

DE BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

Revue



3^e 2011

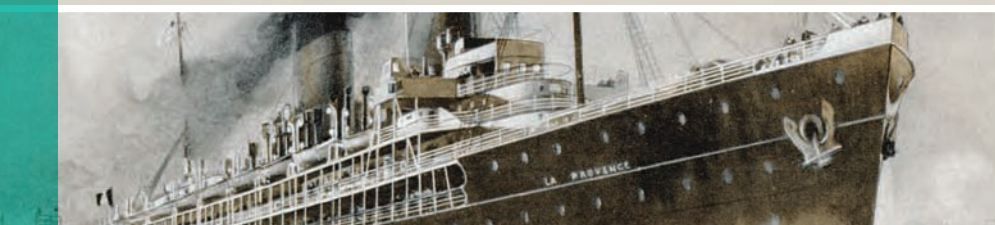


DES MYOSOS

une balade sur
le nouveau vélo



canuck
...j'ai une conscience d'exotisme,
colonisé...



LITTÉRATURE

HISTOIRE CULTURELLE
ET SOCIALE

HISTOIRE DU LIVRE,
DE L'IMPRIMÉ
ET DE L'ÉDITION

HISTOIRE DE L'ART

REVUE DE BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC**COMITÉ SCIENTIFIQUE**

Guy Berthiaume, président-directeur général, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)
■ **Carol Couture**, conservateur et directeur général des archives, BAnQ ■ **Claude Fournier**, directeur général de la conservation, BAnQ ■ **Yvan Lamonde**, professeur titulaire, Département de langue et littérature françaises, Université McGill ■ **Denyse Léger**, directrice de la Collection nationale et des services spécialisés, BAnQ ■ **Georges Leroux**, professeur associé, Département de philosophie, Université du Québec à Montréal ■ **Benoît Melançon**, professeur titulaire et directeur, Département des littératures de langue française, Université de Montréal ■ **Sophie Montreuil**, directrice de la recherche et de l'édition, BAnQ

RÉDACTRICE EN CHEF

Sophie Montreuil

ADJOINTE À LA RÉDACTION

Isabelle Crevier

COORDONNÉES DE LA RÉDACTION

Revue de Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Direction de la recherche et de l'édition
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2275, rue Holt
Montréal (Québec) H2G 3H1
Canada
514 873-1100
ou sans frais au Québec
1 800 363-9028, poste 3831
revuedeбанq@банq.qc.ca
банq.qc.ca/revue

RÉVISION LINGUISTIQUE ET PRODUCTION

Direction des communications
et des relations publiques, BAnQ

CONCEPTION GRAPHIQUE

L'atelier Lineski

IMPRESSION

Imprimerie Héon & Nadeau ltée

ABONNEMENT ET VENTE AU NUMÉRO**Abonnement**

On peut s'abonner pour 3 ans (individu, 40 \$; institution, 55 \$)* ou pour 5 ans (individu, 65 \$; institution, 85 \$)* en écrivant à boutique@банq.qc.ca.

Vente au numéro

Tous les numéros sont en vente séparément (individu, 15 \$; institution, 20 \$)*. Ils sont également offerts au prix de 20 \$* l'unité dans le catalogue de l'agence EBSCO (ebSCO.com) ainsi que dans les librairies et les autres points de vente du réseau des Publications du Québec (www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca). Pour les renseignements complets sur l'abonnement et sur la vente au numéro, rendez-vous à l'adresse банq.qc.ca/revue ou écrivez à revuedeбанq@банq.qc.ca.

* Taxes et frais d'expédition en sus.

SOUMISSION DES ARTICLES

Les auteurs intéressés à publier dans la revue doivent déposer une proposition d'article en réponse à l'appel à contributions annuel lancé à l'automne par BAnQ. Lorsque leur proposition est retenue, les auteurs bénéficient d'une période de quatre à six mois pour rédiger et déposer leur article complet. Les articles doivent être illustrés par des reproductions de documents tirés des fonds d'archives et des collections patrimoniales de BAnQ. Pour toute question au sujet des procédures relatives à la soumission et à l'évaluation des articles, consultez la section consacrée à la revue sur le portail de BAnQ au банq.qc.ca/revue ou communiquez avec la rédaction.

© Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011
Toute reproduction, même partielle, des illustrations ou des articles publiés dans ce numéro est strictement interdite sans l'autorisation écrite de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Les demandes de reproduction ou de traduction doivent être acheminées à la rédaction.

ISSN 1920-0250 (imprimé)
ISSN 1920-0269 (en ligne)

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011
Bibliothèque et Archives Canada, 2011

autre, me mefiant
pouvoirs arbitraires,
maîtrises spectaculaires,
cette livre à la
ne que je voudrais voir
er au bonheur d'être,
le bonheur d'être avec
quelqu'un.

le roman ne peut conduire qu'à soi-même
ultime refuse dans un monde qui ne sent plus rien

Vendredi 2 mai (23). J'étais de
ne pas abandonner "Biographie
Bafne qui rend encore plus
insupportable l'absence de "quelqu'un"
à mes côtés, encompa puit

Samedi 3 mai (24)

J'ai travaillé sur
la Terrasse. page
douloureuse: la
découverte de
Véthueil. Les
orties. Un ciel
gris. Alors que
le ciel claque
ici. J'ai fait
une balade sur
le nouveau vélo

attendu en roman
diversion et l'émotion.

moment de en danger
ça dix ans, posté que je
vais au fait que je ne voyais
mon avenir.

Est-ce que les années



À propos de la revue

La *Revue de Bibliothèque et Archives nationales du Québec* est une publication annuelle vouée à l'avancement des connaissances sur le Québec, sur sa culture et sur son histoire. Elle contribue à la réalisation de la vocation scientifique de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, que l'institution déploie en complément de ses missions d'acquisition, de conservation et de diffusion du patrimoine documentaire québécois (publié, archivistique et filmique).

Pluridisciplinaire, cette revue est ouverte à des approches issues des sciences humaines et sociales ou de toute autre discipline pertinente. Elle accueille en ses pages des articles d'érudition qui s'inscrivent dans l'un ou l'autre des deux créneaux privilégiés par l'institution, soit des recherches exploitant des corpus tirés des fonds d'archives et des collections patrimoniales de Bibliothèque et Archives nationales du Québec ou des études portant sur des sujets liés aux missions de l'institution.

LITTÉRATURE

4

Mot de présentation du président-directeur général de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Guy Berthiaume

6

Du journal à l'œuvre : « Écrire, mon secret, ma captivité, ma vie », Yves Navarre

Sylvie Lannegrand

20

Genèse du cycle de « La batêche » de Gaston Miron : de la noirceur aux rives de l'aube nouvelle

Karine Villeneuve

HISTOIRE CULTURELLE ET SOCIALE

34

Regard sur les autres, regard sur soi : les journaux-lettres d'Anne-Marie Palardy (1907-1923)

Catherine Bertho Lavenir

48

Des *Insolences* au ministère de l'Éducation québécois... L'exil suisse de Frère Untel au miroir de sa correspondance

Claude Hauser

60

L'alimentation moderne pour la famille traditionnelle : les discours sur l'alimentation au Québec (1914-1945)

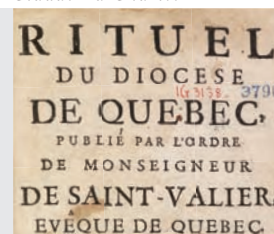
Caroline Durand

HISTOIRE DU LIVRE, DE L'IMPRIMÉ ET DE L'ÉDITION

74

Les deux éditions du *Rituel du diocèse de Québec* de M^{gr} de Saint-Vallier, datées de 1703 : de l'édition janséniste à l'édition revue et corrigée par la Compagnie de Jésus

Claude La Charité



Revue

HISTOIRE DE L'ART

86

L'art dans les territoires de la petite histoire : les monographies paroissiales (1854-1926) et la représentation d'un legs culturel

Nathalie Miglioli

ARCHIVES ET INÉDITS

114

Les « élections contestées » dans les archives des tribunaux judiciaires (1874-1966)

Evelyn Kolish

100

Nature des œuvres d'art dans les intérieurs domestiques en Nouvelle-France : étude quantitative et statistique

Pierre-Olivier Ouellet



INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE ACTUELLE
SAINT-LAURENT, L. O.

118

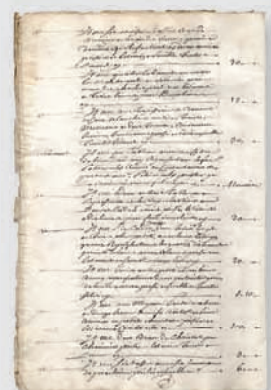
Résumés français des articles

120

Résumés anglais des articles

122

Notices biographiques des auteurs



Notre diversité savante

Guy Berthiaume

Président-directeur général

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

La littérature fait une entrée remarquée dans les pages de la *Revue de BAnQ*. Absente du sommaire des deux premiers numéros, elle ouvre celui-ci avec des textes portant sur les archives de deux écrivains, Yves Navarre et Gaston Miron, qui ont en commun d’avoir fait don de leurs archives à notre institution. Les auteures de ces deux articles, Sylvie Lannegrand et Karine Villeneuve, montrent, en maniant judicieusement les techniques de la génétique textuelle, que les archives d’écrivains permettent de poser des questions nouvelles à l’œuvre publiée et d’en proposer une lecture nourrie par l’exploration du travail d’écriture qui l’a rendue possible. M^{me} Lannegrand s’est penchée sur ce qu’elle nomme un « régal pour les yeux » : le journal intime de Navarre, composé de 43 cahiers rédigés sur une période de 20 ans. M^{me} Villeneuve propose quant à elle une étude du cycle de « La batèche » de Miron, un texte qui occupe une place de choix au sein des travaux qui, depuis une dizaine d’années, puisent à même les manuscrits, avant-textes et pièces inédites conservés dans le fonds Miron pour éclairer le parcours intellectuel, identitaire et littéraire du poète.

Les sources documentaires conservées par BAnQ sont d’une telle richesse et d’une telle variété que l’ensemble des disciplines des sciences humaines sont ici convoquées à l’analyse. Cette ouverture disciplinaire lance au lecteur une invitation toute particulière : celle d’une lecture volontairement ouverte, décentrée, dotée d’autant de fils conducteurs que d’abonnés, comme le présent numéro de la revue en fait la démonstration. Tout d’abord, pour qui s’intéresse au patrimoine historique et culturel québécois, nous proposons un regard neuf sur de grandes et petites figures de notre histoire. Grandes, d’abord, avec Navarre et Miron,

mais aussi avec M^{gr} de Saint-Vallier et le frère Untel. À la faveur d'une comparaison toute en finesse entre deux éditions d'un même livre, le *Rituel du diocèse de Québec*, Claude La Charité formule une hypothèse totalement inédite sur ce qu'il appelle « la tentation janséniste » de l'évêque de Québec, qui pourrait expliquer la rareté des exemplaires de la première édition. Pour sa part, Claude Hauser reconstruit l'exil de Jean-Paul Desbiens à Fribourg par l'entremise de sa correspondance et fait voir les répercussions qu'a eues ce séjour suisse sur la pensée de Desbiens à son retour au Québec.

Du côté de la « petite » histoire du Québec et de ses héros discrets, le texte signé par Catherine Bertho Lavenir propose au lecteur de faire la connaissance des Dubuc, famille industrielle bourgeoise du début du xx^e siècle dont la

mère, Anne-Marie Palardy, envoie force lettres à ses enfants lors de ses séjours en Europe et construit à distance, à même ces lettres, le tissu familial. À la lumière des étonnantes conclusions sur la possession d'œuvres d'art en Nouvelle-France, c'est une plongée dans le quotidien des fonctionnaires et des commerçants que l'on effectue grâce à l'inventaire dressé par Pierre-Olivier Ouellet. Plus près encore du quotidien, la rubrique d'Evelyn Kolish met en lumière le récit manuscrit d'un cultivateur de 47 ans, Sigefroi Lavallée, qui témoigne du long mariage qui a existé, au Québec, entre l'État et la religion.

La relation texte-image ouvre un autre chemin de lecture : nous voulons une revue abondamment illustrée, dotée d'un volet iconographique important, voué à « faire voir » pour mieux « faire connaître ». D'une part, faire voir et faire connaître la variété des documents qui habitent nos rayonnages et nos réserves à Montréal, à Québec et dans sept autres régions. Pour qui n'a jamais vu un greffe (p. 100), un plumitif (p. 116), le célèbre rapport Parent (p. 55) ou une monographie paroissiale — un genre dont Nathalie Miglioli nous rappelle qu'il apparaît au milieu du xix^e siècle (p. 89) —, le présent numéro est une invitation à aller consulter ces documents dans nos salles de lecture. Et que dire

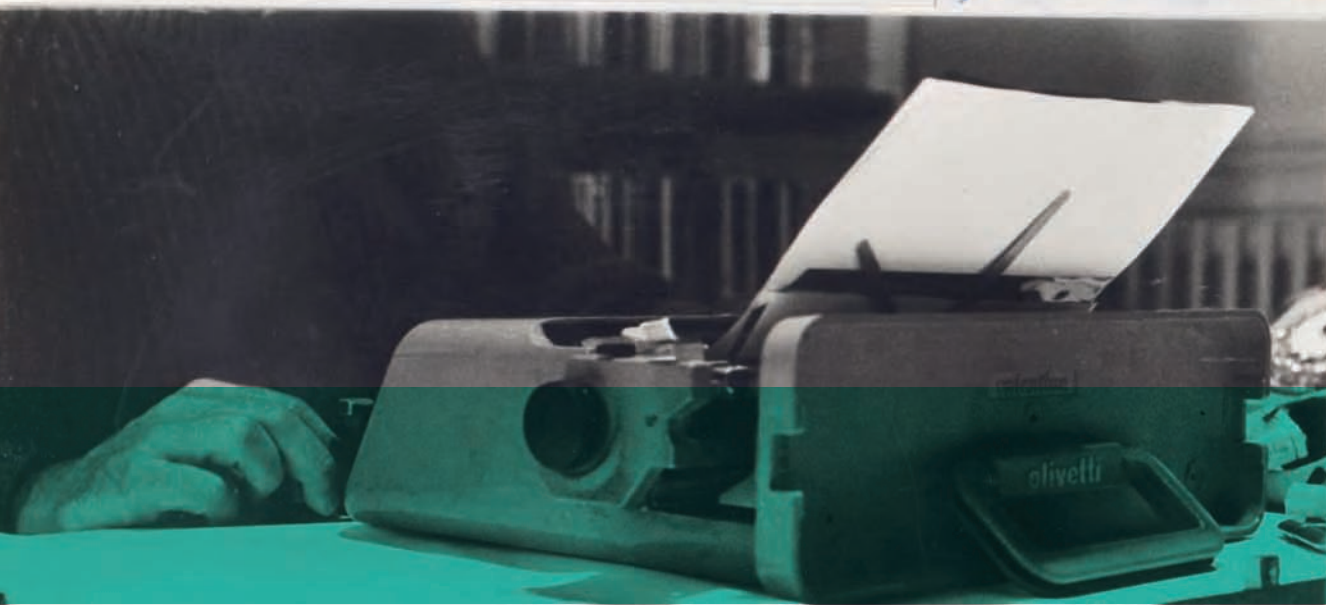
« Cette ouverture disciplinaire lance au lecteur une invitation toute particulière : celle d'une lecture volontairement ouverte, décentrée, dotée d'autant de fils conducteurs que d'abonnés »

de l'article de Caroline Durand qui nous initie au graphisme de la première moitié du xx^e siècle... et à des clichés sur le rôle de « reine de la cuisine » dont on se réjouit qu'ils soient révolus ! D'autre part, dans les archives personnelles, notamment, l'image se révèle sous une dimension qui dépasse largement l'illustration. La double graphie des lettres d'Anne-Marie Palardy, qui sont relayées, annotées, d'un premier destinataire à un autre (p. 39), l'« effet vertigineux d'emboîtement » créé par les cahiers qui forment le journal intime de Navarre (p. 13), les annotations au crayon de Miron sur un document tapuscrit dont on voit qu'il a été maintes fois manipulé (p. 27) : autant de preuves tangibles du fait que l'expression imagée de la pensée est dotée de son propre mode d'expression et qu'elle assume une fonction, non pas ancillaire, mais autonome par rapport à l'écrit.

Vendredi 25 avril. L'album. J'ai terminé le chapitre

Je. J'ai tellement envie
de dire je. Mais je me
l'interdis. L'envie n'est
pas le besoin d'écriture.
Je me fais des profondeurs
de champs. Un enfant galope
en noir qui n'a toujours pas
coupons. Je me demande même
comment lui cause de l'intelligence
des en arriver là.

14. Voici les photos
prises par Christophe
alors que j'écrivais
les premières lignes
de "Biographie".
Le samedi 15 mais
vers 3 heures. Album.
Je clafe, je ruse, je
jette, je parle, j'écris
je dois me lancer



donc
le
chapitre
15 -
Et
continuer
J'ai
besoin
de
beaucoup
d'ordre.
L'ordre
m'apaise
me
libère.
Un
détail

facilement ne tourmenter et m'obsède. Les drafts, depuis
quelques jours, dorment beaucoup. J'ai peur de ne
pas m'être mis à l'ouvrage. Après tout, et je pense, il y a
à écrire, une force si des pages. Levez le texte. Debout!
samedi 26 avril. Travail, en noir. Reprendre aux NL,
au téléphone, à la question de savoir pourquoi les auteurs
d'aujourd'hui ont souvent d'écriture, je donnais une question
pourquoi dit-on toujours que ce sont les auteurs qui quittent

Du journal à l'œuvre : « Écrire, mon secret, ma captivité, ma vie », Yves Navarre

Sylvie Lannegrand

Yves Navarre (1940-1994), romancier et dramaturge français, vécut à Montréal de 1989 à 1991¹. Il y écrivit et publia plusieurs de ses textes² et fit don de son journal intime à ce qui était alors la Bibliothèque nationale du Québec. Malgré la place qu'y occupent les romans, son œuvre, conséquente, mêle volontiers les genres et se caractérise par le souci d'exprimer une vérité personnelle. Le journal de l'auteur (1971-1990) est donc un précieux atout dans l'analyse des rapports entre textes publiés et écriture intime. Or aucun travail n'a encore été mené sur le fonds Yves Navarre de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et, par conséquent, sur ce journal qui en est la pièce maîtresse³. Il s'agit pourtant d'un document étonnamment riche de sujets d'étude, qui tient à la fois de la littérature personnelle, du document de société, du témoignage sur la vie littéraire et de l'œuvre d'art.

Nous en explorerons ici l'une des facettes : les rapports dialectiques qui se créent entre écriture diaristique et textes publiés. Après avoir évoqué ce qui fait la spécificité de ce journal, nous nous pencherons sur les techniques de composition et de montage mises en œuvre dans *Biographie* (tit. 1) afin d'étudier la manière dont se décline l'écriture de soi chez Yves Navarre. Tout en s'inspirant de la génétique des textes, notre approche adopte une perspective plus large dans le but de cerner les singularités de l'élucidation personnelle par les méandres de l'écriture, que celle-ci soit de nature romanesque, autobiographique ou diaristique.



1. Yves Navarre, *Biographie*, Paris, Flammarion, 1981, 697 p. BAnQ, Collection universelle de prêt et de référence (928.41 N321b 1981).

1. La citation du titre est tirée du journal, 18 mars 1988. Centre d'archives de Montréal, fonds Yves Navarre (MSS250/007/005).
2. *La terrasse des audiences au moment de l'adieu*, Leméac, 1990 (ci-après désigné en note par *La terrasse*); *Ce sont amis que vent emporte*, Flammarion, 1991 (roman écrit à Montréal); *La vie dans l'âme*, Le Jour / VLB, 1992 (recueil des « Carnets » rédigés pendant un an pour *Le Devoir*).
3. Plusieurs consultations du fonds Yves Navarre, dont une grâce au soutien de BAnQ, nous ont permis d'effectuer des recherches, diffusées lors de conférences au cours de l'année 2010. Nous remercions vivement les ayants droit de la confiance qu'ils nous témoignent en nous autorisant à faire usage du journal intime de l'auteur.



Le mot et l'image : un journal illustré⁴

Lorsqu'on ouvre l'un des 43 cahiers⁵ qui composent le journal d'Yves Navarre, on ne peut manquer d'être impressionné par l'esthétique du document. Loin de se limiter aux entrées manuscrites, le journal fait en effet la part belle aux éléments insérés, et chaque cahier est gonflé de collages (ill. 2). Il s'agit d'un journal à voir et à toucher tout autant qu'à lire. À voir, pour la beauté de l'écriture et pour la composition de la page, comme s'il s'agissait d'un tableau. À toucher, car les documents – objets, lettres et cartes en particulier – invitent au contact (il faut les soulever, parfois les déplier, pour voir ce qu'ils recouvrent ou ce qu'ils contiennent). Notons que jamais ils ne masquent la partie écrite, étant soigneusement positionnés de façon à ne pas entraver la lecture (voir, plus loin, les illustrations 4, 5 et 6). Bien qu'il ne soit pas unique en son genre⁶, ce journal pousse très loin le souci esthétique. Associée à l'écriture de l'auteur, la technique de présentation (collages, pliages, superpositions de documents divers) en fait un régal pour les yeux.

Une autre caractéristique de ce journal est sa variété. Il contient en effet plusieurs journaux en un : journal d'écrivain, journal de voyage⁷, journal du quotidien, journal documentaire, journal d'introspection, journal-album ou « journal-herbier⁸ ». Autant de facettes et de centres d'intérêt pour le chercheur, de nature esthétique (nous venons de l'évoquer), documentaire (réflexions, articles, photos sur la vie politique et sociale des années 1970 et 1980) ou littéraire (commentaires sur le milieu littéraire et sur l'écriture, qu'il s'agisse du journal ou d'autres textes de l'auteur).

Comme cela arrive souvent dans les journaux, ces divers aspects peuvent se recouper, faisant du texte un composé riche de thèmes et de pistes de réflexion : « Les cloisons ne sont naturellement pas étanches et si un journal possède une dominante, un contenu prédéterminé, on y note la fréquente infiltration d'éléments allogènes ; un journal littéraire peut devenir journal intime ou encore “choses vues” [...] »⁹, fait remarquer Pierre-Jean Dufief. Notons enfin la présence centrale de l'écriture et de l'œuvre, qu'elle soit déjà publiée, en cours ou à venir. Non seulement les lettres, en particulier, mais aussi les articles et les coupures de journaux, les notes, les brouillons et les photos de l'auteur sont une dominante et un lien dans un journal de nature nécessairement fragmentaire (ill. 3). Pour le critique et le généticien, il s'agit là d'une ressource inestimable, qui permet de mieux appréhender le travail de l'écrivain et son rapport à l'écriture, un rapport charnel, voire fétichiste, au livre et au texte.

2. Sur le dos de chacun des 27 premiers tomes est collée une étiquette où sont inscrits le numéro du journal et les initiales Y. N. Une vue de la tranche inférieure de cahiers rédigés en 1979 et en 1980 montre l'épaisseur de chaque tome, due aux collages qu'il contient, et laisse deviner les pages laissées vierges. Yves Navarre passait à un nouveau cahier selon les dates ou selon son désir de « tourner la page ».

Dans l'ordre habituel :

Cahiers 5 à 8 et cahiers 14 à 17 du journal d'Yves Navarre. BAnQ, Centre d'archives de Montréal, fonds Yves Navarre (MSS250/002/001 à 004 et MSS250/004/001 à 004).

4. L'expression est utilisée par l'auteur pour définir 10 cahiers écrits entre le 23 février 1987 et le 22 avril 1989. Les illustrations étant omniprésentes, nous l'avons reprise pour désigner l'ensemble du journal.

5. Les cahiers se divisent en trois périodes : de 1971 à 1984 (27 cahiers), de 1987 à 1989 (10 cahiers appelés « journal illustré ») et de 1989 à 1990 (six cahiers appelés « journal de Montréal »). Une partie du journal de 1986 (du 16 janvier au 30 mars) figure dans un autre cahier contenant également le manuscrit de *Villa des fleurs*, pièce de théâtre publiée dans *Romans, un roman* (p. 567-607).

6. Voir à ce sujet le bel ouvrage de Philippe Lejeune et Catherine Bogaert sur les journaux intimes, *Un journal à soi – Histoire d'une pratique* (2003), dont les abondantes illustrations donnent un aperçu de la richesse et de la variété de ces écrits.

7. Voir « Le voyage en Chine et au Japon, novembre 1981 », cahier 21 (MSS250/005/004), et « Voyage en Allemagne, avril 1983 », cahier non numéroté (MSS250/006/004).

8. Le terme est de Philippe Lejeune, qui l'utilise dans *Les brouillons de soi*, p. 367.

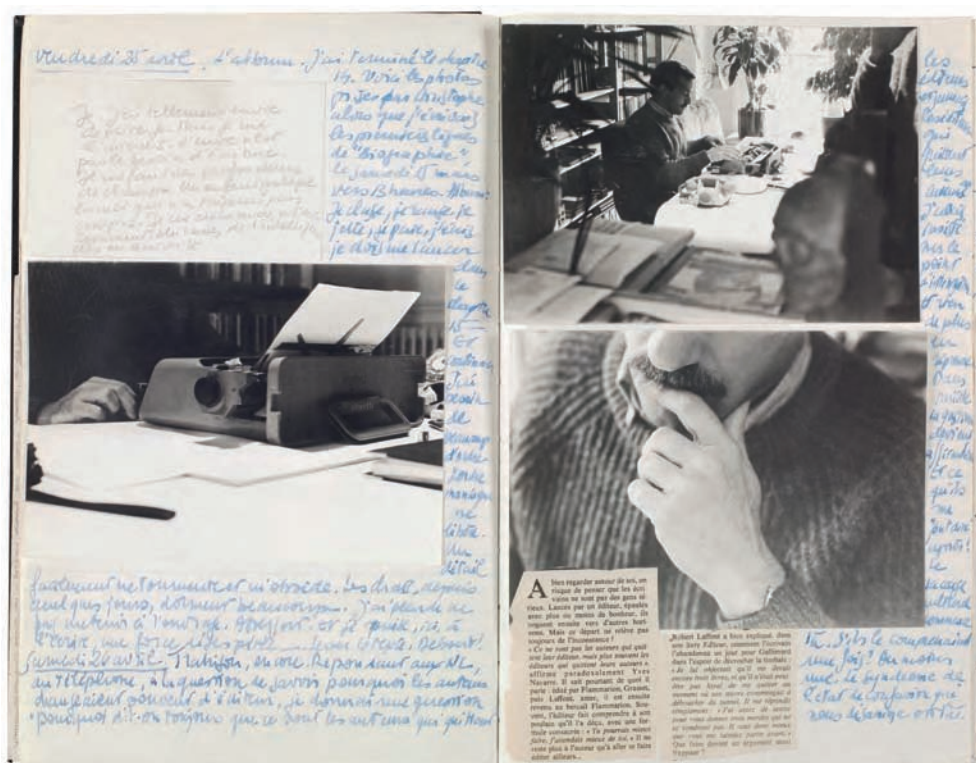
9. P.-J. Dufief, « Présentation », *Les journaux de la vie littéraire*, p. 10.

Liens entre le journal et l'œuvre publiée

Le journal inédit s'avère capital pour une autre raison : nombre des textes publiés contiennent des parties du journal personnel de l'auteur ou reprennent des documents qui y sont consignés. Le journal peut donc éclairer l'œuvre, non pas tant comme « lieu de préparation¹⁰ » mais comme matériau même où l'écrivain glane des éléments qui aideront à façonner le texte destiné à la publication. Par ailleurs, le métadiscours y est omniprésent. Il concerne les textes en cours de maturation, de rédaction, de correction ou de publication ainsi que leur réception par les lecteurs et les critiques. Cette propension du diariste à gloser sur sa propre écriture – ce que Lejeune nomme « comportement “autogénétique”¹¹ » – est un trait du journal intime :

Aucun genre n'est plus porté à l'auto-commentaire. La lucidité du diariste s'exerce d'abord sur son écriture, dont il est souvent le premier « généticien ». La réflexion sur le journal a été largement anticipée dans les journaux eux-mêmes, bien avant que la critique ne s'y intéresse¹².

Chez Yves Navarre, l'« auto-commentaire » remplit l'espace-temps du diariste, qui prend des notes régulières sur les textes autres que son journal et, occasionnellement, sur le journal lui-même. On observe donc « au sein même de l'écriture diariste [diaristique] un retournement réflexif sur les travaux de l'écrivain [...]. Le scripteur se met en scène rédigeant un journal, mais aussi écrivant une œuvre distincte de ce même journal¹³ », pour reprendre les termes de Jean-Louis Cabanès, qui propose une classification des journaux d'écrivain selon ce critère de réflexivité.



3. Ces deux entrées du 25 et du 26 avril 1980 sont accompagnées d'une note prérédactionnelle, d'une coupure de journal et de photographies de l'auteur au travail, alors qu'il commençait à taper le texte de *Biographie*.

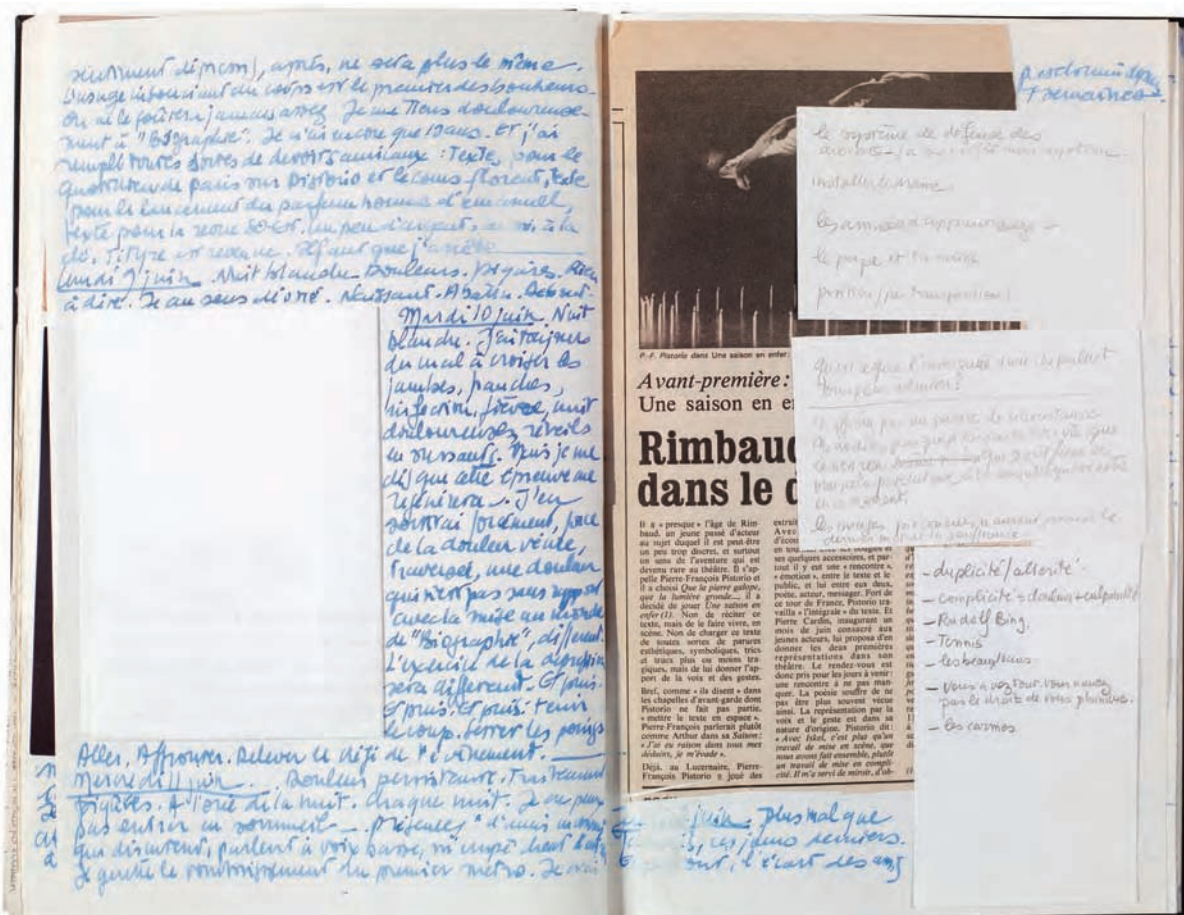
Cahier 15 du journal d'Yves Navarre. BANQ, Centre d'archives de Montréal, fonds Yves Navarre (MSS250/004/002).

10. B. Didier, *Le journal intime*, p. 199.

11. P. Lejeune, *Les brouillons de soi*, p. 150.

12. *Ibid.*, p. 327.

13. J.-L. Cabanès, « L'écrivain et ses travaux au miroir des journaux intimes », dans *Les journaux de la vie littéraire*, p. 39 pour les deux citations. Le genre du journal, fait remarquer Cabanès, « mêle parfois dans quelques grandes œuvres, une auto-analyse qui fait de l'écriture diariste [diaristique] le lieu d'un tête-à-tête mélancolique et le portrait de l'écrivain en instance d'œuvres autres que celle du journal qu'il écrit » (p. 40).



4. Les pages écrites entre le 9 et le 12 juin 1980 sont un bon exemple de l'omniprésence du mot écrit sous toutes ses formes : entrées manuscrites, texte tapé à la machine (feuille pliée et collée sur la page de gauche, contenant un paragraphe sur la littérature homosexuelle destiné à *Biographie*), article de journal rédigé par Yves Navarre pour le *Quotidien de Paris*, découpé et consigné dans le cahier, et notes au crayon pour le livre en cours.

Cahier 15 du journal d'Yves Navarre. BANQ, Centre d'archives de Montréal, fonds Yves Navarre [MSS250/004/002].

Aux remarques et réflexions du diariste sur ses écrits s'ajoute la trace matérielle de l'œuvre dans le journal, par ce qui y est inclus : notes prérédactionnelles (papiers collés sur la page du jour), textes manuscrits ou tapuscrits, revues de presse, lettres d'amis et de confrères sur les manuscrits ou les textes publiés, lettres des éditeurs, lettres aux éditeurs, parfois non envoyées mais conservées dans leur enveloppe cachetée et timbrée, courrier des lecteurs, couvertures d'ouvrages, etc. (iii. 4). Beaucoup de ces documents sont par ailleurs commentés par le diariste, créant ainsi un effet de stratification de l'écriture. Bien que ce ne soit pas là le sujet de notre étude (ou bien le serait-ce ? car on touche ici à la question clé de l'identité, de l'écriture et du rapport à autrui), notons que les lettres en particulier, fort nombreuses, introduisent dans le monologue du journal intime un succédané de dialogue, sans cesse repris, et toujours achoppant. Les interlocuteurs multiples restent en effet, dans la plupart des cas, des êtres de papier que le diariste ne va pas rencontrer, à la fois proches et inatteignables. « Et le cruel courrier sans visages des lecteurs et lectrices aide également », écrit Yves Navarre dans une lettre non envoyée, en date du 22 septembre 1982¹⁴. Le texte publié est appelé à demeurer « la propriété privée de la lectrice ou du lecteur, privée du seul plaisir de l'effective rencontre alors qu'il y a réel partage, hommage à cette frustration et dommage [...] »¹⁵.

14. Journal, cahier 23 (MSS250/006/001).

15. Y. Navarre, *La terrasse*, p. 255. Pour une réflexion sur les rapports auteur-lecteur, voir S. Lannegrand, *Personne et personnage – La malaise identitaire chez Yves Navarre*, p. 375-386.

Si l'œuvre est présente dans le journal, le journal est lui aussi présent dans l'œuvre (nous y avons fait allusion), de manière occasionnelle mais néanmoins significative, et l'on trouve dans les ouvrages publiés les commentaires métadiscursifs qui parsèment le journal. L'auteur devient en quelque sorte son propre éditeur ou, du moins, se livre sur son journal à un travail de type éditorial puisqu'il destine à la publication un texte normalement appelé à rester inédit, tout au moins de son vivant. Plusieurs cas de figure se présentent, suivant la technique de composition employée : juxtaposition, tissage ou mixage, selon nos propres termes.

Dans *Romans, un roman*, l'auteur juxtapose des passages du journal (*Les fleurs de la mi-mai* et *Carnet de bord*¹⁶) et des textes de genres variés (roman et théâtre) au sein d'une œuvre kaléidoscopique dont les divers éléments peuvent être lus soit séparément, soit comme un ensemble, grâce au système d'échos qui les met en relation. Avec *Biographie*, des entrées datées sont imbriquées à un récit au sein d'une œuvre autobiographique (mais non présentée comme telle) où alternent chapitres « journal » et chapitres « récit », tel un tissage de deux fils narratifs intrinsèques au projet de se situer. Enfin, *La terrasse des audiences au moment de l'adieu*, rédigé lors du départ de Paris pour Montréal, est un texte de nature hybride dans lequel prédomine l'écriture diaristique (l'auteur interrompt le journal intime lors de sa rédaction¹⁷), mais aux côtés de passages fictionnels, les deux se fondant parfois en un texte d'un genre incertain, ni journal, ni roman, mais à la fois l'un et l'autre, selon un procédé de mélange des genres ou mixage¹⁸. Ces trois techniques, à première vue différentes, représentent des déclinaisons possibles de l'écriture de soi et s'inscrivent dans le cadre d'un même projet de vie et d'écriture. Regardons de plus près la deuxième.

Biographie : le tissage de soi, au fil de l'écriture

Pourquoi *Biographie* plutôt qu'un autre ouvrage ? Une première raison est la place qu'occupe ce texte dans une œuvre où prévaut la veine autobiographique. En effet, il y est pour la première fois question de l'identité personnelle (malgré l'appellation « roman » apposée sur la couverture) et de ses deux composantes majeures : le rapport aux parents et le rapport à l'écriture. En outre, le texte couvre toute la vie de l'auteur plutôt que de se concentrer sur une étape précise, comme l'ont fait Sartre ou Sarraute, par exemple. Cette vision panoramique est toutefois d'un type particulier, car l'auteur-narrateur adopte des optiques différentes qui finissent par se rejoindre : celle du récit autobiographique, distancié et analytique, et celle du journal, qui restitue le vécu au temps présent de la narration. *Biographie* joue donc non seulement sur les genres (roman / journal / autobiographie ; référentiel / romanesque) mais aussi sur les pronoms et sur les temps (la partie récit est rédigée à la troisième personne et au présent). Ces jeux, désormais fréquents avec l'auto-fiction et les « récits indécidables¹⁹ », étaient peu répandus à l'époque (*Biographie* date de 1981). L'ouvrage demeure à notre avis novateur, non pas tant du fait du brouillage générique mais en raison de la technique narrative originale qu'il illustre dans le contexte précis de l'écriture de soi²⁰ et qui repose en partie sur la fonction singulière dont le journal est investi : indissociable du récit, il le complète. Chacun des deux éléments est partie prenante du projet d'ensemble, dont la forme mixte défie l'étiquetage. Journal et (auto)biographie participent également du processus d'élucidation personnelle, du tissage de la personnalité, au fil de l'écriture. Enfin, *Biographie* contient des références à sa propre genèse : l'auteur adopte une posture réflexive, commente son projet, ses méthodes, sa démarche, son écriture. L'accès au journal inédit permet de pénétrer une deuxième strate de genèse puisque Navarre y a puisé pour rédiger les chapitres journal du livre.

16. Voir Y. Navarre, *Romans, un roman*, p. 361-460 (*Les fleurs de la mi-mai*) et p. 609-693 (*Carnet de bord*).

17. Le journal personnel s'interrompt entre le 22 avril 1989 (fin du journal illustré) et le 23 septembre 1989 (début du journal de Montréal), ce qui correspond à peu près à la période de rédaction de *La terrasse*.

18. Plusieurs commentaires du narrateur font état du caractère hybride du texte (*La terrasse*, p. 38, 110, 122-123, 237 et 304).

19. Nous reprenons le titre de l'ouvrage de B. Blanckeman consacré à Jean Echenoz, Hervé Guibert et Pascal Quignard, *Les récits indécidables*.

20. Dans *Moi aussi*, P. Lejeune fait référence à plusieurs livres, dont *Biographie*, qui ne correspondent pas aux cas d'écriture autobiographique qu'il avait envisagés. Contrairement à Lejeune, nous ne pensons pas que les termes employés par Navarre (roman, vie, autobiographie) résultent d'une « confusion de vocabulaire » (p. 44) ; ils s'inscrivent dans un projet précis d'écriture de soi, objet de notre analyse.

Il est possible de considérer le journal comme un avant-texte de *Biographie* : il mentionne régulièrement la progression de l'écriture du livre²¹ et contient quelques tapuscrits et notes préparatoires tout en fournissant par ailleurs la matière d'un des deux fils narratifs. Précisons que notre approche n'est pas à strictement parler génétique : il ne s'agit pas de travailler sur des brouillons retraçant les étapes de la rédaction²². Elle s'en rapproche toutefois puisque des parties du journal et certains documents qu'il contient entrent dans la composition de *Biographie*. Ce sont les techniques de composition et de montage qui retiendront d'abord notre attention. Elles nous permettront d'aborder ensuite des questions plus générales sur les rapports du moi et du langage ainsi que sur l'expression d'une vérité de soi. Nous essaierons de respecter un équilibre entre l'étude analytique et une approche plus générale visant à rendre la spécificité du journal, un exercice délicat dont les critiques savent la difficulté : « J'avais des remords à faire ce tri, qui défaisait la structure du journal. Regrouper les fils de la tapisserie par couleur, c'est effacer le dessin...²³ », fait remarquer Lejeune, faisant allusion à l'une de ses analyses. L'image est tout à fait pertinente ici ; nous y reviendrons. Tâchons d'indiquer les fils de la tapisserie, sans effacer le dessin...

Nous nous intéresserons principalement à la partie journal de *Biographie* en la comparant au journal intime. Plusieurs questions se posent : comment s'intègre-t-elle à la partie récit ? Et quelles conclusions en tirer ? Par ailleurs, le journal dans *Biographie* a un destinataire et n'est donc plus intime ; ce glissement majeur change-t-il ou non la nature du texte ? Pour répondre à ces interrogations, nous analyserons les écarts de type quantitatif et qualitatif entre le journal et l'œuvre.

Si l'on considère les titres des 94 chapitres d'un ouvrage comptant près de 700 pages (« 1. La terre d'origine » ; « 2. Mardi 1^{er} avril » ; « 3. Bonne-Maman » ; etc.), on remarque que chapitres biographiques et chapitres journal s'intercalent à un rythme qui, sans être très régulier, imprime au texte une « cadence²⁴ », créant une sorte de réseau. Ce système de classification opère pour les 61 premiers chapitres. À partir du chapitre 62, bien que l'alternance demeure, les entrées datées s'immiscent à la fin de certains chapitres biographiques puis, à partir du chapitre 70, prennent de plus en plus d'importance, jusqu'à rendre la classification délicate, ce que souligne l'auteur-narrateur : « Pourquoi le journal daté, ici, petit à petit, gagne-t-il le territoire des chapitres biographiques, comme s'il voulait interrompre l'histoire à la troisième personne et imposer le "je", le "je" d'Yves qui se détache de Navarre, notre nom ?²⁵ ». L'effet produit est celui d'un quadrillage qui se resserre, jusqu'à la date du 24 septembre (anniversaire de l'auteur), quand se rejoignent enfin partie biographie et partie journal. Une autre caractéristique de l'ouvrage, qui vaut d'ailleurs pour les deux composantes, journal et biographie, est l'inclusion d'autres textes : lettres, articles, nouvelles, extraits de romans et de pièces de théâtre, etc., créant un vertigineux effet d'emboîtement²⁶ (ill. 6).

5. Cahier 15 du journal d'Yves Navarre, entrées du 1^{er} au 3 mai 1980. BAnQ, Centre d'archives de Montréal, fonds Yves Navarre (MSS250/004/002).

6. Sur la page de gauche : superposition d'un billet d'entrée pour un concert Haendel, d'une lettre de lecteur dans son enveloppe et d'une carte postale (entrées des 19 et 20 mars 1980). Sur la page de droite : article de l'auteur sur une pièce de théâtre, que recouvre partiellement une carte postale (entrées des 21, 22 et 23 mars 1980).

Cahier 15 du journal d'Yves Navarre. BAnQ, Centre d'archives de Montréal, fonds Yves Navarre (MSS250/004/002).

21. On pourra consulter, parmi les très nombreux exemples, les entrées des 18 et 24 avril 1980 et des 1^{er} et 5 mai 1980 (ill. 5).

22. Il est possible que de tels brouillons existent, mais nous n'en avons pas connaissance.

23. P. Lejeune, *Les brouillons de soi*, p. 376.

24. Y. Navarre, *Biographie*, p. 72 : « [...] la partie datée, comme ce chapitre, qui donnera la cadence, et la notion de distance jusqu'au 24 septembre. »

25. Y. Navarre, *Biographie*, p. 539.

26. Une étude des pages qui précèdent le chapitre 1 de *Biographie* montre un emboîtement similaire. Ce long préambule est divisé en deux sections portant le même titre, « L'émotion de départ », mais des sous-titres différents : « 1. De l'unique manière de sortir de la gueule du loup » (p. 9-27) et « 2. Annexes et signal » (p. 29-41). La première section est composée d'entrées datées, la seconde, de textes divers. On y retrouve le caractère composite et fragmentaire qui caractérise l'ensemble de l'ouvrage et les fils conducteurs du livre : écriture et identité.

La particularité de *Biographie* réside dans l'entrelacs « passé / présent », qui confère au texte son tempo, s'ajoutant au rythme interne du journal. Le sens de l'œuvre est dans ce montage des deux éléments « journal / récit » et « présent / passé », indispensables à la composition de l'identité : l'un représente la distance à soi dont l'intimiste fait l'expérience, soulignée par l'emploi de la troisième personne ; l'autre, l'exploration intime propre à la pratique diaristique. Il s'ensuit un effet de dédoublement (distance à soi, distance au monde) et de dépendance : l'activité de tissage ou de tressage qu'évoque le va-et-vient « présent / passé » concrétise la « quête de coïncidence²⁷ » de l'écrivain dont elle est la forme artistique. Un tel procédé n'est nullement gratuit, ni même ludique. Il correspond à une recherche incessante pour se cerner par l'écriture, en incluant ici passé et présent dans un même ouvrage et en les faisant se rencontrer au terme du processus de rédaction. Il s'agit pour l'auteur de trouver sa place par rapport au couple des parents et de s'accepter dans le moment présent, ce qui revient à tenter de réconcilier ce qu'il a vécu et ce qu'il est en train de vivre.

Une lecture du journal intime sur la même période met en évidence le fait que ce dernier n'a été repris que de manière ponctuelle. La chronologie du journal de *Biographie* est très lâche, celle du journal intime, très serrée, avec des entrées quasi quotidiennes. Lorsqu'il y a pour ainsi dire double entrée, le contenu est rarement identique, et quand l'auteur reprend un passage de son journal, il est fréquent qu'il le modifie, soit en le condensant²⁸, soit au contraire en le développant, comme il le fait par exemple lorsqu'il évoque une visite à sa mère. Le passage du journal ne fait que quelques lignes :

Déjeuner à Maison Lafitte chez JJ et C avec papa. Sur le chemin du retour nous nous sommes arrêtés à la Malmaison. J'ai vu maman. Elle me regardait fixement, effarée. Puis elle tournait la tête. Pourquoi ? JJ m'a laissé en sanglots à la gare de Rueil. RER. Retour. Douleurs insupportables. Chapitre 30. Paris est vide. Abcès douloureux²⁹.

Le passage correspondant de *Biographie*, beaucoup plus développé, reprend les éléments du journal en les précisant, dans un style moins lapidaire. Nous en citerons un extrait à titre d'exemple :

Maman me regardait, puis sa tête chavirait. Plusieurs fois elle me regarda. Plusieurs fois elle détourna son regard. J'allais pleurer. Vite je l'ai embrassée sur le front. Comment a-t-elle pu devenir ainsi, muette, défigurée, les mains, surtout les mains, déformées, et cette manière de tourner la tête, comme un tourment ? Un nom sur un visage, elle ne sait plus, ou bien sait-elle encore. Dans la voiture, j'ai éclaté en sanglots³⁰.

On observe aussi que les notations sur la dimension physique du travail de l'écrivain, ce que Jean-Louis Cabanès appelle « enracinement corporel » et « retentissement de l'écrit sur la chair³¹ », sont récurrentes dans le journal. Répétées sur plusieurs années, ces notations sur la douleur ainsi que sur la joie et l'exaltation associées à l'écriture sont un des éléments clés de l'écriture diaristique chez Navarre, que ne rendent pas aussi clairement les écrits publiés, y compris *Biographie*, où se trouvent pourtant des commentaires à cet effet.

27. Nous empruntons l'expression à Michel Braud, qui traite des questions de dédoublement et de présence à soi chez divers diaristes : « Le sujet écartelé entre sa conscience et sa vie ne se perçoit pas de façon égale dans les deux dimensions de son être ; d'un côté il éprouve le réel et s'éprouve lui-même directement dans son corps et ses actes, mais de l'autre il se connaît et se reconnaît à distance par la médiation de sa conscience. » (« L'intime du journal : présence et altérité à soi » dans A. Montandon, dir., *De soi à soi, l'écriture comme autohospitalité*, p. 244.)

28. On comparera par exemple l'entrée du 1^{er} mai 1980, que l'on peut lire à gauche sur l'illustration 5 (page précédente), au passage correspondant de *Biographie* « [C']est ma vie. Rien que ma vie. Sans parure. », p. 142.

29. Journal, 25 mai 1980, cahier 15. Centre d'archives de Montréal, fonds Yves Navarre (MSS250/004/002). Dans ce passage, l'auteur se réfère au chapitre 30 de *Biographie*, précisément intitulé « Dimanche 25 mai ».

30. Y. Navarre, *Biographie*, p. 220.

31. J.-L. Cabanès, « L'écrivain et ses travaux au miroir des journaux intimes », dans *Les journaux de la vie littéraire*, p. 35, où il est question du Journal des Goncourt. Dans le même ouvrage, Pierre-Jean Dufief montre comment est consignée la souffrance qui préside aux diverses étapes de rédaction et de publication de l'œuvre dans ce journal (« Le courrier des lecteurs et l'écriture du Journal des Goncourt », p. 47-61, en particulier p. 57-58).

Une pratique et une éthique de l'écriture personnelle

Yves Navarre a fait de la quête d'une vérité personnelle la ligne directrice de son œuvre et de la sincérité du propos une éthique de l'écriture, par-delà les genres et les techniques. Ainsi lit-on dans le journal : « [...] mon nouveau roman (celui que j'écris celui qui s'écrit) a rejoint le journal ou bien le journal a rejoint le roman : il n'y a en fait qu'un seul et unique chemin³⁷ » ou encore ceci : « Le roman ne serait que le commentaire de la biographie [phrase soulignée en rouge]. Les romans écrits ou à écrire que des commentaires assourdissant l'événement simple de la vie de l'artiste. J'ai trouvé ma voix [mot souligné en bleu] pour des mois³⁸. » [voir l'illustration 6 à la page 13]. À ces phrases fait écho cette déclaration dans *Biographie* : « tout cela sera roman, au plus proche de ma vie » (p. 13), le texte étant plus loin



qualifié de « roman d'origine » (p. 17). Entre les précédents romans et ce texte, la différence n'est pas de nature mais de perspective. Par et dans l'écriture, quelle qu'elle soit, l'auteur va « au plus proche » de sa vérité. Pour décrire l'ensemble de son œuvre, la formule de Catherine Viollet sur les écrits autobiographiques nous semble tout à fait opportune : « [...] fabrique de soi et fabrique du texte vont de pair³⁹ ».

Mais pourquoi qualifier de romanesque un texte référentiel ? Y a-t-il une part de provocation ? Une réticence à se livrer ? Ou cette décision reflète-t-elle une insistance sur les limites de l'écriture ? Autant d'hypothèses dont aucune n'est à écarter. Une vérité de soi se forge par l'écriture, qui implique distance et modification. Dans *Biographie*, la vérité du passé se doit d'emprunter, comme dans toute œuvre

37. Journal, 2 août 1971, cahier 1. Centre d'archives de Montréal, fonds Yves Navarre (MSS250/001/001).

38. Journal, 22 mars 1980, cahier 15. Centre d'archives de Montréal, fonds Yves Navarre (MSS250/004/002). La première des trois phrases figure plusieurs fois dans *Biographie*, mais à la forme interrogative (p. 40, 46 et 73).

39. C. Viollet, « Petite cosmogonie des écrits autobiographiques », p. 39.

personnelle, le tamis de la mémoire et du langage. Ce qui en reste, « entre les mots, entre les phrases, entre les lignes, entre les instants et respirations du texte », n'en est pas moins « la vie, parfois », cette « poudre d'or » tout aussi précieuse que rare⁴⁰. Nous penchons donc pour la troisième hypothèse envisagée : le qualificatif de romanesque apposé à l'entreprise autobiographique n'a pas pour but de rendre perplexes lecteurs et critiques ; il relève de la prise en compte des limites de l'acte créatif et des contraintes de l'écriture de soi : la retranscription n'est jamais fidèle. Ceci dit, la dimension de provocation n'est pas à exclure, l'auteur ayant tenu au titre *Biographie, roman*, malgré le contenu autobiographique indéniable de l'œuvre (ill. 8). Il est possible enfin qu'il y ait une part de réticence, une crainte du regard de cet autre tout autant désiré que repoussé, dont le journal intime révèle à la fois la présence (par documents interposés) et la douloureuse absence (par les commentaires à ce sujet).

Quelle que soit l'interprétation qui prévaut, le fait demeure que Navarre, dans *Biographie*, a mis en avant la part construite de l'autobiographie, alors qu'il est prompt à encourager une lecture référentielle de son œuvre romanesque. Malgré son caractère paradoxal, cette position a sa logique et, de ce point de vue, le cas n'est ni isolé ni récent. « Depuis les années 1920, il est admis que la fiction dit plus vrai que l'autobiographie. C'est même devenu une idée reçue⁴¹ », rappelle Lejeune, dont le travail sur *Les mots* de Sartre montre, inversement, à quel point le texte autobiographique peut être travaillé, manipulé, romancé en somme⁴². Et, de fait, bien des romanciers affirment que leurs romans les révèlent davantage que leur autobiographie, pour laquelle ils invitent eux-mêmes au soupçon⁴³. En intégrant des parties de journal personnel à son (auto)biographie, Yves Navarre a créé un nouveau texte et emprunté un nouveau parcours, tant scripturaire qu'identitaire. Mais entre son journal et l'écriture destinée à la publication, ce sont les points de rencontre plus que les divergences qui frappent : d'ordre thématique (couple parental, milieu artistique, poids des conventions, etc.), structurel et stylistique (goût pour le fragmentaire et la répétition) et esthétique (rapport à l'écriture).

Dans *Un journal à soi*, Lejeune et Bogaert envisagent trois cas possibles de relation entre journal et œuvre : séparation, instrumentalisation (cas du « journal-laboratoire » de l'œuvre, fournissant projets et ébauches) et substitution (le journal est l'œuvre principale). Chez Yves Navarre, seul le deuxième se vérifie, et uniquement de manière partielle. Aussi nous semble-t-il plus approprié de parler ici de convergence ou de confluence, mots qui traduisent la mise en rapport d'écritures appartenant à des genres différents et que Navarre emploie dans le dernier chapitre de *Biographie* et dans le journal (« Je reprends le fil de *Biographie*. [...] J'ai deux beaux mois devant moi pour avoir vingt ans de plus : le journal confluera avec *Biographie*, ou inversement. Je me sens calme⁴⁴ »). Le point commun le plus sensible est sans doute l'alliance d'un projet esthétique (donc d'une certaine mise en scène) et d'un pacte de vérité. La présence d'un destinataire dans l'œuvre publiée ou destinée à l'être pourrait se traduire par une construction de soi plus marquée. Or on constate que le journal intime, qui en principe n'a pas de destinataire, dénote lui aussi la conscience d'un public par l'extrême minutie apportée à la composition, donc à la construction d'une image⁴⁵.

8. Le 14 mars 1980 [en haut de la page de droite], Yves Navarre mentionne pour la première fois *Biographie* dans son journal : « Titre "Biographie". Auteur "Y. Navarre". Genre "Roman". Éditeur "Flammarion". Première page "Première partie. 24/9/40 / 24/9/81". Ça y est. Je plonge. »

Cahier 15 du journal d'Yves Navarre. BAnQ, Centre d'archives de Montréal, fonds Yves Navarre (MSS250/004/002).

40. Les deux premières expressions sont tirées du chapitre 50 de *Biographie*, intitulé « II » (p. 359). La troisième reprend le titre d'un roman d'Yves Navarre, *Poudre d'or*.

41. P. Lejeune, *Les brouillons de soi*, p. 129.

42. *Ibid.*, p. 165-251.

43. Prenons l'exemple de Robbe-Grillet qui, dans *Le miroir qui revient*, premier volume de *Romanesques*, avance de manière provocatrice : « J'ai l'impression d'avoir raconté tout cela, depuis longtemps, dans mes livres comme dans mes films, et d'une façon beaucoup plus juste, plus convaincante. Il est certain qu'on ne l'y a pas vu, ou si peu. » (p. 16)

44. Voir Y. Navarre, *Biographie*, p. 692 et le journal, 23 juillet 1980, cahier 16. Centre d'archives de Montréal, fonds Yves Navarre (MSS250/004/003).

45. Le journal comporte de rares allusions à la publication. Toutefois, les trois premiers cahiers du journal de Montréal ont été tapés à la machine (le tapuscrit figure dans le fonds Navarre), ce qui porte à croire que l'auteur en envisageait la publication.



Le journal, chambre d'écho

Au terme de cette réflexion, il nous semble justifié d'avancer qu'il n'y a pas d'étanchéité entre le journal d'Yves Navarre et l'œuvre publiée de l'écrivain. Ce qui ressort de l'étude de ses écrits et ce que confirme la lecture du journal est la présence de liens étroits entre tous les ouvrages, par-delà des écarts génériques. On y trouve en effet les mêmes obsessions, les mêmes thèmes, un même ton, des expressions similaires ; et si l'on compare les romans aux écrits référentiels, on se rend compte à quel point la frontière qui les sépare est ténue, tant ils sont imprégnés de la vie de l'auteur et tant sont nombreux échos et reprises⁴⁶ (ill. 9).

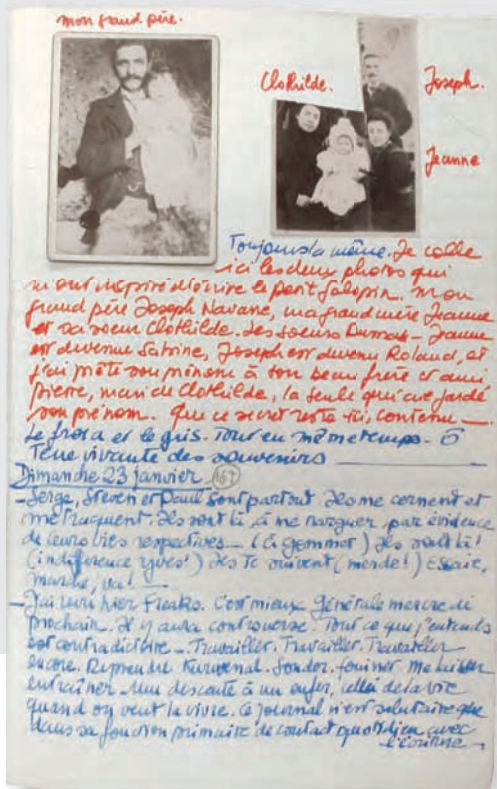
Le fait que l'auteur ait mené de front l'écriture de son journal et celle de textes destinés à la publication (une trentaine d'ouvrages pour la période de rédaction du journal) est la preuve de cette absence de dichotomie dans ce qu'on a tendance à considérer comme essentiellement différent. « Œuvres et journaux sont comme les deux cônes d'un sablier : l'un ne se remplit que si l'autre s'épuise⁴⁷. » Si tant est que cette observation de Roger Martin du Gard soit exacte, Yves Navarre est l'exception qui confirme la règle : non seulement il a mené en parallèle œuvre et journal, mais il est allé jusqu'à faire de certaines parties de son journal des ressorts, voire des éléments constitutifs de plusieurs de ses ouvrages publiés. « L'écrivain-diariste avance dans l'existence avec des mots, élabore son existence en mots au long de l'écriture d'une œuvre – et fait une œuvre de ces notations quotidiennes⁴⁸ », remarque Michel Braud. Cette définition peut sans nul doute s'appliquer à Yves Navarre, dont le journal rend également sensibles le caractère tragique de l'écriture personnelle et le fait que les moyens littéraires mis au service de l'élucidation de soi se révèlent insatisfaisants tout en restant les seuls envisageables. L'écriture est à la fois essentielle à la vie et génératrice de souffrance, car la vérité de soi se dérobe en même temps que s'essouffle la capacité du langage à la cerner, tout comme se dérobe la quête d'autrui. Il est révélateur que la soif d'une reconnaissance totale et inconditionnelle, donc irréalisable, soit une constante du journal, y compris quand l'auteur atteint la notoriété avec le prix Goncourt 1980 pour *Le jardin d'acclimatation* (journal, cahier 19 et journal, cahier 20). Elle s'adresse aussi bien aux éditeurs et aux critiques qu'aux lecteurs, aux amis, aux amants et aux connaissances. Ce besoin inassouvi d'empathie est aussi un insatiable besoin d'amour et de présence. Et l'écriture est le seul vecteur de l'appel lancé inlassablement, de texte en texte, appel qui résonne dans le journal rédigé sur une période de 20 ans, chambre d'écho des romans, des poèmes, des pièces de théâtre, de tous ces écrits personnels adressés au plus grand nombre⁴⁹.

46. En ce qui concerne la facilité de l'auteur à changer de registre à partir d'un même socle autobiographique, Yves Navarre rappelle Violette Leduc, avec qui il a par ailleurs plusieurs autres points communs. Sur le statut des ouvrages de Leduc, voir C. Viollet, « Violette Leduc, de *Ravages* à *La bâtarde* », dans *Genèses du « Je »*, P. Lejeune et C. Viollet (dir.), p. 105-122.

47. Cité par P.-J. Dufief, *Les journaux de la vie littéraire*, p. 15.

48. M. Braud, « Journal littéraire et journal d'écrivain aux XIX^e et XX^e siècles – Essai de définition », dans *Les journaux de la vie littéraire*, p. 29.

49. L'expression se retrouve souvent chez Navarre, qui souligne l'universalité de l'expérience individuelle. Voir à titre d'exemples *Biographie*, p. 116 ; *Romans, un roman*, p. 661 ; *La terrasse*, p. 100 et 233 ; *Douce France*, p. 86 ; *La vie dans l'âme*, p. 73.



9. Cette page du cahier 7 (entrées du 22 et du 23 janvier 1977) montre comment Yves Navarre puisait la matière de ses romans dans sa vie. Il est ici question du livre *Le petit galopin de nos corps* et des personnes de sa famille qui lui en ont inspiré les personnages.

Cahier 7 du journal d'Yves Navarre. BAnQ, Centre d'archives de Montréal, fonds Yves Navarre (MSS250/002/003).

Sources

FONDS D'ARCHIVES DE BAnQ

Centre d'archives de Montréal, fonds Yves Navarre (MSS250)

OUVRAGES D'YVES NAVARRE CITÉS DANS L'ARTICLE ET CLASSÉS SELON LEUR DATE DE PARUTION

Le jardin d'acclimation, Paris, Flammarion, 1980, 392 p.

Biographie, Paris, Flammarion, 1981, 697 p.

Romans, un roman, Paris, Albin Michel, 1988, 693 p.

Douce France, Montréal, Leméac, 1990, 209 p.

La terrasse des audiences au moment de l'adieu, Montréal, Leméac, 1990, 396 p.

Ce sont amis que vent emporte, Paris, Flammarion, 1991, 160 p.

La vie dans l'âme – Carnets, Montréal, Le Jour / VLB, 1992, 264 p.

Poudre d'or, Paris, Flammarion, 1993, 191 p.

Ce sont amis que vent emporte, Le Triadou, H & O, 2009, 157 p.

Le jardin d'acclimation, Le Triadou, H & O, 2009, 469 p.

AUTRES SOURCES CONSULTÉES

BLANCKEMAN, Bruno, *Les récits indécidables – Jean Echenoz, Hervé Guibert, Pascal Quignard*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. « Perspectives », 2000, 222 p.

BRAUD, Michel, « Journal littéraire et journal d'écrivain aux XIX^e et XX^e siècles – Essai de définition », dans P.-J. Dufief (dir.), *Les journaux de la vie littéraire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Interférences », 2009, p. 21-31.

BRAUD, Michel, *La forme des jours – Pour une poétique du journal personnel*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 2006, 314 p.

BRAUD, Michel, « L'intime du journal : présence et altérité à soi », dans Alain Montandon (dir.), *De soi à soi, l'écriture comme autohospitalité*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, coll. « Littératures », 2004, p. 241-250.

CABANÈS, Jean-Louis, « L'écrivain et ses travaux au miroir des journaux intimes », dans P.-J. Dufief (dir.), *Les journaux de la vie littéraire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Interférences », 2009, p. 33-46.

DIDIER, Béatrice, *Le journal intime*, Paris, PUF, 1976, 205 p.

DUFIEF, Pierre-Jean, « Le courrier des lecteurs et l'écriture du *Journal des Goncourt* », dans P.-J. Dufief (dir.), *Les journaux de la vie littéraire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Interférences », 2009, p. 47-61.

DUFIEF, Pierre-Jean, « Présentation », dans P.-J. Dufief (dir.), *Les journaux de la vie littéraire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Interférences », 2009, p. 9-18.

LANNEGRAND, Sylvie, *Personne et personnage – Le malaise identitaire chez Yves Navarre*, Berne / Berlin, Peter Lang, coll. « Publications universitaires européennes – Langue et littérature française », 2000, 394 p.

LEJEUNE, Philippe, « Mathieu Galey : le moi en ricochets », dans P.-J. Dufief (dir.), *Les journaux de la vie littéraire*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Interférences », 2009, p. 109-115.

LEJEUNE, Philippe et Catherine BOGAERT, *Un journal à soi – Histoire d'une pratique*, Paris, Textuel, 2003, 215 p.

LEJEUNE, Philippe, *Les brouillons de soi*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 1998, 426 p.

LEJEUNE, Philippe, *Moi aussi*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 1986, 340 p.

MONTANDON, Alain (dir.), *De soi à soi, l'écriture comme autohospitalité*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, coll. « Littératures », 2004, 284 p.

ROBBE-GRILLET, Alain, *Le miroir qui revient*, Éditions de Minuit, 1984, 231 p.

VIOLLET, Catherine, « Petite cosmogonie des écrits autobiographiques », *Genesis – Autobiographies* (numéro spécial), n° 16, juillet 2001, p. 37-54.

VIOLLET, Catherine, « Violette Leduc, de *Ravages à La bâtarde* », dans Philippe Lejeune et Catherine Viollet (dir.), *Genèses du « Je » – Manuscrits et autobiographie*, Paris, CNRS Éditions, coll. « Textes & manuscrits », 2000, p. 105-122.

LA B A T È C H E

I

On demande un homme pour le passage du salut un homme
sans condition

II

Il se parlait une langue de malchance
Sur l'écorce de l'air s'annonçait un temps de grande
batèche
Batèche de batèche enfoncé dans la vie jusqu'au manche
A la voix usée jusqu'à la corde et de chevelure trempée
de vieille ardoise
Batèche de nos larmes de soupière chaude

.....

Batèche du temps qui nous essaime dans les cercles de
l'ennui perroquet
Batèche de la braise des membres et de la cendre chaude
du regard
Batèche du poil mouillé sur la langue et sur les tempes
la pierre grise
Batèche des yeux de chiens malades qu'il fait dans la
ville

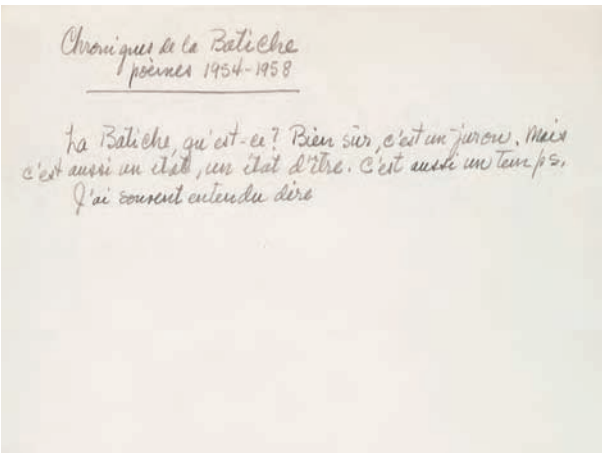
Genèse du cycle de « La batèche » de Gaston Miron : de la noirceur aux rives de l'aube nouvelle

Karine Villeneuve

« Toute ma vie, je vais essayer de sortir de ce noir-là, de faire la lumière,
de faire la relation entre le noir et la lumière. »

Considéré par plusieurs comme l'une des grandes voix de la littérature francophone, Gaston Miron jouit d'une renommée internationale qui l'a rapidement élevé au rang de mythe¹. Le poète québécois doit son exceptionnelle canonisation littéraire à l'important discours critique qui s'est constitué autour de *L'homme rapaillé*, son œuvre principale. Les poèmes de ce recueil ont éveillé l'intérêt de nombreux critiques, mais ils sont encore peu étudiés sous l'angle de leur genèse puisque l'accès aux archives est relativement récent. Or, l'étude des manuscrits du poète se présente comme l'une des voies d'accès au renouvellement du regard porté sur l'œuvre mironienne en offrant un terrain fertile à la découverte de perspectives de recherche inédites.

Inspiré de la critique génétique², notre travail sur la genèse de « La batèche » lève partiellement le voile sur les origines d'une des plus importantes suites poétiques de *L'homme rapaillé* (ill. 1). L'étude des avant-textes³ nous a permis de constater que les transformations visibles dans la genèse du cycle de « La batèche » ont grandement été influencées par le premier séjour de Miron en France, entre le 18 septembre 1959 et le 13 février 1961, moment décisif au cours duquel il prend la pleine mesure de ses racines et de la condition canadienne-française (voir à la page suivante, ill. 2). Ce cycle poétique est cependant resté inachevé. En effet, selon



1. Définition du mot « batèche ». BAnQ, Centre d'archives de Montréal, fonds Gaston Miron (MSS410/001/013).

2. Le titre de l'article est inspiré d'une phrase de P. Popovic tirée de « Gaston Miron, *Deux sangs* (1953) », p. 345, et la phrase placée en exergue trouve sa source dans G. Miron et L. Gauvin, « Malmener la langue », p. 103.
3. Dans le domaine des théories du texte, l'expression « critique génétique » est attestée depuis 1979, mais c'est au début des années 1970 que les études de genèse se multiplient, à l'époque où sont publiés les premiers essais de théorisation, notamment grâce à la naissance de différents centres de recherche.
4. Ensemble des témoins génétiques conservés d'une œuvre (A. Grésillon, *Éléments de critique génétique*, p. 241).



2. Gaston Miron au début des années 1960. Archives de Gaston Miron (succession Gaston Miron : Marie-Andrée Beaudet et Emmanuelle Miron). Photographe non identifié.

les sources étudiées, Miron envisageait d'écrire un recueil autonome (**voir l'illustration de la page 20**). Intitulé *La batèche*, celui-ci aurait pu devenir son « grand œuvre », mais l'intention ne s'est pas concrétisée. Les circonstances extérieures, notamment son engagement dans les domaines de l'animation culturelle et du militantisme, l'ont obligé à mettre plus d'une fois son projet en veilleuse. « La batèche », qui devait compter plusieurs parties, n'est donc qu'une suite de deux poèmes.

Malgré tout, cette suite regroupe un nombre impressionnant de témoins génétiques en raison des nombreuses modifications apportées aux textes. Pour analyser ces transformations, nous avons consulté non seulement les différents états publiés des poèmes⁴ mais également l'ensemble des témoins génétiques associés au cycle, c'est-à-dire les notes personnelles de l'auteur, sa correspondance, ses entretiens, les fragments de poèmes ou les brouillons déposés à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Nous nous proposons de montrer comment le mouvement inscrit dans le cycle s'appuie sur une relation entre la pénombre et la lumière. Ces deux pôles constitutifs de « La batèche » sont respectivement illustrés, dans les poèmes, par l'aliénation (le noir analphabète) et par son dépassement grâce à la revendication (les lumières de la solidarité). Ces deux concepts se construisent dans une optique d'affirmation de soi qui débouche sur un projet de libération collective dont le poète prend véritablement conscience en sol français.

4. Gaston Miron se lance dans l'écriture des poèmes de son cycle au début des années 1950, mais on ne trouve les premières traces publiées de « La batèche » qu'environ 10 ans plus tard (*Liberté*, 1963). À cette époque, seul un fragment de la suite paraît. En 1970, une partie des poèmes de « La batèche » trouve sa place dans la première édition de *L'homme rapaillé* (PUM). Il faut ensuite attendre la deuxième mouture du recueil, publiée chez l'éditeur français Maspero en 1981, pour constater les changements apportés au cycle de « La batèche », dans lequel apparaît pour la première fois le poème « Séquences », rapatrié à partir du recueil *Courtepoinies* (1975). En 1993, Typo propose la première version revue et corrigée de *L'homme rapaillé* en format de poche. Cette fois, « La batèche » se présente comme un cycle autonome avec les deux poèmes qui le composent, « Le damned Canuck » et « Séquences ». Cette édition, la dernière revue par l'auteur, aura servi de base à d'autres publications : version annotée par l'auteur (*L'Hexagone*, 1994), nouvelle version expurgée des coquilles de l'édition de 1993 (Typo, 1996), version courante de l'édition annotée sortie des presses en 1994 (Typo, 1998) (**ill. 3**) et, enfin, version proposée par la prestigieuse collection « Poésie » de Gallimard et préfacée par Édouard Glissant (1999).

3. Transcription de la version définitive des poèmes du cycle de « La batèche » parue dans Gaston Miron, *L'homme rapaillé*, préface de Pierre Nepveu, Montréal, Typo, 1998, p. 75-79.

« Le damned Canuck »

1 Nous sommes nombreux silencieux raboteux rabotés
dans les brouillards de chagrin crus
à la peine à piquer du nez dans la souche des misères
un feu de mangeoire aux tripes
5 et la tête bon dieu, nous la tête
un peu perdue pour reprendre nos deux mains
ô nous pris de gel et d'extrême lassitude

la vie se consume dans la fatigue sans issue
la vie en sourdine et qui aime sa complainte
10 aux yeux d'angoisse travestie de confiance naïve
à la rétine d'eau pure dans la montagne natale
la vie toujours à l'orée de l'air
toujours à la ligne de flottaison de la conscience
au monde la poignée de porte arrachée

15 ah sonnez crevez sonnaillés de vos entrailles
riez et sabrez à la coupe de vos privilèges
grands hommes, classe écran, qui avez fait de moi
le sous-homme, la grimace souffrante du cro-magnon
l'homme du cheap way, l'homme du cheap work
20 le damned Canuck

seulement les genoux seulement le ressaut pour dire

« Séquences »

1 Parmi les hommes dépareillés de ces temps
je marche à grands coups de tête à fusée chercheuse
avec de pleins moulins de bras sémaphore
du vide de tambour dans les jambes
5 et le corps emmanché d'un mal de démanche
reçois-moi orphelin bel amour de quelqu'un
monde miroir de l'inconnu qui m'habite
je traverse des jours de miettes de pain
la nuit couleur de vin dans les caves
10 je traverse le cercle de l'ennui perroquet
dans la ville il fait les yeux des chiens malades

La batèche ma mère c'est notre vie de vie
batèche au cœur fier à tout rompre
batèche à la main inusable
15 batèche à la tête de braconnage dans nos montagnes
batèche de mon grand-père dans le noir analphabète
batèche de mon père rongé de veilles
batèche de moi dans mes yeux d'enfant

Les bulles du délire les couleurs débraillées
20 le mutisme des bêtes dans les nœuds du bois
du chiendent d'histoire depuis deux siècles
et me voici
sortant des craques des fentes des soupiraux
ma face de suaire quitte ses traits inertes
25 je me dresse dans l'appel d'une mémoire osseuse
j'ai mal à la mémoire car je n'ai pas de mémoire
dans la pâleur de vivre et la moire des neiges
je radote à l'envers je chambranle dans les portes
je fais peur avec ma voix les moignons de ma voix

30 Damned Canuck de damned Canuck de pea soup
sainte bénite de sainte bénite de batèche
sainte bénite de vie maganée de batèche
belle grégousse de vieille régaine de batèche

Suis-je ici
35 ou ailleurs ou autrefois dans mon village
je marche sur des étendues de pays voilés
m'écrivit Olivier Marchand
alors que moi d'une brunante à l'autre
je farouche de bord en bord
40 je barouette et fardoché et barouche
je vais plus loin que loin que mon haleine
je vais plus loin que la fin de l'éboulement
soudain j'apparais dans une rue au nom d'apôtre
je ne veux pas me laisser enfermer
45 dans les gagnages du poème, piégé fou raide
mais que le poème soit le chemin des hommes
et du peu qu'il nous reste d'être fier
laissez-moi donner la main à l'homme de peine
et amironner

50 Les lointains soleils carillonneurs du Haut-Abitibi
s'éloignent emmêlés d'érosions
avec un ciel de ouananiche et de fin d'automne
ô loups des forêts de Grand-Remous
votre ronde pareille à ma folie
55 parmi les tendres bouleaux que la lune dénonce
dans la nuit semée de montagnes en éclats
de sol tracté d'éloignement
j'erre sous la pluie soudaine et qui voyage
la vie tirailée qui grince dans les girouettes
60 homme croa-croa
toujours à renaître de ses clameurs découragées
sur cette maigre terre qui s'espace
les familles se désâment
et dans la douleur de nos dépossessions
65 temps bêcheur temps tellurique
j'en appelle aux arquebuses de l'aube
de toute ma force en bois debout

Cré bataclan des misères batèche
cré maudit raque de destine batèche
70 raque des amanchures des parlures et des sacrules
moi le raqué de partout batèche
nous les raqués de l'histoire batèche

Vous pouvez me bâillonner, m'enfermer
je crache sur votre argent en chien de fusil
sur vos polices et vos lois d'exception
75 je vous réponds non
je vous réponds, je recommence
je vous garroche mes volées de copeaux de haine
de désirs homicides
80 je vous magane, je vous use, je vous rends fous
je vous fais honte
vous ne m'aurez pas vous devrez m'abattre
avec ma tête de tocson, de nœud de bois, de souche
ma tête de semailles nouvelles
85 j'ai endurance, j'ai couenne et peau de babiche
mon grand sexe claque
je me désinvestis de vous, je vous échappe
les sommeils bougent, ma poitrine résonne

89 j'ai retrouvé l'avenir

Les 18 mois que Gaston Miron a passés en France à l'aube de la trentaine ont laissé une trace indélébile sur son parcours de militant et de poète. Dans une conférence sur le sujet, Marie-Andrée Beaudet, dont l'important travail de défrichage a ouvert la voie à nos recherches, suggère que les variantes apportées à « La batèche » ont subi l'influence de ce qu'elle qualifie à juste titre de « séisme » dans le cheminement intellectuel de Miron. L'expérience que vit le poète dans l'Hexagone radicalise sa relation à la littérature tout autant que ses idées politiques. En septembre 1959, il quitte une province étriquée sous sa chape duplessiste pour retrouver, en février 1961, une contrée beaucoup plus émancipée. Au fil des mois suivant son retour au Québec, Miron s'imprègne des avancées identitaires de ses compatriotes tout en y prenant une part de plus en plus active, comme le laisse entendre sa correspondance de l'époque. Si les changements induits par les soubresauts de la Révolution tranquille ont permis aux Québécois d'affirmer une identité qu'ils avaient longtemps cherché à circonscrire, les questionnements qui ont été les leurs avaient déjà trouvé un terrain où germer chez Miron. Effectivement, durant son séjour européen, la distance offre au jeune homme l'occasion de jeter un œil différent non seulement sur sa propre identité mais également sur celle de sa collectivité. De Paris, il écrit peu de nouveaux poèmes, mais il consigne en revanche plusieurs réflexions identitaires (III. 4). Dans les carnets noircis en sol français, une même question revient inlassablement sous différentes formes : « Qu'est-ce qu'un Canadien⁵ ? » Les dossiers d'archives contiennent eux aussi de nombreuses interrogations identitaires, comme en témoignent les « qui sommes-nous ? » et le « que suis-je dans ce grêlement⁶ ? ». Ces interrogations mises en relief par le recul se présentent un peu comme l'écho de celles qui accompagnent toute l'évolution du peuple québécois. Chez Miron cependant, elles se développent, comme le rappelle Marie-Andrée Beaudet, sous les traits du « Canuck », terme péjoratif attribué aux Canadiens français par les anglophones. Dans les notes écrites à Paris, le poète s'interroge sur les caractéristiques et l'identité du « Canuck », figure à laquelle il finit par s'identifier puisque tous deux partagent une souffrance similaire.

Premier versant du cycle : plongée dans le noir analphabète

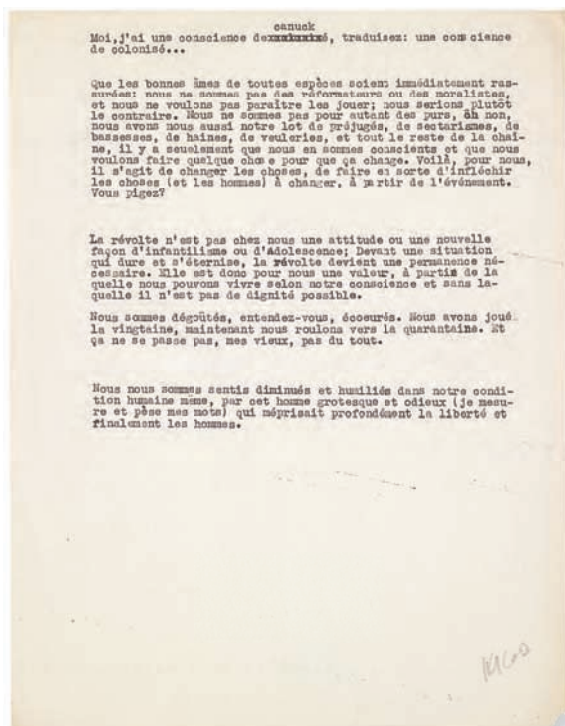
Thème central de « La batèche », la souffrance fait partie intégrante de la destinée du poète, tout comme elle accompagne celle de son peuple. Miron l'évoque dans une lettre lorsqu'il parle de la double « déchéance ethnique canadienne-française⁷ », qui se joue à la fois sur le plan de l'identité collective et sur le plan linguistique. En d'autres termes, la souffrance est, d'une part, celle d'un peuple sclérosé par son état de colonisé et, d'autre part, celle de la difficulté à exprimer cette misère. La thématique de la douleur teinte tout le cycle de « La batèche », mais plus particulièrement le poème « Le damned Canuck ». À lui seul, le dernier vers du poème réunit les deux types de souffrance dont parle Miron. Cette phrase isolée paraît autonome, comme si elle résumait les principaux thèmes du texte, comme la solitude et la difficulté à s'exprimer. Quant au premier vers, l'enfilade de quatre épithètes sans ponctuation après le verbe rend sa structure lourde, pour mieux traduire l'impuissance du « Canuck ». Ce vers inaugural a connu bon nombre de transformations avant que Miron ne saisisse le rythme propre à évoquer la misère des Canadiens français, comme l'illustre une de ces tentatives trouvées dans les dossiers d'archives : « nous sommes rabotés-rabotés nombreux crachant⁸ ». Dans l'ensemble du poème « Le damned Canuck », la syntaxe trafiquée devient en quelque sorte un miroir de l'état d'aliénation décrite dans le poème. L'homme incapable d'exprimer sa souffrance paraît représenté par ces phrases amputées de leur verbe. Pour ajouter à son malheur, celui-ci porte le surnom péjoratif et méprisant de « damned Canuck » (« maudit Canadien français »).

5. Cité dans M.-A. Beaudet, « Gaston Miron et la France : un "Canuck" à Paris », p. 183.

6. Note tapuscrite non datée. Centre d'archives de Montréal, fonds Gaston Miron (MSS410/003/035).

7. G. Miron, [Lettre à Rina Lasnier], 8 décembre 1964, dactylographie. Centre d'archives de Montréal, fonds Rina Lasnier (MSS264/029/005). Dans la suite de cet article, sauf mention contraire, toutes les références à la correspondance de Miron nous ont été fournies par Marilou Sainte-Marie, de BAnQ. Qu'elle en soit remerciée.

8. Extrait d'un état du poème dactylographié non daté et intitulé « Cheer up my boy ». Centre d'archives de Montréal, fonds Gaston Miron (MSS410/001/033).



4. Note parisienne sur l'aliénation et la révolte. BANQ, Centre d'archives de Montréal, fonds Gaston Miron (MSS410/003/035).

Les caractéristiques physiques de l'homme décrit par Miron dans les deux poèmes du cycle, tout autant que ses occupations, traduisent la douleur inhérente à sa condition. Dans la deuxième strophe du « Damned Canuck », l'anaphore des vers 8, 9 et 12 reproduit les tâches routinières de l'homme résigné, « qui aime sa complainte » et dont l'existence même semble privée de sens : « la vie se consume dans la fatigue sans issue ». La routine aliénante est également abordée dans le

poème « Séquences » avec « l'ennui perroquet ». Dans l'ensemble, la syntaxe de la dernière strophe du poème « Le damned Canuck » est simple, mais le rythme coulant paraît cassé au septième et dernier vers. Isolé ainsi des précédents, celui-ci est tout à fait représentatif de l'image de solitude qu'il contient, puisque l'homme dont il est question se trouve confiné à l'intérieur d'un lieu sans issue. Dans le poème « Séquences », ce thème du piège se trouve dans la série de mots évoquant les limites du cercle : « gagnages » (v. 45), « bord en bord » (v. 39), « nœud de bois » (v. 83), « ronde » des loups (v. 54), « cercle de l'ennui perroquet » (v. 10), « bulles du délire » (v. 19), « en chien de fusil » (v. 74) et « temps bêcheur » (v. 65), dans le sens de la même terre continuellement retournée. Selon Eugène Roberto, qui a pu suivre de près le travail du poète en résidence⁹, cette référence au piège s'est accentuée au cours des phases de création : l'expression « piégé » s'est transformée en « piégé fou » pour finalement se muer en « piégé fou raide¹⁰ ». Incapable de trouver les mots pour partager sa souffrance, l'homme décrit vit en silence, en « sourdine ». Les familles qui se « désament », travaillant à se faire mourir, vivent en « dépossessio[n] ». Le locuteur de « Séquences », placé en état de dérégulation, est un être solitaire, un « homme dépareillé ». Claude

Filteau fait remarquer à ce propos que « l'adjectif “dépareillé” signifie [...] “qui ne ressemble plus à rien” ou mieux “désappareillé”¹¹ ». Plus loin dans ce même poème, à la septième strophe, le poète se dit « raqué », épuisé, en morceaux. Dans le premier des deux poèmes du cycle, le « Canuck », entre singe et homme, est un homme de Cro-Magnon, plus animal qu'humain. Pourvu de tripes et non d'entrailles ou d'estomac, il se nourrit à même une mangeoire. Il est sans jambes, affublé « seulement [de] genoux », alors que, dans « Séquences », ses jambes sont impuissantes. À l'intérieur de ce même poème, tout son être est « raqué » et certaines des parties de son anatomie sont considérées comme des objets inertes : la tête est une fusée, les bras, des moulins, et les jambes, un tambour. De plus, ces parties sont pour la plupart privées de fonction. Ainsi, au lieu de lire comme il se devrait « fusée à tête chercheuse », on lit plutôt « tête à fusée chercheuse », puissant symbole du démembrement. Si la mémoire est « osseuse », la voix, quant à elle, n'est plus que « moignons ».

Dans les dossiers d'archives, le thème de la voix revient à maintes reprises et souvent pour évoquer son dépérissement. Miron parle notamment d'une « pauvre voix galeuse¹² », d'une « voix usée jusqu'à la corde¹³ » ou encore de cette voix comme « une blessure¹⁴ ». Dans « Le damned Canuck », l'homme est maintenu par le travail dans une position de soumission qui « force à piquer du nez ». Sa tête

9. Eugène Roberto a été témoin de plusieurs phases de création du poème, en plus d'en avoir conservé quelques brouillons. Dans son étude intitulée *Structures de l'imaginaire dans Courtepointes de Miron*, il propose un corpus d'avant-textes fort éclairant pour qui veut comprendre la genèse du poème « Séquences ». Dans ce corpus, les lettres A à G désignent respectivement chacune des sept strophes que contenait le poème « Séquences » lors de sa publication initiale comme texte autonome, sous le titre « Séquences de la batèche », dans le recueil *Courtepointes*, publié en 1975. Par exemple, lorsque Roberto utilise le code E¹, il réfère en fait à la première version (ou état) de la strophe 5 de « Séquences », tandis que lorsqu'il emploie les codes F⁶ et F⁷, c'est plutôt pour parler des sixième et septième versions de la sixième strophe.

10. E. Roberto, *Structures de l'imaginaire dans Courtepointes de Miron*, p. 90.

11. C. Filteau, *L'espace poétique de Gaston Miron*, p. 141.

12. Feuillet tapuscrit non daté accompagné de notes manuscrites. Centre d'archives de Montréal, fonds Gaston Miron (MSS410/001/013).

13. Feuillet tapuscrit non daté. Centre d'archives de Montréal, fonds Gaston Miron (MSS410/001/013).

14. Feuillet tapuscrit non daté. Centre d'archives de Montréal, fonds Gaston Miron (MSS410/003/035).

Sainte Bénite de Sainte Bénite de vie mal amanchée
 belle grégousse de vieille réguine de batèche
 batèche à la roue du moyeu de waguine de St-Agricole
 batèche de broche à foin
 comme jamais encore dans ma vie pagaille
 ma vie couraille et founille

batèche de mon grand-père dans le noir analphabète
 batèche de mon mon père rongé de veilles -
 à peine connu en ce monde et dans cette époque

Ti-Mine
 Pétenne
 Ti-Mic
 Bouboule

nous ne sommes que la foule...

je reste fidèle juré-crasché à vos clameurs

batèche à la tête de braconnage dans nos montagnes

héritage
 les 2 bouts

5. (À gauche) Recherche de sonorités dans un réseau de jurons. BAnQ, Centre d'archives de Montréal, fonds Gaston Miron (MSS410/001/013).

6. (À droite) Autre recherche de sonorités dans un réseau de jurons. BAnQ, Centre d'archives de Montréal, fonds Gaston Miron (MSS410/001/013).

plonge vers « la souche des misères », représentation de lui en être agonique privé d'identité. L'abattement de l'homme québécois se devine également, dans « Le damned Canuck », par le truchement d'un réseau de termes liés à la prostration ou à l'immobilisme : « genoux », « pris de gel et d'extrême lassitude », « la vie se consume », « fatigue sans issue », « vie en sourdine » et « complainte ». Dans les archives, des adjectifs dévirilisants parsèment également certains feuillets : le Québécois est associé à des « larves sans avenir », à la « lèpre », quand il n'est pas qu'un simple « chicot d'arbre flambé¹⁵ ». Les vers 12 et 13 du « Damned Canuck » semblent incarner parfaitement cette inconscience qui frappe Miron et dont il parle dans ses lettres. Plus tard, tout juste rentré de son premier séjour outre-mer, il note dans son journal : « C'est au-dessous de la ligne de flottaison humaine que se situe ma vie¹⁶. » En fait, c'est l'inertie amenée par l'ère duplessiste qui force à vivre dans un état second, dans l'irréalité, thème maintes fois abordé par le poète et qui se décline ailleurs sous différents tons. Placé dans un tel contexte, l'homme ressent une forme d'hébétude, comme le laisse également voir la correspondance du poète : « Quelle drôle de vie est la mienne, comme à demi-consciente. Il me semble parfois que je ne suis pas au monde [...] ¹⁷. »

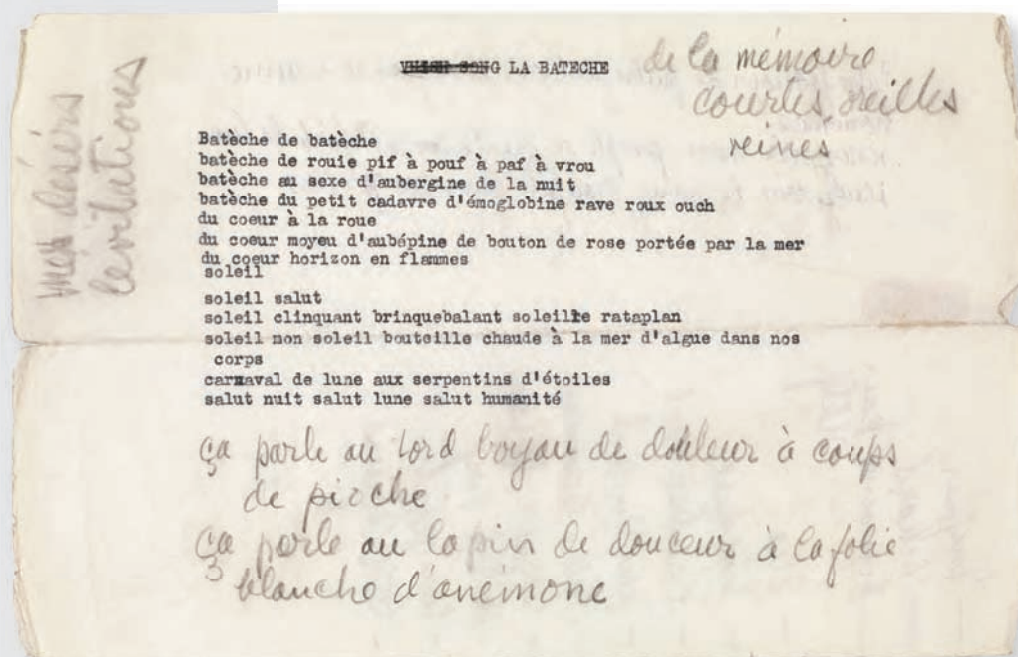
Selon Pierre Nepveu, Gaston Miron s'associe parfois dans son œuvre au Christ souffrant en faisant sienne la douleur du « Canuck », une figure qui serait la « sécularisation » de celle du Christ, d'après Marilou Sainte-Marie. Dans « La batèche », les références christiques sont nombreuses, à commencer par ces allusions au pain et au vin. Selon lui, le thème de la marche abordé dans « Séquences » coïncide avec le trajet de la Passion. Après avoir déambulé dans un décor de Vendredi saint (strophe 1), le marcheur emprunte le chemin du calvaire (strophe 2) jusqu'à ce que, souffrant et peinant dans les strophes 5 et 6, il rende finalement l'âme, comme le prouve cet état antérieur du poème : « je meurs jusqu'au moment de l'écroulement¹⁸ ». Roberto précise aussi que la marche évoquée à la cinquième strophe est en fait une catabase, une descente aux enfers. Ce leitmotiv des épopées grecques représente l'épreuve décisive au cours de laquelle le héros visite le monde

15. Feuillelet tapuscrit accompagné de cette mention, entre parenthèses : « Extraits, 1954-70 ». Dans le coin supérieur droit apparaît aussi cette information, inscrite à la mine de plomb : « [Séquences] ». Centre d'archives de Montréal, fonds Gaston Miron (MSS410/002/051).

16. Journal du 15 mai 1961. Centre d'archives de Montréal, fonds Gaston Miron (MSS410/003/035).

17. G. Miron, [Lettre à Claude Hurtubise], 1^{er} février 1960, document autographe. Bibliothèque et Archives Canada, fonds Claude-Hurtubise (dossier 2-9-R644-8-1-F).

18. E. Roberto, *Structures de l'imaginaire dans Courtepointes de Miron*, p. 89.



souterrain des enfers. Dans certaines versions préliminaires des poèmes de « La batèche », la portée plus lyrique des vers permettait d'illustrer cette douleur de l'homme à l'agonie, comme le montre cet état en particulier :

*Tressé de voûtes à chagrin, ô Canuck
bâti à même cette base
venteuse ô ma terre et calcaire de neige
ô terre du Canuck [...]¹⁹*

Dans la version définitive de « La batèche », le septième vers du « Damned Canuck » et le vers 53 de « Séquences » sont les seuls à conserver l'interjection vocative, comme si, au lieu d'opter pour la plainte, le poète avait choisi une autre voie, celle de la revendication. Unique arme de résistance possible dans les conditions décrites par les poèmes de « La batèche », la révolte s'incarne d'abord dans le cri de rage et d'impuissance du « Canuck » soudainement confronté à son propre enlèvement. Dans les manuscrits relatifs à « La batèche », le thème du cri revient fréquemment, mais il n'apparaît plus de façon aussi explicite dans les versions définitives du cycle.

Toute la colère du « Damned Canuck » est en fait canalisée dans les jurons²⁰, autant de cris d'alarme pour dénoncer l'aliénation d'un peuple incapable de dominer une situation avilissante. Pour le linguiste Émile Benveniste, le juron sert à se décharger émotivement plutôt qu'à communiquer un message et, selon lui, on l'emploie souvent pour suppléer à un manque de vocabulaire. Le recours au juron par carence lexicale semble illustrer le second type de souffrance évoqué par Miron, c'est-à-dire ce mal issu d'une misère langagière. Cependant, si le juron se fait l'écho de carences linguistiques, il montre aussi le désir de prendre enfin la parole. Par exemple, les réseaux de jurons présents dans « Séquences » semblent permettre d'exorciser le mal par le truchement d'un discours libérateur (ill. 5 et 6). D'ailleurs, même si certains vers du « Damned Canuck » se sont déjà trouvés dans un poème en chantier dont le titre, « Quand se lève une salve », évoque manifestement l'insoumission, c'est dans « Séquences » que les allusions à la révolte sont les plus

19. Feuillet tapuscrit non daté. Centre d'archives de Montréal, fonds Gaston Miron (MSS410/002/051).

20. Le juron « batèche » se présente comme une corruption ou une atténuation de « baptême ». En fait, ce juron serait ni plus ni moins qu'un euphémisme morphologique ou, plus précisément, une abréviation du serment « je te l'affirme sur mon baptême » (J.-P. Pichette, *Le guide raisonné des jurons*, p. 28). Le juron peut être parfois blasphématoire, mais ce n'est pas le cas chez Gaston Miron. En effet, le mot « batèche », issu de son patrimoine familial, n'est pas employé dans le but d'offenser la religion. Dans certaines versions plus anciennes des poèmes du cycle, nous lisons « baptême » et non « batèche ».

évidentes alors que la colère sourde cède la place à une véritable insurrection. Les relents de violence se décèlent uniquement dans la dernière strophe du poème alors que des versions antérieures présentaient des allusions plus directes à la révolte :

- « haine ! haine ! en fleuve de feu sur ma langue »
- « à voix répétition de syllabes mitraillette »
- « mots jactés mots crachés en rougies de balles et de [mot illisible]²¹ »

Quant à l'imprécation que contient la dernière strophe du poème « Séquences », dont le début rappelle le passage biblique de Matthieu 23, dans lequel Jésus répète à maintes reprises « Malheur à vous », elle apparaissait sous une forme moins atténuée dans une version plus ancienne du texte :

*Malheur à vous hypocrites
Car la colère de ce peuple sera grande et générale
Soyez maudits exploiters, complices, lècheurs,
au nom de la misère qui écorche [...]»²²*

Résolument tournée vers l'avenir, la fin du poème « Séquences » est porteuse d'espoir et de changements, évitant ainsi que le soulèvement ne tourne à vide.

Dans cette ultime strophe du poème, le « Canuck » semble prendre enfin la parole pour répondre à des surnoms injurieux comme « pea soup » ou « damned Canuck ». Le mot « mitraillette²³ » a peut-être disparu de la version finale du texte, mais ce dernier n'en est pas moins construit comme une salve qui ne laisse aucune chance de riposte à l'adversaire. Les verbes d'action paraissent littéralement expulsés de la bouche d'un canon : « je crache », « je recommence », « je vous garroche », « je vous magane », « je vous échappe ». Le « je » ouvre le feu sur un « vous » indéterminé mais incarnant une forme de pouvoir colonial. C'est un « je » qui dit « non » pour la première fois, qui ne cache plus ses « désirs homicides », qui, dans les vers 80 et 81, frappe sans ménagement parce qu'il n'a plus l'intention de céder aveuglément. Sa faiblesse et sa soumission se transforment, dans les vers 73 à 75, en une bravade que rien ne pourra plus assujettir, même pas le bâillon ou la séquestration. Au vers 78, le « Canuck » riposte par vengeance avec les mots du père, trop longtemps soumis à ces riches anglophones qu'il fallait servir avec une efficacité obséquieuse. La révolte du « Canuck » s'entête obstinément à tараuder l'ennemi avec « [sa] tête de tocson, de nœud de bois, de souche » (v. 83), à l'image de cette « vrille-tête²⁴ » dont parle Miron dans sa correspondance. L'homme naguère prostré est dorénavant fait d'« endurance », de « couenne » et de « peau de babiche » (v. 85).

Cette structure selon laquelle un élément sombre trouve son exact contraire dans un élément plus lumineux revient du reste partout dans le cycle de « La batèche ». Par exemple, le corps se conçoit comme une entité à la fois positive et négative. La tête est d'abord vue comme disloquée, faible, égarée, dans « Le damned Canuck » (v. 5 et 6). Elle est ensuite associée au réveil, à l'insurrection, dans « Séquences » (v. 83 et 84). Pour ce qui est des autres allusions à l'anatomie, la référence négative au « corps emmanché d'un mal de démanche » (v. 5) correspond, à l'inverse, à celle de cet autre vers pour sa part plus positif : « de toute ma force en bois debout » (v. 67). Par ailleurs, le « chicot d'arbre » auquel nous faisons allusion précédemment²⁵ est peut-être « flambé », mais il se dresse malgré tout « debout / dans les milles de feux de forêts ». Il en va de même pour le chiendent, évoqué au vers 21 de « Séquences », en référence à ces familles pauvres mais enracinées. Le chiendent est certes une mauvaise herbe, mais c'est une plante adventice dont on ne se débarrasse pas facilement, tout comme l'achigan, si difficile à pêcher. Pour Miron d'ailleurs, ce poisson est « à l'eau ce que le chiendent est à la terre²⁶ » : une force cachée sous une apparente faiblesse.

21. Ces trois vers proviennent du même dossier. Centre d'archives de Montréal, fonds Gaston Miron (MSS410/002/051).

22. Feuillet tapuscrit non daté. Centre d'archives de Montréal, fonds Gaston Miron (MSS410/001/033).

23. Le mot se trouvait dans la phrase « à voix répétition de syllabes mitraillette ». Centre d'archives de Montréal, fonds Gaston Miron (MSS410/002/051).

24. Gaston Miron, [Lettre à André Langevin], 20 septembre 1954, dactylographie. Archives personnelles de Gaston Miron.

25. Voir la note 15.

26. G. Miron et F. Aguiar, entretien reproduit dans G. Miron, *L'avenir dégagé – Entretiens 1959-1993*, p. 374.

La description de la nature suit aussi cette courbe qui mène du négatif au positif. À première vue, le soleil ne représente pas la force de l'astre unique. En effet, il n'y a pas un soleil mais plusieurs soleils « emmêlés d'érosions » (v. 51). La description du paysage diurne est tout aussi négative. Dans l'état A¹ du corpus de Roberto, on trouve le vers « je traverse des jours de mie de pain », qui évoque une absence de teinte, alors que, dans la version définitive du poème, la « mie » a fait place à des « miettes », signe manifeste d'une dégénérescence encore plus marquée. Quant à la terre, elle est en morceaux, au même titre que les soleils dans le vers évoquant les « montagnes en éclats » (v. 56). En plus d'être morcelée, cette terre est « maigre » et « s'espace », tournure plus forte, selon Roberto, que « la terre qui espace la fertilité », visible dans les états F⁴, F⁵ et F⁶. Dans « Séquences », la nuit, tour à tour inquiétante, peuplée de loups et signe de l'ignorance, du « noir analphabète », fait néanmoins place à l'aube et à ses « arquebuses ». Annonceuse d'une renaissance, l'aube amène effectivement avec elle l'espoir. À ce titre, il semblerait bien que le cycle de « La batèche » se joue sur le mode de la veille fébrile avant une finale digne d'une résurrection. Dans le premier versant de la suite, marqué par les noirceurs de la souffrance, le « Canuck » constate peu à peu l'état d'aliénation dans lequel il se trouve. Dans un tel contexte, sa prise de conscience est en quelque sorte « un fleuve que l'homme aveugle doit franchir à gué afin d'atteindre les rives de l'aube nouvelle²⁷ ». L'autre versant du cycle, quant à lui, laisse poindre les thèmes de l'espoir et de la fraternité.

Second versant du cycle : remontée vers les lumières de la solidarité

Le cycle de « La batèche », véritable illustration de la cérémonie du baptême, est truffé d'évocations liées à la renaissance, à cette idée de la naissance nouvelle. Comme Pierre Popovic l'a noté à propos des poèmes du recueil *Deux sangs*, ceux de « La batèche », et plus particulièrement « Séquences », comptent de nombreux verbes précédés du préfixe « re » : « reprendre » (« Le damned Canuck », v. 6), « renaître », « recommence » et « retrouvé » (« Séquences », v. 61, 77 et 89). De plus, le poème « Séquences » se clôt sur une note d'espoir incarnée par l'utilisation du futur antérieur, qui rappelle le ton du poème liminaire de *L'homme rapaillé*. Autre signe de la renaissance, le vocabulaire de la prostration et de l'immobilisme que nous avons précédemment relevé dans « Le damned Canuck » fait place, dans « Séquences », à celui de l'ascension : « sortant des craques des fentes des soupiraux », « ma face de suaire quitte ses traits inertes », « je me dresse », « je vais plus loin que loin », « soudain, j'apparais », « toujours à renaître », « arquebuses de l'aube » et « ma force en bois debout ».

Pour Eugène Roberto, l'expression « Me voici » (« Séquences », v. 22) marque une naissance illustrée par la mise en relief que permet l'enjambement. L'idée de l'ascension culmine en une véritable apothéose célébrant la vie dans les dernières lignes du poème « Séquences ». Par exemple, à côté du vers « mon grand sexe claque » (v. 86), Miron a ajouté, dans un feuillet manuscrit, les mots « fouet de cuir²⁸ ». Cet objet, symbole du pouvoir de l'opresseur sur sa victime, se trouve dorénavant entre les mains de cette dernière. La référence à l'érection, présente dans ce même vers, revient souvent dans la poésie mironienne. Pour l'auteur, « [...] s'ériger correspond [...] à la dynamique même du langage qui veut se fonder comme souverain. S'ériger, c'est d'abord faire voler en éclats une situation coloniale qui dévirilise l'homme, puis c'est fonder²⁹ ». À cet égard, Miron commente les changements apportés à la fin du poème dans l'édition française de son recueil. Selon lui, la nouvelle structure est plus appropriée. En effet, deux modifications importantes apparaissent. D'une part, le dernier vers est dorénavant en retrait, comme si on isolait cette clause à la manière d'une promesse sur laquelle on souhaiterait insister. D'autre part, le vers « je vous désinvestis de moi » est déplacé à la fin et devient « je me désinvestis de vous ». Compte tenu du fait que le verbe

27. P. Popovic, « Gaston Miron, *Deux sangs* (1953) », p. 345.

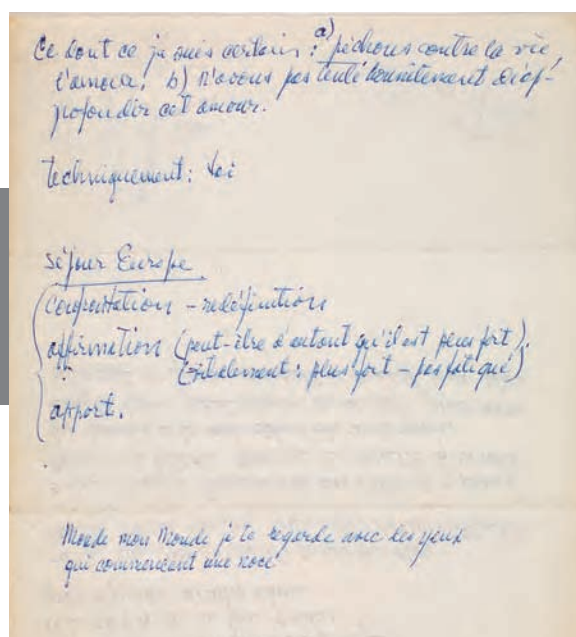
28. Feuillet manuscrit non daté mais probablement postérieur aux années 1950, si l'on tient compte de la graphie.

Centre d'archives de Montréal, fonds Gaston Miron (MSS410/002/051).

29. C. Filteau, *L'homme rapaillé de Gaston Miron*, p. 128.

« désinvestir » a le sens de « cesser d'investir (d'un pouvoir) », Miron considère que le vers était, à l'origine, « une mauvaise construction, une impossibilité³⁰ ». Quant à l'expression « les sommeils bougent » (v. 88), il est intéressant de souligner qu'elle remplace le vers « la rosée bouge », qu'on lisait dans l'édition inaugurale du recueil. Encore ici, le fait d'avoir remplacé « rosée » par « sommeils » renforce l'image de renaissance sur laquelle se termine le poème.

Dans le même esprit, la catabase, ou la descente vers les enfers que contient le poème « Séquences », trouve son exact contraire dans la marche porteuse d'espoir, ou l'anabase, comme le dit Eugène Roberto, dans la cinquième strophe, où se lisent les expressions « je marche », « je vais plus loin que loin », « j'apparaîs dans une rue » et « le chemin des hommes ». Chez Miron, la marche est un moteur créatif, « la mise en route par excellence de la geste créatrice³¹ ». En ce sens, dans le poème « Séquences », la marche est intimement liée à une certaine forme de prosélytisme servant à libérer les siens de leur avilissement. Gaston Miron résume ainsi le contenu de « La batèche », qui semble annoncer « La vie agonique » dans *L'homme rapaillé* : « Si cette poésie n'échappe pas au désespoir en son individualité, elle n'est pas pour autant dénuée de tout espoir, un espoir qui se cherche du côté de l'engagement dans la fraternité³². » La présence de ce thème dans « La batèche » semble tributaire des interrogations que le premier séjour de Miron en territoire français a contribué à faire naître.



7. Réflexions du poète au sujet de son séjour en Europe. BAnQ, Centre d'archives de Montréal, fonds Gaston Miron (MSS410/001/033).

En effet, lors de son passage dans l'Hexagone, Miron paraît sortir des noirceurs duplessistes et prendre soudainement conscience de son identité canadienne-française. Au verso d'un feuillet tapuscrit non daté, retrouvé dans le dossier d'archives relatif au poème « Le damned Canuck », on peut lire les notes suivantes, inscrites à l'encre bleue (iii. 7) :

Séjour Europe
Confrontation — redéfinition
affirmation [...]
apport

Au fil du temps, la portée au départ méprisante du mot « Canuck » a trouvé à se muer, sous la plume du poète, en une revendication salvatrice. Du reste, bien qu'il se trouve au cœur de « La batèche », plus particulièrement comme figure centrale du premier poème du cycle, le mot « Canuck » n'apparaît dans la suite

30. G. Miron et F. Aguiar, entretien reproduit dans G. Miron, *L'avenir dégagé – Entretiens 1959-1993*, p. 366.

31. Note tapuscrite non datée. Centre d'archives de Montréal, fonds Gaston Miron (MSS410/003/035).

32. Feuillet de notes tapuscrites non datées. Centre d'archives de Montréal, fonds Gaston Miron (MSS410/003/035).

poétique qu'après le retour de Miron au Québec. En effet, quand il se lance, au début des années 1950, dans la première phase d'écriture de « La batèche », la figure du « Canuck » ne s'y trouve pas encore. Tout porte à croire que le souvenir de l'humiliation subie par le jeune Miron, que les riches anglophones en vacances dans son village natal traitaient de « damned Canuck », ne refait surface que pendant son séjour à Paris, au moment où, comme l'indiquent ses notes, il prend vraiment conscience non seulement de sa condition canadienne mais aussi du rôle de l'écrivain, à qui revient la mission de dévoiler une réalité pour la faire changer. À ce sujet, la prise de conscience de Miron rejoint celle des poètes de la négritude, pour qui l'affirmation de soi passe d'abord par l'acceptation de sa différence, puis par l'engagement à rompre le silence : « En 1955, la lecture de René Depestre, d'André Frénaud, d'Aimé Césaire, me bouleversera en raison d'une parenté à mon insu très proche. Mais elle me confirmera dans mon écriture et m'incitera à faire davantage mon propre chemin dans le langage en accentuant ma différence³³. »

Lors de son séjour à l'étranger, Miron entre en contact avec une culture séculaire dont la richesse semble au départ porter quelque ombrage à la sienne. Mais plutôt que de considérer sa différence comme un obstacle, le poète en découvre la valeur insoupçonnée pour finalement l'envisager sous un angle positif : « Moi aussi j'ai rencontré des géants, Breton, Frénaud, entre autres. Et je me disais, repoussant la tentation de la fascination, que j'avais quelque chose à leur donner, si humble que soit ce quelque chose, et qu'ils n'avaient pas ma qualité de Canuck, ma différence³⁴. » Pour plusieurs poètes québécois, comme pour ceux de la négritude, le salut de l'homme longtemps humilié dans son identité passe par l'affirmation, comme Gaston Miron l'explique lui-même en 1967 :

C'en est fini de toutes les séquelles des valeurs-refuges, de la thématique dévalorisante, dépressive que nous avons connues. Je crois que l'un des principaux moyens pour nous, écrivains québécois, c'est justement de s'affirmer comme tels, [...] de s'identifier devant le monde entier comme étant Québécois³⁵ [...].

À propos de cette affirmation de soi qui débouche sur la fraternité, plusieurs commentateurs de l'œuvre de Gaston Miron ont observé dans ses textes une fusion du « je » et du « nous ». Le poème « Le damned Canuck » s'ouvre d'ailleurs sur un « nous » collectif et se termine sur un « je », celui de la solitude. Le « je » sait qu'il fait partie d'une communauté, mais il lui faut se détacher de ses frères ataviques, presque morts de leur aliénation, pour justement les sauver, ce qui se produit dans « Séquences », où Gaston Miron adopte une position que l'on pourrait qualifier de didactique. Chez lui, la souffrance du « je », son état de manque, se vit de manière solidaire ; le sujet s'identifie au peuple et à sa douleur. À cet égard, les vers 71 et 72 de « Séquences » se font écho pour former un parallélisme tout à fait symétrique. Même le juron employé dans le cycle de « La batèche » devient une preuve de solidarité. Miron fait affectivement sienne la misère qu'il décrit, dans une profonde communion, sans distance ironique ou rejet. Comme son peuple, il est un homme en pièces qui se reconstruit. De ce fait, il souhaite, dans « Séquences », « que le poème soit le chemin des hommes / et du peu qu'il nous reste d'être fier ».

Il est par ailleurs intéressant de remarquer que la note d'espoir annonciatrice d'un recommencement sur laquelle se termine le cycle de « La batèche », tel que nous le lisons aujourd'hui, n'a pas toujours été présente. En effet, le poète a modifié la structure de sa suite en ajoutant à son second poème une huitième et dernière strophe. En fait, à l'époque de la publication de « Séquences », dans le recueil *Courtepointes*, qui paraît en 1975, le poème se terminait, à la strophe 7, sur une révolte à peine amorcée. Cette dernière ne restait qu'à un stade embryonnaire, sans connaître son apogée de violence libératrice ni son ouverture à l'autre. En parcourant les archives, on découvre que les deux dernières strophes de « Séquences » étaient au départ deux poèmes autonomes. La strophe 7 portait le titre de « Raque »

33. G. Miron, *L'homme rapaillé – Poèmes 1953-1975*, p. 21.

34. G. Miron, [Lettre à Fernand Ouellette], 27 décembre 1960, document autographe. Bibliothèque et Archives Canada, fonds Fernand-Ouellette (LMS-0124).

35. H. Desalle, G. Godin et G. Miron, « L'âme du Canada français par deux poètes du Québec », p. 82.

ou « Le raque³⁶ » alors que la huitième strophe s'est quant à elle intitulée « Non ». Antérieurement, elle a également porté le titre de « Non serviam », évocation explicite de l'affranchissement dont traite la fin de « Séquences³⁷ ». En 1979, quand il fait paraître son étude des poèmes de *Courtepointes*, recueil dans lequel est publié « Séquences » pour la première fois, mais sans la huitième strophe dont nous venons de parler, Eugène Roberto trouve dommage que ce poème ne soit pas aussi symétrique que dans ses premières versions. En effet, il constate que les trois strophes où apparaissent des jurons³⁸ se répètent pour former un trio dont la structure est presque régulière (en caractères gras dans les poèmes). En effet, le premier ensemble de jurons se trouve placé au début du poème, à la deuxième strophe, et sa structure anaphorique fait en sorte que chaque vers commence par le juron « batêche ». Le deuxième ensemble est situé à la quatrième strophe, soit au milieu du poème, tandis que le troisième est placé complètement à la fin, selon la version du poème publiée dans *Courtepointes* en 1975. Dans cette septième strophe, le juron « batêche » est placé à la fin de chaque vers, sauf dans le troisième qui ne se termine pas, quant à lui, par un juron.

Notons que cette structure inversée semble avoir été pensée non pas dès le début mais pendant l'élaboration du cycle. Par exemple, dans l'état G¹, fourni par le corpus d'Eugène Roberto³⁹, la répétition du juron « batêche » n'apparaît pas en fin de vers ; elle viendra plus tard. Dans son analyse, Roberto précise que la structure aurait été plus symétrique si la strophe 2 avait ouvert le poème, comme c'était le cas dans les premières versions. En revanche, ce qui devient intéressant et qui n'était pas à la portée d'Eugène Roberto lorsqu'il a analysé le recueil en 1979, c'est que cette symétrie s'est réalisée en 1993, quand Miron a ajouté au poème sa huitième et dernière strophe dans la première édition de poche de *L'homme rapaillé*. En effet, l'encadrement est ainsi réalisé avec l'ajout de cette strophe qui devient, du point de vue non pas de la forme mais de la thématique, l'envers antithétique de la première : l'inertie et la misère contenues dans les strophes 1 et 2, qui évoquent respectivement le travail industriel difficile et la vie tout aussi éprouvante dans les campagnes, trouvent leur exact contraire dans l'insurrection et la libération finale qu'évoque la dernière strophe. De plus, le « vide de tambour » de la première strophe s'oppose, dans la dernière, à la poitrine qui dorénavant « résonne ».



Le premier contact de Gaston Miron avec l'Europe a eu une incidence déterminante sur son développement identitaire. Nous avons également vu l'importance capitale que ce séjour revêt dans le parcours du poète. Comme Jean-Christian Pleau l'a montré, le début des années 1960 correspond pour lui à une pause entre deux périodes de création : une première phase assez prolifique au cours de sa jeunesse, entre 1953 et 1956 environ, puis une seconde se situant pour sa part entre 1962 et 1966. Entre les deux, le poète marque un temps d'arrêt. Et sa pause sera riche en questionnements et en découvertes. Son court passage sur le sol français n'a donc pas été vain, comme les répercussions sur le développement du cycle de « La batêche » l'ont montré. Cette suite poétique est peut-être demeurée à l'état de projet, mais elle n'en est pas moins devenue cohérente. En effet, les deux seuls fragments qui sont finalement parvenus jusqu'à nous, c'est-à-dire « Le damned Canuck » et « Séquences », sont liés entre eux par une logique interne. Dans le premier poème, Miron évoque l'aliénante condition canadienne-française dont il a surtout pris conscience en France. La seconde pièce du cycle, avec l'ajout d'une dernière strophe, montre quant à elle comment l'écrivain investi d'une responsabilité a le devoir de s'adresser à ses pairs pour renverser la situation en recourant, s'il le faut, à la révolte.

36. Centre d'archives de Montréal, fonds Gaston Miron (MSS410/002/051).

37. Les archives contiennent sept brouillons différents de ce poème affichant différents titres. Sur l'un des feuillets tapuscrits, Miron a noté : « J'ai réécrit ce poème en partie et lui / ai donné une autre disposition. / S'il est trop tard, eh bien tant pis. / Pas d'offense. » Centre d'archives de Montréal, fonds Gaston Miron (MSS410/002/051). Sans doute Miron s'adresse-t-il à François Maspero, responsable des éditions du même nom, où paraît la deuxième édition de *L'homme rapaillé* en 1981. Cette précision laisse penser que le poète envisageait peut-être de publier ce texte, mais aucune indication supplémentaire ne permet de dater cette ébauche.

38. Il s'agit, dans la version définitive, des strophes 2, 4 et 7.

39. Voir la note 9.

Sources

FONDS D'ARCHIVES ET COLLECTIONS PATRIMONIALES DE BAnQ

Archives

Centre d'archives de Montréal, fonds Gaston Miron (MSS410/001/013, MSS410/001/033, MSS410/002/051, MSS410/003/035).

Imprimés

AGUIAR, Flávio et Gaston MIRON, [entretien sans titre], dans Gaston Miron, *L'avenir dégagé – Entretiens 1959-1993*, édition de Marie-Andrée Beaudet et Pierre Nepveu, Montréal, L'Hexagone, 2010, p. 353-409.

DESALLE, Hugues, Gérard GODIN et Gaston MIRON, « L'âme du Canada français par deux poètes du Québec », dans Gaston Miron, *L'avenir dégagé – Entretiens 1959-1993*, édition de Marie-Andrée Beaudet et Pierre Nepveu, Montréal, L'Hexagone, 2010, p. 63-90.

HAEFFELY, Claude et Gaston MIRON, *À bout portant – Correspondance 1954-1965*, édition de Pierre Filion, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2007, 246 p.

MIRON, Gaston, « Poussières de mots. Notes inédites », présentation de Pierre Nepveu, *Contre-jour*, n° 5, 2004, p. 9-28.

MIRON, Gaston, *L'homme rapaillé – Les poèmes*, préface d'Édouard Glissant, présentation de Marie-Andrée Beaudet, Paris, Gallimard, coll. « Poésie », 1999, 202 p.

MIRON, Gaston, *L'homme rapaillé – Poèmes*, préface de Pierre Nepveu, Montréal, Typo, 1998, 252 p.

MIRON, Gaston, *L'homme rapaillé – Poèmes 1953-1975*, texte annoté par l'auteur, préface de Pierre Nepveu, Montréal, L'Hexagone, 1994, 231 p.

MIRON, Gaston, *L'homme rapaillé*, Paris, François Maspero, coll. « Voix », 1981, 173 p.

MIRON, Gaston, « Séquences de "La batèche" », dans *Courtepoinies*, avant-propos d'Eugène Roberto, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Textes », 1975, p. 43-45.

MIRON, Gaston, *L'homme rapaillé*, postface de Georges-André Vachon, chronologie de Gaston Miron et bibliographie sommaire établies par Renée Cimon, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Prix de la revue *Études françaises* », 1970, 171 p.

MIRON, Gaston, « La batèche (extrait) » [1954-1958], *Liberté*, vol. 5, n° 3, mai-juin 1963, p. 215.

ROY, Michel et Gaston MIRON, [entretien sans titre], dans Gaston Miron, *L'avenir dégagé – Entretiens 1959-1993*, édition de Marie-Andrée Beaudet et Pierre Nepveu, Montréal, L'Hexagone, 2010, p. 35-62.

AUTRES SOURCES CONSULTÉES

BEAUDET, Marie-Andrée, *Album Miron*, Montréal, L'Hexagone, 2006, 212 p.

BEAUDET, Marie-Andrée, « Gaston Miron et la France : un "Canuck" à Paris », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n° 58, mai 2006, p. 175-189.

BOUCHER, Jean-Pierre, « Libre comme... Québec. "Le Damned Canuck" de Gaston Miron », dans *Instantanés de la condition québécoise – Étude de textes*, Montréal, Hurtubise HMH, coll. « Cahiers du Québec / Littérature », 1977, p. 123-138.

BRAULT, Jacques, « Miron le magnifique », dans *Chemin faisant*, nouvelle édition avec un post-scriptum inédit, Montréal, Boréal, coll. « Papiers collés », 1994, p. 21-55.

CHAREST, Gilles, *Le livre des sacres et blaspèmes québécois*, Montréal, L'Aurore, coll. « Connaissance des pays québécois », 1974, 123 p.

FILTEAU, Claude, *L'espace poétique de Gaston Miron*, préface de Jerusa Pires Ferreira, Limoges, Presses universitaires de Limoges, coll. « Francophonies », 2005, 310 p.

FILTEAU, Claude, *L'homme rapaillé de Gaston Miron*, Paris / Montréal, Pédagogie moderne / Trécaré, coll. « Lectoguide francophonie », 1984, 127 p.

GRÉSILLON, Almuth, *Éléments de critique génétique – Lire les manuscrits modernes*, Paris, Presses universitaires de France, 1994, 258 p.

HAY, Louis, « Critiques du manuscrit », dans *La naissance du texte*, Paris, José Corti, 1989, 226 p.

MAILHOT, Laurent, « Constantes et ruptures (1948-1973) », dans *La littérature québécoise depuis ses origines*, nouvelle édition, Montréal, Typo, 2003, p. 107-128.

MIRON, Gaston et Lise GAUVIN, « Malmener la langue », *Jungle – Poésie internationale*, n° 19, 1999, p. 99-115.

NEPVEU, Pierre et Jean-Philippe WARREN, « "Moi, pan de mur céleste" : autour de Gaston Miron », entretien de Jean-Philippe Warren avec Pierre Nepveu, *Liberté*, vol. 50, n° 2, avril 2008, p. 56-72.

PICHETTE, Jean-Pierre, *Le guide raisonné des jurons – Langue, littérature, histoire et dictionnaire des jurons*, Montréal, Quinze éditeur, 1980, 305 p.

PLEAU, Jean-Christian, *La révolution québécoise – Hubert Aquin et Gaston Miron au tournant des années soixante*, Saint-Laurent, Fides, coll. « Nouvelles études québécoises », 2002, 270 p.

POPOVIC, Pierre, « Gaston Miron, *Deux sangs* (1953) », dans *La contradiction du poème – Poésie et discours social au Québec de 1948 à 1953*, Candiac, Éditions Balzac, 1992, p. 329-369.

ROBERTO, Eugène, *Structures de l'imaginaire dans Courtepoinies de Miron*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, coll. « Cahiers du CRCCF », 1979, 169 p.

ROYER, Jean, *Voyage en Mironie – Une vie littéraire avec Gaston Miron*, Saint-Laurent, Fides, 2004, 282 p.

SAINTE-MARIE, Mariloue, « Écrire "du fond de cette attente éparpillée partout dans la foule". Édition critique de lettres de Gaston Miron (1949-1965) », thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 2010, 2 vol., 744 f.

SAINTE-MARIE, Mariloue, « Les lettres parisiennes (1959-1961). Portrait du poète en homme fini », dans Jean-Pierre Bertrand et François Hébert (dir.), *L'universel Miron*, Québec, Éditions Nota bene, coll. « Convergences », 2007, p. 77-93.

Journal de l'Atlantique

News received daily by wireless telegraph



Devambez grav., Paris.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Regard sur les autres, regard sur soi : les journaux-lettres d'Anne-Marie Palardy (1907-1923)

Catherine Bertho Lavenir

Le Centre d'archives du Saguenay–Lac-Saint-Jean de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) conserve, dans le fonds de la famille Dubuc, les écrits personnels d'Anne-Marie Palardy, épouse de l'industriel du Saguenay Julien-Édouard-Antoine Dubuc¹. Ces manuscrits, très divers, permettent de comprendre comment s'énonce l'identité d'une femme de la grande bourgeoisie canadienne-française au moment où le nord du Québec entre dans la modernité². Nous nous intéresserons tout spécialement, dans les pages qui suivent, aux journaux de voyage adressés, sous forme de lettres, par Anne-Marie Palardy à sa famille et à ses enfants lors des voyages en Europe qu'elle effectue entre 1907 et 1923³.

Ces textes, destinés à une lecture collective à l'intérieur du cercle familial, ont une nature ambiguë au regard des classifications traditionnelles de l'histoire littéraire. Ils appartiennent par certains côtés à « l'écriture de soi », certains passages relevant clairement du genre du journal intime, mais ils sont structurés comme des journaux de voyage et, par ailleurs, affichent les caractéristiques formelles d'une correspondance. Cette complexité fait leur richesse. Ces textes, que l'on appellera ici « journaux-lettres », permettent en effet de comprendre comment les écrits de l'intime⁴ contribuent, au début du xx^e siècle, à la construction non seulement d'une identité individuelle mais aussi d'une culture familiale dans le milieu très particulier de la grande bourgeoisie industrielle du Saguenay. Ils éclairent par ailleurs des éléments d'histoire sociale qui, trop souvent, sont difficiles à cerner pour l'historien, tels que la conception de la famille ou l'articulation, dans l'espace privé et public, des rôles féminins de maîtresse de maison, d'épouse, de mère et

1. Ces manuscrits, qui ont été étudiés par l'historien Gaston Gagnon, de la Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, sont entrés aux archives grâce à l'intervention d'Alfred Dubuc, professeur à l'Université du Québec à Montréal. Ils sont conservés au Centre d'archives du Saguenay–Lac-Saint-Jean de BAnQ dans le fonds Famille Dubuc sous la cote P1. Je remercie le personnel de BAnQ qui m'a facilité de bien des façons l'accès à ces documents et assure de ma gratitude Philippe Dubé, professeur à l'Université Laval à Québec, qui m'a aidée à les découvrir. Ce travail a été soutenu par une bourse du Programme de soutien à la recherche de BAnQ (2010-2011).
2. G. Gagnon, *Un pays neuf – Le Saguenay–Lac-Saint-Jean en évolution*, p. 129.
3. Sept de ces journaux ont été conservés, couvrant les voyages de 1907, 1909-1910, 1913, 1914, 1920 (un voyage en janvier et un autre en novembre) et 1923. Centre d'archives du Saguenay–Lac-Saint-Jean, fonds Famille Dubuc (P1/134 et P1/135).
4. P. Lejeune, *Le moi des demoiselles – Enquête sur le journal de jeune fille*, et P. Lejeune et C. Bogaert, *Un journal à soi – Histoire d'une pratique*.

de femme⁵. Destinés à être lus par les enfants de leur auteure, ils montrent aussi comment s'opère, dans le même milieu, la transmission de représentations du monde, de valeurs et de façons d'agir entre générations.

Il nous faut nous interroger sur la signification historique de ces textes. Ne reflètent-ils qu'une sensibilité particulière, une expérience unique, irréductible, ou sont-ils représentatifs d'une expérience plus générale? Yvan Lamonde, lorsqu'il approchait pour la première fois, en 1984, les textes manuscrits autobiographiques conservés au Québec, faisait l'hypothèse que la somme des expériences individuelles rassemblées dans les écrits de l'intime renvoyait à un phénomène plus vaste, propre à une communauté. « Quelle expérience collective », se demandait-il, « les Québécois ont-ils faite de la subjectivité? Y a-t-il une tradition écrite de la subjectivité? Comment une conscience historique s'est-elle profilée sur des consciences individuelles⁶? » Nous ferons ici une hypothèse du même ordre. Passant son expérience vécue au crible de son jugement, Anne-Marie Palardy réaffirme en effet, en permanence, ce qui lui semble être l'essence de son identité canadienne-française, et elle veille à en assurer la transmission. Cependant, ses écrits peuvent être réinscrits dans un contexte culturel plus vaste dont nous nous proposons d'explorer, dans les pages qui suivent, les dimensions les plus originales.

Nous considérerons dans un premier temps les procédés d'écriture qui inscrivent ces journaux-lettres dans le genre déjà codifié des journaux de voyage tout en leur conférant une tonalité singulière. Dans un deuxième temps, nous nous intéresserons à leur dimension épistolaire. Leur protocole de lecture, en effet, nous renseigne sur la définition des contours de la famille tandis que leur contenu met en tension les figures de la mère idéale, de l'épouse et de la femme. Nous considérerons enfin la dimension diaristique de ces textes, marqués par une vision réflexive et critique des modes de vie contemporains qui débouche sur un désir de transmission de valeurs.

1. Madame J.-É.-A. Dubuc – Anne-Marie Palardy – et trois de ses enfants, Marthe (à gauche), Esther (au centre) et Marie (à droite), janvier 1912. BAnQ, Centre d'archives du Saguenay-Lac-Saint-Jean, fonds Joseph-Eudore Le May (P90, P4067). Num.

Des journaux de voyage d'un genre singulier

Les journaux-lettres d'Anne-Marie Palardy ont ceci d'un peu déroutant qu'ils tiennent à la fois de la lettre, du journal intime et du journal de voyage. Si ces journaux de voyage ont une apparence épistolaire, c'est que l'auteure, lorsqu'elle accompagne son mari en Europe, doit laisser ses enfants au Canada. Au moment de son premier voyage, en 1907, les garçons ont 13 et 11 ans. Marie est née en 1903; Marthe naît en 1907 et Esther en 1910⁷ (ill. 1). Ce sont donc de jeunes ou très jeunes enfants qui sont confiés à la garde vigilante, pour le premier voyage, d'une parente du couple, puis à une nurse d'origine anglaise. Pour maintenir le lien, ce qui est la fonction centrale d'une correspondance, Anne-Marie se dote d'une organisation précise : elle écrit chaque jour sur de petits carnets (de papier brun à petits carreaux ou de papier bleu, selon les voyages) et, chaque semaine à peu près, « malle » (envoie par la poste) ses écrits à Chicoutimi. Les journaux-lettres d'Anne-Marie Palardy ont donc les caractéristiques d'une correspondance et peuvent être abordés sous cet angle. Les historiens de l'épistolaire⁸ nous ont, par exemple, habitués à prêter attention aux formes de l'adresse et de la signature, à la représentation du sujet écrivain⁹. Ces marques donnent à voir les stratégies déployées par la rédactrice pour entretenir et resserrer les liens avec sa famille absente et créer, par le seul travail de l'écriture, une sorte de présence auprès de ses enfants.

5. L. Davidoff et C. Hall, *Family Fortunes – Men and Women of the English Middle Class, 1780-1850*.
6. Y. Lamonde, *Je me souviens – La littérature personnelle au Québec, 1860-1980*, p. 15. Voir aussi F. Van Roey-Roux, *La littérature intime du Québec*, et P. Hébert, *Le journal intime au Québec*.
7. Anne-Marie Palardy confiera avoir été 15 fois enceinte. Centre d'archives du Saguenay-Lac-Saint-Jean, journal du voyage de 1909-1910 (P1, S1, SS8, P1).
8. C. Planté (dir.), *L'épistolaire, un genre féminin?*, B. Melançon, « Les études sur l'épistolaire québécois aujourd'hui », et B. Melançon et P. Popovic (dir.), *Les femmes de lettres – Écriture féminine ou spécificité générique?*.
9. B. Diaz, « Le défi de l'intime – Pactes et métadiscours dans la lettre et le journal personnel au XIX^e siècle ». Sur l'épistolaire et les frontières du genre, voir C. Planté (dir.), *L'épistolaire, un genre féminin?*, et D. Baudouin, « Le journal intime féminin québécois au XIX^e siècle », dans F. Dumont et F. Fortier (dir.), *Littérature québécoise – La recherche en émergence*, p. 229-239.



Écrits au jour le jour, les journaux-lettres d'Anne-Marie Palardy appartiennent cependant au genre de la littérature de voyage, à la fois par leur organisation et par les sujets dont ils traitent : traversées de l'Atlantique, découverte de lieux et de monuments, description des aléas du voyage (en particulier lors du voyage en France, en automobile, de 1909-1910). Ils présentent d'ailleurs un certain nombre des caractéristiques que Denis Saint-Jacques a repérées dans les journaux de voyage écrits par des femmes au cours de la période 1895-1918, par exemple la présence récurrente, dans le récit, d'une figure d'autorité masculine qui légitime le voyage¹⁰. C'est le rôle joué dans les journaux-lettres d'Anne-Marie par son époux. L'emploi du temps du couple est entièrement déterminé par ce dernier, dont l'avis est, en outre, souvent requis avant une visite, un achat, une décision... Comme la rédactrice tient ses enfants au courant de la vie de leur père, l'ensemble des textes permet à la fois de reconstituer l'activité de l'industriel, d'éclairer certains traits de sa personnalité et surtout de cerner sa relation avec son épouse, jetant un éclairage subtil sur les rapports de subordination dans le couple et sur la façon dont se négocient les décisions de la vie quotidienne. On notera, en particulier, que le monde des affaires appartient à la fois à l'espace public et à l'espace privé et que, en tant qu'épouse, Anne-Marie suit de près les décisions qui pourraient affecter la fortune familiale.

Par ailleurs, Denis Saint-Jacques note que « les femmes, dans leurs récits, se replacent dans la sphère domestique malgré leur éloignement physique ; elles projettent aussi l'image de l'épouse et de la mère dévouée, ou de la femme humble guidée par son devoir de chrétienne ». C'est effectivement une tonalité des journaux-lettres d'Anne-Marie Palardy. Mais un autre texte qu'elle a rédigé témoigne aussi du fait que, pour elle comme pour d'autres femmes de son temps, le voyage correspond à une forme d'accomplissement personnel. Évoquant ce qu'elle nomme ses « notes de voyage » dans le livre de famille – dit aussi *scrapbook* – où elle consigne tous les événements marquants de la vie familiale, elle affirme nettement que :

ces voyages ont toujours été splendides, [...] j'y ai bien étudié sur place pays et peuples et [...] je tâche maintenant de mettre en pratique ce que j'ai admiré et surtout de continuer d'agrandir et d'étendre ma manière de voir et de juger les choses. Comme le voyage est un grand livre et bienheureux sont ceux à qui cet immense avantage est départi¹¹ ! (voir à la page suivante, ill. 2)

10. M. Lemire et D. Saint-Jacques, *La vie littéraire au Québec – 1895-1918*.

11. Mes voyages d'Europe [Le livre de famille], p. 115. Centre d'archives du Saguenay–Lac-Saint-Jean, fonds Famille Dubuc (P1, D144, P115).

1907-1914

Voyages d'Europe

Dans ce livre de famille, je ne parle pas des fréquents voyages en Europe que je fis chaque année de puis 1907. De quelques uns j'ai conservé les notes de voyage. Ces journaux vous diront certainement plus que des quelques lignes que je pourrais écrire aujourd'hui. Qu'il suffise d'inscrire que ces voyages ont toujours été splendides, que j'y ai bien étudié sur place pays et peuples et que je tâche maintenant de mettre en pratique ce que j'ai acquis et surtout de continuer d'agrandir et d'étendre ma manière de voir et de juger les choses. — Comme le voyage est un grand livre et bienheureux sont ceux à qui est immense avantage est départi. — Le rêve de ma vie, c'est de faire un voyage en famille. Laissons grandir de quelques années notre chère Cathérine et alors nous pourrions à nos côtés ce superbe projet.

2. Mes voyages d'Europe [Le livre de famille], 1907-1914. BAnQ, Centre d'archives du Saguenay-Lac-Saint-Jean, fonds Famille Dubuc (P1, D144, P115). Num.

On trouve l'écho des mêmes points de vue dans les journaux de voyage utilisés par Cecilia Morgan dans son étude des voyages transatlantiques effectués par la bourgeoisie canadienne-anglaise¹². Cependant, ce qui nous intéressera ici sera non pas la vision de l'ailleurs qu'offrent les écrits d'Anne-Marie Palardy mais leur focalisation domestique qui, paradoxalement, jette une lumière précise sur la conception de la famille, les rapports individuels et les modes de vie dans le Canada français du début du xx^e siècle. Ils vont nous éclairer sur un couple peu ordinaire. J.-É.-A. Dubuc et son épouse se situent en effet à la marge de la société traditionnelle. Ils appartiennent au milieu de la très grande bourgeoisie d'affaires¹³ et s'inscrivent à la fois dans la culture « coloniale » des élites des dominions et dans la culture canadienne-française de leur époque, qui valorise le cercle familial élargi, l'attachement au catholicisme et une certaine conscience de soi. Les écrits de voyage d'Anne-Marie Palardy vont nous permettre de comprendre de l'intérieur les tensions auxquelles est soumis ce modèle et la façon dont l'écriture contribue à le transmettre et à le renouveler.

Enfin, ces journaux-lettres appartiennent aussi au genre du journal intime, dont ils assurent certaines fonctions : introspection, analyse des situations, représentation de soi et des autres. Cette dimension induit des tensions dans le texte, en particulier pour ce qui se rapporte au protocole de lecture. Anne-Marie indique parfois que des passages entiers ne doivent pas être lus à certains destinataires. L'intimité à la fois cachée et dévoilée ici n'est pas celle de l'individu mais celle de la famille.

Cette triple dimension du texte produit au total des documents foisonnants, qui peuvent être abordés à partir d'un grand nombre de points de vue. Seules quelques perspectives seront considérées ici.

12. C. L. Morgan, *A Happy Holiday – English Canadians and Transatlantic Tourism, 1870-1930*.

13. A. Dubuc, « Julien-Édouard-Alfred Dubuc – Le jeune banquier », et S. Gaudreault, « Julien-Édouard-Alfred Dubuc ».

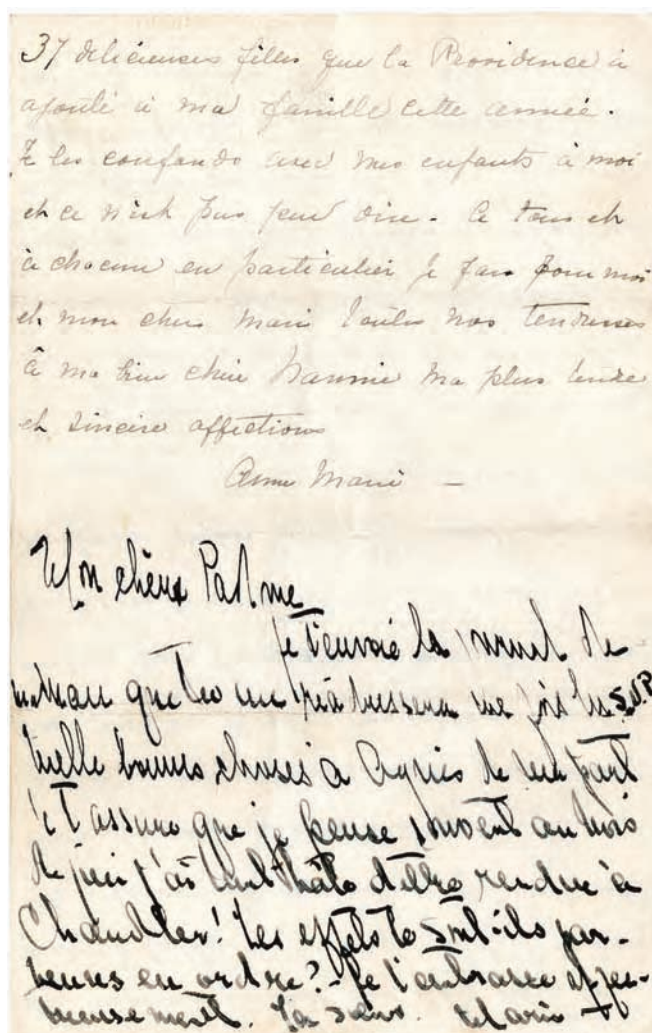
La dimension épistolaire et ses enjeux

Nous verrons en premier lieu comment, tout en maintenant le lien avec la famille, les journaux-lettres en redéfinissent le périmètre et permettent à leur rédactrice de réinventer son statut de mère. Dans ce cas, la dominante épistolaire l'emporte : les journaux-lettres servent avant tout à affirmer un lien.

Cerner les contours de la famille

Anne-Marie, dès son premier voyage, définit pour ses journaux-lettres un protocole de lecture singulier qui, indirectement, nous éclaire sur ce qu'elle considère comme étant « la famille ». Elle demande en effet que ses envois soient lus à haute voix, par ou pour ses enfants et quelques proches. Lorsque les destinataires ne sont pas ensemble, elle organise la circulation et la conservation de ses écrits. Certains carnets gardent la trace de réexpéditeurs à divers destinataires et attestent que les enfants adhèrent au dispositif instauré par leur mère¹⁴ (iii. 3).

La liste des destinataires nous indique comment la rédactrice conçoit le noyau familial et l'évolution de celui-ci. Par exemple, certaines lettres, dans les premiers envois, comprennent des salutations adressées aux domestiques, salutations qui vont rapidement disparaître. Cela renvoie à un statut de la domesticité, déjà archaïque en 1907, selon lequel les domestiques sont considérés comme faisant partie de la famille¹⁵. Demeure en revanche, comme destinataire permanente des envois, la gouvernante des jeunes filles, mademoiselle Beckett, dite Nannie¹⁶, qui conservera son poste pendant plus de 20 ans. Cela illustre un fait par ailleurs connu : le statut privilégié des gouvernantes, qui ne font pas partie, à proprement parler, de la domesticité. Nannie en arrive même à se substituer à la maîtresse de maison, par exemple en 1920 lorsqu'elle doit, en l'absence de cette dernière, accueillir à Chicoutimi de riches Anglais en voyage. La conversion de Nannie au catholicisme est un événement qui lui permet de prendre une place encore plus grande dans le cercle familial, comme en témoigne la relation de la cérémonie – à la cathédrale de Chicoutimi – dans le journal de famille. On ne s'étonnera donc pas qu'elle soit dépositaire des secrets et de l'intimité de la famille lorsqu'en 1923 Anne-Marie lui confie, à l'insu de son mari, des éléments relatifs à une négociation commerciale dont dépend la fortune familiale et dont elle pense qu'elle doit les partager avec son fils aîné¹⁷.



3. Journal du voyage de janvier 1920, f. 37. BAnQ, Centre d'archives du Saguenay-Lac-Saint-Jean, fonds Famille Dubuc (P1/135).

14. D'une grosse écriture peu régulière à l'encre noire en bas du dernier feuillet, on peut lire : « Mon cher Padoue, je t'envoie le journal de maman que tu me réadresseras une fois lu S.V.P. » Journal du voyage de janvier 1920, f. 37. Centre d'archives du Saguenay-Lac-Saint-Jean, fonds Famille Dubuc (P1/135).

15. N. Christie, « "The Plague of Servants" – Female Household Labour and the Making of Classes in Upper Canada », p. 83-132.

16. En 1920, la préceptrice des petites filles est mentionnée mais pas saluée.

17. « Soyez très discrets sur ce que j'écris. Un mot qui transpire serait très grave. Votre père ne sait pas que je vous écris ces choses. Mais, mes chers petits, je vous sais si anxieux de connaître ce qui se déroule ici. » Journal du voyage de 1923, f. 76 v°. Centre d'archives du Saguenay-Lac-Saint-Jean, fonds Famille Dubuc (P1/135).

Par ailleurs, Anne-Marie Palardy a une claire conscience des hiérarchies qui ordonnent les membres du cercle familial et amical, du plus proche au plus lointain, en suivant un ordre précis, manifesté par la formule de salutation utilisée. Signe d'une certaine émancipation vis-à-vis des codes traditionnels, Anne-Marie termine en 1920 l'une de ses missives en énumérant de façon quelque peu désinvolte des salutations à distribuer « à chacun selon son rang¹⁸ ». Certains membres de la famille peuvent cependant être exclus du cercle des lecteurs, malgré leur proximité. C'est parfois une question de délicatesse : Anne-Marie, lors de l'un de ses premiers voyages, ne souhaite pas faire lire à une parente gravement malade des lettres qui témoignent de son plaisir de voyager. Dans d'autres cas, il s'agit de différends qui portent sur la légitimité d'un mode de vie mondain ou sur les formes de l'écriture. En 1920, elle précise :

P.S. Ne lisez mes lettres à personne qu'à mes enfants, Nannie et Hectorine. Faites bien attention à cette recommandation. Ces lettres écrites [...] à la course ne peuvent affronter la censure d'une tante Ange et d'un neveu Gagnon. À bon entendeur, salut. Anne-Marie¹⁹.

Dans ce cas précis sont écartés du cercle des lecteurs une dame âgée, attachée aux valeurs traditionnelles de la société de Québec et portée à désapprouver le style de vie mondain de sa jeune parente lorsqu'elle est en voyage, ainsi qu'un neveu qui, au nom d'une conception plus traditionnelle de la culture, a émis des remarques critiques sur le style d'Anne-Marie, concis, rapide et imagé. Les indications concernant les lecteurs autorisés ont donc une fonction pratique : elles visent à éviter les conflits et à réguler les relations dans le cercle familial élargi. Ce faisant, elles nous permettent d'avoir une idée de ce qu'on désigne du nom « famille » dans ce milieu à cette époque. On ne sera pas réellement surpris, dans la mesure où c'est l'une des marques de la modernité, de voir que celle-ci se resserre sur le couple et sur ses enfants. On ne s'étonnera pas non plus de voir que la conception patrimoniale de la fortune permet d'insérer ce qui pourrait ressembler à une correspondance d'affaires dans ce courrier familial, avec une priorité donnée, dans l'accession au statut d'interlocuteur responsable, à l'aîné des fils.

Réaffirmer le lien

Ces écrits qui s'inscrivent, on l'a vu, dans une économie de l'épistolaire²⁰ ont pour fonction de maintenir de façon symbolique et pratique un lien en permanence réaffirmé et renouvelé entre l'expéditeur et le destinataire. Cette fonction est essentielle dans les journaux-lettres d'Anne-Marie Palardy, car ses longues absences soulèvent une contradiction entre son statut de mère (qui devrait rester auprès de ses enfants), d'épouse (qui doit et désire accompagner son mari), de maîtresse de maison (qui profite de ses voyages pour effectuer les achats nécessaires à un train de maison correspondant à son statut social) et de femme, qui prend un plaisir personnel et tout égoïste au voyage.

Les journaux-lettres sont ainsi saturés de passages dont la fonction est avant tout de maintenir le lien avec la famille restée au Québec. Dans les années 1920, alors que ses enfants sont déjà grands, Anne-Marie Palardy les supplie, ainsi que Nannie, de tenir eux aussi un journal et de le lui envoyer afin qu'elle puisse les sentir vivre au jour le jour, ce qu'ils se gardent semble-t-il de faire, sans doute par incapacité et par volonté de préserver leur indépendance. Pour la mère de famille, le maintien des liens passe par l'instauration d'une certaine transparence. La narratrice dit « tout » du menu de ses journées et parfois de ses nuits, de ses malaises, des repas. Elle espère ainsi non seulement être présente aux yeux de ses correspondants mais aussi pouvoir assurer en retour la surveillance qu'une bonne maîtresse de maison de son époque exerce sur sa maisonnée. Espoir déçu, évidemment, ne serait-ce

18. « Salut amitiés tendres caresses hommages à tous et à chacun selon leur rang. » Journal du voyage de 1923, f. 99. Centre d'archives du Saguenay-Lac-Saint-Jean, fonds Famille Dubuc (P1/135).

19. Journal du voyage de janvier 1920, f. 71. Centre d'archives du Saguenay-Lac-Saint-Jean, fonds Famille Dubuc (P1/135). Hectorine est sa belle-sœur. Le neveu, Onésime Gagnon, deviendra lieutenant-gouverneur du Québec. Ces membres de la famille proche habitent Chicoutimi ou Québec.

20. C. Planté (dir.), *L'épistolaire, un genre féminin ?*, B. Melançon, « Les études sur l'épistolaire québécois aujourd'hui », et B. Melançon et P. Popovic (dir.), *Les femmes de lettres – Écriture féminine ou spécificité générique ?*.

que parce que la transmission des lettres prend une semaine au minimum et plus souvent une quinzaine, ce qui rend l'entreprise illusoire. Le texte s'emplît alors de scènes où la narratrice se montre en train de penser aux destinataires. À la vue d'un petit garçon qui les sert, elle et son mari, à Rome en 1907, elle pense à son fils laissé au Canada et fond en larmes²¹. D'autres envois, surtout au moment du retour, sont occupés plus qu'à moitié par des protestations d'attachement : à ce moment, le message n'informe plus sur rien d'autre que les sentiments de son auteur. Le fond du problème est dans la contradiction qu'il y a à laisser ses enfants pendant plusieurs mois tout en protestant de son désir de rester auprès d'eux.

Épouse, mère et femme : affrontements symboliques

Ceci peut être lu comme une émotion d'ordre individuel : la douleur d'une mère séparée de ses enfants. Cependant, on peut aussi constater qu'Anne-Marie, pour résoudre cette contradiction, supporter cette tension et la faire accepter à ses correspondants, a recours à des éléments qui sont de l'ordre de la culture collective et qui s'inscrivent dans un ordre social. Deux figures symboliques s'affrontent : celle de l'amour maternel et celle de l'amour conjugal.

Tout un ensemble de références est convoqué pour rendre acceptables ces absences. En premier lieu, l'arrière-plan social autorise les familles de la haute bourgeoisie à faire élever leurs enfants par une nurse. Mais confier les enfants à Nannie, c'est afficher l'adoption d'un mode de vie qui ne fait sans doute pas l'unanimité dans la bourgeoisie de Sherbrooke ou de Québec, où vivent les sœurs et les belles-sœurs de la famille Dubuc. C'est peut-être pour atténuer ce que cette façon de faire peut avoir de choquant qu'Anne-Marie va transformer le statut de la gouvernante des enfants. De nurse, Nannie va devenir une amie, un substitut, un autre soi-même, tout en conservant une position subalterne dans la maison.

Par ailleurs, les absences d'Anne-Marie peuvent se justifier par des éléments qui appartiennent à la culture médicale du temps. En 1909, elle est convaincue par son époux de l'accompagner en Europe, car sa santé est en danger. Elle a fait deux séjours à l'hôpital à Québec et semble souffrir d'une sorte de dépression nerveuse. C'est pour son bien à elle, considérée comme un individu, qu'on décide qu'elle ne passera pas un nouvel hiver seule à Chicoutimi. Le voyage de 1909 en Europe a ainsi deux buts acceptables socialement : la Côte d'Azur, pour reconstituer sa santé (ils séjournent à Hyères), et Lourdes, afin de prier auprès de la vierge des malades.

L'amour conjugal est enfin un argument avancé et défendu par Anne-Marie elle-même pour justifier ses voyages. C'est auprès de son époux qu'elle trouve réconfort et tendresse. Elle le répète fréquemment, ce qui peut parfois paraître surprenant dans des écrits destinés principalement à ses enfants et à leur nurse. Les carnets que remplit Anne-Marie ont alors une fonction de confident, comme le journal intime, plutôt que de lettre. Mais on peut imaginer que ces longs passages, qui peuvent sonner comme une justification vis-à-vis de la famille restée au Québec, ont aussi une sorte de fonction formatrice à l'égard des enfants : Anne-Marie y réaffirme ce que, à ses yeux, doit être un couple. Lors du voyage de 1914, elle insiste, par exemple, sur la nécessité de tenir compagnie à son mari dans des circonstances professionnelles difficiles, mais elle rapporte aussi combien leurs compagnons de voyage admirent le couple amoureux qu'elle forme avec son époux.

Enfin, les activités liées au statut social de la famille forment un ensemble de justifications implicites et dessinent les contours des responsabilités d'une mère de famille dans ce milieu à cette époque. Anne-Marie Palardy décrit minutieusement les achats faits dans les grands magasins parisiens et londoniens pour ses enfants et pour sa parentèle en associant ces courses sans cesse recommencées aux responsabilités d'une bonne mère de famille. C'est « mon business », affirme-t-elle, expliquant à ses enfants que courir les magasins pour les habiller est une

21. Journal du voyage de 1907, 19 décembre (non paginé). Centre d'archives du Saguenay-Lac-Saint-Jean, fonds Famille Dubuc (P1/134).



4. Illustration du paquebot *La Provence* parue dans la brochure *La Lorraine* (Compagnie générale transatlantique), décembre 1911. Centre d'archives du Saguenay-Lac-Saint-Jean, fonds Famille Dubuc (P1, 1.8/183-6-1.3)

façon de penser à eux²². En 1920 et 1923, c'est la nécessité de préparer le possible mariage de sa fille dans l'aristocratie parisienne qui explique les longs séjours à Paris. Enfin, les destinations religieuses sont elles aussi légitimes dans la mesure où elles s'inscrivent dans un projet familial. À Rome, à Lourdes, Anne-Marie prie longuement et fréquemment pour ses enfants et sa famille et les recommande à la Vierge, les associant en quelque sorte au voyage.

Mais le voyage se justifie aussi en lui-même, en fonction du plaisir qu'il procure et de l'enrichissement personnel qu'il entraîne. Anne-Marie, on l'a vu, le dit explicitement dans les pages du livre de famille consacré aux voyages en Europe. Le voyage est ici considéré dans sa fonction traditionnelle comme permettant d'acquérir l'usage du monde. Le souhait d'emmener les enfants n'est que la conséquence de cette conception, alors répandue, du voyage. Elle écrit : « Le rêve de ma vie, c'est de faire un voyage en famille. Laissons grandir de quelques années notre chère Esther et alors nous songerons à exécuter ce superbe projet²³. » Emmener les enfants permet de résoudre la contradiction qu'impose le fait de laisser ses enfants à Chicoutimi et s'inscrit dans le projet éducatif familial.

Toutes ces dimensions de la question de l'absence s'entremêlent au fil de l'écriture pour se résoudre, en général, dans les plaintes réitérées qui clôturent les carnets au moment de leur envoi à leurs destinataires : plus le moment du retour approche, plus le désir de revoir les absents devient intense. Le texte entier du journal-lettre acquiert une sorte de dynamique qui culmine dans le retour au pays. Ce moment est vécu comme un prélude au retour dans la famille. Le territoire lui-même se charge alors d'un paroxysme d'émotions où le sentiment national se confond avec l'amour maternel. En 1909, alors que le bateau du retour approche de Halifax (iii. 4), Anne-Marie écrit :

Le soleil se lève glorieux dans le ciel d'un bleu d'azur. C'est enfin notre beau soleil du Canada. C'est la belle journée d'hiver canadien. Pour rendre le spectacle plus grandiose, les dernières pluies avaient couvert de glace les branches des arbres, ce qui donnait à travers le soleil radieux des millions de reflets de diamants. C'était assurément « Glorious », aussi je me repris à chanter « O Canada, mon pays, mes amours ». [...]

Nous descendons au téléphone et le soleil canadien m'a fait battre le cœur. C'est le temps de le dire que le vœu de mes rêves est accompli ! Les enfants au téléphone ! Mon cœur se dilate. Comme j'ai été vraiment heureuse de les entendre tous²⁴.

22. « Si vous saviez comme votre pensée me poursuivait. Je pense continuellement à vous tous. Et je marche et magasine pour chacun de vous, me disant toujours : j'espère qu'ils seront contents. » Journal du voyage de janvier 1920, f. 99. Centre d'archives du Saguenay-Lac-Saint-Jean, fonds Famille Dubuc (P1/135). Le mot « tous » a été souligné par Anne-Marie Palardy.

23. Mes voyages d'Europe [Le livre de famille], p. 115. Centre d'archives du Saguenay-Lac-Saint-Jean, fonds Famille Dubuc (P1, D144, P115).

24. Journal dactylographié du voyage de 1909-1910, p. 76. Centre d'archives du Saguenay-Lac-Saint-Jean, fonds Famille Dubuc (P1, S1, SS8, P1). Num.



5. Illustration au dos de la brochure intitulée *Saloon Passenger List* (*Empress of Britain*, Canadian Pacific Railway Company), 1907. BAnQ, Centre d'archives du Saguenay-Lac-Saint-Jean, fonds Famille Dubuc (P1, 1.8/183-6-1.2).

Journal de voyage, journal intime : les secrets de la transmission

Les écrits d'Anne-Marie Palardy ont aussi pour but d'assurer la transmission d'un savoir-vivre dans un groupe social en transition. C'est alors la fonction d'introspection attachée à l'écriture quotidienne qui peut sembler la plus importante puisqu'il faut méditer sur le monde pour en transmettre la complexité (ill. 5). Le texte se fait alors à la fois journal de voyage et journal intime²⁵. Du journal de voyage, le texte conserve la structure. Il est écrit au jour le jour et relate les événements dans l'ordre où ils ont eu lieu. Cela suppose évidemment un travail de choix et d'interprétation : qu'est-ce qui mérite d'être raconté ? Et si on le raconte, comment le fait-on ? Avec quel degré de précision ? Anne-Marie Palardy s'arrête souvent sur la question. En premier lieu, elle est sensible au fait que le genre impose de se tenir à l'intérieur de certaines bornes : on ne peut relater que ce que l'on a vécu. Une deuxième limite se trouve dans l'adéquation du propos aux attentes supposées du lecteur. Quand ses enfants sont petits, Anne-Marie se rend bien compte qu'ils peuvent difficilement apprécier certains récits. Elle spécifie alors que le récit s'adresse à l'aîné ou à Nannie... Jamais, en revanche, elle n'adapte son écriture à l'âge des destinataires, bien qu'elle s'inquiète à l'idée d'ennuyer les garçons, par exemple lorsqu'elle est réduite à passer de longues journées à magasiner à Londres.

Très variés dans les sujets abordés, les journaux d'Anne-Marie Palardy semblent remplir une grande diversité de fonctions. Nous nous arrêterons ici sur trois d'entre elles : la fonction classique d'introspection ; la fonction d'analyse de la situation ; enfin, moins classique, la fonction de démonstration qui a une dimension pédagogique : « C'est ainsi qu'il faut vivre », semble écrire Anne-Marie à ses enfants alors qu'elle relate par le menu ses activités.

Introspection et religion

La forme d'un journal-lettre dont on ne maîtrise pas la diffusion au sein du cercle des proches n'est pas particulièrement favorable à l'introspection. Les passages de cet ordre sont donc rares et appartiennent plutôt au registre religieux. Anne-Marie n'hésite pas à faire partager à ses lecteurs les émotions religieuses qu'elle éprouve, sans doute parce que celles-ci sont licites et valorisées dans sa culture. Ces émotions religieuses servent de médiation pour dire les sentiments qu'elle porte à ses enfants, à sa famille, à son mari, même.

La prière du soir est l'occasion d'un retour sur soi. Anne-Marie remercie beaucoup la Vierge, lui fait part de ses craintes, lui demande des choses, promet en retour. C'est une forme de religion familière (et familiale) très tournée vers les protections matérielles. L'hypertrophie de la famille y est saisissante (et peut être accentuée par le contexte du voyage) : on prie pour que les enfants ne soient pas malades, que le retour se fasse bien, que les affaires du mari prospèrent ; on remercie pour les grâces accordées... La famille proche et les enfants sont seuls présents dans

25. M. Brunet et S. Gagnon (dir.), *Discours et pratiques de l'intime*.

ce registre de prières qui suscite à la lecture une sensation d'enfermement²⁶. La religion est aussi le vecteur par lequel l'auteure cherche à dompter son caractère : trop vive, prompte à se fâcher avec son mari, elle s'exerce à la patience et, pour les drames qui la touchent, met « ses douleurs au pied de la croix ». On touche ici du doigt la façon dont le culturel s'inscrit dans ce qui est le plus individuel. C'est dans le registre appris du religieux que l'auteure de ces textes exprime et, donc, vit ses émotions intimes.

Analyse des sentiments et des relations

Le fait que le journal-lettre est adressé aux enfants lui donne une dimension particulière : il montre comment on doit vivre en société, et plus précisément dans une certaine société où Anne-Marie Palardy fait ses premiers pas seule, sans modèle. Son expérience et celle de son mari doivent servir à leurs filles et à leurs fils. Le texte témoigne de la façon dont la transmission des codes sociaux et des modèles de comportement se fait à l'intérieur de la famille. En premier lieu, il enseigne à décoder les situations. Parce que sa lecture est confinée dans le cercle familial, le journal-lettre est non seulement le lieu où peuvent être examinés les sentiments de son auteure mais aussi celui où peuvent être évaluées, jaugées, les émotions des autres. C'est l'endroit où, en les mettant par écrit, on peut revenir sur les paroles dites, soupeser les actions, tenter de comprendre les relations réelles, les motifs avoués ou cachés. Dans une société où l'une des fonctions des femmes est d'assurer la régulation des relations mondaines et familiales, l'expertise en ce domaine est une compétence. Anne-Marie Palardy l'exerce et, en le racontant, en transmet l'expérience à ses enfants, exerçant son double rôle de mère de famille et d'éducatrice. Évaluer les intentions des uns et des autres est un art : on le voit très bien dans les journaux des voyages de 1920 et 1923 à Paris, où ce qui est en jeu, c'est le mariage de la première fille de la famille, Marie, au sein de la haute aristocratie parisienne. Comme mère de famille, Anne-Marie doit démêler les intentions exactes des uns et des autres, jauger le milieu dans lequel pourrait entrer la jeune fille, évaluer ses chances de bonheur. Ce qu'elle fait, non sans finesse, et que le statut du journal-lettre lui permet de soumettre au jugement de Nannie et des enfants les plus grands. Témoin ce compte rendu d'une réception en présence des princes d'Orléans en juin 1923 à Paris :

Pour ma part, cette nouvelle expérience m'a mise très peu enthousiaste de tous ces gens. Il n'y a que le nom qui compte. Peu de valeur intellectuel [sic] ou pas du tout, valeur moral [sic] non plus, extérieur atroce. Bref! Je faisais toutes ces réflexions après mon retour et je me disais : Eh! bien une réunion chez nous est infiniment plus intéressante et moins ordinaire. Pour ma part, quoique on a été très aimable pour nous, je n'accepte plus aucune de ces sortes d'invitations²⁷.

Éducation des filles et des garçons aux relations mondaines

En cette occasion, il apparaît que le journal-lettre a une dimension éducative, même si cette dernière demeure implicite. À l'adresse des jeunes filles et des garçons, le texte fourmille d'indications sur la façon de se tenir dans le monde et, plus précisément, sur la nécessité de jauger les inconnus en fonction d'un système social de représentation du monde qui est celui de ce milieu et de ce temps. À cet égard, les rencontres faites pendant la traversée de l'Atlantique posent un problème particulier dans la mesure où l'on sort du système des relations réglées par les présentations qui permettent à l'aristocratie et à la bourgeoisie de limiter et de contrôler la qualité et le nombre des individus avec lesquels les gens sont mis en relation.

26. « Mon cher mari ronfle à côté de moi et la prière n'est pas faite. Je vais l'éveiller à l'instant et ensemble, à genoux, nous allons demander à la bonne Providence divine de nous protéger tous, de garder mes fils en bonne santé et bons toujours comme ils l'ont toujours été. Pour mes belles-filles, la santé et le bonheur avec les bons maris qu'ils [elles] ont, pour mes filles, toutes les chances dans leurs études, le succès et je vais demander spécialement pour elles que le ciel leur accorde le don de piété. Il faut qu'elles prient si elles veulent que papa et maman reviennent sains et saufs. À ma chère Nannie, toute mon affection, le courage et la vertu pour passer cette absence sans trop d'inquiétudes ni de trouble. À tous et à chacun mon affectueuse amitié. Au revoir: Maman. » Journal du voyage de janvier 1920, f. 18. Centre d'archives du Saguenay-Lac-Saint-Jean, fonds Famille Dubuc (P1/135).

27. Journal du voyage de 1923, f. 99^v et 100^r. Centre d'archives du Saguenay-Lac-Saint-Jean, fonds Famille Dubuc (P1/135).



Ce souci d'évaluer avec précision la qualité d'une relation est une dimension de la vie de couple dans la mesure où les activités mondaines auxquelles est invitée la narratrice sont directement liées à l'évolution des affaires de son mari. J.-É.-A. Dubuc, en effet, voyage en Europe pour trouver des capitaux et des débouchés à ses entreprises canadiennes (iii. 6). Il noue ainsi, avant 1914, une relation essentielle avec Frederick Becker, importateur de pâte à papier en Grande-Bretagne, qui lui ouvre par ailleurs l'accès à des capitaux anglais et écossais. L'épouse de M. Becker va piloter Anne-Marie Palardy dans diverses réceptions londoniennes qui ne sont pas toutes des parties de plaisir pour l'épouse de l'homme d'affaires canadien. Elle relate à ses correspondants qu'elle s'y sent parfois méprisée : comme catholique, par exemple. Il faut distinguer les invitations que l'on peut refuser de celles auxquelles on ne peut se soustraire. En 1923, alors que Frederick Becker est au bord de la faillite et que des conflits importants affectent ses relations avec J.-É.-A. Dubuc, les relations d'Anne-Marie Palardy et de madame Becker sont tendues sous un vernis de politesse. Anne-Marie s'épanche dans son journal : jusqu'où peut-elle aller sans nuire à la position de son mari ? Avoir été obligée, à la demande de ce dernier, de rendre visite à madame Becker alors que cette dernière arborait une grande toilette de présentation à la cour la met en rage :

*Les plumes blanches dans la tête donnaient grand air. Malgré ces toilettes et ce fla fla, ce sont des mal élevés, tous tant qu'ils en sont. Je suis rentrée rageant, pestant et suppliant mon cher mari de nous délivrer de ces gens dont la compagnie m'est odieuse à cause de leur insolente omnipotence*²⁸.

Le journal-lettre a clairement ici une double dimension : il sert à son auteure à épancher des sentiments qu'elle ne peut énoncer en public et qui seront gardés en sûreté à l'intérieur de sa famille par les lecteurs autorisés ; il montre aussi aux enfants comment l'épouse d'un homme d'affaires doit se comporter. La frontière entre vie privée et vie publique est ici ténue, et le confinement de la femme dans la sphère privée, subtilement renégocié.

Acheter : un système de signes

Les journaux-lettres ont une autre dimension éducative implicite, visible dans les pages apparemment triviales consacrées aux achats faits dans les grands magasins londoniens ou parisiens. En effet, fidèle à sa promesse de raconter « tout ce qu'elle fait », Anne-Marie Palardy tient un compte minutieux des achats de vêtements, d'accessoires de voyage, de linge de maison et même de bijoux ou de meubles

6. Dans l'ordre habituel :

J.-É.-A. Dubuc et le personnel administratif de la pulperie de Chicoutimi, juillet 1913 (détail). BAnQ, Centre d'archives du Saguenay-Lac-Saint-Jean, fonds Joseph-Eudore Le May (P90, P69978). Num.

Pulperie de Chicoutimi, après 1905. BAnQ, Centre d'archives du Saguenay-Lac-Saint-Jean, fonds Joseph-Eudore Le May (P90, P67883). Num.

28. Journal du voyage de 1914, f. 37. Centre d'archives du Saguenay-Lac-Saint-Jean, fonds Famille Dubuc (P1/134).

qu'elle effectue pour elle-même ou pour ses connaissances et ses parentes de Québec ou de Chicoutimi. Il y a là un rituel qui nous renseigne sur la façon dont une famille canadienne-française adopte les modes de vie de la grande bourgeoisie ou de l'aristocratie européenne du temps²⁹.

Dans l'économie symbolique du début du xx^e siècle, le vêtement est à lire comme un signe, plus précisément comme un signe d'appartenance. Les vêtements masculins seront faits à Londres chez certains tailleurs particuliers dont on reconnaîtra la coupe; les robes du soir, à Paris ou à Londres, selon le cas; les vêtements d'enfants seront plutôt achetés à Londres, tout comme ceux qui seront fournis à Nannie ou à quelques domestiques, tandis que la lingerie viendra de Paris. Il y a là toute une grammaire du vêtement qu'Anne-Marie s'enorgueillit de maîtriser. Elle répète d'ailleurs à plusieurs reprises que ces achats représentent son « business » et décrit ses courses dans les magasins comme un travail. Cela demande aussi des compétences sur le plan symbolique : acheter à Paris une robe « trop jeune » est une erreur; reconnaître le « chic » parisien est difficile. À cet égard, l'après-guerre demande un réapprentissage fastidieux : le raccourcissement des robes et la transformation des coupes remettent en question les repères; pourtant, l'enjeu peut être important. Ainsi, en 1920, Anne-Marie doit réussir à acheter rapidement à Londres des robes qui permettront à sa fille Marie et à elle-même de prouver qu'elles maîtrisent les codes du milieu parisien dans lequel la jeune fille pourrait entrer. L'épreuve est passée avec succès, comme en témoigne le soulagement perceptible dans le récit d'un après-midi mondain chez la princesse de Bourbon. Il a fallu faire une révérence : « Marie dit qu'elle s'en est bien tirée », et pourtant, « Marie n'avait pas la robe qu'il lui fallait³⁰ ».



Au cours des 20 dernières années, de nombreux travaux, en particulier la publication des journaux personnels et des écrits d'Henriette Dessaulles³¹ et de Joséphine Marchand-Dandurand³², ont permis de cerner la figure privée et publique de femmes auteures éduquées dans un milieu assez analogue à celui dans lequel est née Anne-Marie Palardy, fille d'un médecin de Saint-Hughes, près de Sherbrooke³³. Peut-on rapprocher les écrits d'Anne-Marie Palardy de ceux de ces pionnières de la littérature féminine au Québec? La différence essentielle est que les écrits d'Anne-Marie Palardy étaient conçus pour demeurer au sein du cercle familial, dont ils ne sont jamais sortis. Certes, le journal de jeune fille d'Henriette Dessaulles a une tonalité assez proche de celui que tient Anne-Marie Palardy un peu plus tard dans le siècle, tonalité dont nous n'avons pas parlé ici. Centré sur les menus événements du quotidien, il permet de voir l'évolution psychologique d'une jeune fille. On est assez loin, cependant, de ce qui forme la trame des journaux-lettres : la confrontation d'Anne-Marie Palardy, épouse et mère de famille, avec la société cosmopolite de son temps. Par ailleurs, les préoccupations féministes et sociales de Joséphine Marchand-Dandurand demeurent, pour l'essentiel, étrangères à l'épouse de J.-É.-A. Dubuc. Ce qui fait l'intérêt des écrits d'Anne-Marie Palardy, c'est qu'ils permettent de voir, dans le cas particulier de la grande bourgeoisie industrielle du Québec, comment, à travers mille interactions, se construit et se transmet une expérience originale de la modernité. Le contrôle de la circulation de l'écrit au sein du cercle familial permet de s'y exprimer librement; dès lors, la famille se révèle à la fois un vecteur puissant de transmission d'un modèle social et le laboratoire de sa relative modernisation.

29. E. Wilson, *Adorned in Dreams – Fashion and Modernity*.

30. Journal du voyage de 1923, f. 85 r^o. Centre d'archives du Saguenay-Lac-Saint-Jean, fonds Famille Dubuc (P1/135).

31. *Fadette – Journal d'Henriette Dessaulles, 1874-1880*, et A. Cantin, « Le journal d'Henriette Dessaulles – La contre-aventure ».

32. J. Marchand-Dandurand, *Journal intime, 1879-1900*. Voir S. Montreuil, « (Se) lire et (se) dire – Joséphine Marchand-Dandurand et la lecture, 1879-1886 ».

33. Sur l'histoire sociale des femmes, voir D. Baillargeon, « Des voies/x parallèles – L'histoire des femmes au Québec et au Canada anglais, 1970-1995 ».

Sources

FONDS D'ARCHIVES DE BaNQ

DUBUC, Antoine, Journal du voyage en Europe d'Antoine Dubuc, de son frère Vincent et de l'abbé Arthur Gaudreault, 1912. Centre d'archives du Saguenay-Lac-Saint-Jean, fonds Famille Dubuc (P1, S2, SS2, P1).

PALARDY, Anne-Marie, Journaux de voyages en Europe d'Anne-Marie Palardy et de J.-É.-A. Dubuc, 1907-1923. Centre d'archives du Saguenay-Lac-Saint-Jean, fonds Famille Dubuc (P1, contenant 134 et 135).

PALARDY, Anne-Marie, Journal du voyage en Europe d'Anne-Marie Palardy et de J.-É.-A. Dubuc [texte dactylographié], 1909-1910, Centre d'archives du Saguenay-Lac-Saint-Jean, fonds Famille Dubuc (P1, S1, SS8, P1).

PALARDY, Anne-Marie, Mes voyages d'Europe [Le livre de famille], 1907-1914. Centre d'archives du Saguenay-Lac-Saint-Jean, fonds Famille Dubuc (P1, D144, P115).

AUTRES SOURCES CONSULTÉES

BAILLARGEON, Denyse, « Des voies/x parallèles – L'histoire des femmes au Québec et au Canada anglais, 1970-1995 », *Sextant*, n° 4, hiver 1995, p. 133-168.

BAUDOUIN, Daphni, « Le journal intime féminin québécois au XIX^e siècle », dans Fernand Dumont et Frances Fortier (dir.), *Littérature québécoise – La recherche en émergence*, Québec, Nuit blanche, 1991, p. 229-239.

BRUNET, Manon et Serge GAGNON (dir.), *Discours et pratiques de l'intime*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, 267 p.

CANTIN, Annie, « Le Journal d'Henriette Dessaulles : la contre-aventure », *Voix et images*, vol. 21, n° 2, hiver 1996, p. 312-323.

CHRISTIE, Nancy, « "The Plague of Servants" – Female Household Labour and the Making of Classes in Upper Canada », dans Nancy CHRISTIE (dir.), *Transatlantic Subjects – Ideas, Institutions, and Social Experience in Post-Revolutionary British North America*, Montréal / Kingston, McGill-Queen's University Press, 2008, p. 83-132.

DAVIDOFF, Leonore et Catherine HALL., *Family Fortunes – Men and Women of the English Middle Class, 1780-1850*, Chicago, University of Chicago Press, 1987, 576 p.

DIAZ, Brigitte, « Le défi de l'intime – Pactes et métadiscours dans la lettre et le journal personnel au XIX^e siècle », *Épistolaire – Revue de l'AIRE*, n° 33, 2007, p. 175-191.

DUBUC, Alfred, « Julien-Édouard-Alfred Dubuc – Le jeune banquier », *Saguenayensia*, vol. 47, n° 1, janvier-mars 2005, p. 22-31.

Fadette – Journal d'Henriette Dessaulles, 1874-1880, préface de Pierre Dansereau, introduction de Louise Saint-Jacques Dechêne, Montréal, Hurtubise / HMH, 1971, 325 p.

GAGNON, Gaston, *Un pays neuf – Le Saguenay-Lac-Saint-Jean en évolution*, Alma, Éditions du Royaume, 1988, 196 p.

GAUDREULT, Sylvain, « Julien-Édouard-Alfred Dubuc », dans Jean-François HÉBERT (dir.), *La pulperie de Chicoutimi – Un siècle d'histoire*, Chicoutimi, La Pulperie, 1998, p. 49-54.

HÉBERT, Pierre, *Le journal intime au Québec – Structure, évolution, réception*, Montréal, Fides, 1988, 209 p.

LAMONDE, Yvan, *Je me souviens – La littérature personnelle au Québec, 1860-1980*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983, 275 p.

LEJEUNE, Philippe, *Le moi des demoiselles – Enquête sur le journal de jeune fille*, Paris, Seuil, 1993, 454 p.

LEJEUNE, Philippe et Catherine BOGAERT, *Un journal à soi – Histoire d'une pratique*, Paris, Textuel, 2003, 215 p.

LEMIRE, Maurice et Denis SAINT-JACQUES, *La vie littéraire au Québec – 1895-1918*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, vol. V, 2005, 680 p.

MARCHAND-DANDURAND, Joséphine, *Journal intime, 1879-1900*, édition préparée et annotée par Edmond Robillard, Lachine, Éditions de la Pleine lune, 2000, 275 p.

MELANÇON, Benoît, « Les études sur l'épistolaire québécois aujourd'hui – Présentation de l'Association interdisciplinaire de recherche sur l'épistolaire (AIRE) », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, n° 1, hiver 1994, p. 93-99.

MELANÇON, Benoît et Pierre POPOVIC (dir.), *Les femmes de lettres – Écriture féminine ou spécificité générique ?*, Montréal, Centre universitaire de lecture sociopoétique de l'épistolaire et des correspondances, Département d'études françaises, Université de Montréal, 1994, 162 p.

MONTREUIL, Sophie, « (Se) lire et (se) dire – Joséphine Marchand-Dandurand et la lecture, 1879-1886 », dans Yvan LAMONDE et Sophie MONTREUIL (dir.), *Lire au Québec au XIX^e siècle*, Montréal, Fides, 2003, p. 123-150.

MORGAN, Cecilia Louise, *A Happy Holiday – English Canadians and Transatlantic Tourism, 1870-1930*, Toronto / Buffalo, University of Toronto Press, 2008, 461 p.

PLANTÉ, Christine (dir.), *L'épistolaire, un genre féminin ?*, Paris, Honoré Champion, 1988, 305 p.

RAJOTTE, Pierre (dir.), *Le voyage et ses récits au XX^e siècle*, Québec, Nota bene, 2005, 417 p.

VAN ROEY-ROUX, Françoise, *La littérature intime du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1983, 254 p.

WILSON, Elizabeth, *Adorned in Dreams – Fashion and Modernity*, Berkeley, University of California Press, 1987, 290 p.



1. [En haut] Jean-Paul Desbiens, *Les insolences du frère Untel*, 11^e édition, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1960, 158 p. BAnQ, Collection patrimoniale (236887 CON).

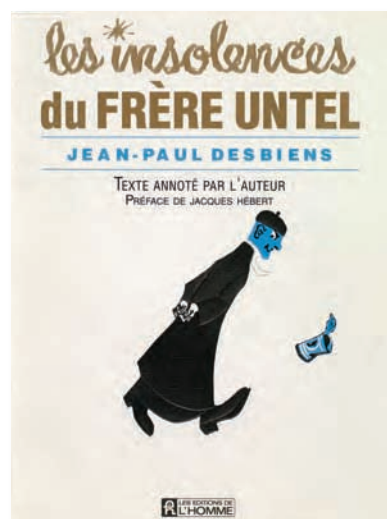
2. [En bas] Jean-Paul Desbiens, ex-éditeur de *La Presse*, Frère Untel, entre 1960 et 1970. BAnQ, Centre d'archives de Montréal, fonds Antoine Desilets (P697, S1, SS1, SSS15, D37). Photo : Antoine Desilets.

Des *Insolences* au ministère de l'Éducation québécois... L'exil suisse de Frère Untel au miroir de sa correspondance

Claude Hauser

La prise de parole, personnelle et collective, est essentielle dans l'affirmation identitaire fondée sur la langue comme expression culturelle. En 1960, la parution des *Insolences du frère Untel*, essai polémique dû à la plume de Jean-Paul Desbiens, membre de la Congrégation des frères maristes sous le nom de Pierre-Jérôme, représente un acte intellectuel décisif dans le déclenchement du processus de la Révolution tranquille au Québec (ill. 1 et 2). La production des essayistes est en effet importante dans ce contexte de bouillonnement socioculturel, car elle permet aux débats présents dans l'air du temps de se cristalliser et parfois aussi de se polariser¹.

Si un livre demeure emblématique du déclenchement de la Révolution tranquille au Québec, c'est bien celui de Jean-Paul Desbiens : avec plus de 100 000 exemplaires vendus en six mois, le tirage de ce *best-seller*, tout en révélant le succès de la politique éditoriale dynamique mise en œuvre par les Éditions de l'Homme de Jacques Hébert², démontre la forte résonance qu'a connue cet essai à couleur polémique. La genèse de cet ouvrage, son contenu, sa réception et ses effets sur la société québécoise de l'époque sont bien connus, notamment grâce à l'importante réédition parue en 1988 aux Éditions de l'Homme, annotée par l'auteur et augmentée d'une préface rétrospective de l'éditeur Jacques Hébert³ (ill. 3). *Les insolences* ont été construites à partir d'un échange de lettres entre Frère Untel et l'intellectuel André Laurendeau, publiées entre novembre 1959 et avril 1960 dans le journal *Le Devoir*. Rédigé en une quinzaine de jours sur cette base, le livre de Jean-Paul Desbiens se compose de deux parties : « Frère Untel démolit », tout d'abord, où l'auteur laisse libre cours à sa verve de polémiste en mettant en cause, dans quatre chapitres, le système d'enseignement en vigueur au Québec, particulièrement en



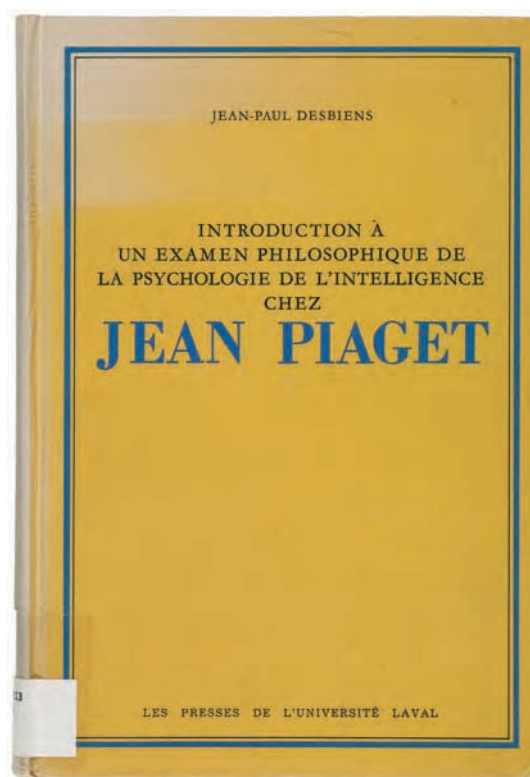
1. A. Fournier, *Un best-seller de la Révolution tranquille – Les insolences du frère Untel*, p. 95-103, et J. Pelletier, *Le poids de l'Histoire – Littérature, idéologies, société du Québec moderne*, p. 21-32.
2. Les Éditions de l'Homme visent le créneau du livre populaire, à grand tirage et à faible prix de vente. Touchant souvent des thèmes pratiques ou à caractère « sensationnel », les ouvrages publiés sont vendus au prix d'un dollar. Leur diffusion est élargie, au-delà des librairies traditionnelles, jusque dans les tabagies et les kiosques à journaux. A. Fournier, *Un best-seller de la Révolution tranquille*, p. 106-109.
3. On consultera également avec profit le livre déjà cité d'Alain Fournier ainsi que l'article de Marie-Andrée Beaudet, « *Les insolences du frère Untel* ou l'écriture jubilatoire », dans *La pensée composée – Formes du recueil et constitution de l'essai québécois*, p. 41-55.

3. Jean-Paul Desbiens, *Les insolences du frère Untel*, texte annoté par l'auteur, Montréal, Éditions de l'Homme, 1988, 258 p. BAnQ, Collection patrimoniale [971.404 D443i 1988].

ce qui concerne l'apprentissage du français, et en dénonçant un catholicisme qui peine à se régénérer et à maintenir son attractivité auprès du peuple. S'intitulant « Frère Untel ramollit », la deuxième partie du livre de Frère Untel est plus modérée et reprend les textes de deux conférences sur l'éducation et l'état ecclésiastique.

Si cet ouvrage marque l'entrée de son auteur en littérature, il va également provoquer sa mise à l'écart de la part d'une hiérarchie catholique qui estime condamnable ce pamphlet critique provenant de l'intérieur même de l'Église. Le destin mouvementé de Jean-Paul Desbiens, exilé dès 1961 hors du Québec en même temps que son supérieur d'Alma, le frère Louis-Grégoire, a été peu étudié. Seuls les livres racontant les souvenirs personnels des principaux acteurs de cette période ont évoqué en détail cette mise à l'écart, selon leur propre point de vue⁴. Dans cet article, nous aimerions mettre en perspective le séjour de Jean-Paul Desbiens à Fribourg, en Suisse, de septembre 1962 à juillet 1964, durant lequel il va principalement se consacrer à la rédaction d'une thèse sur la psychologie de l'intelligence chez Jean Piaget⁵ (iii. 4). Quelle valeur prend ce séjour helvétique dans le parcours intellectuel de Frère Untel? Comment vit-il cette expérience d'exil au quotidien? S'intègre-t-il à son milieu de vie? Quels réseaux de contact et d'amitié personnels cherche-t-il à développer dans une société fribourgeoise connue pour son conservatisme catholique, même si des signes de déconfessionnalisation et d'ouverture à la modernité sont perceptibles au cours des années 1960⁶? Jean-Paul Desbiens met-il en rapport ce qu'il observe de la vie fribourgeoise et helvétique avec l'évolution politique et sociale du Québec, qu'il suit à distance par la lecture de la presse et des revues québécoises qu'on lui envoie ainsi que par l'intermédiaire d'une correspondance régulière et fournie avec ses proches amis?

C'est au moyen de l'analyse de cette correspondance, qui apparaît à la fois comme un lieu d'échange intellectuel et de confiance personnelle, tout en permettant à Frère Untel en exil de maintenir un contact permanent avec la société québécoise, que ce texte souhaite éclairer un moment clé de l'itinéraire de Jean-Paul Desbiens, celui de son séjour helvétique à Fribourg⁷. Quelques entretiens oraux réalisés avec des amis suisses et québécois de l'auteur des *Insolences* ont permis de compléter les sources épistolaires qui demeurent le fondement de cet article⁸.



4. Jean-Paul Desbiens, *Introduction à un examen philosophique de la psychologie de l'intelligence chez Jean Piaget*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1968, 196 p. BAnQ, Collection patrimoniale [155.413 D443i 1968].

4. M. Blais, *Le risque d'être soi-même*, et J.-P. Desbiens, *Sous le soleil de la pitié*.

5. La thèse sera publiée en 1968.

6. À ce sujet, la recherche dirigée à l'Université de Fribourg par Francis Python en dira plus : *La fin des chrétientés – Crises et mutations religieuses dans le catholicisme romand, 1945-1990, en perspective comparative (Savoie, Bretagne, Québec)*.

7. La correspondance compte près de 200 lettres déposées aux Archives de l'Université du Québec à Chicoutimi (fonds Jean-Paul Desbiens, dossiers de correspondances personnelles, P-001). Un grand merci aux archivistes de l'université qui, par leur serviabilité, ont facilité mon travail, ainsi qu'au frère mariste Laurent Potvin, qui m'a reçu avec grande amabilité et m'a facilité l'accès à ces documents.

8. Ces entretiens sont les suivants : à Québec avec le confident et correspondant principal de Jean-Paul Desbiens, Martin Blais (frère Louis-Grégoire à l'époque des *Insolences*), juillet 2008 ; en Suisse avec Thérèse Faravel, le 30 mars 2007, et avec Gianfranco Balestra, le 11 mars 2009.

Tous les chemins mènent à Fribourg... en passant par Rome

L'itinéraire forcé de Jean-Paul Desbiens l'amène à séjourner une année et demie à Fribourg. Il a en effet songé à s'installer en Suisse, après une année passée à Rome, pour préparer un baccalauréat en théologie au Latran. « Itinéraire forcé », car, comme son supérieur et ami du Collège d'Alma, le frère Louis-Grégoire, qui l'a soutenu dans la publication de son pamphlet, le frère Pierre-Jérôme a été condamné à l'exil pour désobéissance et manque d'esprit religieux par la Sacrée Congrégation des religieux à la suite de la publication de son essai polémique⁹. La hiérarchie catholique québécoise n'a quant à elle pas admis que Frère Untel ait obtenu et accepté pour son livre le Prix de la liberté, remis pour la première fois par les revues littéraires *Cité libre* et *Liberté* en juin 1961¹⁰. Entamé en août 1961, l'exil romain est difficilement vécu par Frère Untel, qui souffre de l'éloignement et de l'isolement, sans compter la « surveillance » intellectuelle étroite dont il est l'objet de la part du frère Lorenzo, assistant général de la Congrégation des frères maristes à Rome. Cette période représente pour lui un temps de grande remise en cause et, en écho à la lecture serrée de la correspondance du philosophe personnaliste Emmanuel Mounier sur la vocation et la liberté de l'homme, il confie notamment à son fidèle ami, le frère Louis-Grégoire :

Vocation, je ne sais plus trop. Mon passé n'est pas très clair. Enfance tourmentée, anxieuse. Noviciat : ce qu'il fut. Posons que je constituais vraiment « un cas » : aurais-je passé avec succès un test scientifique ? Impossible de répondre. Mais enfin je suis ici, à 35 ans. Je ne me suis pas rendu à ce point sans Dieu ou contre Dieu. Est-ce que je reste (1) par calcul, crainte du monde, crainte de devoir refaire ma vie par le petit bout ? Ou (2) pour obéir à ce que je crois être la volonté de Dieu ? Ou (3) par fierté, pour échapper à la honte que je n'arrive pas à dissocier d'un retour en arrière ? Je suis incapable de répondre à ces questions. Ce sont là 3 groupes de motifs plausibles. Il est bien possible que ma détermination relève des trois groupes ensemble. Y a-t-il à en rougir¹¹ ?

Au printemps 1962, une ouverture aux allures de compromis se profile dans la destinée difficile de Frère Untel. À la suite d'un entretien avec son supérieur, il peut envisager d'entamer des études doctorales en philosophie à l'Université de Fribourg, après un séjour estival à Paris, où il suivra des cours de civilisation française à l'Institut catholique, et un passage en Espagne, pour y dispenser des cours de français¹². Le projet se précise rapidement et, le 29 juin 1962, en route de Rome à Paris, Frère Untel obtient l'assentiment du doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg pour s'inscrire en thèse. Les craintes qu'il nourrit dès le départ sur le choix de son sujet d'étude se révèlent fondées¹³ et, après avoir un temps envisagé de préférer à Teilhard de Chardin la question de l'influence thomiste dans l'éducation, Jean-Paul Desbiens suit l'avis de ses professeurs qui lui déconseillent ce dernier sujet, déjà battu et rebattu dans la très thomiste haute école fribourgeoise. Révélant une pensée originale et prompte à l'acculturation, il va finalement consacrer ses recherches au psychologue genevois Jean Piaget, dont la notoriété de « maître à penser » est bien établie¹⁴. Parti de l'idée d'une « critique de l'associationnisme chez Piaget », Desbiens aboutit deux ans plus tard à un vaste tableau intitulé *Introduction à un examen philosophique de la psychologie de l'intelligence chez Jean Piaget*. Saluée par ses directeurs Norbert Luyten et Laure Dupraz¹⁵ comme une thèse originale et

9. A. Fournier, *Un best-seller de la Révolution tranquille*, p. 33-39.

10. Les rédacteurs de cette dernière revue déploieront par la suite les sanctions infligées à Frère Untel tout en relevant son rôle décisif pour l'avenir de la littérature et de la société québécoises.

11. J.-P. Desbiens, [Lettre à M. Blais], 5 avril 1962. Archives de l'Université du Québec à Chicoutimi, fonds Jean-Paul Desbiens (P-001). Ce fonds d'archives sera désormais désigné par l'acronyme AUQAC.

12. « À Fribourg, si ça marche, je ferais un doctorat en philosophie. Je songe à Teilhard de Chardin comme domaine à explorer : par exemple, idée de matière chez T. d. C. ; ou encore : le problème du mal chez T. d. C. Encore une fois, silence absolu là-dessus pour l'instant. » J.-P. Desbiens, [Lettre à M. Blais], 24 mai 1962. AUQAC.

13. « Je crois que ça va aller pour le doctorat en philo (1 et demi - 2 ans), avec thèse sur Teilhard de Chardin, le doyen accepte. Mais le Monitum du Saint-Office, en date du 30 juin, remettra peut-être tout en question. On y engage les Supérieurs à veiller sur les étudiants. Je crains qu'à la Casa Generalizia, on ne s'affole un peu. Bref, je ne serais pas surpris d'être obligé de choisir autre chose. » J.-P. Desbiens, [Lettre à M. Blais], 4 juillet 1962. AUQAC.

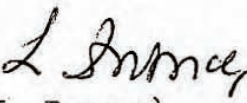
14. Voir notamment C. Xypas, *L'autre Piaget – Cheminement intellectuel d'un éducateur d'humanité*.

15. Norbert Luyten est un dominicain. Titulaire de la chaire de pédagogie depuis 1942, Laure Dupraz est la première femme professeure de l'Université de Fribourg.

Appréciation: Comme nous l'avons dit au début de notre rapport, cette thèse représente un travail original: elle pose les jalons d'un dialogue à entamer entre la psychol. expérimentale et la philosophie – et ceci au travers d'une étude ~~étude~~ sérieuse de Piaget, menée à fond, prouve en soit l'établissement de la bibliographie de Piaget, ce qui, à soi seul, représente un long et patient effort de recherches. Nous estimons fort heureuse la méthode suivie: ~~la~~ l'approche directe, l'approche indirecte de l'oeuvre. Le Fr. D. a mené son travail avec beaucoup de conscience et une objectivité bienveillante.

Cette thèse, dont la valeur est nettement au-dessus de la moyenne, est l'oeuvre d'un candidat intelligent et mûr. Nous pensons que nous pouvons en recommander l'acceptation à la Faculté des Lettres, et pour autant que le premier rapporteur est d'accord, en lui attribuant la note : I (summa cum laude)

Fribourg, 26 juin 1964,


(L. Dupraz)

« nettement au-dessus de la moyenne¹⁶ » (iii. 5), cette approche épistémologique des rapports entre philosophie et psychologie expérimentale permet notamment à son auteur de rencontrer personnellement Jean Piaget à Genève et de fréquenter des cercles philosophiques neuchâtois et genevois¹⁷.

Des premières recherches jusqu'à la soutenance de l'été 1964, le parcours intellectuel du doctorant Jean-Paul Desbiens a pourtant été laborieux, semé d'embûches et de périodes de doute liées aussi à sa condition d'exilé et à sa perception d'être poussé aux marges de l'Église¹⁸. En effet, la correspondance hebdomadaire de Frère Untel le montre souvent nostalgique de son pays d'origine, lui qui s'efforce de maintenir le contact avec son réseau d'amis tout en suivant autant que possible l'évolution mouvementée de la situation politique et sociale québécoise. À Fribourg, il côtoie un autre doctorant en philosophie québécois, Germain-Paul Gélinas, surnommé « Hormidas », qui travaille à une thèse intitulée « La liberté dans la pensée d'Albert Camus¹⁹ ». Du Québec, il reçoit informations et extraits de journaux ou de revues, comme *Liberté*, de son ami mariste « compagnon d'exil », le frère Louis-Grégoire (Martin Blais). Celui-ci a été contraint d'enseigner, à partir de mars 1962, dans un collège secondaire du Massachusetts, la St. Joseph's High School, à Lowell. Après son retour au Québec, dès janvier 1963, il envoie régulièrement à son ami Desbiens des colis de documents québécois tout en poursuivant avec lui une correspondance régulière.

5. Reproduction de la conclusion du rapport de Laure Dupraz concernant la thèse de Jean-Paul Desbiens sur Jean Piaget, 26 juin 1964 (détail). Archives de l'Université de Fribourg, Faculté des lettres.

16. Rapport de L. Dupraz, 26 juin 1964, p. 4. Pour sa part, Norbert Luyten note : « Ne finissons pas ce rapport sans relever les petites notes d'humour que le Fr. Desbiens a su glisser par ci par là dans son texte. C'est fait avec une telle discrétion, un tel bon goût, de façon si finement spirituelle, que cela ne dépare pas du tout un travail de recherche austère. Au contraire. » Rapport de N. Luyten sur la thèse du frère Jean-Paul Desbiens, 25 juin 1964. Archives de l'Université de Fribourg, Faculté des lettres.

17. Il rencontre notamment Fernand-Lucien Müller et Jean Rudhart, membres de la Société romande de philosophie, ainsi que Jean-Blaise Grize, philosophe enseignant à l'Université de Neuchâtel. J.-B. Grize et F.-L. Müller, [Lettres à J.-P. Desbiens], 13 septembre 1963 et 25 mars 1963. AUQAC.

18. « Écrire une thèse m'apparaît comme un combat contre les ombres : je n'y crois pas, tout simplement. Je ne suis pas fait pour ça. Et Piaget écrit mal. J'espère qu'il ira en enfer. Et puis je digère mal, et puis je dors mal, et puis je rêve. Cette nuit j'ai rêvé à Gabr. Marie et Jos-Armand. Rien de précis. Tout se passait comme si nous étions à Alma, tous moines. J'étais en queue de chemise, c'est la seule chose que j'ai retenue. J'ai rêvé à vous seulement une fois depuis un an : vous m'engueuliez parce que j'étais un démoiné en esprit et un religieux incohérent. Tel quel. » J.-P. Desbiens, [Lettre à M. Blais], 25 février 1963. AUQAC.

19. « L'ancien vice-doyen de la faculté de commerce de Laval, Hormidas, que vous connaissez et qui vous connaît, est à Fribourg pour les deux prochaines années : doctorat en philosophie. Il a été entraîné dans ou avec le départ de [Clément] Lockquell : il semble qu'il était difficile qu'il accédât au poste de doyen : questions d'intrigue locale, de laïcisme, etc. De la très petite cuisine, j'apprends un tas de choses intéressantes sur les "universitaires" québécoisés [sic] : Falardeau, Lockquell, Dionne, etc. Mon vieux, mon vieux, nous avons sans doute, et vous surtout, traversé quelques arpents de merde bien de chez nous. [...] Je rencontre Hormidas toutes les après-midi : nous magasinons ensemble, nous soupçons dans sa chambre, à la mode pique-nique, et nous placotons pendant des heures. Le bonhomme est intelligent en diable, sûr de lui, habitué à commander et à mener la très grosse vie : secrétaires, automobile personnelle, téléphone, réceptions, liberté complète. Il a réussi à exporter une partie de son niveau de vie en Suisse : il a une belle grande chambre, un radio, une cuisinette, de l'argent. » J.-P. Desbiens, [Lettre à M. Blais], 18 septembre 1962. AUQAC.

C'est dans ces échanges épistolaires couvrant la période fribourgeoise que l'on peut saisir d'abord les sentiments de l'auteur des *Insolences* par rapport aux événements politiques et sociaux qui bouleversent le Québec durant les années clés de la Révolution tranquille. On y perçoit par ailleurs la rigueur de l'exil vécu par un clerc mariste propulsé par sa notoriété publique au statut d'intellectuel catholique reconnu, constamment soumis à la pression de sa hiérarchie et entravé dans sa liberté d'expression. Enfin, les regards croisés qui se portent entre Jean-Paul Desbiens et son entourage fribourgeois durant près de deux ans permettent d'évaluer l'importance du transfert culturel qui s'opère à l'occasion du séjour suisse de cette personnalité québécoise influente et haute en couleur.

Le Québec en « tranquille » révolution : si loin, si proche...

Naturellement porté vers l'action, conscient d'être un acteur des changements qui se produisent au Québec depuis le début des années 1960, très attentif aux écrits de la presse québécoise qui le concernent²⁰, Frère Untel souffre de sa situation d'éternel étudiant à Fribourg, qui l'empêche d'être davantage en prise directe avec l'accélération des événements politiques qui bouleversent la société québécoise au printemps 1963 : « J'ai 36 ans et je présente encore des "devoirs" d'écuyer, alors que je pourrais insolenter une nation²¹ ! » Jean-Paul Desbiens s'affirme ainsi hostile à la violence et au terrorisme lors des attentats du Front de libération du Québec (FLQ) autour de Pâques 1963, moins par non-violence fondamentale que par la conviction que celle-ci ne mène à rien et qu'une révolution au Québec ne résoudrait pas les difficultés sociales qui se posent au pays²². Le seul avantage que pourrait retirer le Québec d'une situation révolutionnaire serait à son avis d'assouvir ainsi un besoin de grandeur, car « chaque "grand peuple" a eu sa révolution, et le Québec a raté la sienne en 1838, en grande partie à cause du clergé qui ne l'a pas soutenue²³ ». Son conservatisme foncier l'amène à juger très sévèrement Georges Schoeters, le meneur révolutionnaire d'origine belge du FLQ, arrêté en juin 1963, adepte de la révolution guévariste et formé à l'école cubaine. Pour Desbiens, il s'agit d'un « mental myope, importé », qui dévalorise le mouvement indépendantiste québécois : « On a les révolutionnaires qu'on mérite²⁴... » Généralement hostile aux mouvements de gauche et très sceptique devant le socialisme indépendantiste de *Parti pris*, Frère Untel n'en demeure pas moins non conformiste, et lorsque, en juillet 1963, 84 artistes et intellectuels protestent au nom de la justice contre les arrestations et les détentions abusives des responsables ou suspects du FLQ, il regrette vivement que le clergé ne se soit pas associé à ce mouvement de protestation. Même anarchistes, ce sont des jeunes de 18-20 ans que l'Église et les frères maristes se doivent d'assister et de considérer, car ils représentent l'avenir : « Ils auraient pu être nos élèves²⁵. »

20. Lorsque paraît dans *Le Magazine Maclean* l'interview qu'a faite de lui la journaliste Louise Côté, il note : « Je séchais littéralement dans l'attente de cette apocalypse car je recevais écho sur écho mais toujours pas le texte. [...] Je ne dormirai pas en paix de sitôt. La distance n'est pas amusante. [...] Ici j'ai lu les articles en "communauté" : il y avait un Suisse, un Français et un Anglais, tous séminaristes, déjà au courant, par d'autres que par moi, de l'affaire des *Insolences*. Le Suisse et le Français sont bien contents de voir que la sainte curie en prend pour son rhume ; l'Anglais, en bon parlementariste, est indigné de l'arbitraire romain. Mais ils ne sont pas liés, eux, par l'affaire comme nous le sommes. » J.-P. Desbiens, [Lettre à M. Blais], 13 mai 1963. AUQAC.

21. J.-P. Desbiens, [Lettre à M. Blais], 8 octobre 1963. AUQAC.

22. S'adressant au cinéaste Jacques Godbout, Jean-Paul Desbiens explique non sans un certain cynisme : « Vous êtes pour la non-violence, mais enfin un peu de terrorisme ne vous déplairait pas. Je ne suis pas pour la non-violence. En tous cas je ne déteste pas la violence, après qu'elle a eu lieu, et ailleurs de préférence. La guerre d'Espagne me paraît une grande chose. Il est vrai que je n'ai jamais vu agoniser de près. Il me paraît que les mêmes hommes, de gauche généralement, qui appellent la révolution, sont ceux qui font le plus de tapage si une fillette se fait dévisager par une bombe. Je songe à la fillette qui a perdu la vue lors du plastiquage de la demeure de Malraux par l'OAS. *Esprit* y est allé, à plusieurs reprises, de toute son indignation à ce sujet. Mais *Esprit* prêche (presque) la révolution établie. Or il n'y a pas de révolution sans fillettes dévisagées. Il faut savoir ce que l'on veut. Et puis après ? La vie n'est pas le plus grand bien de l'homme ; même pas la vie des fillettes. Ce sont généralement des hommes de droite qui parlent ainsi. Le plus grand bien, n'est-ce pas, c'est le sens de la vie. Quelque chose comme la dignité ou la liberté. » J.-P. Desbiens, [Lettre à J. Godbout], 12 avril 1963. AUQAC.

23. *Ibid.*

24. J.-P. Desbiens, [Lettre à M. Blais], 16 juin 1963. AUQAC.

25. J.-P. Desbiens, [Lettre à M. Blais], 5 juillet 1963. AUQAC.

L'éducateur qu'est Frère Untel se montre également très sensible à l'évolution du système d'enseignement québécois, encore dominé au moment de son exil par une Église qu'il estime incompétente dans ses tâches pédagogiques. La dénonciation virulente de ce système faite dans les *Insolences* est confirmée peu après par les résultats de l'enquête dirigée par un haut dignitaire du clergé, M^{gr} Parent. Le dépôt du rapport Parent, en avril 1963²⁶ (iii. 6), provoque en juin la discussion, à l'Assemblée législative du Québec, du projet de loi de réforme de l'éducation, connu sous le nom de « bill 60 ». S'il faudra attendre plus de six mois pour que soit votée cette loi importante, instituant un ministère de l'Éducation et un Conseil supérieur de l'éducation au Québec, c'est que sa mise en œuvre a fait l'objet d'un long bras de fer entre le gouvernement libéral et l'Assemblée des évêques, groupe de pression d'importance qui s'est efforcé de maintenir autant que possible son influence dans cette réforme éducative de fond. Suivant de loin l'évolution de ce débat, par l'intermédiaire du *Devoir* surtout, Jean-Paul Desbiens se montre d'autant plus virulent envers la position de l'Église dans cette réforme qu'il a été l'un des premiers instigateurs de ce mouvement critique dont l'issue lui paraît inéluctable. Pour lui, les évêques québécois « jouent la montre », avec le soutien des frères responsables de l'éducation (dont les maristes), qui poussent à la temporisation : « Y manquent pas une chance de se mouiller les pieds, les chers frères. Ainsi tout le monde saura, quand le ministère de l'Éducation aura été créé (et il le sera inmanquablement), que les chers frères zétaient [*sic*] contre. L'Église, elle, c'est une ménagère qui vit à crédit dans le temps²⁷. »

Depuis son exil fribourgeois, Frère Untel se montre très critique envers le milieu clérical, dont il fait partie, et regrette que la réforme de l'Église entamée par l'intermédiaire du concile Vatican II n'aille pas assez loin, qu'il s'agisse du rapprochement entamé avec les frères réformés séparés²⁸ ou, plus encore, de l'implication du clergé dans les problèmes sociaux concrets. Selon lui, le concile accouche d'une souris pour ce qui est de la vie des communautés religieuses²⁹, et l'Église se soucie surtout des questions de béatification, alors qu'elle devrait donner davantage de moyens aux ordres enseignants pour qu'ils remédient à l'illettrisme des classes populaires. L'expérience concrète de son séjour en Suisse le renforce dans cette conviction, car c'est par exemple des ouvriers terrassiers du bâtiment, immigrés espagnols et italiens, qu'il voit travailler sous ses fenêtres de l'Institut Nicolas de Flue à Fribourg, que l'Église devrait s'occuper en priorité. Ainsi, les réalités quotidiennes difficiles de l'immigration en Suisse le touchent de près et développent sa fibre sociale, au point qu'il considère la situation de ces « prolétaires du marché commun » comme l'un des enjeux sociaux majeurs pour l'Église de demain³⁰.

26. Ce rapport a été publié sous le titre *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*, Québec, La Commission, 1963-1966, 3 t. en 5 vol.

27. Frère Untel aime marquer sa pensée en soulignant certains mots du texte de ses lettres, comme il le fait ici. J.-P. Desbiens, [Lettre à M. Blais], 29 juillet 1963. AUQAC. Voir aussi, plus loin, sa lettre du 16 octobre 1962 pour des interventions du même genre.

28. Le frère mariste, pour qui la médiation de la règle de Taizé représente un des derniers arguments pour ne pas « démoïner » (J.-P. Desbiens, [Lettre à M. Blais], 14 janvier 1964), relève notamment, non sans une certaine amertume, que trois ans avant les discours d'ouverture aux réformés de Paul VI parus dans *Informations catholiques internationales*, il soulignait déjà dans *Les insolences* que les protestants avaient su « conserver et développer quelque valeur proprement chrétienne », ce qui avait provoqué un « grand scandale parmi les chanoines qui me traitaient de protestant ». J.-P. Desbiens, [Lettre à M. Blais], 17 octobre 1963. AUQAC.

29. « Ça marche comme ça, dans l'Église : accélération de l'histoire, pas pour nous. » J.-P. Desbiens, [Lettre à M. Blais], 22 février 1964. AUQAC.

30. *Ibid.*

Un exilé sous haute surveillance

Mais disons d'abord que j'aime bien l'appellation de free bourgeois. Primo parce que c'est l'étymologie de Fribourg : libre bourg et donc libre bourgeois; secundo parce que je dis à qui peut l'entendre (et alors j'ai dû vous le dire) que le troc Rome-Fribourg n'est avantageux que sur un point, mais d'importance : récupération presque totale de ma liberté. Vous n'avez pas idée comme je me sens libre ici. Les entraves qui demeurent et qui ne tiennent pas au décalogue (je parle en mauvais théologien) tiennent à mon foie. Ici, rien de strictement obligatoire, pas même le lever, pas même les repas. Mais gardez ces détails pour vous. Si « on » apprenait ça, « on » me laisserait pas longtemps icitte³¹.

Cette liberté fribourgeoise apparaît cependant bien relative, car Jean-Paul Desbiens est intellectuellement muselé par sa hiérarchie, qui surveille ses interventions publiques. Depuis la publication des *Insolences* et son exil, Frère Untel est devenu, qu'il le veuille ou non, une personnalité du monde intellectuel québécois et catholique. En Suisse, il est rapidement courtisé par les médias. Ceux du Québec en premier lieu : moins de deux mois après son installation à Fribourg, il dîne et enregistre avec la célèbre journaliste de Radio-Canada, Judith Jasmin, en vue d'un



6. (À gauche) *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*, t. 1. BANQ, Collection patrimoniale (153 542 CON).

7. (À droite) Judith Jasmin, journaliste, 1963. BANQ, Centre d'archives de Montréal, fonds Gabriel Desmarais [Gaby] (P795, S1, D11971). Photo : Gaby. Num.

reportage qu'elle va lui consacrer à l'émission *Premier plan*³² (ill. 7). Le lendemain de ce rendez-vous, c'est à Louise Côté, reporter pour le mensuel illustré canadien à grand tirage *Le Magazine Maclean*, qu'il accorde un long entretien, qui débouchera sur un dossier explosif que consacre cette publication à sa destinée et à celle de son ami, le frère Louis-Grégoire, en mai 1963. Même quelque peu hésitant à sortir de l'ombre au départ, Jean-Paul Desbiens aime partager ses impressions et ses expériences dans les médias, entretenant ainsi un contact avec sa province d'origine, où il garde une certaine influence. Pourtant, dès l'automne 1963, il se montre beaucoup plus prudent dans ses interventions publiques. Ainsi, lorsqu'il est sollicité par des journalistes suisses de la *Gazette de Lausanne*, qui consacrent un dossier au Québec en mouvement, ou lorsque Radio-Canada communique avec lui pour qu'il donne son avis sur le projet de loi 60³³, Frère Untel craint d'être instrumentalisé par la presse québécoise, qui ne lui demande pas son avis mais « l'élève au rang de mythe³⁴ ».

31. J.-P. Desbiens, [Lettre à M. Blais], 16 octobre 1962. AUQAC.

32. « De grâce, ne parlez pas de ça : je ne veux pas que ça se sache. Mais un de mes amis suisses, un jeune étudiant suisse-allemand, a enregistré pendant plus de 20 minutes. Judith se cherchait un témoin bien informé, pas trop formaliste et non officiel. On pouvait pas mieux trouver. Quand je dis "enregistré", j'entends image et son, évidemment. » J.-P. Desbiens, [Lettre à M. Blais], 24 octobre 1962. AUQAC.

33. J.-P. Desbiens, [Lettre à M. Blais], 4 septembre 1963. AUQAC.

34. J.-P. Desbiens, [Lettre à M. Blais], 22 février 1964. AUQAC.

Il faut dire qu'il a entre-temps été échaudé par l'entretien publié dans *Le Magazine Maclean* par Louise Côté, qui lui vaudra de sévères remontrances et avertissements de la part du supérieur de l'ordre des maristes, le frère Lorenzo. Fin avril 1963, celui-ci s'est dit « très surpris et fort peiné » de l'interview avec Louise Côté sur le point de paraître³⁵. L'article soulignait notamment « l'immense courant de sympathie qui se portait vers cet homme, Jean-Paul Desbiens, qui avait cristallisé en 150 pages remplies d'humour et d'impatience toute la lassitude d'un peuple étouffé par un paternalisme à odeur de gros cigare et de parloir de couvent³⁶ ». Les remarques de Jean-Paul Desbiens sur la vie très réglée des maristes, sur la stricte discipline régnant parmi les frères à la maison générale de l'ordre, à Rome, et sur l'inconfort psychologique d'une congrégation de frères enseignants dont les membres ont autant de devoirs et de contraintes que les prêtres, sans bénéficier des joies du ministère ou de la reconnaissance sociale, vont ainsi attirer sur Frère Untel les foudres de ses supérieurs. Le 7 juin 1963, le frère Lorenzo en personne fait le voyage de Rome à Fribourg pour s'entretenir avec Jean-Paul Desbiens et le rappeler à l'ordre. À la fin de juin, il réitère par écrit ses remontrances en insistant sur les responsabilités de Frère Untel dans la vague d'abandons qui frappe les ordres religieux au Québec :

Vous ne pouvez contester, par exemple, que la très grande majorité des Frères de Desbiens et de Lévis qui ont quitté l'Institut depuis trois ans, étaient des disciples de votre école. Même si les causes directes de leur départ peuvent provenir d'autres sources, il n'en reste pas moins certain qu'ils ont tous souffert de la laïcisation de leur mentalité et que c'est une des raisons fondamentales de leur perte d'esprit religieux; [...] Ceux qui ont semé, gardent la grande responsabilité de la récolte³⁷.

Et le supérieur de soumettre dans la même lettre Jean-Paul Desbiens à une forte pression psychologique en lui enjoignant de quitter la vie religieuse plutôt que d'« en briser les cadres et en laïciser l'esprit », ce qui équivaut à une « trahison ».

Dès lors, accroché fondamentalement à sa vocation et à ses convictions profondes, Frère Untel n'a guère d'autre choix que de faire acte de soumission et d'accepter l'ordre impératif en deux points, sous forme de « monition canonique », que son supérieur lui transmet en juillet 1963 : d'abord, renoncer « définitivement à écrire ou à dire publiquement quoi que ce soit touchant la vie religieuse »; ensuite, ne « plus exercer aucune activité publique, extérieure à la Communauté, par la parole ou l'écriture, personnellement ou par personnes interposées », sans autorisation préalable des supérieurs généraux maristes³⁸. Meurtri par ces gestes d'autorité (« Dieu n'est pas un "père" à l'image de certains supérieurs³⁹ »), Jean-Paul Desbiens n'en perdra pas pour autant son tempérament de battant, consacrant dès lors l'essentiel de son énergie à faire avancer sa thèse. À l'approche des fêtes de fin d'année 1963, pourtant, son moral est loin d'être au beau fixe, et son découragement s'accroît lorsqu'il apprend que son ami Martin Blais a de son côté mis un point final à son travail doctoral et que plusieurs de ses confrères ont choisi de « démoïner » au Québec. Loin de chez lui, épuisé par ses recherches, isolé dans sa propre communauté, Frère Untel évalue différemment la part de « liberté » qu'il croyait avoir reconquise à son arrivée à Fribourg :

J'en ai plein le dos, et depuis longtemps, de l'Europe. [...] Je reste dans ma chambre toutes les vacances de Noël. C'est le seul endroit où je suis le plus près d'être presque heureux. Le reste est lugubre. Il faudrait pourtant dire une fois pour toutes ce que c'est que « l'habitare fratres in unum ». Question d'être honnête. On ne dépassera pas Voltaire à ce sujet : s'assemblent sans se connaître, vivent ensemble sans s'aimer, se quittent sans regret⁴⁰.



8. André Laurendeau, s. d. BAnQ, Centre d'archives de Montréal, fonds Studio Jac-Guy [P245]. Photographie non identifiée.

35. F. Lorenzo, [Lettre à J.-P. Desbiens], 29 avril 1963. AUQAC.

36. *Le Magazine Maclean*, mai 1963, p. 31.

37. F. Lorenzo, [Lettre à J.-P. Desbiens], 26 juin 1963. AUQAC.

38. F. Lorenzo, [Lettre à J.-P. Desbiens], 7 juillet 1963. AUQAC.

39. J.-P. Desbiens, [Lettre à M. Blais], 12 juin 1963. AUQAC.

40. J.-P. Desbiens, [Lettre à M. Blais], 17 décembre 1963. AUQAC.

Regards croisés entre la Suisse et le Québec

Confirmant par l'expérience certaines des intuitions critiques qui ont été les siennes sur le clergé et son pouvoir, l'exil fribourgeois a également ouvert les yeux de Jean-Paul Desbiens sur d'autres réalités, qui lui font observer d'un œil différent, certainement moins critique, la situation du Québec qu'il a quitté sous la contrainte. Comme il le confiait à la journaliste du *Magazine Maclean* Louise Côté : « Ce qui m'arrive, j'apprends beaucoup, sur ce que nous sommes, ce qu'est le Canada. C'est en sortant de son pays qu'on le découvre, et qu'on se découvre⁴¹. » Par effet de comparaison, ses jugements sont ainsi très sévères sur une « moinerie suisse » qui est « carrément 25 ans en arrière de la nôtre, qui est rondement 25 ans en arrière du monde⁴² ». L'atmosphère de l'université, dominée alors par un thomisme très scolastique, mais plus encore celle du Salesianum, puis de l'Institut Nicolas de Flue, où il termine son séjour et compte peu d'amis, lui pèsent⁴³. L'exil, la solitude et la nécessité d'aboutir dans son travail de doctorat, sur un sujet difficile (Piaget est encore vivant et son patron de thèse ne laisse passer aucun défaut dans son travail), lui font d'autant plus ressentir la « cruauté » de la sanction qui l'a frappé : « Quand je serai supérieur général, je saurai comment punir un mauvais religieux : lui faire préparer un doctorat à l'étranger⁴⁴ ! » C'est assez logiquement hors du champ clérical que Desbiens va étendre son réseau de relations en Suisse. Il développe en effet des liens amicaux avec un petit milieu culturel ouvert à l'art sacré et plutôt non conformiste, groupé autour de l'architecte Pierre Dumas, rénovateur de l'architecture religieuse en Suisse et en France après le concile Vatican II, du journaliste Michel Colliard, de Jean Faravel et du créateur du Musée du vitrail à Romont, le docteur Pierre Fasel⁴⁵.

Citoyen d'un État fédéral, préoccupé par la question linguistique qui est alors au centre des revendications identitaires québécoises, Jean-Paul Desbiens ne pouvait qu'être attiré par la formule du pluriculturalisme helvétique et sa prétendue valeur d'exemple. À son arrivée à Fribourg, à l'automne 1962, les connaissances de l'exilé sur son pays d'accueil ne dépassent pourtant guère les clichés habituels, sinon par les traits d'humour et la verve qui le caractérisent : « La Suisse est un immense fromage et les Suisses sont comme des rats dans ce fromage. Y travaillent tous comme des grégoires. Zarrètent jamais. Ils sont lourds, ne comprennent pas l'humour, maniaques de la précision. Ils mangent énormément, mais de la m...⁴⁶ » Une année plus tard, ses jugements n'ont pas perdu leur tranchant mais se sont tout de même précisés au contact de son entourage et des expériences vécues dans le milieu fribourgeois. Sceptique et même très critique en ce qui concerne la valeur du multilinguisme⁴⁷, c'est prudemment – à sa correspondance personnelle, et plus particulièrement à ses amis, tels André Laurendeau, coprésident en exercice de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme au Canada (iii. 8) – qu'il réserve ses sentiments sur l'évolution possible des pays plurilingues. Admiratif en général du sens de l'équilibre politique et social dont la Suisse fait preuve, il doute de la valeur d'exportation du bilinguisme helvétique, pratiqué surtout dans la fonction publique et dans l'armée, qui lui apparaît tout de même forcé et peu adaptable à la réalité territoriale canadienne⁴⁸. Plus fondamentalement, le manque de communication effectif entre Suisses de langue différente lui apparaît criant, et cette cohabitation linguistique prend à ses yeux l'apparence d'un fossé social : « Les Anglais d'ici, c'est les Suisses alémaniques : c'est eux qui ont le foin, la morgue et le nombre⁴⁹... »

41. *Le Magazine Maclean*, mai 1963, p. 40. AUQAC.

42. J.-P. Desbiens, [Lettre à M. Blais], 12 mai 1964. AUQAC.

43. Selon le témoignage recueilli auprès d'un de ses rares proches de l'époque, l'étudiant tessinois Gianfranco Balestra. Entretien avec l'auteur, 11 mars 2009.

44. J.-P. Desbiens, [Lettre à M. Blais], 20 mars 1964. AUQAC.

45. Renseignements transmis à l'auteur par Thérèse Faravel, 30 mars 2007.

46. J.-P. Desbiens, [Lettre à M. Blais], 18 septembre 1962. AUQAC.

47. « Et vous me demandez, chattemitte, si je fais encore de l'allemand. J'ai fait une quinzaine d'heures d'allemand, en tout et pour tout. Voilà plus de deux ans que je vis avec des multilingues ; ça n'a fait que me convaincre qu'on ne pense qu'avec un seul cerveau, même si on arrive à banaliser en plusieurs langues. J'ai étudié l'anglais pendant plusieurs années, je peux le lire à 90 % environ ; mais quand vient le moment de le parler, je n'arrive pas à m'exprimer sitôt que je veux déborder les sujets les plus banals. Et puis je me console : Thomas ne parlait pas le grec. » J.-P. Desbiens, [Lettre à M. Blais], 26 octobre 1963. AUQAC.

48. « Lettre à André Laurendeau – 22 août 1963 », dans Jean-Paul Desbiens, *Dossier Untel*, p. 39-42.

49. J.-P. Desbiens, [Lettre à M. Blais], 22 août 1963. AUQAC.



En fin de compte et au vu de son expérience suisse, Jean-Paul Desbiens n'ira jamais jusqu'à opter pour un Québec libre au plus fort de la poussée indépendantiste du début des années 1960. Et ceci, même s'il estime que la province francophone n'est pas nécessaire au Canada pour que celui-ci se distancie culturellement du grand voisin américain, pas plus que la Suisse romande ne doit à la Suisse alémanique sa distinction de la France ou, inversement, que la Suisse alémanique n'est redevable aux Romands de sa prise de distance par rapport à l'Allemagne⁵⁰. À l'été 1964, frais docteur ès lettres, Jean-Paul Desbiens retourne au Québec par la grande porte pour s'occuper de l'organisation de l'enseignement secondaire au sein du nouveau ministère de l'Éducation, où il a été invité à collaborer⁵¹ (III. 9). Son expérience suisse lui a permis d'approfondir de manière critique, mais sans excès, l'image d'Épinal d'un pays pluriculturel harmonieux et « démocratie témoin ». S'il se montre sévère, c'est plutôt par rapport au Québec, qu'il qualifie désormais en comparaison de « peuple adolescent » ayant peu vécu ni souffert vraiment, et trop enclin à voir sa situation comme absolue⁵². Sur ce plan, Frère Untel, même imprégné des idées piagétienne, semble vite dériver vers les généralisations de la psychologie des peuples. Il refuse également de faire de la situation du Québec une analyse sous l'angle de l'aliénation et de l'oppression socio-économique et culturelle, à la manière d'un Hubert Aquin, autre exilé – volontaire quant à lui – en Suisse à la même période⁵³. Au miroir de sa correspondance personnelle, l'expérience helvétique, loin d'être celle d'un exil doré, demeurera pour lui comme une phase à la fois de transition et de continuité dans sa vie intellectuelle. Continuité dans l'acquisition et dans le renforcement d'une posture de « non-conformisme » souvent teintée de verve pamphlétaire et de virulence verbale, qu'il entretient avec délectation dans sa correspondance personnelle, et qui se renforce au fur et à mesure de l'augmentation de son ressentiment envers l'autorité de l'Église⁵⁴. Transition dans l'évolution de sa position par rapport à la galaxie cléricale catholique, dont il semble s'éloigner au fur et à mesure de sa prise de distance critique et « insolente », sans pour autant parvenir à s'affranchir complètement de sa force d'attraction. De retour dans un bercail québécois transformé en profondeur, Frère Untel va trouver une place plus conforme au nouveau statut qui est désormais le sien, celui d'un intellectuel catholique reconnu, qui peut être intégré dans une fonction publique éducative désormais en voie de laïcisation.

50. « Lettre à André Laurendeau – 8 novembre 1963 », dans Jean-Paul Desbiens, *Dossier Untel*, p. 44-45.

51. Invité à la mi-juin 1964 à rejoindre le ministère de l'Éducation, Frère Untel attend avec grande crainte le *nihil obstat* de ses supérieurs quant à cette nouvelle charge. Rentré au Québec le 11 juillet, il a une entrevue avec le ministre, début août, et confie à son ami : « Je suis très fatigué. Lundi, je faisais 160 de pression. Le travail au ministère me fascine déjà (à distance). Pourvu que rien ne bloque au niveau de ceux dont, si vous avez à faire [sic] à un, vous avez droit à toute la série. » J.-P. Desbiens, [Lettre à M. Blais], 1^{er} août 1964. AUQAC.

52. *Ibid.*

53. Voir à ce sujet notre article dans la revue *Globe* : « La Suisse et le Québec au temps de la Révolution tranquille. Échos et effets de la francophonie en périphérie culturelle », p. 73-98.

54. Le lien entre les « idéologies du ressentiment » et la parole pamphlétaire a bien été démontré par M. Angenot dans *La parole pamphlétaire*.



9. Paul Gérin-Lajoie (au centre), ministre de la Jeunesse de 1960 à 1964, deviendra ministre de l'Éducation en mai 1964.

Lancement du livre *Pourquoi le bill 60* de Paul Gérin-Lajoie, 1963. BAnQ, Centre d'archives de Montréal, fonds Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (E6, S7, SS1, D632518 à 632523). Photo : Gabor Szilasi. Num.

Sources

COLLECTIONS PATRIMONIALES DE BAnQ

BLAIS, Martin, *Le risque d'être soi-même – Mémoires*, Sainte-Foy, édité par l'auteur, 2003, 387 p.

DESBIENS, Jean-Paul, *Les insolences du frère Untel*, texte annoté par l'auteur, préface de Jacques Hébert, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1988, 257 p.

DESBIENS, Jean-Paul, *Dossier Untel*, Montréal, Éditions du Jour, coll. « Les cahiers de Cap-Rouge », 1973, 332 p.

DESBIENS, Jean-Paul, *Sous le soleil de la pitié*, Montréal, Éditions du Jour, 1973, 167 p.

DESBIENS, Jean-Paul, *Introduction à un examen philosophique de la psychologie de l'intelligence chez Jean Piaget*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1968, 196 p.

DESBIENS, Jean-Paul, *Les insolences du frère Untel*, préface d'André Laurendeau, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1960, 158 p.

Le Magazine Maclean (1963).

AUTRES SOURCES CONSULTÉES

Archives

Archives de l'Université de Fribourg, Faculté des lettres, rapports de Laure Dupraz et de Norbert Luyten sur la thèse du frère Jean-Paul Desbiens, 26 juin 1964.

Archives de l'Université du Québec à Chicoutimi, fonds Jean-Paul Desbiens, dossiers de correspondances personnelles (P-001).

Entretien de l'auteur avec Gianfranco Balestra, étudiant et ami de Jean-Paul Desbiens à Fribourg, 11 mars 2009.

Entretien de l'auteur avec Martin Blais à Québec, juillet 2008.

Entretien de l'auteur avec Thérèse Faravel, amie de Jean-Paul Desbiens à Fribourg, 30 mars 2007.

Imprimés

ANGENOT, Marc, *La parole pamphlétaire – Contribution à la typologie des discours modernes*, Paris, Payot, coll. « Langages et sociétés », 1982, 425 p.

BEAUDET, Marie-Andrée, « *Les insolences du frère Untel* ou l'écriture jubilatoire », dans François Dumont (dir.), *La pensée composée – Formes du recueil et constitution de l'essai québécois*, Québec, Éditions Nota Bene, coll. « Les cahiers du Centre de recherche en littérature québécoise de l'Université Laval », 1999, p. 41-55.

FOURNIER, Alain, *Un best-seller de la Révolution tranquille – Les insolences du frère Untel*, Québec, Nuit blanche, coll. « Essais – Centre de recherche en littérature québécoise », 1988, 159 p.

HAUSER, Claude, « La Suisse et le Québec au temps de la Révolution tranquille. Échos et effets de la francophonie en périphérie culturelle », *Globe – Revue internationale d'études québécoises*, vol. 13, n° 1, 2010, p. 73-98.

PELLETIER, Jacques, *Le poids de l'Histoire – Littérature, idéologies, société du Québec moderne*, Québec, Nuit blanche, coll. « Essais critiques », 1995, 346 p.

XYPAS, Constantin, *L'autre Piaget – Cheminement intellectuel d'un éducateur d'humanité*, Paris, L'Harmattan, coll. « L'œuvre et la psyché », 2001, 195 p.

CELA VOUS ARRIVE-T-IL PARFOIS



LE DÎNER VA ÊTRE EN RETARD! "Les magasins ferment. Il est cinq heures et demie!" Mais ne vous en faites pas, vous avez grandement le temps de préparer le repas favori de la famille—cette délicieuse combinaison de Spaghetti Cuit Heinz et de Jambon à la Diable*. Ajoutez-y de la Soupe aux Légumes Heinz, une salade de légumes verts mélangés, un dessert léger... et vous êtes sauvée!



LE DÎNER VA ÊTRE EN RETARD! Ce cinéma n'en finissait et vous voilà prise de panique, jusqu'au moment où vous rappelez la fameuse combinaison—Spaghetti Cuit Heinz et Corned Beef!** Servez aussi de la Soupe Crème de Potiron Heinz, une salade de légumes, un dessert et des petits fours... voilà un repas qui vous vaudra des éloges!

POUR CAS D'URGENCE!

Une Salade de Tomates Alléchante et du Spaghetti Cuit Heinz—voilà un Festin Merveilleux et Vite Fait!

Quand votre étagère est garnie de délicieux aliments Heinz prêts à servir, vous avez *toujours* quelque chose de bon à manger! Et vous trouverez que le Spaghetti Cuit Heinz, aux longs brins succulents, est idéal lorsqu'il faut un repas vite préparé! Fait avec la meilleure farine de semoule et baignant dans une sauce faite avec des tomates "aristocrates", des épices rares et du fromage moelleux, il est savoureux servi seul—ou avec des restes!

H. J. Heinz Company of Canada, Ltd.



LE DÎNER EST EN L'HEURE! Spaghetti Cuit Heinz avec Champignons et Jambon à la Diable.

Faites revenir une boîte de 8 onces de champignons coupés en tranches dans 2 cuil. à soupe de beurre. Ajoutez une grande boîte de Spaghetti Cuit Heinz, 2 poignées de 4 onces de jambon à la diable et 4 cuil. à soupe de jus de champignons. Faites bien cuire—servez—et voyez les sourires approbateurs tout autour de la table!



LE DÎNER EST EN L'HEURE! Plat de Spaghetti Cuit Heinz et Corned Beef et Champignons.

Corned beef d'une boîte de 4 onces. Faites bien rissoler dans la graisse chaude. Ajoutez une grande boîte de Spaghetti Cuit Heinz et faites chauffer. Garnissez le plat de branches de céleri. C'est un plat si *distinctif* que vous n'hésitez pas à le servir à vos invités.



**SPAGHETTI
CUIT
HEINZ!**

57

L'alimentation moderne pour la famille traditionnelle : les discours sur l'alimentation au Québec (1914-1945)

Caroline Durand

Pour devenir une bonne mère, vers le milieu du xx^e siècle, toute femme devait apprendre les principes de la nutrition, utiliser des produits et des outils de cuisine modernes et cuisiner rationnellement. Mais surtout, il lui fallait consacrer de l'énergie et du temps aux repas familiaux quotidiens. C'est, du moins, l'impression qui se dégage des discours argumentatifs et normatifs concernant la nourriture parus entre 1914 et 1945¹. À cette époque comme aujourd'hui, les publicités alimentaires et les conseils prodigués par l'État véhiculent de nombreux messages culturels, sociaux et idéologiques, souvent soutenus par la science de la nutrition, les spécialistes de la santé et les autorités politiques.

Dans ce texte, nous explorerons comment, par le passé, les médecins, les gouvernements provincial et fédéral ainsi que les compagnies de transformation ont combiné des valeurs traditionnelles et modernes pour diffuser certaines conceptions des rôles féminins, de la famille, de l'individu et du corps. Ce travail s'inscrit parmi les recherches concernant l'avènement de la modernité au Québec avant la Révolution tranquille. Cette question fut abordée autant dans les ouvrages de synthèse en histoire socio-économique publiés depuis la fin des années 1970 que dans les monographies sur les arts, la culture, la vie intellectuelle ou certaines pratiques populaires comme la consommation de tabac et la célébration de Noël². Par notre contribution, nous voulons découvrir les ramifications culturelles, idéologiques et parfois même politiques des discours sur la nourriture, notamment dans leur définition de la féminité. Nous souhaitons également contribuer à la réflexion sur le libéralisme au Canada amorcée par Ian McKay³ et poursuivie par de nombreux historiens, en nous concentrant sur l'expression apparemment apolitique de valeurs libérales dans les conseils alimentaires et culinaires destinés aux femmes et aux jeunes filles.

1. Je remercie le Programme de soutien à la recherche de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour le financement des études doctorales dont cet article résulte.

2. Nous pensons par exemple à la synthèse en deux volumes de P.-A. Linteau et autres, *Histoire du Québec contemporain* (1989), à celle de J. A. Dickinson et B. Young, *Brève histoire socio-économique du Québec* (2003), ainsi qu'aux monographies de J. Rudy, *The Freedom to Smoke* (2005), et de J.-P. Warren, *Hourra pour Santa Claus!* (2006).

3. I. McKay a expliqué ce projet en 2000 dans l'article « The Liberal Order Framework » et amorcé sa réalisation dans *Rebels, Reds, Radicals* en 2005.

Nous avons choisi d'étudier la période allant de la Première à la Deuxième Guerre mondiale en raison de la commercialisation accrue des aliments et parce que les gouvernements, à cette époque, interviennent plus qu'auparavant dans le discours sur la nutrition. De plus, les années 1910 et 1920 constituent une époque de découvertes scientifiques comme les vitamines et d'innovations technologiques comme la réfrigération, qui rendent possible la formulation d'arguments nouveaux pour ou contre certaines habitudes. La poursuite des processus d'urbanisation et d'industrialisation a aussi transformé les conditions matérielles d'existence liées à l'alimentation. À la fin du XIX^e siècle, la nourriture absorbait plus de 50 % des dépenses familiales. Dans les pires cas, le salaire de la personne qui subvenait aux besoins de la famille ne suffisait même pas à nourrir toute la maison⁴. Après une époque où l'urbanisation a entraîné l'inflation du coût de plusieurs aliments⁵, leur prix a diminué proportionnellement aux revenus moyens. Ainsi, à la fin des années 1930, les ménages urbains de Québec et de Montréal consacrent en moyenne 34 % de leurs gains à l'alimentation⁶. La pauvreté, les distances, le climat et les saisons continuent de limiter les choix alimentaires, mais ces contraintes s'amoindrissent.

Par ailleurs, de nombreux membres de l'élite politique, cléricale et économique s'inquiètent alors pour l'avenir de la famille canadienne-française. L'exode rural, la mortalité infantile, le travail rémunéré des femmes (rendu plus visible et plus courant en raison de leur présence accrue en usine), le féminisme, la crise économique des années 1930 et les deux guerres mondiales constituent autant de raisons de croire que la famille est en péril. Ces craintes stimulent elles aussi la production et la diffusion d'une abondante littérature destinée aux jeunes filles et aux mères, visant autant à réformer des comportements jugés inadéquats qu'à inciter les femmes à demeurer des mères, des ménagères et, naturellement, des cuisinières dévouées⁷.

Nous n'aborderons ici que les discours et les valeurs exprimées dans les sources, et non les motivations et les décisions individuelles quotidiennes. D'ailleurs, les écrits et les images analysés ne s'adressent pas à toute la population. Cela dépend de nombreux facteurs, notamment la situation sociale, économique et géographique, l'âge, l'éducation et le sexe. De plus, nous ignorons comment ces conseils furent reçus à l'époque et si les changements de pratiques de consommation résultèrent réellement de leur intégration. Nous savons du reste que plusieurs femmes ont contesté des politiques alimentaires comme l'interdiction de vendre de la margarine⁸, alors que la pauvreté en privait d'autres de bien manger⁹. Les idées décrites ne pourraient être attribuées à d'autres groupes qu'à leurs producteurs, dont elles reflètent les préoccupations et les objectifs. Ainsi, le conservatisme du ministère de l'Agriculture n'étonne pas plus que le patriotisme de l'État canadien ne surprend durant les guerres. Nous estimons néanmoins que les écrits et les images sur l'alimentation permettent d'éclairer l'histoire culturelle en abordant les relations entre les discours, les mentalités et les idéologies.

4. B. Bradbury, *Working Families*, p. 93.

5. R. H. Coats, *Wholesale Prices in Canada, 1890-1909* et Canada, *Board of Inquiry into Cost of Living*.

6. Avec des cas extrêmes pouvant aller de près de 42 % à moins de 10 % des revenus. Voir Dominion Bureau of Statistics, *Family Income and Expenditure*, p. 45 et 48.

7. Il en va ainsi des conseils sur la grossesse, l'accouchement et la puériculture (D. Baillargeon, *Un Québec en mal d'enfants – La médicalisation de la maternité, 1910-1970*) et de ceux sur les sports (E. Detellier, « "Bonifier le capital humain". Le genre dans le discours médical et religieux sur les sports au Québec, 1920-1950 »). Cette anxiété sur la stabilité familiale, la féminité et la masculinité n'est pas spécifiquement québécoise : on la trouve aussi au Canada anglais (C. R. Comacchio, « *Nations are Built of Babies* »; F. Iacovetta et V. Korinek, « *Jell-O Salads, One-Stop Shopping, and Maria the Homemaker : the Gender Politics of Food* ») et aux États-Unis (A. Bentley, *Eating for Victory*; A. P. Julier, « *Hiding Gender and Race in the Discourse of Commercial Food Consumption* »).

8. Des consommatrices de Montréal ont protesté contre l'interdiction de vendre de la margarine dans les années 1940, résistant au contrôle de l'État et affirmant avoir le droit de choisir. Voir à ce sujet M. Fahrni, *Household Politics*, p. 116-123.

9. C'est le cas de plusieurs femmes interviewées par D. Baillargeon pour son ouvrage *Ménagères au temps de la Crise*, p. 189-195.

1. *Facilitons la vente de nos produits en souscrivant à l'emprunt de la victoire*, affiche, 92 cm x 61 cm, s. l., s. é., entre 1914 et 1919. BAnQ, Collection patrimoniale (AFF Q C 002633). Num.



Nous émettons l'hypothèse que, dans les textes argumentatifs et normatifs sur l'alimentation, tradition et modernité s'entrecroisent et se combinent, réduisant l'impression de rupture, de conflit ou de changement rapide et révolutionnaire. La technologie, la science et la rationalité ont modernisé les pratiques et les perceptions du corps et de la personne, mais une certaine continuité dans les mentalités fut assurée par l'usage d'images traditionnelles de la femme, de la famille et de la nation canadienne-française. En préservant des conceptions traditionnelles de la féminité et en s'inscrivant dans le message nationaliste, les discours sur l'alimentation ont facilité la diffusion de valeurs modernes et libérales, telles que l'individualisme, la rationalité et le productivisme. Cela a contribué à la construction sociale de l'individu moderne et participé à la domination de valeurs individualistes et libérales jusque dans un domaine anodin du quotidien, tout en maintenant les fondements de la famille patriarcale.

Nous décrirons donc les relations entre tradition et modernité dans deux types de discours sur l'alimentation et la nutrition au Québec entre 1914 et 1945, soit les publications des gouvernements provincial et fédéral et les publicités parues dans *La Revue moderne*. Nous montrerons, pour chaque catégorie, leurs aspects traditionnels : évocation du bon vieux temps, de la cuisine des aïeules, de l'amour maternel, de la vigueur des ancêtres et de la simplicité de la vie rurale d'autrefois. Nous traiterons des arguments associés au monde moderne, urbain et industriel, par exemple la rapidité, la productivité, la science, la technologie et le contrôle. Nous discuterons également de l'impact de ces images, de ces symboles et de ces valeurs sur la construction sociale de l'individu, du corps et de la féminité.

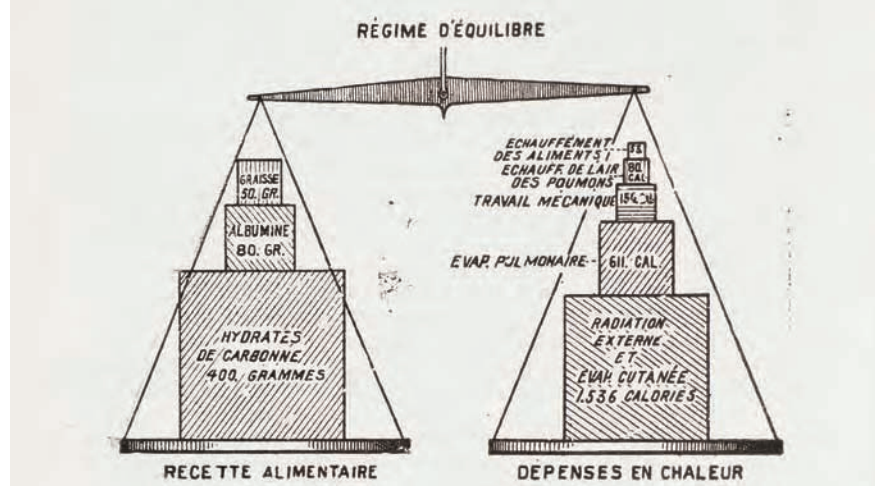
Les publications officielles : nationalisme et productivisme

Pendant la Première Guerre mondiale, le Canada utilise des principes de la science de la nutrition pour émettre des règles et des conseils visant à limiter la consommation alimentaire nationale. Sans rationner, le Canada veut convaincre la population de modifier ses habitudes pour exporter plus de viande et de farine de blé aux Alliés. Le Contrôleur des vivres publie à cette fin le *Bulletin canadien des vivres*, des affiches et des brochures incitant à une productivité nationale nécessaire à la victoire (iii.1). Par ailleurs, la crise de la conscription exacerbe les craintes identitaires et politiques de plusieurs médecins canadiens-français redoutant la décadence de la « race ». C'est pourquoi le gouvernement québécois insiste autant que le gouvernement fédéral sur la santé et la productivité. Cela montre également comment la science et la recherche de la productivité se conjuguent à une nostalgie d'un passé rural idéalisé chez certains médecins, qui estiment que leurs ancêtres étaient plus forts, plus grands et plus vaillants que leurs contemporains.

On lit cette pensée dans les textes du docteur Charles-Narcisse Valin, professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal et conférencier occasionnel dans les écoles ménagères. Valin a expliqué les principes de l'alimentation rationnelle dans le *Bulletin sanitaire* et dans un ouvrage du ministère de l'Agriculture du Québec intitulé *Hygiène alimentaire – À l'usage des écoles ménagères et des familles*. Il y définit le corps comme un « composé de 16 éléments simples et de 40 éléments composés¹⁰ » dont l'aliment doit réparer l'usure tout en fournissant

10. C.-N. Valin, « Principes d'alimentation rationnelle », p. 59.

2. Charles-Narcisse Valin, « Principes d'alimentation rationnelle », *Bulletin sanitaire*, vol. 15, n° 4-12, avril-décembre 1915, p. 66 (détail). BAnQ, Collection patrimoniale [OFF S4H9 B84].



« du combustible à la machine animale¹¹ ». Son lexique est rationnel et représente l'être humain d'une manière machiniste : usure, combustible, charbon, machines, chaleur, rendement, calorique humain¹². Il transmet une conception moderne du corps, fondée sur la chimie et la mécanique. La comparaison avec la machine est explicite : « Or, le calorique de notre corps est régi par les mêmes lois qui régissent la chaleur des machines industrielles. Nous savons que meilleur est le combustible, meilleur est le rendement mécanique¹³. » Cette rationalisation de l'alimentation lui permet de préconiser des standards nutritionnels stricts, représentés par l'image de la balance (ill. 2).

Des considérations nationalistes s'ajoutent à cette perception scientifique. Dans l'avant-propos d'*Hygiène alimentaire – À l'usage des écoles ménagères et des familles*, le père Martin, inspecteur des écoles ménagères, critique la cuisine de son époque, « excessivement raffinée », faite « à l'aveuglette », l'accusant même d'« homicide », tandis que « nos ancêtres [...], qui se nourrissaient de façon très simple, avaient cependant sur leur table un menu plus hygiénique et mieux équilibré que celui des gourmets modernes ». Les cuisinières doivent « apprendre à ne pas tuer leur monde par des mets empoisonnés¹⁴ ». Selon le docteur Valin, la science permettra de retrouver l'alimentation sobre et supérieure des aïeux ; le docteur ne remarque pas, toutefois, que ces derniers ne bénéficiaient pas de tous ces conseils.

Aurèle Nadeau, un médecin beauceron connu dans les années 1920 pour ses propos sur la farine naturelle et ses conseils aux femmes enceintes¹⁵, émet des opinions similaires en 1918 dans sa brochure *Mangeons moins et mieux*, publiée par le gouvernement fédéral (ill. 3). Selon lui, le principal problème de nutrition au Canada est la suralimentation : la goinfrerie moderne et la gourmandise mèneraient à la décadence générale et à la déchéance. Il blâme le progrès, la richesse et « la science à rebours qui a créé tant d'aliments concentrés et artificiels¹⁶ ». Le docteur Nadeau s'exprime avec véhémence contre les « goinfres récalcitrants » qui s'opposent aux lumières de la science et s'en prend particulièrement aux « excès de pain, de "breakfast foods", de fines fleurs, des sauces savantes, des fritures, du beurre et de la crème qu'on met partout, de la charcuterie et de la pâtisserie¹⁷ ».

À plusieurs reprises, Aurèle Nadeau compare le corps humain à une machine. Ainsi, il parle de « four humain » et de « machine humaine¹⁸ », et affirme que les sens constituent de mauvais guides. Il faut manger selon ses besoins, non tels qu'on les ressent mais tels que les experts les déterminent. D'ailleurs, il affirme que les sensations de faiblesse et les fringales invoquées par les impénitents sont le fruit de la gourmandise, devenue une seconde nature. Il parle de la modération comme d'une qualité virile et civilisatrice, par laquelle « l'être moral triomphe sur la bête¹⁹ ». Son patriotisme, son nationalisme et le contexte compétitif de la guerre incitent le médecin à s'exprimer en termes enflammés. Ses appels à la frugalité s'expliquent par l'objectif de limiter la consommation nationale, puisque nulle part Nadeau n'évoque l'observation empirique d'un éventuel problème de santé lié à la surconsommation.

11. C.-N. Valin, « Principes d'alimentation rationnelle », p. 59.

12. *Ibid.*, p. 59-60.

13. C.-N. Valin, *Hygiène alimentaire – À l'usage des écoles*, p. 5.

14. *Ibid.*, p. 4.

15. Il est aussi l'auteur de *Rôle de l'alimentation naturelle chez la jeune mère* (1920) et de *La grande erreur du pain blanc* (1916).

16. A. Nadeau, *Mangeons moins et mieux*, p. 3.

17. *Ibid.*, p. 5.

18. *Ibid.*, p. 8.

19. *Ibid.*, p. 11.

3. Aurèle Nadeau, *Mangeons moins et mieux*, Ottawa, Commission des vivres au Canada, 1918, 16 p. BAnQ, Collection patrimoniale [A94-X1\ /1918F CQF].



Dans les années 1920, le docteur Nadeau conjugait le nationalisme canadien-français à la nutrition et à la médecine dans son ouvrage *La santé par les produits de la ferme*, publié par le ministère de l'Agriculture du Québec. Les principaux problèmes nutritionnels observés étant digestifs, il y affirmait : « Nous sommes devenus une race de constipés²⁰. » Dans son diagnostic et ses conseils, il valorisait l'agriculture et la ruralité, tout en faisant référence à une version idéalisée du passé (vaguement assimilé au Régime français) où les Canadiens jouissaient d'une santé de fer et d'une force physique enviée par les autres nations. S'ajoutaient à cela l'expression de la foi catholique et la crainte de la modernité. Dans la préface, il est question de déchéance de la « race », de la démence des conseillers du peuple, des méfaits d'une existence moderne dévoyée et d'une fausse civilisation. La mauvaise santé est un facteur de désertion du sol et la solution, c'est le retour à la vie dite simple et « normale » de la campagne²¹. Par ailleurs, le docteur Nadeau se désolait de la dégradation de l'alimentation avec « l'excès de viandes fortes, l'abus extrême des sucragés et les condiments incendiaires de l'âcre cuisine anglaise²² », associant le déclin nutritionnel national à « l'envahisseur ». Son nationalisme apparaissait aussi dans une allusion au destin continental de la « race » et dans le défi lancé à ceux qui « s'attendent de nous rayer de la carte d'Amérique²³ ».

Cette valorisation de la ruralité s'est poursuivie dans les années 1930. Le gouvernement provincial proposait la colonisation pour remédier à la crise économique, et les avantages alimentaires justifiaient en partie le retour à la terre. C'est pourquoi la section de l'économie domestique du ministère de l'Agriculture a publié en 1934 une brochure sur le pain de ménage. Son auteure, Eugénie Paré, diplômée de l'École ménagère provinciale de Montréal, voulait « démontrer à l'agriculteur toute l'économie que lui ferait réaliser une culture plus intense du blé » et « amener les cultivateurs à tout attendre de la ferme²⁴ ». Les aspects idéologiques et religieux sont moins nombreux dans sa brochure que dans les écrits du docteur Nadeau, mais Eugénie Paré évoque aussi à maintes reprises le passé en mentionnant « la coutume », le temps où le pain blanc et les boulangeries étaient inconnus et en parlant de la cuisinière, de la culture et de la mouture « d'alors²⁵ ». Cet « alors » imprécis est probablement préindustriel, comme le laisse supposer l'illustration de la couverture où figurent un moulin à eau et un four à pain.

Helen MacMurchy, une femme médecin très active dans la lutte contre la mortalité infantile au Canada, a promu l'allaitement et œuvré pour la protection de l'enfance tout en s'opposant au travail rémunéré féminin et aux soins de santé institutionnalisés et étatisés²⁶. Dans son livre *La cuisine canadienne*, publié en 1925 et en 1929 par le ministère des Pensions et de la Santé nationale du Canada, la pensée traditionnelle domine au sujet du rôle des femmes, essentiellement vues comme épouses, mères et ménagères. La femme au foyer est représentée comme la « reine de la cuisine », au sourire maternel²⁷; c'est aussi une vraie et bonne Canadienne²⁸. Elle cuisinerait par amour et par affection pour sa famille, car « si nous voulons que la joie rayonne au foyer, nous devons nous efforcer de faire plaisir à tous ceux qui le composent²⁹ ». Cette mère idéale se préoccupe de la santé des siens et sert des

20. A. Nadeau, *La santé par les produits de la ferme*, p. 11.

21. *Ibid.*, p. 4-6.

22. *Ibid.*, p. 10.

23. *Ibid.*, p. 55.

24. E. Paré, *Le pain de ménage*, p. 32.

25. *Ibid.*, p. 1.

26. K. Arnup, *Education for Motherhood*, p. 20-28.

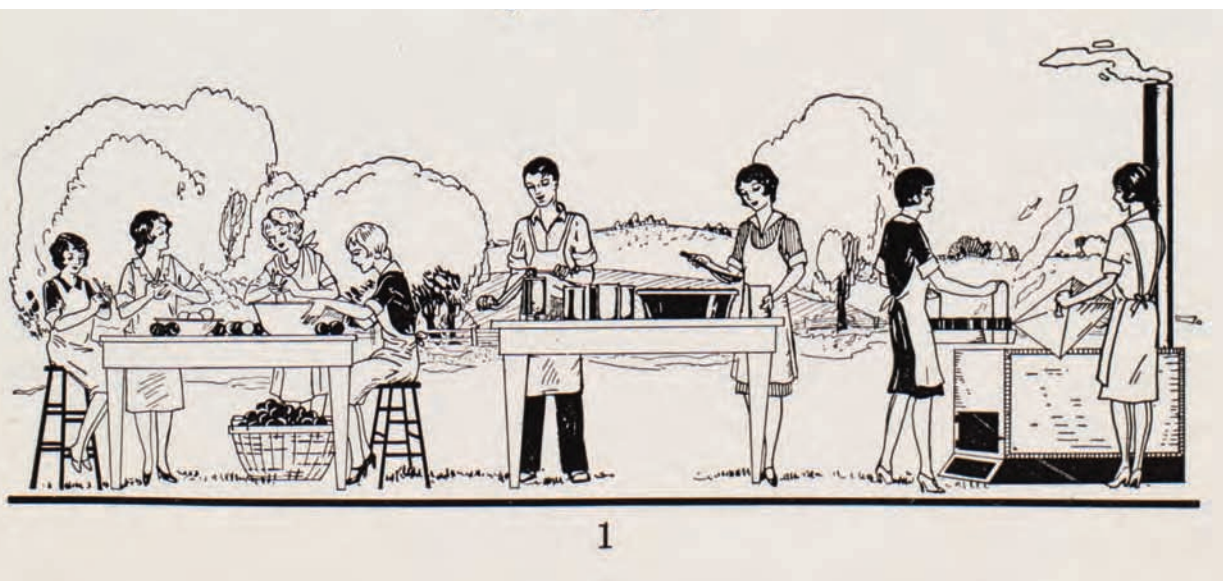
27. H. MacMurchy, *La cuisine canadienne*, p. 5, 15 et 16.

28. *Ibid.*, p. 70.

29. *Ibid.*, p. 16.

mets variés comprenant légumes, viande, œufs et céréales entières. D'ailleurs, les repas monotones et peu appétissants sont « une triste situation », résultat d'« une attitude coupable », mais à laquelle les « bonnes mamans » savent remédier en ajoutant le jardinage à la cuisine³⁰. Le gouvernement fédéral présente une image des femmes semblable à celle des manuels scolaires québécois d'économie domestique et de cuisine : une bonne mère canadienne et chrétienne, dévouée aux siens³¹.

Cependant, l'État provincial vante aussi les mérites de la modernisation technologique et scientifique en faisant la promotion des conserves domestiques. Dans *Les conserves*, de Joseph-Évariste Grisé, on trouve une combinaison d'éléments traditionnels et modernes. Les images indiquent que les femmes sont responsables de cette opération culinaire, mais les connaissances et les techniques appliquées ressemblent à celles des industries. Le processus doit être rapide et hygiénique, et les conserves, stériles et hermétiques. La mise en conserve est illustrée comme une petite chaîne de production³² (ill. 4). La brochure synthétise et explique les étapes du procédé en utilisant des adverbes tels que « parfaitement », « immédiatement », « entièrement », « hermétiquement », des verbes conjugués à l'impératif et des avertissements contre les retards³³. Les conserves sont associées autant au travail domestique féminin qu'à une technologie employée en manufacture, où l'organisation, la précision et la vitesse sont essentielles à l'obtention d'économies d'échelle et à la constitution de stocks permettant d'uniformiser le régime alimentaire en dépit des saisons.



4. Joseph-Évariste Grisé, *Les conserves*, Québec, ministère de l'Agriculture, coll. « Bulletin », n° 102, 1930, p. 1 (détail). BAnQ, Collection patrimoniale (A38A1/P83\102 OFF).

D'autres publications du ministère de l'Agriculture du Québec rationalisent la culture et la consommation de légumes en utilisant la science de la nutrition³⁴. On y trouve des citations de médecins et d'hygiénistes sur l'importance de consommer des végétaux frais en raison de leurs bienfaits pour la santé. Les auteurs parlent des minéraux, des fibres et des vitamines, et décrivent les légumes comme des aliments protecteurs contre les effets nuisibles de la viande. Ils ajoutent que l'alimentation ne doit pas être « inspirée par le caprice », mais dictée par des principes scientifiques et des règles précises. Il s'agit avant tout d'être raisonnable.

30. H. MacMurchy, *La cuisine canadienne*, p. 69.

31. Par exemple, on trouve cette image dans le livre du ministère de l'Agriculture du Québec intitulé *La bonne ménagère* et dans celui de sœur Sainte-Marie-Vitaline, *L'économie domestique à l'école primaire complémentaire*.

32. Remarquons que l'homme utilise une sertisseuse, un outil scellant des boîtes de fer-blanc, une opération plus proche de la production industrielle que la fermeture de pots de verre.

33. J.-É. Grisé, *Les conserves*, p. 16 et 17.

34. C'est le cas des brochures d'E. LeBlanc, *Mangeons plus de légumes*, et de J.-H. Lavoie, *La culture potagère au jardin de la ferme*.

La Deuxième Guerre mondiale conduit le gouvernement canadien à promouvoir vigoureusement ses règles alimentaires officielles. Les courts métrages de l'Office national du film constituent un média dans lequel la science et les experts jouent un rôle prépondérant, tandis que les personnages féminins et masculins demeurent conventionnels. Prenons l'exemple de *Vitamines et productions*. Ce film raconte l'histoire de Jean, ouvrier dans une usine de bombes, toujours enrhumé, manquant d'énergie et d'enthousiasme et grondé par son supérieur. Jean consulte un médecin et suit ses prescriptions. Son épouse achète alors quantité de fruits et de légumes, qu'il dévore avec appétit. Jean recouvre la santé, devient l'homme le plus efficace de son usine, et le Canada y gagne « les meilleures armes sur la ligne de feu³⁵ ». Grâce à son médecin, Jean devient un travailleur exemplaire, mais c'est sa femme qui applique les conseils du docteur dans ses achats et dans la préparation des repas. *Comment grandir* distribue les rôles de manière similaire : le film montre un scientifique pesant des souris dans un laboratoire et évoque les découvertes des savants au sujet des propriétés du lait et des légumes. Cependant, le repas appétissant et nutritif des « enfants pleins de force et de joie », qui sauveront le pays, est servi à la maison par la mère³⁶. La morale de l'histoire est claire : une bonne alimentation, telle que préconisée par les experts et assurée par les femmes, rend productif et permet au Canada de se mesurer avantageusement aux autres nations.

5. Albert Tessier et Thérèse Marion, *Vitalité*, Québec, Département de l'instruction publique, ministère du Bien-être social et de la Jeunesse, entre 1941 et 1944, 32 p. BAnQ, Collection patrimoniale (I57A1/A14) V583-/1941 OFF).



À l'école, les institutrices et les instituteurs reçoivent aussi de la documentation sur la nutrition et la façon d'en parler aux élèves. Dans la brochure *Vitalité*, l'abbé Albert Tessier, inspecteur des écoles ménagères, et Thérèse Marion, nutritionniste du Service de santé de la Ville de Montréal, expliquent aux enseignantes et aux enseignants comment faire comprendre aux enfants l'importance de bien manger (ill. 5). La comparaison du corps avec la machine et l'objectif d'améliorer le rendement au travail priment aussi dans le monde scolaire, où il s'agit de donner de bonnes habitudes alimentaires et hygiéniques aux futurs citoyens.

Durant toute la période considérée ici, la description du corps comme une machine productrice de travail, qu'il faut entretenir et corriger, est omniprésente dans les publications gouvernementales, tout comme la perception rationnelle de l'alimentation. Cette vision moderne de la nutrition sert les nationalismes³⁷, le libéralisme et le capitalisme parce que cette conception du corps et de la nourriture promeut la productivité individuelle et collective. Mais pour répondre à ces mêmes objectifs politiques, économiques et sociaux, la diffusion de ce productivisme s'accompagne de la perpétuation de l'image d'une famille traditionnelle où les femmes demeurent des mères et des ménagères au service de la patrie.

35. ONF, *Ciné-nouvelles* n° 3 – *Vitamines et productions*.

36. ONF, *Comment grandir*.

37. Le nationalisme canadien ou canadien-français, selon l'auteur cité.



Les publicités : la tradition comme outil de commercialisation et les promesses de la modernité

Les publicités donnent souvent une touche traditionnelle aux produits et aux marques de commerce en utilisant le patriotisme, les pratiques religieuses, l'amour maternel et le foyer. Plusieurs entreprises, dont Clark et Catelli, vendent leurs marchandises en se servant d'images et de termes associés au Canada, aux ménagères canadiennes-françaises ou à des règles chrétiennes. La publicité de Clark, par exemple, mentionne quatre fois le Canada : une fois sur le chapeau du personnage et trois fois dans le texte (ill. 6). Une telle insistance est plus qu'informatrice et constitue un argument supplémentaire qui souligne le caractère local et authentique du produit. Ajoutons que, dans plusieurs publicités, Clark désigne ses usines et ses employés sous les termes « cuisines », « cuisiniers » et « cuisinières », rapprochant la production industrielle du monde domestique pour rassurer les consommatrices en ce qui concerne la qualité des denrées. Dans une annonce de fèves au lard en conserve, Catelli décrit le produit comme approprié pour le carême et l'associe à la nation en le présentant comme un mets canadien traditionnel³⁸ : il est « préparé à la canadienne », comme « au bon vieux temps », « comme chez nous »³⁹. Catelli utilise également la figure maternelle en décrivant la joie apportée par « la maman » et en montrant l'image d'une mère nourrissant un enfant⁴⁰.

Dans la majorité des publicités, les personnages féminins sont stéréotypés, représentés comme des mères ou des séductrices. On n'y décrit pas la cuisine comme un travail mais comme une preuve d'amour ou comme un outil de séduction⁴¹. Par exemple, la promotion du lait Eagle Brand de Borden présente des jeunes femmes voulant plaire à leur prétendant ou à leur beau-père⁴². La moutarde sèche de marque Keen permet de combler les désirs masculins pour « des salades ayant du piquant », « des plats de viande différents » et « des marinades à la moutarde »⁴³ (ill. 7). La Deuxième Guerre mondiale provoque l'apparition d'images différentes, vantant l'entrain, l'énergie et les économies apportées, par exemple, par les céréales Kellogg⁴⁴. Cela demeure marginal : dans les annonces, les femmes restent des mères ou des jeunes filles cherchant un mari.

38. Cette insistance sur le caractère canadien est peut-être aussi une stratégie discursive pour contrebalancer la consonance anglaise du nom Clark et celle, bien italienne, de Catelli.

39. « Pour le carême », *La Revue moderne* (désormais RM), avril 1927, p. 2.

40. « Pour les jours maigres », RM, mars 1928, p. a.

41. Il s'agit d'ailleurs d'un trait commun aux publicités d'aliments en Amérique du Nord pendant tout le xx^e siècle, comme l'a démontré K. J. Parkin dans *Food is Love* (2006).

42. Borden, « Margot magique », RM, mars 1937, p. 45 et juin 1937, p. 40.

43. RM, avril 1938, p. 47, mai 1938, p. 52 et août 1938, p. 45.

44. Kellogg, « Droit au but », RM, juin 1943, p. 21.



6. (À gauche) *La Revue moderne*, décembre 1922, p. 63 (détail). BAnQ, Collection patrimoniale (PER R-438).

7. (Au centre) *La Revue moderne*, avril 1938, p. 47 (détail). BAnQ, Collection patrimoniale (PER R-438).

8. (À droite) *La Revue moderne*, novembre 1941, p. 25. BAnQ, Collection patrimoniale (PER R-438).

Les publicités n'évacuent pas le plaisir, au contraire. Aucune de nos sources n'affirme que les repas devraient être fades, monotones ou mauvais. Mais les valeurs et la morale de l'époque encouragent rarement les femmes à se régaler. Il est d'ailleurs exceptionnel qu'elles soient représentées en train de manger. Si cuisiner est agréable, c'est en raison de la satisfaction apportée à la famille. La cuisinière trouvera des avantages dans la facilité, la vitesse et la simplicité de préparation des plats, ainsi que de la gratification dans l'appréciation masculine de sa cuisine. Le plaisir sensuel de manger n'est pas présenté comme une motivation légitime pour la personne qui cuisine.

Les compagnies n'associent pas seulement leurs marchandises au pays, au respect de la religion ou à la maternité. Clark, Heinz, Quaker, Kellogg, Borden, Sunbeam, Pyrex et Westinghouse s'engagent toutes à rendre la cuisine plus facile, plus rapide, plus économique et plus agréable tout en étant savoureuse, nutritive et attrayante, surtout pour les enfants. Ainsi, Clark promet à la ménagère qu'elle passera moins de temps à cuisiner et servira quand même de la bonne soupe et des fèves au lard délicieuses faisant « des garçons solides⁴⁵ ». L'économie d'argent, de combustible, de temps, d'effort, de « travail ennuyeux » et de « cuisinage » est soulignée, surtout dans les publicités estivales⁴⁶. Le plaisir de manger est évoqué dans une annonce de ketchup où le produit est présenté comme un « ami », transformant des plats ordinaires en régals⁴⁷.

Heinz utilise des arguments similaires, mais pour des situations dites « d'urgence », où la maîtresse de maison doit « sauver les apparences » en effectuant « des tours de force culinaires⁴⁸ ». La compagnie suggère aussi aux femmes que ses produits leur permettront de gagner du temps pour des sorties comme le magasinage ou le cinéma (ill. 8), sans toutefois négliger le repas de la famille. Le lait Eagle Brand de Borden permet d'atteindre des sommets dans la simplicité et la facilité. Son utilisation dans des recettes promet tantôt une « mayonnaise sans cuisson », tantôt la glace au chocolat la plus facile à réaliser au monde⁴⁹, ou encore un pouding au caramel magique : il n'est même pas nécessaire d'ouvrir la boîte avant de le préparer⁵⁰.

45. Clark Co., « Fèves Clark », RM, août 1924, p. 63.

46. Clark Co., « Les cuisines Clark vous aideront cet été », RM, octobre 1925, p. 8.

47. RM, août 1927, p. 52.

48. Heinz, « Pour sauver les apparences », RM, juin 1938, p. 38.

49. Borden, « Glace au chocolat la plus facile au monde! », RM, septembre 1934, p. 38.

50. RM, juin 1932, p. 23; juin 1934, p. 44 et septembre 1934, p. 38.

rapides ; les matériaux, lisses et blancs, sont hygiéniques. Les économies réalisées en diminuant les pertes d'aliments périmés sont fréquemment mentionnées, quoique jamais quantifiées⁵⁷.

Les publicités de Westinghouse affirment que l'achat d'un réfrigérateur est un acte raisonnable et rationnel, sans toutefois annoncer les prix. Cependant, les consommateurs devaient en avoir les moyens et en ressentir la nécessité pour acheter un réfrigérateur électrique. Le recensement du Canada de 1941 rapporte que seulement 17,2 % des ménages québécois en possédaient un. Tous ne pouvaient (ou ne voulaient) pas succomber aux annonceurs, et beaucoup de ménagères ont effectué leurs travaux quotidiens sans cet appareil moderne jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale⁵⁸.

Entre les deux guerres, la diffusion d'information sur la nutrition par la publicité s'accroît. En plus d'appuyer la vente d'aliments préparés, elle sert à annoncer des vitamines, à promouvoir des régimes et à rendre le commerce de l'assurance-vie florissant. La compagnie Métropolitaine annonce souvent ses brochures gratuites sur la cuisine et la nutrition dans *La Revue moderne*⁵⁹. Préoccupée par le bon fonctionnement de la machine humaine, l'entreprise prévient les gens contre l'obésité et les incite à boire du lait ainsi qu'à cuisiner des repas équilibrés et variés à moindre coût⁶⁰. L'exemple de la Métropolitaine contribue à la compréhension de la conception du corps, de la santé, du rôle des aliments et de la responsabilité de l'individu qui prévalait à cette époque. Le produit vendu est une protection en cas de maladie ou de mortalité de la personne qui assume la responsabilité financière de la famille, celle-ci étant alors, en général, le père. La Métropolitaine valorise donc la minceur masculine autant que féminine parce qu'elle fait la promotion de la santé. Il ne s'agit pas ici d'adopter un standard de beauté, mais d'agir en chef de famille responsable et, durant la guerre, d'être un citoyen rationnel, maître de soi⁶¹. Pour une compagnie d'assurance, l'avantage économique du raisonnement va de soi : plus les assurés sont sains, moins ils réclameront d'indemnités, ce qui augmente les profits.



Entre 1914 et 1945, les publicités et les discours normatifs sur l'alimentation varient très peu. Les principaux changements remarqués dans les sources se situent dans l'augmentation de leur quantité, résultat de la commercialisation accrue des aliments, de la présence croissante de l'État et des experts, du développement des connaissances dans le domaine de la nutrition et de la propagande menée durant la Deuxième Guerre mondiale. Les conseils des médecins et les publicités s'avèrent plutôt uniformes en ce qui concerne les valeurs promues et les objectifs soutenus. Cette homogénéité correspond au désir de stabilité sociale des gouvernements, des entreprises et de la profession médicale et masque certaines modifications dans les pratiques. Par exemple, la population adopte effectivement de nouveaux produits et instruments, comme les conserves, les céréales à déjeuner, les grille-pains, la crème glacée, les réfrigérateurs et les cuisinières électriques⁶². Les valeurs modernes véhiculées dans les publicités trouvent donc un écho auprès des gens, mais cela se traduit peu par des formules prescriptives.

57. De même, les publicités n'affichent que rarement les prix : elles affirment seulement qu'ils n'ont jamais été aussi bas et que les marchands offrent du crédit. Toutefois, D. Baillargeon rapporte que les glacières électriques se vendaient à des « coûts astronomiques » (entre 225 \$ et 736 \$ selon les modèles en 1930) et demeuraient inaccessibles pour la plupart de ses informaticiens. Voir *Ménagères au temps de la Crise*, p. 172 et 260.

58. *Ibid.*, p. 171.

59. Des titres comme « Obésité et maigreur », « Le lait, un aliment à toutes fins » et « Approvisionnement alimentaire de la famille », produits par la Métropolitaine, étaient offerts gratuitement sur demande dans ces publicités.

60. RM, janvier 1934, p. 13 ; octobre 1934, p. 13 ; juin 1938, p. 17 et mars 1942, p. 19.

61. C. D. Elliott, « Big Persons, Small Voices », p. 136.

62. Voir par exemple le rapport *Urban Retail Food Prices, 1914-1959*, publié en 1960 par le Dominion Bureau of Statistics, qui considère les conserves de fruits et de légumes dans ses calculs dès les années 1920, et les céréales à déjeuner, au début des années 1940. Le sociologue américain Horace Miner a observé des changements similaires dans *St. Denis – A French-Canadian Parish* (1939).

Les discours des experts et des gouvernements ainsi que les publicités sur l'alimentation et la nutrition ne sont ni complètement traditionnels ni exclusivement modernes. Ces deux types d'images et de valeurs s'entrecroisent très fréquemment, mais demeurent limités à des aspects distincts. Dès les années 1910 et 1920, la modernité domine dans les objectifs d'une bonne diète. Selon l'État, les compagnies et les autorités du domaine de la santé, la rationalité et la productivité – deux valeurs fortes de la société industrielle – doivent primer lorsqu'il est question de connaissances et de techniques. Une alimentation idéale obéit d'abord à la raison et vise à rendre les cultivateurs en santé et autosuffisants, les ouvriers, productifs, et les enfants, capables d'assurer l'avenir. Cette idée semble relever du plus simple bon sens et paraît alors hégémonique, car une multitude d'intervenants en font la promotion.

La productivité est souvent représentée par la santé : non seulement celle du corps et de l'individu mais aussi celle de la famille, de la patrie, de l'économie domestique et nationale. Même si des clivages économiques rendent difficile pour plusieurs l'application quotidienne du discours des experts, la nutrition définit la santé comme un bien qui s'acquiert, s'entretient, nécessite des investissements, se dégrade et se perd. Le gouvernement et les experts voient le corps comme une machine, comparable à une usine ou à un moteur. Il faut l'entretenir, le construire, l'améliorer, car il s'agit d'une pièce essentielle dans le système de production capitaliste. Comme pour sa réussite économique, l'individu, par ses décisions et l'utilisation raisonnable de ses ressources, est responsable de sa santé. Personne ne souhaitant tomber malade, l'association entre santé et productivité est efficace. Cependant, cette domination fonctionne en combinant les arguments modernes, rationnels et productivistes avec des éléments sociaux et culturels traditionnels. L'entretien du « corps-machine » productif, idéalisé par les experts et l'État, reste une responsabilité féminine assumée dans le cadre familial.

Les éléments traditionnels et conservateurs concernent l'ordre social : la structure de la famille, le rôle des femmes, la religion, le nationalisme. Qu'il s'agisse d'encourager les gens à faire du pain ou des conserves, à respecter le rationnement ou à acheter un réfrigérateur, la cuisine et la nourriture demeurent associées à la féminité et à la maternité. Les auteurs cités ne songent guère à rationaliser la cuisine pour promouvoir des figures féminines différentes (comme des travailleuses), pour encourager les hommes à cuisiner quotidiennement ou pour suggérer que des repas sains puissent être préparés ailleurs qu'au foyer. La modernité technique et scientifique apportée par l'étude de la nutrition et les aliments commercialisés entretient la conviction voulant que les meilleurs repas viennent de la cuisine familiale et soient servis par une mère aimante consacrant un maximum d'efforts à l'alimentation des siens. Les discours publicitaires et normatifs sur la nutrition et la cuisine perpétuent ainsi l'image rassurante de la famille traditionnelle dans un monde moderne.

Sources

COLLECTIONS PATRIMONIALES DE BANQ

GRISÉ, Joseph-Évariste, *Les conserves*, Québec, ministère de l'Agriculture, coll. « Bulletin », n° 102, 1930, 31 p. (A38A1/P83\102 OFF)

LAVOIE, Joseph-Henri, *La culture potagère au jardin de la ferme et au jardin-ouvrier*, Québec, ministère de l'Agriculture de la province de Québec, Service de l'horticulture, coll. « Bulletin », n° 115, 1936, 48 p. (A38A1/P83\115-1936 OFF)

La Revue moderne, Montréal, 1919-1945. (PER R-438)

LEBLANC, Estelle, *Mangeons plus de légumes – Quelques recettes pratiques*, Québec, Service de la publicité, ministère de l'Agriculture, coll. « Bulletin », n° 136, vers 1937, 31 p. (A38A1/P83\136 OFF)

MACMURCHY, Helen, *La cuisine canadienne*, Ottawa, F. A. Acland, coll. « Les petits livres bleus, collection domestique », 1929, 71 p. (Brochures - Env. 2130)

NADEAU, Aurèle, *La santé par les produits de la ferme*, Québec, ministère de l'Agriculture, 1923, 55 p. (A38A1/P83\79 OFF)

NADEAU, Aurèle, *Rôle de l'alimentation naturelle chez la jeune mère*, Beauceville, Imprimerie de l'Éclairer limitée, 1920, 16 p. (649.33 N134r 1920)

NADEAU, Aurèle, *Mangeons moins et mieux*, Ottawa, Commission des vivres au Canada, 1918, 16 p. (A94-X1V/1918F COF)

NADEAU, Aurèle, *La grande erreur du pain blanc*, Québec, ministère de l'Agriculture, coll. « Bulletin », n° 24, 1916, 85 p. (A38A1/P83\24 OFF)

PARÉ, Eugénie, *Le pain de ménage*, Québec, ministère de l'Agriculture, section de l'économie domestique, coll. « Bulletin », n° 131, 1934, 32 p. (A38A1/P83\131 OFF)

QUÉBEC, *La bonne ménagère – Notions d'économie domestique et d'agriculture à l'usage des jeunes filles des écoles rurales de la province de Québec*, Québec, département de l'Agriculture, vers 1900, 96 p. (A38A1/A14\B63-/1900 OFF)

SAINTE-MARIE-VITALINE, sœur, *Congrégation de Notre-Dame, L'économie domestique à l'école primaire complémentaire – IX^e et X^e années*, Québec, École normale classico-ménagère, 1929, 268 p. (640 S35747 1929)

TESSIER, Albert et Thérèse MARION, *Vitalité*, Québec, département de l'Instruction publique, ministère du Bien-être social et de la Jeunesse, entre 1941 et 1944, 32 p. (I57A1/A14\V583-/1941 OFF)

VALIN, Charles-Narcisse, « Principes d'alimentation rationnelle », *Bulletin sanitaire*, vol. 15, n° 4-12, avril-décembre 1915, p. 59-69. (OFF S4H9 B84)

AUTRES SOURCES CONSULTÉES

APPLE, Rima, *Vitamina – Vitamins in American Culture*, New Brunswick, Rutgers University Press, 1996, 245 p.

ARNUP, Katherine, *Education for Motherhood – Advice for Mothers in Twentieth Century Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1994, 251 p.

BAILLARGEON, Denyse, *Un Québec en mal d'enfants – La médicalisation de la maternité, 1910-1970*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2004, 373 p.

BAILLARGEON, Denyse, *Ménagères au temps de la Crise*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 1993, 311 p.

BENTLEY, Amy, *Eating for Victory – Food Rationing and the Politics of Domesticity*, Urbana, University of Illinois Press, 1998, 238 p.

BRADBURY, Bettina, *Working Families – Age, Gender, and Daily Survival in Industrializing Montreal*, Toronto, University of Toronto Press, 2007, 310 p.

CANADA, *Report of the Board of Inquiry into Cost of Living – The Rise in Prices and the Cost of Living in Canada*, vol. I, Ottawa, J. L. Taché, imprimeur du roi, 1915, 955 p.

COATS, R. H., *Wholesale Prices in Canada, 1890-1909 – Special Report*, Ottawa, Government Printing Bureau, 1910, 509 p.

COMACCHIO, Cynthia R, *“Nations are Built of Babies” – Saving Ontario's Mothers and Children, 1900-1940*, Montréal / Kingston, McGill-Queen's University Press, 1993, 340 p.

CONSTANT, Jean-François et Michel DUCHARME (dir.), *Liberalism and Hegemony – Debating the Canadian Liberal Revolution*, Toronto / Buffalo, University of Toronto Press, 2009, 473 p.

DETELLIER, Élise, « “Bonifier le capital humain”. Le genre dans le discours médical et religieux sur les sports au Québec, 1920-1950 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 62, n° 3-4, 2009, p. 473-499.

DICKINSON, John A. et Brian YOUNG, *Brève histoire socio-économique du Québec*, traduit de l'anglais par Hélène Filion avec la collaboration de Louise Côté, Sillery, Éditions du Septentrion, 2003, 452 p.

DOMINION BUREAU OF STATISTICS, *Urban Retail Food Prices, 1914-59*, Ottawa, The Section, 1960, 78 p.

DOMINION BUREAU OF STATISTICS, *Family Income and Expenditure in Canada – 1937-1938 – A Study of Urban Wage-Earner Families, including Data on Physical Attributes*, Ottawa, The Bureau, 1941, 210 p.

ELLIOTT, Charlene D., « Big Persons, Small Voices : On Governance, Obesity, and the Narrative of the Failed Citizen », *Journal of Canadian Studies / Revue d'études canadiennes*, vol. 41, n° 3, automne 2007, p. 134-149.

FAHRNI, Magdalena, *Household Politics – Montreal Families and Postwar Reconstruction*, Toronto / Buffalo, University of Toronto Press, coll. « Studies in gender and history », 2005, 279 p.

IACOVETTA, Franca et Valérie J. KORINEK, « Jell-O Salads, One-Stop Shopping, and Maria the Homemaker : the Gender Politics of Food », dans Marlene EPP, Franca IACOVETTA et Frances SWYRIPA (dir.), *Sisters or Strangers ? Immigrant, Ethnic and Racialized Women in Canadian History*, Toronto / Buffalo, University of Toronto Press, coll. « Studies in gender and history », 2004, p. 190-230.

LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER, Jean-Claude ROBERT, *Histoire du Québec contemporain*, Montréal, Boréal, 1989, 2 vol.

McKAY, Ian, *Rebels, Reds, Radicals – Rethinking Canada's Left History*, Toronto, Between the Lines, 2005, 254 p.

McKAY, Ian, « The Liberal Order Framework : A Prospectus for a Reconnaissance of Canadian History », *The Canadian Historical Review*, vol. 81, n° 4, décembre 2000, p. 617-645.

MINER, Horace, *St. Denis – A French-Canadian Parish*, Chicago, University of Chicago Press, 1939, 383 p.

OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA, *Cinéma nouvelles n° 3 – Vitamines et productions*, 1944, 7 min.

OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA, *Comment grandir*, 1943, 9 min.

PARKIN, Katherine J., *Food is Love – Food Advertising and Gender Roles in Modern America*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2006, 296 p.

RUDY, Jarrett, *The Freedom to Smoke – Tobacco Consumption and Identity*, Montréal / Kingston, McGill-Queen's University Press, 2005, 232 p.

VALIN, Charles-Narcisse, *Hygiène alimentaire – À l'usage des écoles ménagères et des familles*, Québec, ministère de l'Agriculture de la province de Québec, « Bulletin », n° 38, 1917, 21 p.

WARREN, Jean-Philippe, *Hourra pour Santa Claus ! – La commercialisation de la saison des fêtes au Québec, 1885-1915*, Montréal, Boréal, 2006, 301 p.

WARREN, Jean-Philippe, « Petite typologie du moderne au Québec (1850-1950). Moderne, modernisation, modernisme, modernité », *Recherches sociographiques*, vol. 46, n° 3, 2005, p. 495-525.

RITUEL

DU DIOCESE

DE QUEBEC.

16 3138

3790

PUBLIÉ PAR L'ORDRE

DE MONSEIGNEUR

DE SAINT-VALIER,

EVEQUE DE QUEBEC.

Donné à l'Eglise paroissiale de Saint-Valier

*Que
huit*

G



A PARIS,

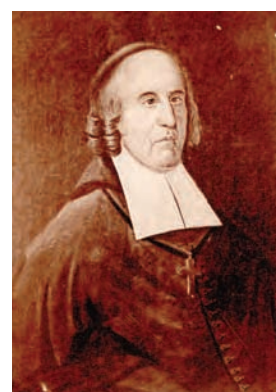
Les deux éditions du *Rituel du diocèse de Québec* de M^{gr} de Saint-Vallier, datées de 1703 : de l'édition janséniste à l'édition revue et corrigée par la Compagnie de Jésus

Claude La Charité

Monseigneur de Saint-Vallier, deuxième évêque de Québec de 1688 à 1727 (iii. 1), publia, à l'usage des prêtres, des curés et des missionnaires de son diocèse, un *Rituel* qui connut deux éditions successives à quelques années d'intervalle, bien qu'elles soient toutes deux datées de 1703¹. Ce *Rituel* bilingue donne d'une part des instructions en français à l'usage des ecclésiastiques sur la manière d'administrer les sacrements et de célébrer la messe, tout en précisant d'autre part les formules, les prières et les bénédictions que les prêtres devaient prononcer en latin, seule langue officielle de l'Église catholique jusqu'au concile Vatican II (1962-1965).

Les deux éditions imprimées à Paris par Simon Langlois présentent des variantes substantielles. Alors qu'elles sont de format identique (in-8°), elles comptent respectivement 604 et 671 pages. Les deux éditions peuvent être distinguées du premier coup d'œil par le libellé de leur page de titre respective (voir à la page suivante, iii. 2). Alors que la première édition a pour titre *Rituel du diocèse de Québec, publié par l'ordre de Monseigneur de Saint-Valier, évêque de Québec* et qu'elle est suivie du recueil *Statuts, ordonnances, et lettres pastorales*, la seconde édition omet le patronyme de l'évêque et ne comporte pas de recueil à sa suite : *Rituel du diocèse de Québec, publié par l'ordre de Monseigneur l'évêque de Québec*.

Or, la première édition est aujourd'hui rarissime et la collection Saint-Sulpice de Bibliothèque et Archives nationales du Québec est l'un des seuls fonds à posséder un tel exemplaire². Pour expliquer la rareté de cette première édition, on a longtemps avancé l'hypothèse selon laquelle la majeure partie des exemplaires aurait disparu lors du naufrage du navire à bord duquel ils étaient transportés. C'est une note manuscrite en italien dans l'exemplaire conservé au Musée de la civilisation de Québec qui est à l'origine de cette hypothèse erronée : « Livre très rare en raison



1. Jean-Baptiste de la Croix de Chevrières, M^{gr} de Saint-Vallier, s. d. BAnQ, Centre d'archives de Québec, fonds J. E. Livernois Ltée (P560, S2, D1, P1183). Photo : Livernois. Num.

1. La rédaction de cet article aurait été impossible sans l'aide de nombreuses personnes, à commencer par les auxiliaires du Centre Joseph-Charles Taché de l'Université du Québec à Rimouski qui ont numérisé les deux éditions du *Rituel du diocèse de Québec*, Johanny Charest et Nathalie Pelletier. Pour leur patience, leur soutien, leurs conseils, leurs commentaires et leur relecture, nous tenons à remercier tout particulièrement Pascal Bastien, Marc André Bernier, Jean-François Cottier, Carol Couture, Isabelle Crevier, Lucie Desjardins, Yvan Lamonde et Éric Van Der Schueren.
2. BAnQ possède un deuxième exemplaire de cette édition (223 S/55 ri BMRA) et on trouve un autre exemplaire dans la Bibliothèque du Séminaire de Québec du Musée de la civilisation sous la cote 22.7.7.



du naufrage du navire qui en transportait les exemplaires au Canada³. » Dans les faits, la plupart des exemplaires avaient été chargés sur *La Seine*, vaisseau qui fut arraisonné par les Anglais le 26 juillet 1704. La cargaison confisquée fut vendue pour la somme de 13 000 livres⁴. Il est toutefois improbable que les exemplaires du *Rituel* aient pu avoir la moindre valeur marchande en raison de leur contenu.

Pour cette raison, il faut plutôt supposer que la première édition fut détruite à la demande de l'évêque de Québec. Mais pourquoi l'avoir mise au pilon ? Parce qu'elle témoignait sans doute trop clairement de l'influence marquée, non pas simplement du rigorisme, mais bien du jansénisme sur M^{gr} de Saint-Vallier. La seconde édition, publiée probablement vers 1713, bien qu'elle soit datée de 1703, et destinée à remplacer la première édition comme si celle-ci n'avait jamais existé, tentera de masquer cette influence au moment où le pouvoir pontifical condamnera le jansénisme. Après avoir présenté l'évêque et son *Rituel*, nous nous proposons d'étudier de plus près, d'abord, la critique que fit le jésuite Martin Bouvart de la première édition et, ensuite, certaines des variantes les plus significatives de la seconde édition.

2. Dans l'ordre habituel :

Page de titre de la première édition du *Rituel du diocèse de Québec* [...], Paris, Simon Langlois, 1703, 8 p.-604 p.-5 p. BAnQ, Collection patrimoniale (223 S155 ri BMRA).

Page de titre de *Statuts, ordonnances et lettres pastorales de Monseigneur de Saint-Valier évêque de Québec pour le règlement de son diocèse*, dans la première édition du *Rituel du diocèse de Québec* [...], Paris, Simon Langlois, 1703, 146 p.-4 p. BAnQ, Collection patrimoniale (223 S155 ri BMRA).

Page de titre de la deuxième édition du *Rituel du diocèse de Québec* [...], Paris, Simon Langlois, 1703 [vers 1713], 8 p.-671 p.-2 p. BAnQ, Collection patrimoniale (RES/AE/18 ex. 2).

M^{gr} de Saint-Vallier, un évêque « qui a plus causé de ravages dans le domaine spirituel qu'une armée ennemie »

Le moins que l'on puisse dire de M^{gr} de Saint-Vallier, c'est qu'il aura su faire l'unanimité contre lui. Né en 1653 à Grenoble d'une famille de la noblesse du Dauphiné, Jean-Baptiste de La Croix de Chevreton de Saint-Vallier obtint en 1672 une licence de théologie de la Sorbonne et fut nommé aumônier ordinaire de Louis XIV en 1676, avant même d'être ordonné prêtre en 1681⁵. Alors qu'il était pressenti pour le siège épiscopal de Tours ou de Marseille, le jeune aumônier fut nommé, à sa demande, évêque de Québec par le roi, lorsque M^{gr} de Laval remit sa démission en 1685, nomination qui ne sera entérinée par le Saint-Siège qu'en 1688 (III. 3). En 1693 et 1694, il se mit à dos, tour à tour, le gouverneur de la Nouvelle-France, le gouverneur de Montréal, certains officiers de l'armée, le chapitre de la cathédrale, les Récollets, les Jésuites, les sœurs de l'Hôtel-Dieu de Québec et les

3. Dans la langue originale, on lit la mention suivante : « *Libro assai raro per essere naufragata la nave che portava gli esemplari al Canada.* » Cité d'après A. Gosselin, « Le Rituel de M^{gr} de Saint-Vallier », p. 249. L'exemplaire du Musée de la civilisation porte les armes de M^{gr} Godets-Desmarest, évêque de Chartres de 1690 à 1709. Il a été légué au Séminaire de Québec par l'abbé Édouard-Gabriel Plante (1813-1869). Philéas Gagnon, parmi d'autres, reconduira cette hypothèse : « Ce volume est rare, parce que l'édition en aurait été presque totalement détruite par le naufrage du vaisseau qui l'emportait au Canada et que pour cette raison, on en avait aussitôt fait faire une seconde édition » (*Essai de bibliographie canadienne*, vol. 1, p. 437).

4. Voir à ce propos A. Gosselin, « Le Rituel », p. 248-249, et A.-H. Gosselin, *L'Église du Canada depuis Monseigneur de Laval jusqu'à la Conquête*, p. 63.

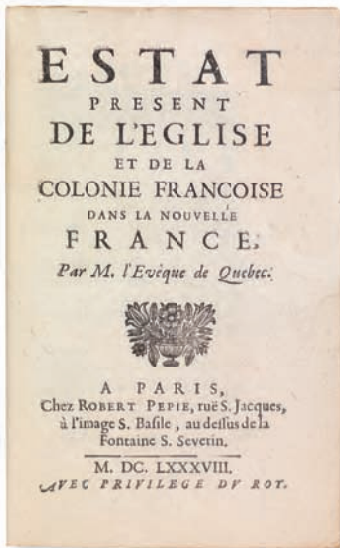
5. Sur la vie du prélat, voir notamment A. Rambaud, « La Croix de Chevreton de Saint-Vallier, Jean-Baptiste de », et A.-H. Gosselin, *M^{gr} de Saint-Vallier et son temps*.



3. Représentation de la ville de Québec au début du XVIII^e siècle.

Nouvelle-France – Québec, 1700, carte postale, Saint-Jean, Pinsonneault frères, 1905. BANQ, Collection patrimoniale (CP 019440 CON). Num.

4. Page de titre de l'*Estat présent de l'Eglise et de la colonie française dans la Nouvelle-France*, par M. l'évêque de Québec, Paris, Robert Pepie, 1688, 267 p. BANQ, Collection patrimoniale (277.1 S155es BMRA).



sœurs de la congrégation de Notre-Dame, si bien qu'il fut convoqué en France par le roi en 1694. Bien que le roi le pressât de remettre sa démission, l'évêque refusa et finit par rentrer à Québec en 1697.

Dès l'année suivante éclata un nouveau conflit avec les Jésuites auxquels il retira leurs missions au Mississippi. Même s'il dut une fois de plus, pour obtenir gain de cause dans cette affaire, séjourner en France de 1701 à 1704, il s'aliéna la Compagnie de Jésus, au point qu'un jésuite le qualifia de « terrible fléau, qui a plus causé de ravages dans le domaine spirituel qu'une armée ennemie n'en peut causer dans le domaine temporel⁶ ». Pendant le voyage de retour vers la Nouvelle-France, son navire, à bord duquel étaient chargés les exemplaires de la première édition du *Rituel*, fut intercepté par les Anglais. M^{re} de Saint-Vallier resta prisonnier en Angleterre jusqu'en 1709. Une fois libéré, l'évêque fut retenu en France pendant quatre autres années par Louis XIV, qui craignait que son retour dans son diocèse ne ranimât les vieilles querelles. L'évêque finit par obtenir la permission de partir en 1713 et resta dans son diocèse jusqu'à sa mort en 1727.

M^{re} de Saint-Vallier fit beaucoup pour assurer la pérennité de l'Église catholique en Nouvelle-France. À ce titre, sa contribution la plus durable est assurément l'ensemble de ses écrits. Si l'on s'en tient aux imprimés, outre les deux éditions du *Rituel* et le recueil des *Statuts* publiés avec la date de 1703, il faut évoquer l'*Estat présent de l'Église et de la colonie française dans la Nouvelle-France* qu'il fit paraître à Paris, en 1688, chez Robert Pepie (III. 4). Il s'agit du compte rendu du premier voyage qu'il fit dans son immense diocèse comprenant toute la Nouvelle-France, rédigé sous forme de lettre adressée à un ami. La première impression qu'eut M^{re} de Saint-Vallier fut extrêmement favorable :

Le peuple communément parlant est aussi dévot que le clergé m'a paru saint. On y remarque je ne sçay quoi des dispositions qu'on admiroit autrefois dans les chrétiens des premiers siècles; la simplicité, la dévotion et la charité s'y montrent avec éclat, on aide avec plaisir ceux qui commencent à s'établir, chacun leur donne ou leur prête quelque chose, et tout le monde les console et les encourage dans leurs peines⁷.

6. Cité par A. Rambaud, « La Croix de Chevières de Saint-Vallier, Jean-Baptiste de ».
7. J.-B. de Saint-Vallier, *Estat présent de l'Église et de la colonie française dans la Nouvelle-France*, 1856, p. 83.

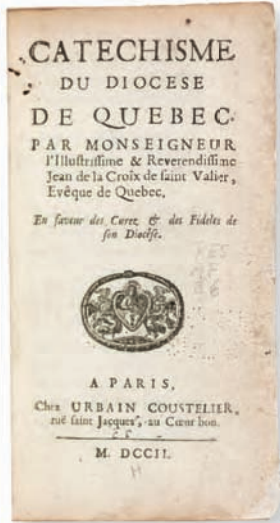
L'autre publication d'importance est le *Catéchisme* que l'évêque publia en 1702, à Paris, chez Urbain Coustelier (ill. 5). Inspiré du *Catéchisme des fêtes* (1687) de Bossuet et du *Catéchisme historique* (1679) de Claude Fleury⁸, cet ouvrage était destiné à l'enseignement de la doctrine chrétienne sous forme de questions et de réponses. Comme le fait remarquer à juste titre Alfred Rambaud, le *Catéchisme* de 1702 révèle le « jansénisme moral⁹ » de son auteur, perceptible dans la conception que ce dernier a du salut :

Le nombre des réprouvés sera-t-il bien plus grand que celui des bienheureux ?

Oui, le chemin de la perdition est large, au lieu que le chemin qui conduit à la vie éternelle est étroit¹⁰.

Par ailleurs, la dévotion à certains saints prend une résonance particulière en Nouvelle-France. C'est le cas de saint Joachim et surtout de sainte Anne, dont le culte se répandit avec la construction de l'église de Sainte-Anne-de-Beaupré et fut encouragé activement par M^{gr} de Saint-Vallier¹¹. À la question de savoir s'il y a des raisons particulières d'honorer les parents de la Vierge, le *Catéchisme* répond : « Oui, puisque cette colonie leur est redevable d'une infinité de faveurs et de grâces, qu'elle a reçue par leur intercession¹². » Du reste, le culte de saint Louis revêt aussi une signification particulière, le *Catéchisme* rappelant :

Que par l'intercession de ce grand saint, nous devons souvent demander à Dieu la conservation de la famille royale, et de cette colonie, qui se glorifie de l'avoir pour patron, et qu'à son exemple un chacun doit avoir soin de sa famille, et mortifier ses passions¹³.



5. Page de titre du *Catéchisme du diocèse de Québec* [...], Paris, Urbain Coustelier, 1702, 10 p.-522 p.-15 p. BAnQ, Collection patrimoniale [RES/AF/36].

**Le Rituel du diocèse de Québec (1703) :
une somme sur la vie quotidienne
en Nouvelle-France**

Le *Rituel* demeure de loin la publication la plus intéressante de M^{gr} de Saint-Vallier, car il a l'avantage de documenter et de donner à voir la vie quotidienne des colons de la Nouvelle-France, depuis leur naissance jusqu'à leur mort. Par définition, un rituel est un ouvrage qui cherche à définir et à encadrer l'administration des sacrements. Le *Rituel* de 1703, de type « néogallican », est cependant, comme l'a bien montré Ollivier Hubert¹⁴, un ouvrage de nature encyclopédique, qui se veut un véritable « manuel du curé canadien » plutôt qu'un simple livre des sacrements. Il inclut, entre autres, de nombreux documents à portée administrative. Divisé en trois parties (les sacrements, la messe, les bénédictions), ce *Rituel* est dans une large mesure une compilation d'autres rituels, notamment des diocèses de Reims, de Paris, de Chartres, de Châlons-sur-Marne, mais surtout d'Alet (ill. 6), un ouvrage condamné en 1668 par le pape Clément IX¹⁵. Le *Rituel* de 1703 est également intéressant par son exceptionnelle longévité puisqu'il sera utilisé, au Québec, jusqu'en 1851¹⁶.

Donnons quelques exemples de l'intérêt de ce *Rituel*. Dès leur baptême, les colons de la Nouvelle-France voyaient leur existence marquée du sceau de l'Église. Bien que ces rites fussent communs à l'ensemble du monde catholique de l'époque, il reste que certaines modalités étaient plus difficiles à appliquer dans le diocèse de Québec qu'ailleurs. Ainsi, dans le choix des parrains et marraines, M^{gr} de Saint-Vallier insiste tout particulièrement sur l'âge minimal et sur l'obligation de confirmation :



6. Nicolas Pavillon, *Rituel romain du pape Paul V, à l'usage du diocèse d'Alet*, Paris, Charles Savreux, 1667, xii-479 p.-318 p. Collection de l'auteur.

8. B. Boily, « Le premier *Catéchisme du diocèse de Québec* (1702) ».
9. A. Rambaud, « La Croix de Chevrères de Saint-Vallier, Jean-Baptiste de ».
10. J.-B. de Saint-Vallier, *Catéchisme du diocèse de Québec*, 1958, p. 115.
11. G. Plante, « M^{gr} de Saint-Vallier et la dévotion à sainte Anne ».
12. J.-B. de Saint-Vallier, *Catéchisme du diocèse de Québec*, 1958, p. 368.
13. *Ibid.*, p. 409-410.
14. O. Hubert, *Sur la terre comme au ciel*, p. 115-137.
15. G. Plante, *Le rigorisme au XVII^e siècle*, p. 11, p. 48 et p. 139-150. L'auteur se fonde, entre autres, sur une étude dactylographiée inédite intitulée « Le *Rituel* de Monseigneur de Saint-Vallier » de G. Savard, conservée alors aux Archives de la chancellerie de l'archidiocèse de Montréal, dans « le tiroir de l'abbé Beaudin » (François Beaudin), et qui semble aujourd'hui malheureusement perdue.
16. Avant le *Rituel* de M^{gr} de Saint-Vallier, c'est le rite romain qui était suivi dans le diocèse. En 1851, c'est de nouveau le rite romain « tout pur » qui sera prescrit. A. Gosselin, « Le Rituel », p. 245, et O. Hubert, *Sur la terre comme au ciel*, p. 137-143.

FORMULE POUR ENREGISTRER
les Mortuaires.

L'An mil le jour du mois de
est decedé (decedée) en cette Paroisse N. N. (*il faut marquer son âge, sa condition, s'il estoit garçon, ou fille, veuf, veuve de qui, marié à qui si en premieres ou secondes noces*) après avoir esté confessé (confessée) & avoir receu le saint Viatique & le Sacrement d'Extrême-Onction (*s'il n'a pas receû quelqu'un de ses Sacremens il en faut exprimer la cause*) Son corps a esté inhumé avec les Ceremonies accoutumées dans le Cimetiere (l'Eglise) de cette Paroisse en tel endroit le jour du dit mois & an. En foy dequoy j'ay signé.

7. Formulaire d'enregistrement des décès dans la première édition du *Rituel du diocèse de Québec* [...], p. 559. BAQ, Collection patrimoniale (223 S155 ri BMRA).

78
79

*Père Ambroise*¹⁸

18. A. Rouillard, [Acte de sépulture de Toussaint Cartier].

La première édition du *Rituel* : une somme du jansénisme, selon le jésuite Martin Bouvart

Au moins un exemplaire de la première édition du *Rituel* parvint outre-Atlantique, ce qui permit à Martin Bouvart (1637-1705)¹⁹, recteur du collège et supérieur général des Jésuites pour la mission de la Nouvelle-France, d'en faire la critique à sa parution, critique demeurée non publiée qui sera censurée par la Sorbonne en 1704. Même si, en son temps, Amédée Gosselin avait étudié ce document d'archives contenant les annotations de censure de la Sorbonne, l'importance et l'intérêt de la « Critique du p. Bouvart, religieux de la Compagnie de Jésus » ont été nettement sous-estimés à ce jour. Pour en minimiser l'importance, on a fait valoir la condamnation de la Sorbonne :

Les docteurs de la sacrée faculté de théologie de Paris sousignez estiment que le Rituel de Québec est très orthodoxe [...], que cette Critique [du père Bouvart] est téméraire, scandaleuze, tendante au schisme et à la révolte des ouailles contre le pasteur, est très injurieuse à monseigneur l'évêque de Québec qui y est indignement traité, et très injustement rendu suspect, de pélagianisme, luthéranisme, calvinisme, jeansénisme, etc²⁰.

Or, un tel certificat d'orthodoxie délivré par la Sorbonne apparaît paradoxalement fort hétérodoxe. Comme l'a montré Jacques M. Grès-Gayer²¹, les théologiens de la Sorbonne de cette époque sont majoritairement réformistes, c'est-à-dire influencés par le gallicanisme et le jansénisme. Entre 1683 et 1705, 140 des 174 théologiens qu'il a étudiés (81 %) s'inscrivent dans cette tendance. Entre 1705 et 1714, ils seront 105 sur 114 (92 %). Loin d'être le temple de l'orthodoxie que l'on pourrait croire, la Sorbonne est alors un foyer du jansénisme²².

Si la censure cherche à montrer la conformité du *Rituel* avec l'orthodoxie, la Sorbonne donne cependant raison à Martin Bouvart sur deux points. Le premier concerne la possibilité pour un prêtre de célébrer la messe même en état de péché mortel :

Page 319 : « Les prestres qui se sentent coupables de quelque peché mortel, ne doivent jamais célébrer sans s'estre auparavant confessez. » Ce mot « jamais » est là directement contre la décision du saint Concile de Trente qui dans la session 13 ch. 7 ne les oblige à la confession avant que de célébrer [...]. Or s'il y a diocèse où cette permission du Concile doit avoir lieu, c'est dans le diocèse de Québec, où les missionnaires sont souvent des années entières sans avoir de prestre plus proche que de 100 ou 200 lieues (C, fol. 15, v^o et 16, v^o).

Devant l'autorité du concile de Trente, dont les décrets furent adoptés par le Parlement de Paris en 1615, la Sorbonne n'a d'autre choix que de proposer de corriger ce passage du *Rituel* : « On avoue que ce mot doit estre osté et qu'on doit ajouter ceux-cy : hors le cas de nécessité de célébrer lorsqu'il ne se trouve point de confesseur, car pour lors estant parfaitement contrit il peut célébrer, après quoy il sera obligé de se confesser au plus tost » (C, fol. 16, r^o). Et de fait, dans la seconde édition, M^{gr} de Saint-Vallier récria le passage (**tableau 1**).

L'autre point concerne la posture des fidèles lors du *Kyrie Eleison* et du *Gloria in Excelsis*. La Sorbonne donne raison au jésuite en évoquant une erreur du typographe. Et de nouveau la seconde édition du *Rituel* prendra acte de cette recommandation en corrigeant le passage²³.

19. Voir, à son sujet, L. Campeau, « Bouvart, Martin (baptisé Samuel) ».

20. M. Bouvart, « Critique du P. Bouvart », fol. 3, r^o. Désormais, les références à ce document seront indiquées par le sigle C, suivi de la foliotation, et placées entre parenthèses dans le corps du texte. Les Jésuites étaient souvent prompts à accuser de jansénisme les adversaires de leur Compagnie pour mieux les discréditer.

21. J. M. Grès-Gayer, *D'un jansénisme à l'autre*. L'ensemble de l'étude mérite d'être lu attentivement. Pour la répartition des théologiens selon leur parti (ultramontain ou réformiste), voir p. 369.

22. Dans une lettre à Philippe Chalmette, l'abbé de Langeron écrit en 1708, à propos du parti janséniste : « Le parti est absolument le maître dans la Faculté de Paris, et même dans la maison de la Sorbonne. Dans l'une et dans l'autre, un homme qui se déclarerait hardiment pour la bonne cause serait sûrement refusé. Les gens bien intentionnés n'ont plus d'autre parti pour être admis que de cacher leurs sentiments » (cité par J. M. Grès-Gayer, *D'un jansénisme à l'autre*, p. 298).

23. C, fol. 20, v^o et fol. 21, r^o; R1, p. 322 et R2, p. 374.

1 ^{RE} ÉDITION	2 ^E ÉDITION
Les prêtres qui se sentent coupables de quelque péché mortel ne doivent jamais célébrer sans s'être auparavant confessés. [R1, p. 139]	Les prêtres qui se jugent coupables de quelque péché mortel ne doivent pas dire la messe, sans s'estre auparavant confessez, s'ils le peuvent faire. Que s'il ne se trouve point de confesseur, et qu'il y ait nécessité indispensable de célébrer, ils pourront le faire, après avoir formé un acte de contrition parfaite, et se confesseront ensuite le plutôt <i>[sic]</i> qu'ils pourront. [J.-B. de Saint-Vallier, <i>Rituel du diocèse de Québec</i> , 2 ^e édition, p. 370]*

* Désormais, les références à cette édition seront indiquées par le sigle R2, suivi de la page, et placées entre parenthèses dans le corps du texte.

Tableau 1
Comparaison d'un passage sur la confession des prêtres dans la 1^{re} et la 2^e édition du *Rituel*

C'est sans surprise que l'on voit l'évêque de Québec se conformer aux recommandations de la Sorbonne dans les rares cas où elle approuve la critique de Bouvart. En revanche, il est beaucoup plus étonnant de constater que M^{gr} de Saint-Vallier a également entériné les modifications suggérées par le supérieur général des Jésuites, même lorsqu'elles étaient rejetées par la Faculté de théologie de Paris. C'est sans doute sous la menace de la bulle *Unigenitus* en 1713²⁴ et peut-être sous la pression du roi, qui avait fait raser l'abbaye de Port-Royal des Champs en 1711 et demandé la condamnation du jansénisme par le Saint-Siège, ou dans le but de lui plaire et d'obtenir son congé de la cour, que l'évêque de Québec fut contraint de remanier son *Rituel* à ce point.

Prenons deux exemples. À propos de la grâce, Bouvart relève l'emploi de l'adverbe « ordinairement » dans un passage, à ses yeux, révélateur du jansénisme de l'évêque : « Plus bas, il dit que Dieu donne “ordinairement” ses grâces actuelles aux personnes disposez *[sic]* à la réception d'un sacrement, il faut dire “toujours”, si l'on ne veut tomber dans l'erreur des jansénistes, en accordant cette grâce aux uns et la refusant aux autres » (C, fol. 4, v^o). Or, la Sorbonne réfute cette critique (C, fol. 5, r^o). Malgré tout, M^{gr} de Saint-Vallier supprimera l'adverbe dans sa seconde édition (**tableau 2**).

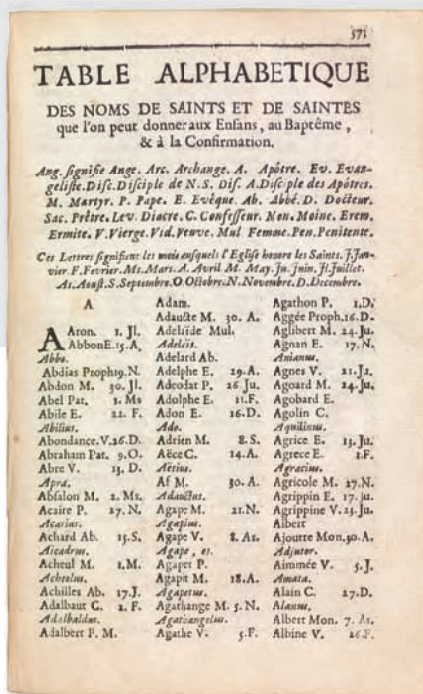
De la même façon, Bouvart critique l'obligation faite aux parrains et marraines d'être confirmés et l'obligation de donner un nom de saint à l'enfant à baptiser :

Il dit que l'Église commande qu'on donne un nom de s[ain]t ou de s[ain]te à chacun selon son sexe, on peut conseiller cette pratique, mais où en est le commandement ? Surquoy aussi est fondé l'ordre qu'il donne de ne point admettre pour parains des garçons de 14 ans et pour marennes des filles de 12, si les uns et les autres n'ont esté confirmez ? Car s'il n'y a point de leur faute ou de leurs parens, pourquoy leur faire l'affront de les refuser veu que dans le diocèse de Québec il y a plusieurs paroisses comme à l'Acadie et à Plaisance où il y a plus de 14 ans que le prélat n'y a paru ? (C, fol. 4, v^o)

1 ^{RE} ÉDITION	2 ^E ÉDITION
À ces bonnes dispositions surviennent les grâces actuelles, qui sont de deux sortes ; les pensées surnaturelles dans l'entendement, et les affections et les mouvemens pieux dans la volonté, que Dieu donne ordinairement à ceux qui reçoivent les sacremens avec les dispositions nécessaires, et qu'on peut dire pour lors être sacramentelles [...]. [R1, p. 4]	Les grâces actuelles, que les théologiens appellent sacramentelles, surviennent à ces bonnes dispositions. Ces grâces sont de deux sortes, les unes sont pensées surnaturelles, et les autres affections et mouvemens pieux dans la volonté, que Dieu donne à ceux qui reçoivent les sacremens avec les dispositions nécessaires, et qu'on appelle sacramentelles. [R2, p. 4]

Tableau 2
Comparaison d'un passage sur les grâces dans la 1^{re} et la 2^e édition du *Rituel*

24. Sur un plan théologique, la bulle pontificale *Unigenitus* visait à condamner non pas tant le jansénisme qu'un certain augustinisme, en particulier la pratique de la lecture allégorique des Pères de l'Église, comme l'a montré Hervé Savon. Cela étant, en France, sur un plan plus politique, cette bulle servit surtout à réprimer le jansénisme.



8. Liste des noms de saints de la première édition du *Rituel du diocèse de Québec* [...], p. 573. BAnQ, Collection patrimoniale (223 S155 ri BMRA).

La Sorbonne rejette les deux critiques en avançant que l’obligation du nom de saint se trouve dans d’autres rituels. Quant à l’obligation de confirmation, elle estime que c’est une loi « bonne et raisonnable » (C, fol. 5, r^o), mais qui peut souffrir quelques exceptions. Une fois de plus, M^{sr} de Saint-Vallier se rangera à l’avis de Martin Bouvart dans sa seconde édition, non seulement en modifiant les passages évoqués (**tableau 3**), mais aussi en supprimant la liste des noms de saints qui figurait à la fin de la première édition²⁵ (**ill. 8**).

Du rituel « parfait » au rituel « exact » : M^{sr} de Saint-Vallier, rigoriste ou janséniste ?

Les quelques exemples donnés jusqu’à maintenant suffisent à montrer l’ampleur des remaniements réalisés dans cette seconde édition. Nous nous limiterons ici à la préface, qui résume l’esprit ayant présidé à la refonte du *Rituel* en vue de la nouvelle édition.

Un certain nombre de retouches ont été motivées par des considérations de style, comme si l’évêque était attaché à donner une image moins austère et plus polie de lui-même que dans la première édition. Ainsi, dans le titre qui précise le destinataire visé par son *Rituel*, M^{sr} de Saint-Vallier avait d’abord écrit dans la première édition : « Aux Curez, Missionnaires et autres Prêtres séculiers ou réguliers, employez à la conduite des âmes de notre Diocèse » (R1, ãi, r^o). Or, la formulation apparaît maladroite, comme si les âmes en question étaient la propriété du diocèse. Pour remédier à cette maladresse, la seconde édition proposera : « Aux Curez, Missionnaires, et autres Prêtres Séculiers et Réguliers, employez dans notre Diocèse à la conduite des âmes » (R2, ãi, r^o).

C’est dans la description que l’évêque donne du *Rituel* qu’apparaît la différence la plus marquée entre les deux versions. Alors que la première édition n’hésite pas à qualifier ce *Rituel* de « parfait », la seconde édition, elle, se contente de dire qu’il est « exact », tout en mettant en avant sa conformité avec la « doctrine de l’Église » et en prenant soin de préciser qu’il s’agit de la compilation de nombreux autres rituels (**tableau 4**).

L’évêque cherche visiblement à se protéger d’accusations d’hétérodoxie en revendiquant la filiation avec les rituels néogallicans. De ce point de vue, son argumentation lui a été vraisemblablement inspirée par la censure de la Sorbonne qui met en avant cette parenté, sans toutefois jamais évoquer le rituel d’Alet (**ill. 6**) : « Le rituel de Québec est conforme en ce point aux autres rituels » (C, fol. 3, r^o) ; « Le rituel de Québec est conforme en ce point à tous les autres rituels » (C, fol. 5, r^o) ; « Le rituel de Québec s’explique comme tous les autres » (C, fol. 17, r^o), etc. Or, c’est assurément sur ce plan que s’accuse le plus nettement le jansénisme de M^{sr} de Saint-Vallier.

25. R1, p. 573-592. Il s’agit d’une liste en deux parties, comportant d’une part les noms de saints et d’autre part des noms qui n’ont pas été portés par des saints, mais que l’on peut néanmoins donner en les accompagnant d’un nom de saint. Martin Bouvart avait tourné en dérision la latinité de la forme génitive du prénom masculin « Annas », qui n’est pas « Annatis » (R1, p. 592) mais « Annæ » (C, fol. 21, v^o). Du reste, cette liste est sans doute moins contraignante qu’il n’y paraît et était peut-être destinée à faciliter la conversion des huguenots en leur permettant de conserver leur prénom (souvent tiré de l’Ancien Testament), à condition d’y adjoindre un second prénom de saint du Nouveau Testament. Contrairement à une légende tenace, les protestants ont été présents tout au long du Régime français. Avec la révocation de l’édit de Nantes en 1685, les évêques furent chargés de leur conversion. Voir, à ce propos, M.-A. Bédard, *Les protestants en Nouvelle-France*.

1 ^{RE} ÉDITION	2 ^E ÉDITION
Nous jugeons aussi nécessaire de régler dans ce diocèse, que [...] les enfans qui n'ont point encore atteint l'âge de puberté, sçavoir quatorze ans pour les garçons, et douze ans pour les filles, qui n'auront point reçu le sacrement de confirmation, ne doivent point être admis pour être parains et marraines. (R1, p. 23-24)	Nous jugeons nécessaire pour le bien de notre diocèse, que [...] ne soient point admis à cette fonction [...] les enfans qui n'auront point encore atteint l'âge de puberté, sçavoir quatorze ans pour les garçons, et douze ans pour les filles, ou qui par leur faute n'auraient pas reçu le sacrement de confirmation. (R2, p. 25-26)
L'Église défend aux curez de permettre qu'on donne des noms profanes ou ridicules à l'enfant, comme d'Apollon, de Diane, etc. Mais elle commande qu'on lui donne le nom d'un saint ou d'une sainte, selon son sexe, afin qu'il en puisse imiter les vertus et ressentir les effets de sa protection auprès de Dieu [...]. (R1, p. 24-25)	L'Église défendant aux pasteurs de laisser donner aux enfans des noms profanes ou ridicules, comme ceux d'Apollon, de Diane, et désirant qu'on en donne de ceux des saints ou des saintes, selon leur sexe, pour les engager à imiter leurs vertus, et les porter à demander leur protection auprès de Dieu [...]. (R2, p. 27)

Tableau 3
Comparaison de deux passages sur les parrains et les marraines ainsi que sur les noms donnés au baptême dans la 1^{re} et la 2^e édition du *Rituel*

1 ^{RE} ÉDITION	2 ^E ÉDITION
Nous vous présentons le Rituel que vous attendez il y a long-temps, et que nous avons fait espérer dans plusieurs de nos synodes. Nous n'avons rien négligé pour tâcher de le rendre parfait. C'est ce qui nous a obligé de nous appliquer avec soin à l'écriture et à la tradition, pour tirer de ces sources les règles propres pour vous conduire dans les différentes fonctions de votre ministère. Nous avons même examiné ce qui a paru de plus achevé en nos jours sur ces sortes d'ouvrages : et si nous ne devons pas nous flatter de l'avoir mis en un point qu'il n'y ait rien à y ajouter, au moins nous pouvons nous assurer que nous y avons recueilli tout ce que nous avons trouvé de meilleur et de plus propre pour la conduite des peuples que Dieu nous a confié. (R1, ai, r ^e et v ^e)	Nous vous présentons, nos tres chers frères, le Rituel que vous attendez il y a long-temps, et que nous vous avons promis dans plusieurs de nos synodes. Nous n'avons rien négligé pour tâcher de le rendre exact, et tel que vous pouviez le désirer. Les règles de conduite, que nous y avons mises, sont tirées de l'Écriture sainte et de la tradition. Nous les avons crues les plus propres pour vous conduire sûrement dans les différentes fonctions de votre ministère. Si nous n'avons pas mis cet ouvrage au point que nous l'aurions souhaité, au moins nous avons la consolation de vous y présenter la doctrine de l'Église, et d'y avoir recueilli tout ce que nous avons trouvé de meilleur dans tous les Rituels, qui ont paru jusqu'icy les plus achevez. (R2, ai, r ^e et v ^e)

Tableau 4
Comparaison des propos de M^{re} de Saint-Vallier sur le *Rituel* dans la 1^{re} et la 2^e édition

Avant d'aller plus avant, il faut proposer une définition de cette notion complexe. À ce titre, on pourra regretter que, contrairement à Jean-Louis Quantin dans son livre publié en 2001, Guy Plante n'ait pas mieux défini le rigorisme, auquel il voulait rattacher M^{re} de Saint-Vallier. À le lire, on a l'impression que le rigorisme est une sorte de mantra visant à transmuier en orthodoxie la forte imprégnation janséniste du deuxième évêque de Québec et à conforter la légende dorée d'un Régime français exempt de toute hérésie²⁶. En réalité, il n'existe pas un corps de doctrine unique qui constituerait le jansénisme, à telle enseigne qu'il faut sans doute, à l'instar de Françoise Hildesheimer, parler de « jansénismes » au pluriel. À propos de cette notion complexe à distinguer de l'augustinisme, le *Dictionnaire critique de théologie* donne une définition très intéressante en proposant deux sens :

*Au sens strict, le jansénisme est une hérésie délimitée par plusieurs condamnations du magistère posttridentin ; au sens plus large, on désigne ainsi un mouvement interne du catholicisme qui nie la nécessité de ces condamnations et limite leur portée, et qui cherche surtout à présenter du christianisme une image plus fidèle à ses origines et à ses objectifs*²⁷.

Si M^{re} de Saint-Vallier est janséniste, ce n'est assurément pas au sens restreint, puisque lui-même ou ses ouvrages n'ont jamais fait l'objet d'une condamnation. En revanche, on peut affirmer qu'il était janséniste dans le sens plus large, pour de multiples raisons, dont la plus évidente est qu'il n'a jamais accepté la condamnation du rituel d'Alet par Clément IX, au point de s'inspirer de ce rituel condamné notamment sur la question controversée de la pénitence et de l'absolution différée ou refusée. Or, Émile Poulat, dans son compte rendu du livre de Guy Plante, écrit avec raison :

26. Dans un ouvrage publié, il est vrai, par les presses de l'Université pontificale grégorienne, Lucien Campeau (« Le jansénisme en Nouvelle-France ») reprend cette thèse, favorable à son propre ordre religieux et héritée des travaux d'Auguste-Honoré Gosselin au XIX^e siècle, sans toutefois la démontrer. Malgré son ton polémique, l'étude de Guy Lafleche et Serge Trudel, *Un janséniste en Nouvelle-France*, montre que Valentin Leroux, supérieur des Récollets de 1677 à 1683, était fortement influencé par le jansénisme.

27. J. M. Grès-Gayer, « Jansénisme », p. 708. On pourrait aussi retenir les six critères définis par l'auteur : 1) un christianisme austère et exigeant, 2) la demande insistante d'une pratique « en vérité » sacramentelle, 3) une ecclésiologie de participation, 4) un individualisme, 5) un rationalisme, 6) une théologie politique. La pensée de M^{re} de Saint-Vallier répond à au moins quatre de ces six critères.

[...] pour rédiger son Rituel de 1703, Saint-Vallier n'avait pas hésité à emprunter beaucoup au Rituel d'Alet (1667) de Pavillon, condamné en 1668. Preuve qu'il ne suffit pas d'établir l'orthodoxie d'un homme – sincère et indubitable en l'occurrence – pour saisir les replis de sa pensée et la manière dont se forment, se confondent et se distinguent les courants de pensée d'une époque [...]»²⁸.

La question peut paraître aujourd'hui anodine, mais elle ne l'était certes pas sous le règne de Louis XIV, si l'on en juge par la véhémence avec laquelle Dom Guéranger, le plus grand historien de la liturgie catholique, condamne l'hérésie du rituel d'Alet (ill. 6) :

Ceux qui savent l'histoire et la tactique du jansénisme, connaissent l'art avec lequel ses adeptes étaient parvenus à recouvrir leurs dogmes monstrueux du vernis menteur d'une morale plus sévère que celle de l'Église, dont ils proclamaient le relâchement. Ils voulaient, disaient-ils, ramener les institutions des premiers siècles, qui seuls avaient connu la vraie doctrine. Sans nier encore la vertu des sacrements, ils venaient à bout de les anéantir quant à l'usage, en enseignant que l'Eucharistie est la récompense d'une piété avancée et non d'une vertu commençante; que les confessions fréquentes nuisent d'ordinaire plus qu'elles ne servent; que l'absolution ne doit régulièrement être donnée qu'après l'accomplissement de la pénitence [...]. Quant aux effets que produisit sur les catholiques de France ce rigorisme [...], on peut dire qu'il porta un coup funeste aux mœurs chrétiennes, en rendant plus rare l'usage des sacrements devenus, pour ainsi dire, inabordables. [...] Or les maximes que nous venons de citer se trouvaient professées et appliquées dans cent endroits du rituel d'Alet : quoiqu'on eût cherché avec un soin extrême à ne pas employer des termes trop forts, pour ne pas donner d'ombrage au Siège apostolique, qui déjà avait foudroyé le livre De la fréquente communion du docteur Arnauld [...]. Clément IX, dès l'apparition du rituel d'Alet, signala son zèle apostolique par une condamnation solennelle de ce livre pernicieux [...] : « [...] Comme donc, ainsi que nous l'avons appris, il a paru l'année dernière, à Paris, un livre publié en langue française, sous ce titre : Rituel romain du pape Paul V, à l'usage du diocèse d'Alet [...]; dans lequel sont contenues non seulement plusieurs choses contraires au rituel romain [...], mais encore certaines doctrines et propositions fausses, singulières, périlleuses dans la pratique, erronées, opposées et répugnantes à la coutume reçue communément dans l'Église et aux constitutions ecclésiastiques; [...] Nous condamnons par la teneur des présentes, le livre français intitulé Rituel; nous le réprouvons et interdisons, voulons qu'il soit tenu pour condamné, réprouvé et interdit, et défendons sous peine d'excommunication [...] encourue par le seul fait, la lecture, la rétention et l'usage d'icelui, à tous et chacun des fidèles [...] »²⁹.



9. Antoine Arnauld, *De la fréquente communion ou les sentimens des peres, des papes, et des conciles* [...], 7^e édition, Paris, Pierre le Petit, 1656, 848 p. BAnQ, Collection patrimoniale (247.3 Ar61f RES).

Il y aurait beaucoup à commenter dans cette citation, à commencer par le fait que, pour l'auteur, le rigorisme n'est pas la marque de la contre-réforme catholique, mais bien l'apanage du jansénisme. Par ailleurs, on a vu à quel point, dans la description de son diocèse en 1688, M^{gr} de Saint-Vallier partageait ce désir « jansénisant³⁰ » de retour à l'Église primitive, au point de voir dans les fidèles et le clergé de la Nouvelle-France des « chrétiens des premiers siècles ». Quant à la pratique de la pénitence et de l'eucharistie « en vérité », il faut citer la seconde des deux conclusions de Martin Bouvart : « quoy que dans la spéculation et en parlant en général il [M^{gr} de Saint-Vallier] autorise la confession fréquente et la fréquente communion, il les oste en effet par les difficultez qu'il y met dans la pratique » (C, fol. 22, v^o). Déjà en 1694, un autre jésuite, Claude Chauchetière, écrivait à son frère que M^{gr} de Saint-Vallier voulait « qu'on refuse la communion sans aucune raison, si ce n'est que les communions sont trop fréquentes en Canada³¹ ». C'est dire si les deux éditions du *Rituel du diocèse de Québec* mériteraient d'être étudiées en détail, à la lumière notamment d'un des traités fondateurs du jansénisme français, *De la fréquente communion* (1643) d'Antoine Arnauld (ill. 9).

28. É. Poulat, « Le rigorisme au xviii^e siècle – M^{gr} de Saint Vallier et le sacrement de pénitence », p. 266.

29. P. Guéranger, *Institutions liturgiques*, vol. II, p. 17-19.

30. Cela dit, une telle volonté de retour à l'Église primitive n'est pas à elle seule un critère de jansénisme, puisqu'on la retrouve par exemple dans le Petit Concile, hostile au jansénisme, de Bossuet, étudié par Fabrice Preyat.

31. Cité par G. Plante, *Le rigorisme au xviii^e siècle*, p. 152.

Si l'on peut légitimement débattre de la frontière ténue qui sépare le rigorisme orthodoxe du jansénisme au sens large de mouvement interne au catholicisme qui refuse les condamnations des auteurs et des écrits jansénistes, M^{sr} de Saint-Vallier, en reprenant le rituel d'Alet condamné par Clément IX, a très certainement franchi cette limite intangible. Cela étant, il était loin d'être le seul, en France, à cette époque, à participer de ce jansénisme au sens large, et la meilleure preuve en est que la majorité des théologiens de la Sorbonne partageait ses idées. Il reste que la première édition du *Rituel du diocèse de Québec*, non seulement par sa rareté mais aussi par l'éclairage particulier qu'elle jette sur la tentation janséniste de M^{sr} de Saint-Vallier, constitue un document du premier intérêt, au même titre que le *Rituel romain du pape Paul V, à l'usage du diocèse d'Alet* dans l'édition originale de 1667.

Sources

FONDS D'ARCHIVES ET COLLECTIONS PATRIMONIALES DE BANQ

Archives

ROUILLARD, Ambroise, [Acte de sépulture de Toussaint Cartier], Rimouski, 30 janvier 1767. Centre d'archives du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, fonds Cour supérieure. District judiciaire de Rimouski. État civil (CE101, S6).

Imprimés

ARNAULD, Antoine, *De la fréquente communion ou les sentiments des pères, des papes, et des conciles* [...], 7^e édition, Paris, Pierre le Petit, 1656, 848 p. (247.3 Ar61f RES)

SAINT-VALLIER, Jean-Baptiste de La Croix de Chevrères de, *Estat présent de l'Église et de la colonie française dans la Nouvelle-France, par M. l'évêque de Québec*, réimprimé d'après l'édition parisienne de 1688, Québec, Augustin Côté, 1856, ix-102 p. (266.271 S155e 1856 et 277.1 S155esc 1856). Num.

SAINT-VALLIER, Jean-Baptiste de La Croix de Chevrères de, *Rituel du diocèse de Québec, publié par l'ordre de Monseigneur l'évêque de Québec*, 2^e édition, Paris, Simon Langlois, 1703 [vers 1713], 8 p.-671 p.-2 p. (RES/AE/18 ex. 1, RES/AE/18 ex. 2, RES/AE/18 ex. 3 et 223 S155ri2 1703 BMRA)

SAINT-VALLIER, Jean-Baptiste de La Croix de Chevrères de, *Rituel du diocèse de Québec, publié par l'ordre de Monseigneur de Saint-Valier, évêque de Québec*, 1^{re} édition, suivi de *Statuts, ordonnances et lettres pastorales de Monseigneur de Saint-Valier évêque de Québec pour le règlement de son diocèse*, Paris, Simon Langlois, 1703, 8 p.-604 p.-5 p. et 146 p.-4 p. (RES/AE/17 et 223 S155ri 1703 BMRA)

SAINT-VALLIER, Jean-Baptiste de La Croix de Chevrères de, *Catéchisme du diocèse de Québec par Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Jean de La Croix de Saint-Valier, évêque de Québec*, Paris, Urbain Coustelier, 1702, 10 p.-522 p.-15 p. (RES/AF/36 et 260.11 E31ca 1702 BMRA)

SAINT-VALLIER, Jean-Baptiste de La Croix de Chevrères de, *Estat présent de l'Église et de la colonie française dans la Nouvelle-France, par M. l'évêque de Québec*, Paris, Robert Pepie, 1688, 267 p. (RES/AE/15, RES/AE/15 Ex. 2, 277.1 S155es D 1688 BMRA et 277.1 S155es3 1688 BMRA). Centre d'archives de Québec (BX 1420 S155 1688 L. Rares)

AUTRES SOURCES CONSULTÉES

Archives

BOUVART, Martin et autres, « Critique du p. Bouvart, religieux de la Compagnie de Jésus, sur le rituel et le catéchisme de monseigneur l'évêque de Québec et la censure de ladite Critique faite par les docteurs de Sorbonne », 1704, 26 f. Centre de référence de l'Amérique française, Archives du Séminaire de Québec, fonds Polygraphie (2, 68).

Imprimés

BÉDARD, Marc-André, *Les protestants en Nouvelle-France*, Québec, Société historique de Québec, 1978, 141 p.

BOILY, Benoît, « Le premier *Catéchisme du diocèse de Québec* (1702) », dans Raymond Brodeur et Jean-Paul Rouleau (dir.), *Une inconnue de l'histoire de la culture – La production des catéchismes en Amérique française*, Québec, Éditions Anne Sigier, 1986, p. 123-140.

CAMPEAU, Lucien, « Bouvart, Martin (baptisé Samuel) », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, vol. II, 1969, p. 98-99.

CAMPEAU, Lucien, « Le jansénisme en Nouvelle-France », dans *Nuove ricerche storiche sul giansenismo*, Rome, Pontificia Università Gregoriana, 1954, p. 305-310.

GAGNON, Philéas, *Essai de bibliographie canadienne*, Québec, imprimé pour l'auteur par Augustin Côté, 1895, vol. I, x-711 p.

GOSSELIN, Amédée, « Le Rituel de M^{sr} de Saint-Vallier », *Mémoires de la Société royale du Canada*, vol. VIII, 1914, p. 245-258.

GOSSELIN, Auguste-Honoré, *L'Église du Canada depuis Monseigneur de Laval jusqu'à la Conquête – M^{sr} de Saint-Vallier*, Québec, Typographie Laflamme et Proulx, vol. I, 1911, viii-503 p.

GOSSELIN, Auguste-Honoré, *M^{sr} de Saint-Vallier et son temps*, Évreux, Imprimerie de l'Eure, 1898, 159 p.

GRES-GAYER, Jacques M., *D'un jansénisme à l'autre – Chroniques de Sorbonne, 1696-1713*, Paris, Nolin, 2007, 573 p.

GRES-GAYER, Jacques M., « Jansénisme », dans Jean-Yves Lacoste (dir.), *Dictionnaire critique de théologie*, Paris, Presses universitaires de France, 2002, p. 708-710.

GUÉRANGER, Prosper, *Institutions liturgiques*, 2^e édition, Paris / Bruxelles, Société générale de librairie catholique Victor Palmé, 1878-1885, 4 vol.

HILDESHEIMER, Françoise, *Le jansénisme en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Publisud, 1992, 220 p.

HUBERT, Ollivier, *Sur la terre comme au ciel – La gestion des rites par l'Église catholique du Québec, fin XVII^e-mi-XIX^e siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2000, xviii-341 p.

LAFLÈCHE, Guy et Serge TRUDEL, *Un janséniste en Nouvelle-France*, Laval, Singulier, 2003, 317 p.

PAVILLON, Nicolas, *Rituel romain du pape Paul V, à l'usage du diocèse d'Alet*, Paris, Charles Savreux, 1667, xii-479 p.-318 p.

PLANTE, Guy, *Le rigorisme au XVII^e siècle – M^{sr} de Saint-Vallier et le sacrement de pénitence, 1685-1727*, Gembloux, J. Duculot, 1971, 189 p.

PLANTE, Guy, « M^{sr} de Saint-Vallier et la dévotion à sainte Anne », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 24, n^o 3, 1970, p. 406-408.

POULAT, Émile, « Le rigorisme au XVII^e siècle – M^{sr} de Saint-Vallier et le sacrement de pénitence », compte rendu, *Archives des sciences sociales des religions*, vol. 41, n^o 1, 1976, p. 265-266.

PREYAT, Fabrice, *Le Petit Concile de Bossuet et la christianisation des mœurs et des pratiques littéraires sous Louis XIV*, Berlin, Lit Verlag, 2007, 570 p.

QUANTIN, Jean-Louis, *Le rigorisme chrétien*, Paris, Éditions du Cerf, 2001, 161 p.

RAMBAUD, Alfred, « La Croix de Chevrères de Saint-Vallier, Jean-Baptiste de », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, vol. II, 1969, p. 342-349.

SAINT-VALLIER, Jean-Baptiste de La Croix de Chevrères de, *Catéchisme du diocèse de Québec*, fac-similé de l'édition de 1702, présentation, notes explicatives et commentaires par Fernand Porter, Montréal, Éditions Franciscaines, 1958, xvii-555 p.

SAINT-VALLIER, Jean-Baptiste de La Croix de Chevrères de, *Rituel du diocèse de Québec, publié par l'ordre de Monseigneur l'évêque de Québec*, 2^e édition, Paris, Simon Langlois, 1703 [vers 1713], 10 p.-671 p.-2 p. (UQAR, Centre Joseph-Charles Taché, coll. du Grand Séminaire de Rimouski)

SAVON, Hervé, « Le figurisme et la "Tradition des Pères" », dans Jean Robert Armogathe (dir.), *Le Grand Siècle et la Bible*, Paris, Beauchesne, 1989, p. 757-785.

UNE PAROISSE CANADIENNE.—P. 5.



Les habitants sous la conduite de leur curé.

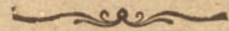
UNE PAROISSE CANADIENNE

AU XVII^e SIÈCLE

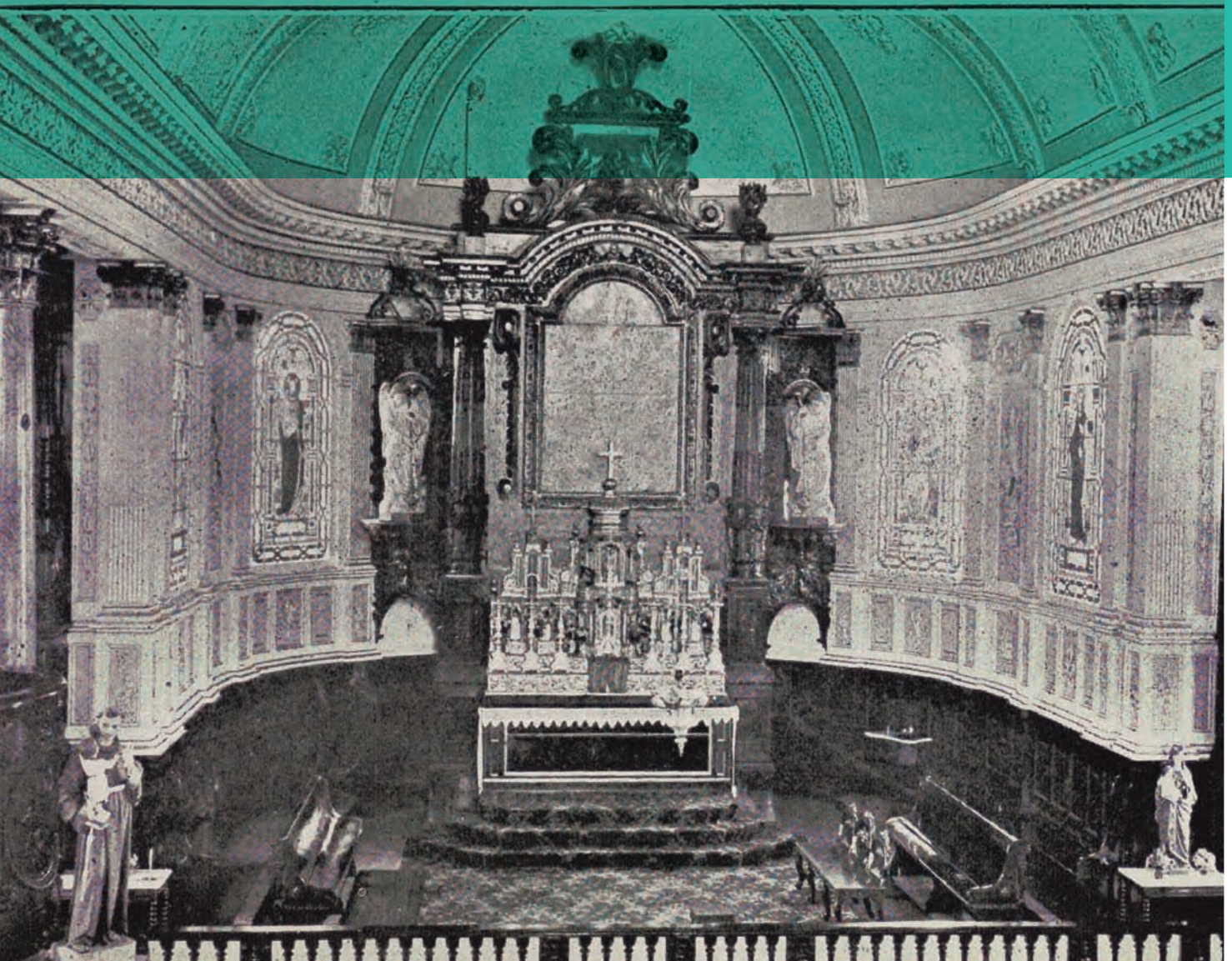
LA RIVIÈRE-OUELLE

SUIVIE DE

ÉCLAIRCISSEMENTS SUR LA PÊCHE AUX MARSOINS.



MONTREAL
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE
79, Rue Saint-Jacques, 79



L'art dans les territoires de la petite histoire : les monographies paroissiales (1854-1926) et la représentation d'un legs culturel

Nathalie Miglioli

Au cours du deuxième tiers du XIX^e siècle s'ouvre le vaste chantier qui a enfanté notre historiographie¹. Aux côtés des grandes synthèses historiques commence l'édition des récits des explorateurs de la Nouvelle-France annotés par des religieux². Le clergé s'emploie également à rédiger la biographie des fondateurs de la colonie³. Ainsi, les protagonistes des tout premiers moments de la Nouvelle-France trouvent leurs biographes⁴, et les principales structures de la société canadienne-française, leurs historiens⁵. De façon concomitante à ces grands récits historiques qui célèbrent la nation se développe une littérature qui en explore les territoires intimes : la petite histoire. Les études généalogiques, les biographies et les monographies paroissiales se multiplient et peuplent, avec une intensité sans précédent, le domaine de Clio⁶.

La monographie paroissiale – récit historique qui retiendra notre attention dans cet article – est majoritairement le fait de religieux qui découvrent les possibilités qu'offrent, à l'écriture d'une histoire, les archives des paroisses qu'ils desservent⁷. Elle apparaît en 1854, alors que l'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland publie sous forme de volume ses écrits sur Notre-Dame de Québec⁸ (voir à la page suivante, ill. 1). Il s'agit d'une littérature du détail, à caractère essentiellement local. En même temps

1. Nous ne traiterons pas du rôle, incontournable, joué par le développement de l'imprimé comme condition d'apparition et de diffusion des études à caractère historique et artistique. Voir B. Dewalt, « Les techniques de l'imprimerie », dans *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada – De 1840 à 1918*, p. 92-104. Pour une étude sur les écrits à propos de l'art dans le monde journalistique, on consultera Josianne Gervais, « Les écrits sur l'art dans la presse écrite francophone montréalaise en 1910. Réflexions autour d'une source », dans G. Demers et N. Miglioli (dir.), *Traversées plurielles*, p. 29-47.
2. La publication par l'abbé Charles-Honoré Laverdière des *Oeuvres de Champlain* en 1870 est à inscrire dans cette foulée.
3. Citons en exemple les écrits du sulpicien Étienne-Michel Faillon sur mère d'Youville (1852), Marguerite Bourgeoys (1853), Jeanne Mance (1854) et Jeanne Le Ber (1860).
4. N.-E. Dionne, *Jacques Cartier et Samuel Champlain, fondateur de Québec et père de la Nouvelle-France*; H.-R. Casgrain, *Champlain – Sa vie et son caractère*; P. Rousseau, *Histoire de la vie de M. Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve*.
5. Au sujet des biographies de héros et des synthèses spécialisées, on consultera S. Gagnon, *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920*, notamment les pages 124-205 et 207-286.
6. Entre 1854 et 1899, on publie 52 monographies de paroisse et une vingtaine d'histoires qui portent sur des institutions religieuses (hôpitaux, collèges et monastères confondus). Pour une bibliographie des monographies paroissiales et des études généalogiques, on consultera A. Roy, *Bibliographie des monographies et histoires de paroisses – Rapport de l'archiviste de la province de Québec (1937-1938)*, p. 254-303; R. Traquair, *The Old Architecture of Quebec*, p. 309-312; A. Beaulieu et W. F. E. Morley, *La province de Québec*, p. 287-387; L.-G. Gauthier, *La généalogie – Une recherche bibliographique*, p. 91-125; le site Internet du Centre de généalogie francophone d'Amérique (genealogie.org/paroisse/par.htm).
7. Une partie de la présente recherche a été réalisée grâce à l'obtention d'une bourse du Programme de soutien à la recherche de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (concours 2007-2008).
8. J.-B.-A. Ferland, *Notes sur les registres de Notre-Dame de Québec*, 75 p.

que progresse l'écriture d'une grande histoire qui cherche à donner des origines et une destinée historiques aux Canadiens français, la monographie paroissiale essaime et occupe, presque littéralement, chaque parcelle du territoire :

Bientôt nous posséderons une bibliothèque qui représentera, par une longue suite de volumes, toute la province de Québec. Voyez ce que nous avons déjà amassé : St-Eustache, l'île Dupas, Rivière-du-Loup, Yamachiche, St-Maurice, Cap-Santé, Beauport, Charlesbourg, l'île d'Orléans, l'île-aux-Coudres, le lac Saint-Jean, Rivière-Ouelle, Lévis, Levrard, Gentilly, Saint-François-du-Lac, Boucherville, et Longueuil que je vous présente aujourd'hui. En préparation, il y a des travaux sur Ottawa, Terrebonne, Joliette, Maskinongé, Trois-Rivières, Champlain, Bécancour, Sorel et Chambly. C'est bien là un mouvement national, qui s'accomplit dans le silence de l'étude et auquel nous sommes tous invités à contribuer d'une manière ou d'une autre⁹.

Sous une plume enthousiaste, ces monographies renferment dans leurs pages un récit qui s'aventure au-delà de l'histoire et qui cherche à tracer les traits caractéristiques de la communauté : « [...] dans une étude des éléments de la vie intime d'une paroisse, on ne saurait, sans être incomplet, passer sous silence ces moindres faits dont la multiplicité, prise dans son ensemble, sert à former la physionomie de tout un peuple¹⁰. »

Au fil des ans, la monographie paroissiale se développe sous diverses formes¹¹ et ce n'est qu'en 1926 – lorsque l'abbé Ivanhoë Caron publie *Les monographies, leur rôle, leur caractère* – qu'elle semble avoir trouvé une stabilité structurelle¹².

Phénomène particulièrement intéressant, les monographies de paroisse allouent un espace important à la présence de l'art dans la communauté. En effet, la plupart de ces monographies consacrent un chapitre à la construction et au décor peint et sculpté des églises (III. 2). Avant le travail d'inventaire et d'interprétation réalisé notamment par Gérard Morisset, c'est principalement dans les monographies paroissiales que prend forme un discours concernant l'art religieux au Québec.

En première partie de cet article, nous traiterons brièvement du corpus qui sert de source aux auteurs. Nous verrons comment il opère dans l'énonciation et fait se croiser dans le récit trois temporalités distinctes. En étudiant ces temporalités, nous verrons comment l'objet d'art mis en récit acquiert une fonction énonciative différente selon qu'il est considéré comme objet *de* ou *dans* l'histoire de la paroisse. Enfin, la troisième partie abordera ces pages consacrées aux églises et à leur décor, dans la double perspective d'un sentiment de perte éprouvé et d'un héritage proposé.

L'objectif poursuivi ici est de rendre compte de la manière dont ces pages consacrées à l'art dans l'église participent de la représentation d'un legs culturel à visée collective construit dans un des territoires les plus riches de la petite histoire : la monographie paroissiale (III. 3).



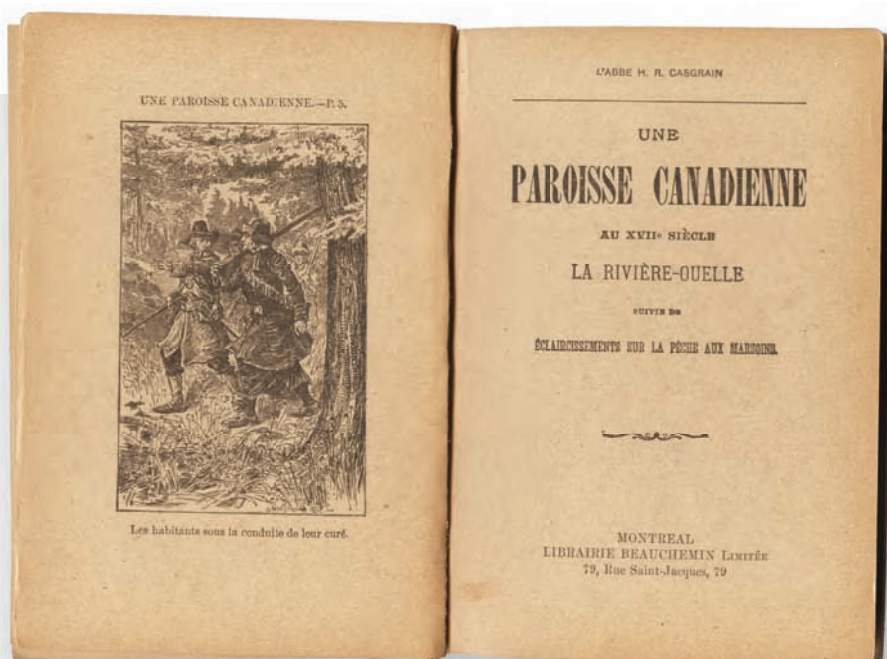
1. Jean-Baptiste-Antoine Ferland, carte postale, Saint-Jean, Pinsonneault frères, 1905. BAnQ, Collection patrimoniale (CP 3565 CON). Num.

9. A. Jodoin, *Histoire de Longueuil et de la famille De Longueuil, avec gravures et plans*, p. vii.
10. É.-T. Pâquet, *Fragments de l'histoire religieuse et civile de la paroisse de Saint-Nicolas*, p. xv.
11. Pour une présentation des modalités d'écriture de la monographie paroissiale, je me permets de renvoyer à Nathalie Miglioli, « Construction de la valeur de l'objet d'art dans les monographies de paroisse au Québec de 1854 à 1925 », dans É. Berthold, M. Dormaels et J. Laplace (dir.), *Patrimoine et sacralisation*, p. 59-72.
12. Cet ouvrage ne propose pas une méthode nouvelle à laquelle les auteurs de tels écrits devraient se conformer. Il s'agit plutôt d'une synthèse des possibilités discursives que les auteurs des monographies de paroisse ont explorées durant près de 75 ans. Caron fait ainsi le constat d'un genre constitué.



INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE ACTUELLE
SAINT-LAURENT, I. O.

2. « Intérieur de l'église actuelle – Saint-Laurent, I. O. », dans David Gossetin, *Pages d'histoire ancienne et contemporaine de ma paroisse natale, Saint-Laurent, Île d'Orléans*, Québec, Dussault & Proulx, 1904, p. 24. BAnQ, Collection patrimoniale (282.71448 G679p 1904). Num.



3. Henri-Raymond Casgrain, *Une paroisse canadienne au XVII^e siècle – La Rivière-Ouelle* suivi de *Éclaircissements sur la pêche aux marsoins*, Montréal, Librairie Beauchemin limitée, 1917, 144 p. BAnQ, Collection patrimoniale (971.475014 C3387p 1917).

Sources et fonctionnement du récit :

l'« archive » paroissiale¹³

Dans la préface des *Notes sur les registres de Notre-Dame de Québec* de l'abbé Ferland, nous lisons :

Depuis plusieurs années, des accidents déplorables, se succédant avec rapidité, ont détruit beaucoup de documents très précieux pour l'histoire du Canada. Encore quelques pertes semblables, et les sources aujourd'hui ouvertes à l'historien auront complètement disparu. Pour prévenir un tel malheur, il serait important de multiplier les copies des manuscrits historiques qui ont été préservés [...]. Dans l'espérance que le bon exemple ne sera pas donné en vain, je me suis déterminé à publier des notes, que j'ai recueillies en parcourant les registres de Notre-Dame de Québec¹⁴.

Devant la menace de la perte matérielle de documents jugés précieux pour l'écriture de l'histoire, l'auteur lance un appel à leur retranscription, à un premier travail de conservation. Jean Langevin répondra à cet appel en 1860 et 1863 en publiant ses *Notes sur les archives de Notre-Dame de Beauport*, paroisse qu'il a desservie de 1854 à 1858. Devenu évêque, Jean Langevin renchérit et, dans une circulaire qu'il publie en 1872, il demande expressément aux paroisses de compiler les informations pertinentes à l'écriture de leur histoire :

En faisant la visite du diocèse, j'ai constaté combien il est regrettable que l'on n'ait pas conservé dans chaque paroisse au moins une note de tout ce qui peut l'intéresser. Plus le temps s'écoule, plus le souvenir menace de s'en effacer. Dans certains endroits, il est vrai, on trouve quelques-uns de ces documents, mais épars dans les registres de délibération de la fabrique, même dans les registres de baptêmes, mariages et sépultures, ou sur des feuilles volantes. À l'avenir donc, dans chaque paroisse et mission à partir du 1^{er} janvier, on aura un cahier spécialement destiné à cette fin¹⁵.

Essentiel à la légitimité de tout récit historique, le document est ici rare, puis peu bavard. Les registres de baptêmes, de mariages et de sépultures, les procès-verbaux de réunions entre les marguilliers, les inventaires de biens et les livres de comptes de la fabrique proposent des « miettes » à l'historien¹⁶. En effet, comme le fait remarquer M^{gr} Langevin, il s'agit bien de documents incomplets et dispersés. Parler d'« archives » pour désigner cet ensemble de documents que les auteurs consultent pour écrire est une commodité de discours. Aussi, à l'heure de le mettre en récit, le document paraît n'offrir à l'histoire de la paroisse qu'une trame dépouillée et discontinue.

Pour développer et emplir cette trame, les auteurs diversifient leurs sources et puisent aux articles de journaux locaux et aux documents familiaux, mais, par-dessus tout, ils ont recours aux témoignages qui leur sont propres¹⁷ ou à ceux que les anciens de la paroisse enrichissent d'anecdotes.

Après le document et l'intégration du souvenir dans le récit, un troisième élément s'ajoute aux sources que l'auteur utilise pour écrire l'histoire de la paroisse. Il s'agit de ses propres observations sur ce qui l'entoure. L'auteur s'engage dans de minutieuses descriptions et se fait quelquefois le cicérone de son église¹⁸. Dès lors, la monographie s'enrichit de réflexions contemporaines à l'écriture du récit.

13. L'« archive », au singulier, est un concept développé par Michel Foucault (*L'archéologie du savoir*, p. 170-171) : « C'est d'abord la loi de ce qui peut être dit, le système qui régit l'apparition des énoncés comme événements singuliers [...]. L'archive [...] fait apparaître les règles d'une pratique qui permet aux énoncés à la fois de subsister et de se modifier régulièrement. C'est le système général de la formation et de la transformation des énoncés. » Nous ajoutons l'italique.

14. J.-B.-A. Ferland, *Notes sur les registres de Notre-Dame de Québec*, p. 3-4.

15. *Mandements, lettres pastorales, circulaires de M^{gr} Jean Langevin*, p. 7.

16. « Parler de miettes, c'est évoquer l'idée de pièces éparses », dira l'abbé H.-A. Scott dans *Grands anniversaires*, p. xiii.

17. « Nous pardonnera-t-on de rappeler ici un souvenir personnel, sur lequel se greffe une anecdote qui ne manque pas de saveur ? » Citation tirée d'É.-J. Auclair, *Saint-Jean-Baptiste de Montréal – Monographie paroissiale, 1874-1924*, p. 49.

18. À titre d'exemple, on pourra consulter N. Caron, F. Lesieur Desaulniers et B. Sulte, *Histoire de la paroisse d'Yamachiche*, p. 89-94; É.-J. Auclair, *Histoire de la paroisse N.-D.-des-Sept-Douleurs de Verdun de Montréal*, p. 57-58; L. Lalande, *Une vieille seigneurie, Boucherville*, p. 255-258.

4. État des dépenses effectuées pour la construction de l'église, signé par Guillaume Chambon, dans Charles-Philippe Beaubien, *Le Sault-au-Récollet, ses rapports avec les premiers temps de la colonie* – Mission-paroisse, Montréal, C.O. Beauchemin & fils, 1898, p. 307. BAnQ, Collection patrimoniale (971.428 B371s 1898).

LE SAULT-AU-RÉCOLLET		307
Je ne puis m'empêcher d'exprimer le regret que ces touristes n'aient pas eu l'idée de motiver leur visite sur nos plages par l'étude de faits plus importants et plus précieux de notre histoire.		
Voici l'état de la dépense pour la construction de notre église, tel que M. Guillaume Chambon l'a rédigé lui-même :		
Payé à Guilbault	2200	
Payé à Asselin, Valade : pierre de taille et travail au fourneau.....	210	
A Joseph Valade.....	2000	
A Bonin la croix.....	150	
A Delorme, menuisier.....	250	
A Lécuyer, pour bois.....	200	
Pour les manœuvres.—Charriages, y compris les vivres.....	4000	
Pour les clois.....	200	
Pour 5 caisses vitres.....	175	
Pour la couverture.....	652	
A Langlois, forgeron.....	225.10	
Pour 4 serrures.....	60	
Pour fer-blanc.....	24	
Pour mastic.....	80	
Pour 42 chandeliers.....	24	
Total de la dépense.....	11656.10	
" Partant la dépense excède la recette de la somme de 4816, " dont M. le curé a fait les avances, et les laisse à la paroisse en cas de mort ou de changement.		
(Signé) CHAMBON, prêtre."		

L'extrait suivant, tiré de la monographie que l'abbé Beaubien publie sur la paroisse de La Visitation du Sault-au-Récollet en 1898, illustre comment ces trois types de sources opèrent dans le récit. Au chapitre intitulé « Paroisse 1736-1775 », l'auteur amorce la section consacrée à la construction de l'église par une retranscription *in extenso* des dépenses engagées dans ce projet (iii. 4).

Le document d'archives lui sert ensuite de trame à partir de laquelle il organise ses souvenirs :

Quatre serrures y sont mentionnées. La première fut fixée à la grande et unique porte du devant de l'église. Cette porte était surmontée d'un cintre élégant, ornée d'une corniche avec un châssis rond dont les vitres rayonnaient avec symétrie pour aboutir au même point au-dessus du centre de la porte. Deux jolis pilastres corinthiens supportaient le cintre et la corniche et ornaient la porte sur toute sa longueur¹⁹.

Il continue ainsi, de réminiscence en réminiscence, à restituer un décor qui n'existe plus. L'auteur prendra soin d'inscrire des souvenirs liés aux éléments architecturaux qu'il décrit. Au sujet des anciennes portes du temple, par exemple, l'abbé Beaubien se souvient : « Je voudrais décrire leur solidité à l'épreuve des mains robustes qui leur ont infligé tant de secousses retentissantes, sans oublier les fameuses clanches à demi-rotation, munies de poignées oblongues où la main des vieux pouvait trouver un consolant point d'appui²⁰. »

19. C.-P. Beaubien, *Le Sault-au-Récollet, ses rapports avec les premiers temps de la colonie*, p. 308.
20. *Ibid.*, p. 309-310.



Un peu plus loin, l'auteur détaille le décor peint de l'église (iii. 5) :

Il [M. Chambon] se procura à Paris le tableau de la Visitation, copie de mérite réel d'un des deux peintres Mignard, car ils étaient deux frères, Nicolas et Pierre Mignard, vivant à peu près à la même époque, de 1608 à 1696. Je n'ai pu m'assurer sur quel modèle le copiste a travaillé. [...] Sur la demande des principaux habitants de la côte Saint-Michel, [M. Chambon] se procura un tableau de leur patron. La toile est d'une valeur artistique bien inférieure à celle de la Visitation; elle est, je présume, d'une main habituée à manier autre chose que le pinceau d'un artiste. Elle coûta quand même 153 frs 12 sols, d'après la reddition des comptes de 1755²¹.

Cet extrait est exemplaire de la manière dont les auteurs des monographies paroissiales arriment au document d'archives (ici une reddition de comptes) leurs propres observations (sur la valeur artistique du tableau, par exemple) pour mettre en récit des informations sur l'historicité de l'œuvre : l'année et le contexte de son acquisition, ainsi que sa valeur à l'achat.

La réunion et l'enchevêtrement des trois matériaux indispensables au récit de la monographie de paroisse – le document, le souvenir et les observations de l'auteur – donnent une couleur et un contour particuliers à l'histoire racontée. Ils caractérisent cette histoire : ils la fondent et la constituent. Ces trois éléments essentiels, et surtout les opérations qu'ils permettent à l'auteur d'effectuer, établissent ce qu'on peut désigner comme l'« archive » paroissiale. Celle-ci peut être comprise comme un système qui régit l'énonciation et donne à ce qui peut être dit « ses modes d'apparition, ses formes d'existence et de coexistence, son système de cumul, d'historicité et de disparition²² ».

L'« archive » paroissiale commande au moins trois modalités d'écriture qui se condensent dans la monographie. La première renvoie à un récit historique fondé sur la retranscription et l'annotation du document d'archives. La deuxième se rapporte à un récit constitué d'évocations d'un quotidien paroissial révolu. Enfin, la troisième modalité d'écriture est d'ordre synchronique, c'est-à-dire qu'elle réunit, dans une même temporalité, et le récit et son auteur. Ainsi, et surtout à partir du dernier quart du XIX^e siècle, la monographie de paroisse fait se croiser sur ses pages

21. C.-P. Beaubien, *Le Sault-au-Récollet*, p. 311-312.

22. M. Foucault, *L'archéologie du savoir*, p. 171.

un temps documentaire (figé dans l'encre et sur le vieux papier), un temps vécu (qui vogue dans la mémoire) et un temps présent (qui s'inscrit dans l'observation de l'immédiat).

Les opérations énonciatives qui lient l'« archive » paroissiale à ces ordres temporels visent apparemment à construire une représentation de la communauté fondée sur la continuité et sur la pérennité des choses qui la démarquent : une histoire, une manière d'être au monde et l'affirmation de son existence au temps présent.

L'art : objet de l'histoire, objet dans l'histoire

Le propos particulier de la monographie de paroisse nous autorise à aborder l'église comme un lieu d'expression artistique. La construction et l'ornementation du temple sont de grandes étapes de la vie de la communauté paroissiale. Le choix du tableau du maître-autel, la mobilisation pour acquérir de nouveaux ornements, la donation de sculptures et la restauration des œuvres sont autant d'activités, rapportées dans la monographie, qui lient intimement l'objet d'art à la collectivité et, qui plus est, une collectivité qui se recueille devant celui-ci. La description de l'architecture et des décors ainsi que l'appréciation que l'auteur en fait participent de la représentation de la communauté dans la reconnaissance de l'héritage commun.

Dans la monographie paroissiale, tant l'architecture que le décor de l'église sont appelés à refléter l'idée d'une spécificité collective :

Ces murs modestement élevés sous le long toit aigu qu'ils supportent, ce portail presque tout entier en face pyramidale, surmonté de son clocher, svelte, unique comme le Dieu du temple et la foi des fidèles qui s'y rassemblent pour prier, tout cet ensemble a quelque chose de religieux et de national, précieux pour nous comme de vieux monuments, cher comme nos anciens souvenirs. La Bretagne, dit-on, nous en a fourni les modèles ; [...]. Nous serions tentés de dire qu'elles [les églises] ne sont pas seulement plus champêtres, plus bretonnes, plus canadiennes que les autres, mais qu'elles ont un air plus catholique. Sans beaucoup d'imagination on pourrait peut-être ajouter que, pour cette raison, le protestantisme, si souvent notre imitateur en architecture, n'a jamais imité ce genre. Personne ne peut s'y tromper, en effet, et même sans la croix qu'elles portent fièrement sur leur pinacle, le voyageur le plus étranger y reconnaîtrait des églises de notre culte²³.

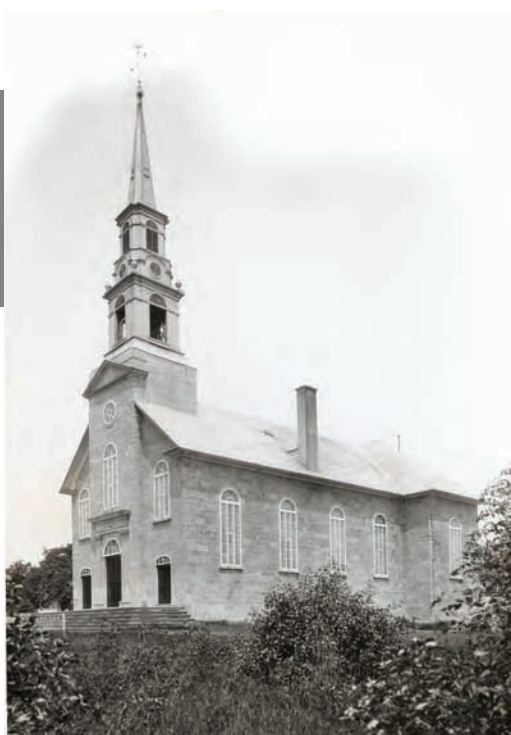
23. L. Lalande, *Une vieille seigneurie, Boucherville*, p. 254-255.

Manifestation d'un savoir, d'une sensibilité et d'une pratique, l'art concourt ici à la reconnaissance de la communauté par l'aspect spécifiquement formel de l'architecture : « personne ne peut s'y tromper » ; « même sans la croix qu'elles portent [...], le voyageur le plus étranger y reconnaîtrait des églises de notre culte » (iii. 6). Remarquons également comment la valeur accordée à l'église passe par une sémantique du temps : « précieux pour nous comme de vieux monuments, cher comme nos anciens souvenirs ». Ainsi l'auteur conjugue-t-il le passé et le présent dans la description et l'appréciation d'une œuvre dont la forme se voit objectivée en une esthétique distinctive.

Le discours ajoute ainsi à l'œuvre une fonction représentative autre que celle qui occupe son iconographie. Tel que l'illustre l'extrait suivant, bien que l'on doive voir dans tel tableau la représentation de saint Charles, on doit aussi y voir la dévotion que les ancêtres et leurs descendants avaient pour cette œuvre :

Ce tableau, écrit l'abbé Trudelle, passe pour une bien bonne copie du tableau original qui est regardé comme un chef-d'œuvre. C'est une belle relique du temps passé, vieille aujourd'hui [c'est-à-dire en 1887] de 187 ans et qui mérite d'être conservée avec soin. Plusieurs générations dans la paroisse se sont agenouillées devant ce tableau et ont aimé à le contempler²⁴.

Des exemples abondent où l'œuvre d'art fait le relais entre le présent de l'auteur et un passé partagé²⁵. Si certaines formes architecturales sont présentées comme un symbole d'identification immédiate de la communauté, par exemple le cas de l'église que nous venons d'évoquer, le vieux tableau de l'église rend compte, lui,



6. Église Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, vers 1925. BAnQ, Centre d'archives de Québec, Collection initiale (P600, S6, D5, P789).
Photographe non identifié. Num.

du long trajet continu qui unit l'ancêtre à sa descendance. Là aussi, l'art objective – c'est-à-dire qu'il rend concrète, tangible et analysable – une représentation de la collectivité, mais dans l'étendue du temps. La réminiscence unit l'objet d'art que l'auteur a sous les yeux à l'épaisseur historique qui l'en sépare.

24. C. Trudelle, *Paroisse de Charlesbourg*, p. 48.

25. Voir J.-B.-A. Allaire, *Histoire de la paroisse de Saint-Denis-sur-Richelieu*, p. 229 ; C.-P. Beaubien, *Le Sault-au-Récollet*, p. 313 ; J.-A. Froment, *Histoire de Saint-Martin (comté Laval-Île Jésus)*, p. 27 ; C. Trudelle, *Paroisse de Charlesbourg*, p. 48 ; J.-E. Roy, *Voyage au pays de Tadoussac*, p. 154-155 ; N.-J.-T. Sirois, *Monographie de St-Ignace du cap St-Ignace depuis 1672 à 1903*, p. 18.

Ainsi, comme objet *de* l'histoire, l'art a valeur de témoignage du passage de la collectivité dans le temps. L'objet d'art sert à la fois de jalon permettant de rendre compte d'une épaisseur historique et de pont entre le présent et le passé.

Or, comme objet *dans* l'histoire, l'art participe à la construction d'un récit programmatique. L'objet d'art, par sa teneur iconographique et symbolique, a aussi pour fonction de représenter des valeurs à transmettre. Discourir sur les œuvres amène certains auteurs à plonger dans l'iconographie et à y puiser des réflexions liées aux préoccupations du présent :

N'avons-nous pas, dans tout cet ensemble [la représentation de la création dans la grande peinture du dôme de l'église de Yamachiche], une image fidèle à la création ?

Vienne après cela nous ne savons quel esprit détraqué nous dire : Toute cette histoire de la création n'est qu'une pure fiction. Tous les phénomènes de la nature ne sont dus qu'au déplacement des atomes. Mais comment ! Le déplacement des atomes aurait inspiré l'idée de ce tableau ? [...] Ô athée ! Ô matérialiste ! Nous ne comprenons rien à votre langage [...] ²⁶.

Dans cet extrait, l'abbé historien situe un visiteur imaginé à l'intérieur de l'église et projette sur lui sa propre expérience de l'œuvre peinte. C'est l'occasion pour l'auteur d'émettre – dans un discours emphatique et prescriptif – ses opinions, ainsi que celles de l'Église, sur une idéologie – le « matérialisme » – qui gagne du terrain à l'époque.

Ainsi, comme objets *de* et *dans* l'histoire racontée, les œuvres d'art permettent d'objectiver tant l'histoire de la communauté que ses valeurs. Les auteurs voient dans les œuvres une part de ce qui constitue la communauté et, dans leur exégèse,

ils énoncent ce qu'ils veulent la voir devenir. Au travers du discours sur l'objet d'art, les auteurs construisent dans la trame historique à la fois un lien social (c'est-à-dire ce que la communauté partage) et une conscience d'elle-même (c'est-à-dire ce qui la démarque).

L'art, entre la disparition et le legs

À la toute fin du XIX^e siècle, les auteurs s'attardent à commenter la perte ou la mauvaise restauration des œuvres²⁷.

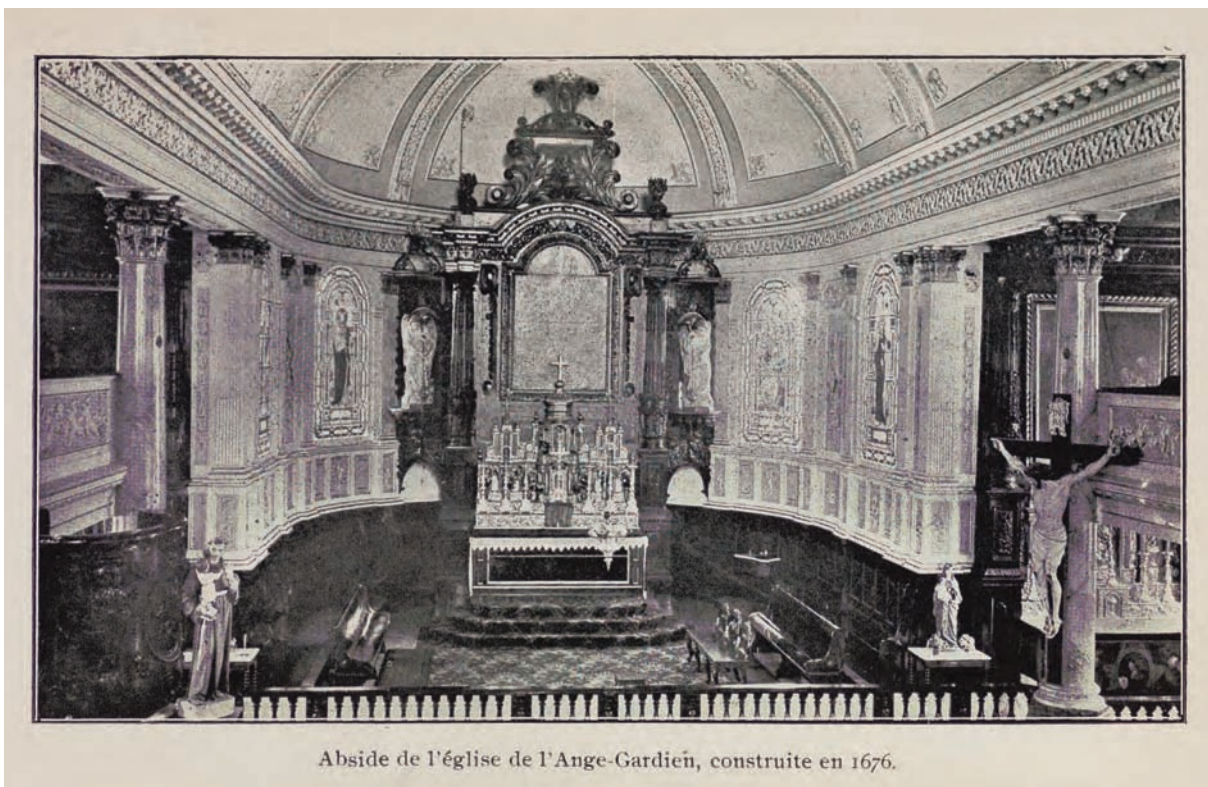
Combien est-il regrettable qu'on ait dépouillé quelques-unes de nos églises de leurs vieux missels, vieux tableaux, anciennes statues et antiques ornements [...] N'est-il pas temps d'arrêter ces déprédations, qui ne font pas plus honneur à nos connaissances historiques qu'à nos goûts artistiques ?

Nous avons peut-être trop insisté sur l'idée de conserver, avec plus de soin, tout ce qui se rattache à l'art religieux et rappelle notre passé ; mais il suffit de constater l'avidité avec laquelle nos riches voisins américains cherchent à s'emparer de tous nos souvenirs, pour nous engager à ne pas nous en déposséder si aisément, mais à les garder précieusement, pour les transmettre aux générations futures, ainsi que font les grandes maisons à l'égard des biens et des bijoux de famille²⁸.

26. N. Caron, F. Lesieur Desaulniers et B. Sulte, *Histoire de la paroisse d'Yamachiche*, p. 90-91.

27. Pour des exemples liés à la restauration, on consultera N.-E. Dionne, *Historique de l'église de Notre-Dame des Victoires, basse-ville de Québec*, p. 54, et J.-E. Roy, *Voyage au pays de Tadoussac*, p. 153.

28. R.-É. Casgrain, *Histoire de la paroisse de l'Ange-Gardien*, p. 325.



7. « Abside de l'église de l'Ange-Gardien, construite en 1676 », dans René-Édouard Casgrain, *Histoire de la paroisse de l'Ange-Gardien*, Québec, Dussault & Proulx, 1902, p. 2. BAnQ, Collection patrimoniale [282.71453 C3387h 1902]. Num.

Notons de prime abord que, dans cet extrait, l'abbé Casgrain ne traite pas uniquement des œuvres qui se trouvent dans l'église de L'Ange-Gardien (ill. 7). Son regret concerne aussi le dépouillement d'autres églises. L'auteur pointe aussi un manque de connaissances historiques et de goût artistique comme cause première de ces « déprédations ». Enfin, il lance un appel à la conservation des œuvres d'art en ayant recours à la métaphore de l'héritage.

Le discours sur les œuvres se fait aussi parfois critique des nouvelles formes de construction. Malgré une différence de ton, l'extrait suivant rejoint celui de l'abbé Casgrain, dans la mesure où tous deux déplorent une perte et que cette perte s'étend au-delà des frontières paroissiales :

On ne manquait nullement de goût en ce temps-là, mais on aimait donner à la maison de Dieu un air d'austérité simple et imposant, avec une solidité défiant les injures du temps. La pierre des champs, un peu disparate, mais peu chère, un mortier bien préparé, bien « mûr » comme on disait, ont assuré à nos chères vieilles églises une durée que probablement ne connaîtront pas les constructions pimpantes mais déjà lézardées et ruineuses de maintes paroisses récentes. Puis, si leurs formes extérieures étaient plutôt austères, comme les dogmes de la Foi, un peu aussi comme l'esprit de l'« ancien temps », légèrement teinté de jansénisme, l'intérieur en était tout gai de belle lumière [...]. N'était-ce pas à l'image des saintes joies goûtées dans la pratique très simple du devoir journalier, dans la rude vie du défricheur ? On faisait donc solide et durable, simple et de bon goût, riche sans faux luxe, avec un légitime souci de donner ce qu'on pensait convenir à la grandeur et à la générosité du Maître, sans ménager peines et travail pour creuser dans le chêne de délicates et patientes sculptures, qu'on jugerait aujourd'hui trop coûteuses et qui, en vérité, le seraient trop, vu le besoin actuel d'avoir tout vite et pas cher²⁹.

29. J.-D. Brosseau, *Essai de monographie paroissiale*, p. 91-92.

De quelle nature est la perte décriée par les auteurs ? L'abbé Brosseau soulève clairement trois ruptures entre un ancien ordre des choses et son présent. La première rupture concerne l'adéquation entre construction et forme : aux manières de construire du passé (« solidité défiant les injures du temps », « mortier bien mûr ») correspondent des formes précises : un « air simple et imposant », une « austérité dans l'esprit de l'ancien temps ». Une deuxième rupture se situe dans l'analogie entre l'esthétique du temple et le travail du pionnier : à l'extérieur sévère correspond un intérieur gai et lumineux, comme au rude travail du défricheur correspondent les joies goûtées au jour le jour. Enfin, la troisième rupture a trait à la valeur du temps : la générosité du temps donné à sculpter les ornements dans le bois noble devient un remerciement à la générosité de Dieu. Pour l'abbé Brosseau, tant les nouvelles formes de construction que la manière dont celles-ci sont réalisées rompent quelque chose au sein de l'identité, de la permanence dans le temps.

Cette critique de la disparition d'une forme architecturale censée représenter la communauté ainsi que l'appel à la conservation au moyen de la métaphore de l'héritage nous autorisent, croyons-nous, à interpréter le propos des auteurs comme une première pensée sur le patrimoine. Leur sentiment de perte s'étend à l'ensemble du territoire et trouve sa source autant dans l'avènement de nouvelles manières de construire les lieux de culte que dans l'insouciance avec laquelle on traite l'héritage matériel du passé, cela en raison d'un déficit de connaissances historiques et artistiques.

À partir de l'« archive » paroissiale, les auteurs rendent compte de la trajectoire historique de la communauté, tracent les traits qui la caractérisent et examinent les biens qu'elle possède. Ils mettent ainsi en récit un héritage matériel et immatériel. En multipliant les ponts qui unissent la communauté à son passé et en commentant leur présent, ils fondent, dans la reconnaissance de l'héritage, les aspirations du devenir historique commun. Il nous semble dès lors voir dans la monographie de paroisse la construction d'un témoignage en même temps que celle d'un projet : la représentation, au moyen de l'écriture, d'un legs culturel.



La représentation d'un legs culturel : un paradigme éthique

Il n'y a pas, ni dans la petite histoire en général ni dans la monographie de paroisse en particulier, d'auteur phare qui puisse à lui seul faire la synthèse d'une expérience commune au temps, à Dieu, aux hommes et aux choses. La petite histoire trouve son sens dans l'accumulation et dans la multiplication. C'est une littérature du foisonnement, écrite un morceau à la fois ; chaque auteur ajoute une page sur la parcelle dont il s'occupe. C'est en lisant beaucoup de monographies paroissiales que l'on saisit le cadre du projet historique, que l'on comprend que les auteurs se lisent les uns les autres, qu'ils se répondent, qu'ils s'inspirent mutuellement, qu'ils se reconnaissent et mènent de concert la mise en récit de ce qui marque l'identité collective dans le temps.

Ce projet relève d'une éthique. Non pas au sens seulement moral du terme mais au sens d'une « intention éthique³⁰ » et d'une « reconnaissance de valeurs discutables et partageables en commun par des personnes placées devant des choix à faire où l'existence est menacée³¹ ».

En effet, bien que l'on ne puisse réduire l'apparition de la monographie paroissiale dans le paysage historiographique au seul contexte sociopolitique et économique duquel elle émerge, il est clair que l'engouement pour la petite histoire apparaît à un moment où les Canadiens français luttent sur plusieurs fronts pour conserver

30. Entendue comme un projet dont le processus et l'aboutissement dépendent d'une médiation entre l'expression d'une idée, sa reconnaissance et les règles destinées à l'encadrer. Voir P. Ricœur, « Éthique ». On consultera également, du même auteur, *Soi-même comme un autre*.

31. Fernand Dumont, *Récit d'une émigration – Mémoires*, Montréal, Boréal, 1997, p. 229, cité dans É. Berthold, « Patrimoine et pédagogie : une étude de cas des patrimonialisations de l'île d'Orléans et de Place-Royale aux XIX^e et XX^e siècles », f. 38.

et faire s'épanouir leurs valeurs culturelles. L'élite, avant tout cléricale, est inquiète : certains effets de l'industrialisation ébranlent les assises de la société traditionnelle, paysanne, de langue française et de foi catholique :

*[...] le clergé du début du xx^e siècle n'était pas opposé à l'industrie dans l'absolu. Bien au contraire, celle-ci garde le troupeau au pays. [...] Ce que le clergé redoute par contre, c'est la concentration industrielle des grandes agglomérations urbaines. Or, Montréal au début du siècle avait tout lieu d'inquiéter les clercs. C'est là que la fécondité des couples diminue sensiblement. C'est là que la famille comme entité sociale de base s'effrite au profit de nouvelles solidarités. L'anonymat rend difficile sinon impossible toute lutte des clercs contre des mœurs et des pratiques sociales jugées dangereuses. L'encadrement de la paroisse éclate, lui aussi menacé par de nouvelles formes de regroupement à l'usine ou dans le quartier. Le développement des moyens de communication de masse menace lui aussi l'ascendant du curé [...]*³².

Le besoin de l'histoire se manifeste ainsi dans l'inquiétude. Écrit-on alors une histoire qui permet au présent jugé en dérive de jeter l'ancre dans le passé afin de retrouver sa direction ? Voilà peut-être qui autorise le jeu de temporalités que nous évoquions en première partie.

La nature du paradigme éthique qui soutient, croyons-nous, le projet historique de la monographie paroissiale comprend, dans un premier temps, la réponse au constat d'une menace. Cette réponse prend la forme d'une représentation qui cherche à faire le bilan de ce que la communauté a accompli, des valeurs et des traits culturels qui la caractérisent et des biens dont elle hérite.

Dans un deuxième temps, la nature de l'investissement des auteurs dans l'écriture relève également d'une éthique. Les auteurs – des clercs et, plus tard aussi, des notables – prennent en charge les représentations que la communauté véhicule et produit. Forts du pouvoir que leur confère l'écriture, ceux-ci, comme investis d'une mission, se donnent la responsabilité de transmettre ces représentations.

Enfin, comme représentation d'un legs culturel, la monographie de paroisse affirme, pour l'ensemble de la communauté, non seulement la possession mais aussi la perte d'un héritage. Cela relève également d'une éthique dans le sens, cette fois, d'une opération de reconnaissance de ce que la communauté perd peu à peu ou a déjà définitivement perdu et que les auteurs s'efforcent de restituer : son histoire, ses valeurs, ses coutumes et son art. Dans les œuvres d'art, objets tangibles et aisément transmissibles dans le processus du legs, se condensent histoire et expression sensible. Dans cette perspective, nous comprenons bien pourquoi la monographie de paroisse, comprise comme la représentation d'un legs culturel, autorise un discours sur l'objet d'art, alors que le reste de la production à caractère historique contemporaine lui ferme ses pages.

Sources

COLLECTIONS PATRIMONIALES DE BANQ

ALLAIRE, Jean-Baptiste-Arthur, *Histoire de la paroisse de Saint-Denis-sur-Richelieu*, Saint-Hyacinthe, Courrier de Saint-Hyacinthe, 1905, viii-543 p.

AUCLAIR, Élie-Joseph, *Histoire de la paroisse N.-D.-des-Sept-Douleurs de Verdun de Montréal, depuis sa fondation par Monseigneur J.-A. Richard jusqu'à ses noces d'argent, 1899-1924*, Montréal, s. é., 1925, 176 p.

AUCLAIR, Élie-Joseph, *Saint-Jean-Baptiste de Montréal – Monographie paroissiale, 1874-1924*, Québec, s. é., 1924, 134 p.

BEAUBIEN, Charles-Philippe, *Le Sault-au-Récollet, ses rapports avec les premiers temps de la colonie*, Montréal, C. O. Beauchemin & fils, 1898, xvi-505 p.

BROSSEAU, Jean-Dominique, *Essai de monographie paroissiale – St-Georges d'Henryville et la seigneurie de Noyan*, Saint-Hyacinthe, C^{ie} d'imprimerie et comptabilités de Saint-Hyacinthe, 1913, 238 p.

CARON, Napoléon, François LESIEUR DESAULNIERS et Benjamin SULTE, *Histoire de la paroisse d'Yamachiche*, Trois-Rivières, P. V. Ayotte, 1892, 300 p.

CASGRAIN, René-Édouard, *Histoire de la paroisse de l'Ange-Gardien*, Québec, Dussault & Proulx, 1902, 374 p.

DIONNE, Narcisse-Eutrope, *Historique de l'église de Notre-Dame des Victoires, basse-ville de Québec – Deuxième centenaire, 1688-1888*, Québec, Typographie de Léger Brousseau, 1888, 88 p.

ÉGLISE CATHOLIQUE, DIOCÈSE DE RIMOUSKI, *Mandements, lettres pastorales, circulaires de M^{gr} Jean Langevin et statuts synodaux du diocèse de Saint Germain de Rimouski [...] disposés par ordre alphabétique – Du 1 mai 1867 au 1 mai 1878*, Rimouski, A. G. Dion, 1878, vol. 1.

FERLAND, Jean-Baptiste-Antoine, *Notes sur les registres de Notre-Dame de Québec*, Québec, A. Côté, 1854, 75 p.

FROMENT, Joseph-Adalbert, *Histoire de Saint-Martin (comté Laval-Île Jésus) et compte rendu des noces d'or de son curé, M. l'abbé Maxime Leblanc*, Joliette, J. C. A. Perrault, 1915, 118 p.

JODOIN, Alexandre, *Histoire de Longueuil et de la famille De Longueuil, avec gravures et plans*, Montréal, Gebhardt-Berthiaume, 1889, ix-681 p.

LALANDE, Louis, *Une vieille seigneurie, Boucherville – Chroniques, portraits et souvenirs*, 2^e édition, Montréal, L'Étendard, 1891, vii-402 p.

LANGEVIN, Jean, *Notes sur les archives de Notre-Dame de Beauport*, Québec, St. Michel et Darveau, 1860-1863, 2 vol.

PAQUET, Étienne-Théodore, *Fragments de l'histoire religieuse et civile de la paroisse de Saint-Nicolas*, Lévis, Mercier, 1894, xv-398 p.

ROY, Joseph-Edmond, *Voyage au pays de Tadoussac*, Québec, A. Côté, 1889, 235 p.

SCOTT, Henri-Arthur, *Grands anniversaires – Souvenirs historiques et pensées utiles*, Québec, L'Action sociale, 1919, xiv-304 p.

SIROIS, Napoléon-Joseph-Théodule, *Monographie de St-Ignace du cap St-Ignace depuis 1672 à 1903*, Lévis, La Revue du notariat, 1903, 119 p.

TRUDELLE, Charles, *Paroisse de Charlesbourg*, Québec, A. Côté, 1887, xxi-325 p.

AUTRES SOURCES CONSULTÉES

BEAULIEU, André et William Félix Edmund MORLEY, *La province de Québec*, Toronto, University of Toronto Press, 1971, xxvii-408 p.

BERTHOLD, Étienne, « Patrimoine et pédagogie : une étude de cas des patrimonialisations de l'île d'Orléans et de Place-Royale aux XIX^e et XX^e siècle », thèse de doctorat, Montréal, Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société, 2007, x-295 f.

BERTHOLD, Étienne, Mathieu DORMAELS et Josée LAPLACE (dir.), *Patrimoine et sacralisation*, Québec / Montréal, Éditions MultiMondes / Institut du patrimoine de l'UQAM, 2009, ix-301 p.

CARON, Ivanhoë, *Les monographies, leur rôle, leur caractère*, Québec, s. é., 1926, 23 p.

CASGRAIN, Henri-Raymond, *Champlain – Sa vie et son caractère*, Québec, L.-J. Demers & frère, 1898, 60 p.

CHAMPLAIN, Samuel de, *Œuvres de Champlain*, 2^e édition, LAVERDIÈRE, Charles-Honoré (éd.), Québec, Geo.-É. Desbarats, 1870, 6 vol. reliés en 3.

DEMERS, Gabrielle et Nathalie MIGLIOLI (dir.), *Traversées plurielles – Regards littéraires, historiques et artistiques*, Montréal, CRILCO, coll. « Interlignes », 2008, 111 p.

DEWALT, Bryan, « Les techniques de l'imprimerie », dans LAMONDE, Yvan, Patricia FLEMING et Fiona A. BLACK, *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada – De 1840 à 1918*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, vol. 2, 2005, p. 92-104.

DIONNE, Narcisse-Eutrope, *Samuel Champlain, fondateur de Québec et père de la Nouvelle-France – Histoire de sa vie et de ses voyages*, Québec, A. Côté, 1891-1906, 2 vol.

DIONNE, Narcisse-Eutrope, *Jacques Cartier*, Québec, Léger Brousseau, 1889, xii-332 p.

FAILLON, Étienne-Michel, *L'héroïne chrétienne du Canada, ou, vie de M^{lle} Le Ber*, Ville-Marie, Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, 1860, xxviii-404 p.

FAILLON, Étienne-Michel, *Vie de M^{lle} Mance et histoire de l'Hôtel-Dieu de Villemarie dans l'île de Montréal, en Canada*, Ville-Marie, Sœurs de l'Hôtel-Dieu de Villemarie, 1854, 2 vol.

FAILLON, Étienne-Michel, *Vie de la sœur Bourgeoys fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame de Villemarie en Canada, suivie de l'histoire de cet institut jusqu'à ce jour*, Ville-Marie, Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, 1853, 2 vol.

FAILLON, Étienne-Michel, *Vie de M^{me} d'Youville, fondatrice des Sœurs de la Charité de Villemarie dans l'île de Montréal, en Canada*, Ville-Marie, Sœurs de la Charité, Hôpital général, 1852, xxix-491 p.

FOUCAULT, Michel, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 1969, 275 p.

GAGNON, Serge, *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920 – La Nouvelle-France de Garneau à Groulx*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Cahiers d'histoire de l'Université Laval », v. 23, 1978, 474 p.

GAUTHIER, Louis-Guy, *La généalogie – Une recherche bibliographique*, Montréal, Commission des bibliothécaires, Association des institutions d'enseignement secondaire, s. d., xix-150 p.

« Monographies paroissiales », *Centre de généalogie francophone d'Amérique*, 1999-2000, genealogie.org/paroisse/par.htm (consulté le 2 février 2011).

RICŒUR, Paul, « Éthique », *Encyclopædia Universalis*, universalis.fr/encyclopedia/ethique (consulté le 21 mai 2010).

RICŒUR, Paul, *Soi-même comme un autre*, Paris, Éditions du Seuil, 1990, 424 p.

ROUSSEAU, Pierre, *Histoire de la vie de M. Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, fondateur et premier gouverneur de Villemarie, 1640-1676*, Montréal, Librairie Saint-Joseph, Cadieux & Derome, 1886, 290 p.

ROY, Antoine, *Bibliographie des monographies et histoires de paroisses – Rapport de l'archiviste de la province de Québec (1937-1938)*, Québec, Rédemption Paradis, 1938, p. 254-303.

TRAQUAIR, Ramsay, *The Old Architecture of Quebec – A Study of the Buildings Erected in New France from the Earliest Explorers to the Middle of the Nineteenth Century*, Toronto, Macmillan Company of Canada, 1947, xix-324 p.

autre just p. moat a

Item Six epiers à tapisserie Estimés Douze livres Pices Cy 72,

Item un fauteuil Rouge de Calmande Estimé vingt Livres Cy 20.

Item un autre fauteuil Rouge de Calmande Estimé douze livres Cy 12.

Item deux vases tabourets Estimés à deux livres pices Cy 4.

Item un petit Coffre à tapisserie avec son pied, une poignée
Dongrie fait à la main Estimés quinze livres Cy 15.

Item autre petit Coffre de bois à poignée Dongrie Estimés vingt Livres Cy 20.

Item une table tournée de Bois d'ormes Estimé douze Livres Cy 12.

Item une petite table tournée Estimés six livres Cy 6.

Item un petit tapis de Turquie Estimés six livres Cy 6.

Item deux grands tabourets à quatre dore qui ressemblent
un ~~deux~~ deux hommes et l'autre l'autre Estimés à
vingt cinq livres pices Cy 50.

Item un Christ en caduc dore Estimés vingt livres Cy 20.

Item un Crucifix à caduc dore Estimés dix livres Cy 10.

Item deux petits tabourets à quatre dore de Représentant
Le Roy et la Reine Estimés à cinq livres pices Cy 10.

Item un grand miroir à quatre dore Estimés soixante Livres Cy 60.

Item une tapisserie à personnages sous l'ortie Estimés
Cinq soixante douze livres Cy 172.

Item deux Rideaux d'indienne avec son linge de fer
Estimés cinquante douze livres Cy 12.

Item deux Chemises de fer Estimés six livres Cy 6.

Dans une autre Chambre par trémie

Un grand Baquet de bois à l'eff Estimés huit livres 8,

Item un vieux Bouquet Estimés trois livres Cy 3.

Item une grande armoire de bois à quatre poignées
Estimés quarante livres Cy 40.

Item trois Douzaine de petite serviette blanche Estimés
six livres la douzaine Cy 18.

Item dix grosses nappes ouïes Estimés trente livres Cy 30.

Nature des œuvres d'art dans les intérieurs domestiques en Nouvelle-France : étude quantitative et statistique

Pierre-Olivier Ouellet

L'histoire de l'art de la Nouvelle-France a longtemps été déterminée en fonction de deux facteurs : la possibilité de voir les œuvres conservées et la reconnaissance de la facture nationale associée aux artistes locaux. Facteurs que nous pouvons discerner, notamment, dans les nombreux ouvrages rédigés dès les années 1930 par le père de l'histoire de l'art québécois, Gérard Morisset (1898-1970). Aussi féconde en recherches et en publications de toute sorte qu'elle fût, cette approche sélective aura toutefois mis l'accent sur une quantité limitée d'objets.

Pour prendre un exemple récent, la lecture du premier chapitre de *Peinture et société au Québec – 1603-1948*¹, paru en 2005 et rédigé par l'historien de l'art David Karel, ne peut être plus révélatrice de cette perception traditionnelle. Intitulé « Peindre au Nouveau Monde », ce chapitre traite principalement des peintres missionnaires, des peintures votives et des différents peintres domiciliés en Nouvelle-France... Un texte qui nous laisse l'impression qu'on pourrait presque compter les œuvres du Régime français sur les doigts de la main. Et si, maintenant, nous ne nous intéressons plus aux paramètres de conservation et de production locale ? Considérons plutôt l'art en Nouvelle-France comme un ensemble d'œuvres présentes dans la colonie. Après tout, pourquoi privilégier uniquement les œuvres peintes en Nouvelle-France alors que ce territoire constitue une extension américaine de la France ? Dans cette perspective et pour cette étude, nous proposons donc d'ouvrir l'histoire de l'art à plus de 2000 objets d'art qui, mentionnons-le, ne faisaient pas partie des trésors des églises et des couvents de la Nouvelle-France. Ces œuvres ont appartenu à des propriétaires laïques, domiciliés principalement à Québec et à Montréal, entre 1640 et 1759.

Cette étude présente, au moyen de méthodes quantitative et statistique, les œuvres d'art recensées dans 273 actes notariés rédigés sous le Régime français et conservés précieusement, dans 99,6 % des cas, dans les fonds d'archives de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Plus spécifiquement, il s'agit d'offrir une première vue en coupe d'un large échantillon afin d'examiner ce qui correspond à la nature (ou à la technique) des objets d'art.

1. D. Karel, *Peinture et société au Québec – 1603-1948*, p. 11-19.

L'échantillon

Les archives patrimoniales regorgent de trouvailles insoupçonnées qui, souvent, ne se révèlent qu'après un véritable effort de patience et de déchiffrage. Dans ces lieux de papiers et de microfilms, peu fréquentés par l'historien de l'art habitué à développer un dialogue avec la matérialité des œuvres, certains mots relatifs aux objets d'art ont été recherchés, guettés et découverts. Nous avons ainsi procédé au dépouillement de 979 documents notariés, rédigés entre 1642 et 1759, soit du premier document notarié contenant la mention d'un objet d'art (1642) jusqu'au siège et à la prise de Québec (1759), les quatre années suivantes offrant des actes notariés souvent trop lapidaires pour notre recherche.

Ces documents proviennent des greffes des juridictions de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal. Sur 979 documents consultés, 273 présentent des œuvres d'art, soit 27,89 %. Cet échantillon de 273 actes notariés retenu pour notre recherche est composé de 268 inventaires après décès, de deux procès-verbaux de ventes, d'un inventaire pour garantie de remboursement, d'un testament et d'un bail de location. La majorité des pièces notariées ont été rédigées au XVIII^e siècle (tableau 1), en particulier dans les trois décennies qui précèdent la Conquête, situation qui n'est pas surprenante étant donné le contexte de la Nouvelle-France, dont l'effort de colonisation ne débute réellement que dans la seconde moitié du XVII^e siècle.

La distribution des inventaires en fonction des juridictions est la suivante : 187 à Québec, 80 à Montréal et cinq à Trois-Rivières. Enfin, un dernier document est conservé au Centre des archives d'outre-mer, en France².

À partir de ces 273 pièces notariées, 2180 objets d'art ont été recensés, surtout dans les dernières décennies du Régime français. La répartition des œuvres par juridiction révèle aussi l'importance de l'échantillon associé à Québec. On dénombre ainsi 1554 objets d'art dans les greffes des notaires de la prévôté de Québec, 596 dans ceux de Montréal et 21 dans les cinq inventaires de Trois-Rivières. Enfin, neuf œuvres sont mentionnées dans un document conservé aux Archives nationales d'outre-mer, en France.

Les 2180 objets trouvés dans les inventaires n'incluent pas les œuvres conservées dans les boutiques et dans les magasins des marchands. Ainsi, 1895 œuvres d'art supplémentaires, recensées dans les actes notariés de marchands et de colporteurs, ne sont pas utilisées dans le cadre de cette étude puisqu'elles étaient destinées au commerce³.

Tableau 1
Actes notariés et œuvres
de l'échantillon

	ACTES NOTARIÉS PAR JURIDICTION			NOMBRE TOTAL D'ACTES NOTARIÉS	NOMBRE D'OBJETS D'ART RECENSÉS	NOMBRE MOYEN D'OBJETS PAR ACTE
	Québec	Montréal	Trois-Rivières			
1640-1649	1	0	0	1	5	5
1650-1659	0	0	0	0	0	0
1660-1669	3	1	0	4	26	6,5
1670-1679	3	2	0	5	38	7,6
1680-1689	5	3	0	8	47	5,88
1690-1699	6	4	0	10	83	8,3
1700-1709	17	8	1	26	151	5,81
1710-1719	13	3	0	16	128	8
1720-1729	18	4	0	22	179	8,14
1730-1739	40	17	0	57 (+ 1)	333	5,74
1740-1749	41	15	4	60	590	9,83
1750-1759	40	23	0	63	600	9,52
TOTAL	187	80	5	272 (+ 1)	2180	7,99

2. « Procès-verbal de la vente des meubles et effets de Claude-Thomas Dupuy », 9 octobre 1730 et 27 juin 1731. Archives nationales d'outre-mer [Aix-en-Provence].
3. P.-O. Ouellet, « La constitution du marché de l'art et le goût au XVIII^e siècle en Nouvelle-France », dans N. Miglioli et P.-O. Ouellet (dir.), *Mélanges sur l'art au Québec historique (XVII^e-XIX^e siècles)*, p. 117-144.

L'examen des propriétaires par catégorie socioprofessionnelle (fonctionnaires, commerçants, militaires, gens de métier, seigneurs) permet de faire ressortir quelques distinctions. Pour commencer, 84 pièces notariées (30,77 %) concernent des fonctionnaires. On y recense 693 objets d'art (31,79 %), soit une moyenne de 8,25 œuvres par domicile. Les titulaires de 82 actes (30,04 %) sont pour leur part des commerçants et ils possèdent 775 œuvres (35,55 %). Ils disposent donc, en moyenne, de 9,45 œuvres pour orner leur intérieur domestique. Pour leur part, les militaires forment un ensemble de 41 individus (15,02 %). En tout, 221 objets d'art (10,14 %) sont dénombrés dans leurs demeures, ce qui donne une faible moyenne de 5,39 œuvres par inventaire. Les gens de métier sont au nombre de 37 (13,55 %) et ont 284 œuvres (13,03 %), soit 7,68 par domicile. Nous avons ensuite consigné les inventaires de cinq seigneurs (1,83 %), qui n'ont d'autres occupations connues que de veiller sur leur seigneurie. Ils possèdent 47 œuvres (2,16 %), soit 9,4 par inventaire. Enfin, dans le cas de 24 particuliers (8,79 %), il n'a pas été possible de connaître leur profession. On compte néanmoins 117 œuvres (5,37 %) dans les documents notariés les concernant, soit une moyenne de 4,88 œuvres par individu.

À partir de cet échantillon, il ressort que la majorité des propriétaires, soit 60,81 % d'entre eux, sont des fonctionnaires ou des commerçants. En plus d'être nombreux, ils détiennent ensemble pas moins de 1468 objets d'art, ce qui équivaut à 67,34 % du corpus étudié. En même temps, on constate que posséder une œuvre d'art, au ^{xvii}^e ou au ^{xviii}^e siècle, n'était pas entièrement exclusif à une classe de la société. En fait, les œuvres étaient nombreuses, tant sur le marché français que dans la colonie, et accessibles à toutes les bourses, qu'il s'agisse d'une petite gravure ou d'une peinture⁴.

Nature des objets d'art

De nos jours, nous sommes habitués à ce que certaines techniques artistiques soient fixées par un vocabulaire conventionnel, notamment sous les termes de peinture ou de sculpture. Ce vocabulaire tend d'ailleurs à être plus spécialisé en histoire de l'art, en particulier lorsqu'il est fait mention de la technique et du support, par exemple une huile sur toile ou une eau-forte sur papier vélin. Toutefois, dans le langage des notaires de la Nouvelle-France, de telles précisions ne sont pas légion. En effet, dans l'ensemble des inventaires, à peine 49 œuvres sont dites peintes ou présentées comme des peintures.

Dans les faits, les mots les plus usités dans les actes notariés afin de traiter de la technique des œuvres sont « tableau », « cadre », « image », « christ » et « crucifix »⁵. Le mot « tableau » sert à nommer 1127 œuvres, soit 51,70 % de l'ensemble de notre corpus. En comparaison, les cadres (312) ne représentent que 14,31 % du corpus ; les images (285), 13,07 % ; les estampes (143), 6,56 % ; les christes (72), 3,30 % ; et les crucifix (60), 2,75 %. Nous recensons ensuite 84 sculptures (3,85 %), bien que le terme ne soit pas utilisé par les notaires. Enfin, 97 cas présentent une technique inconnue.

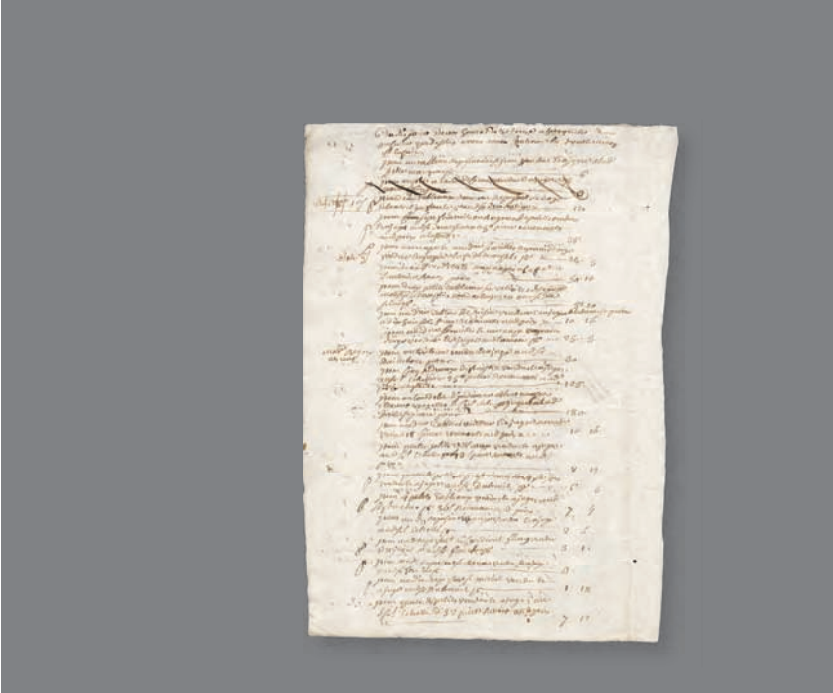
Comme il est déjà facile de le deviner, ces termes sont polysémiques. Après tout, qu'est-ce qu'un cadre ? En quoi une image est-elle distincte d'une gravure ? Nous ne pouvons pas toujours répondre convenablement à ces questions. Nous sommes limités par une appréciation et par un vocabulaire choisi par des gens d'une autre époque pour qualifier un objet que nous ne connaissons pas concrètement. Néanmoins, différents indices peuvent être relevés, nous donnant ainsi une idée (parfois très générale) de l'objet désigné en fonction de la terminologie employée.

4. A. Pardailhé-Galabrun, *La naissance de l'intime*, p. 377 ; P.-O. Ouellet, « La constitution du marché de l'art et le goût au ^{xviii}^e siècle en Nouvelle-France », dans N. Miglioli et P.-O. Ouellet (dir.), *Mélanges sur l'art au Québec historique (xvii^e-xix^e siècles)*, p. 117-144.

5. Certains objets présentant une iconographie n'ont pas été retenus pour notre étude, notamment les tapisseries dites « à personnages », les poêles « à la Samaritaine » ou, encore, les agnus dei.

1. En 1748, à Montréal, la veuve de Claude-Michel Bégon met ses biens en vente, dont 67 tableaux. « Quatre petits (tableaux) representants [sic] les 4 saisons » sont achetés par le sieur Dubreuil, pour six livres et cinq sols.

BAnQ, Centre d’archives de Montréal, greffe de Louis-Claude Danré de Blanzly, vente des meubles de Claude-Michel Bégon, 23 décembre 1748 [document complet et détail].



Tableaux

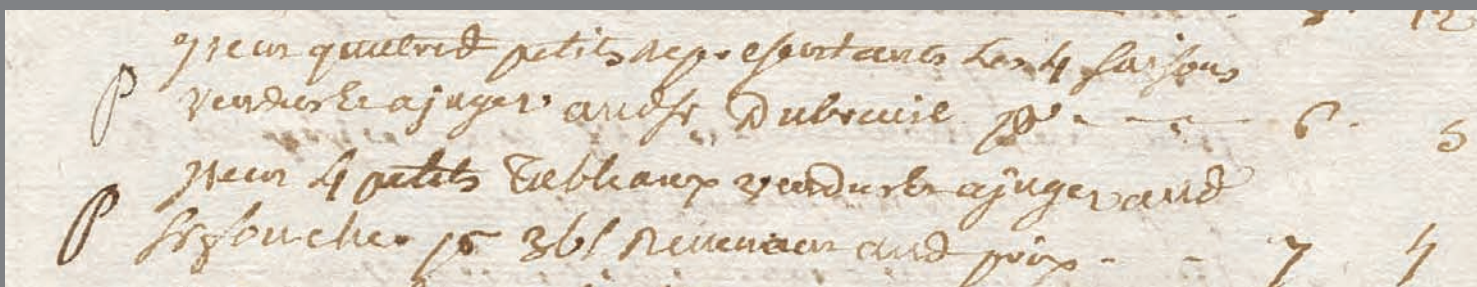
Le terme « tableau » est largement utilisé dans les actes notariés de la Nouvelle-France entre 1640 et 1759. Il sert à qualifier 1127 œuvres (**tableau 2**). Les dictionnaires de l’époque, comme celui de Pierre Richelet (1626-1698)⁶, soit le *Dictionnaire françois, contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise* [...], publié en 1680, ou encore l’*Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, édité de 1751 à 1780 sous la direction de Denis Diderot (1713-1784) et de Jean Le Rond d’Alembert (1717-1783)⁷, s’accordent à définir les tableaux comme des œuvres peintes.

Quelques mentions confirment qu’il s’agit de peintures. Par exemple, en 1680, dans la grande chambre du défunt Denis-Joseph Ruette d’Auteuil (1617-1679), conseiller du roi et procureur général au Conseil souverain de Québec, sont recensés « deux tableaux peint sur toille, l’un représentant la Ste Vierge et le petit Jesus et l’autre le pere Bernard⁸ ». En tout, dans l’ensemble de notre échantillon, 29 objets d’art sont présentés à la fois comme des tableaux et comme des œuvres peintes. Cependant, à cette impression d’invariabilité accordée au sens du mot « tableau » se greffent quelques cas qui laissent planer le doute. De fait, quelques mentions démontrent que les notaires n’ont pas tous le même usage du terme. Ainsi, en 1740, Claude Barolet (1690-1761) note la présence d’un « autre petit tableau en taille douce, cadre de bois, représentant Mr. le comte de Monrepas [Maurepas] a la so[mm]e de sept

	NOMBRE	NOMBRE MOYEN PAR ACTE	VALEUR ESTIMÉE MOYENNE (EN SOLS)
1640-1649	1	1	–
1650-1659	0	0	–
1660-1669	25	6,25	75,71
1670-1679	20	4	83,33
1680-1689	41	5,13	48,29
1690-1699	64	6,4	66,07
1700-1709	62	2,38	58,94
1710-1719	70	4,38	175,92
1720-1729	140	6,36	104,76
1730-1739	152	2,62	86,76
1740-1749	320	5,33	79,11
1750-1759	232	3,68	84,45
TOTAL	1 127	4,12	87,79

Tableau 2
Tableaux recensés entre 1640 et 1759

6. P. Richelet, « Tableau », *Dictionnaire françois*, vol. 2, p. 417.
7. D. Diderot et J. Le Rond d’Alembert (dir.), « Tableau », *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné*, vol. xv, p. 804.
8. BAnQ, Centre d’archives de Québec, greffe de Pierre Duquet de Lachesnaye, inventaire des biens du défunt Denis-Joseph Ruette d’Auteuil [...], 13 février 1680.



livres dix sols⁹ ». La taille-douce réfère alors, et sans erreur possible, à la gravure. Plus encore, on décèle parfois une alternance entre les termes choisis par le notaire pour rendre compte des œuvres, comme les « deux tableaux acadre [à cadre] doré ou image¹⁰ », puis ces « trois petits cadres ou tableaux¹¹ ».

La répartition des tableaux par décennie révèle une augmentation relativement constante du nombre d'œuvres sous le Régime français. Un sommet est atteint dans les années 1740 à 1749, alors que 320 tableaux sont répertoriés. À cet égard, il faut souligner que dans cette décennie, on trouve les actes du plus important propriétaire de tableaux en Nouvelle-France : Claude-Michel Bégon de la Cour, 1683-1748¹² (ill. 1).

Pour l'ensemble de la période étudiée, on recense en moyenne 4,12 tableaux par inventaire. Quelques fluctuations du nombre moyen de tableaux sont perçues lorsque le corpus est divisé par décennie. Cela étant, il n'y a pas d'augmentation constante du nombre moyen de tableaux par décennie ni de période se distinguant par un goût centré sur les tableaux, que ce soit au début ou à la fin du Régime français.

La valeur moyenne prisée des tableaux est de quatre livres et huit sols. Ce chiffre varie selon les décennies, allant de deux livres et huit sols à huit livres et 15 sols en 1710-1719. Dans le détail des actes notariés, les estimations les plus élevées atteignent 60 livres. Évidemment, une telle valeur estimée est dérisoire comparativement aux prix des tableaux de maîtres (2000 livres et plus) recensés par l'historien de l'art Antoine Schnapper au xvii^e siècle¹³. Par contre, en examinant quelques inventaires après décès de bourgeois parisiens, datés entre 1718 et 1751¹⁴, on remarque plusieurs tableaux estimés à moins de 50 livres, dont certaines œuvres de petits maîtres flamands. Enfin, bien qu'elle ne donne pas d'indication quant à la valeur moyenne des tableaux recensés à Paris aux xvii^e et xviii^e siècles, Annick Pardailhé-Galabrun rend également compte de tableaux estimés à quelques sols¹⁵. Ainsi, en faisant fi des œuvres de collection, la diversité de la valeur des tableaux conservés en Nouvelle-France rejoint bien celle observée dans les inventaires français de la même époque.

9. BAnQ, Centre d'archives de Québec, greffe de Claude Barolet, inventaire des biens de Marie-Madeleine-Ursule Lajus [...], 21 juillet 1740.

10. BAnQ, Centre d'archives de Québec, greffe de Jacques Barbel, inventaire des biens de René Hubert [...], 1^{er} juillet 1718.

11. BAnQ, Centre d'archives de Québec, greffe de Claude Barolet, inventaire des biens de Jean-Étienne Jayac [...], 9 janvier 1758.

12. BAnQ, Centre d'archives de Montréal, greffe de Louis-Claude Danré de Blancy, vente des meubles de Claude-Michel Bégon [...], 23 décembre 1748.

13. A. Schnapper, *Curieux du Grand Siècle*, tome II, p. 74.

14. G. Wildenstein, « Le goût pour la peinture, dans le cercle de la bourgeoisie parisienne, autour de 1700 », *Gazette des beaux-arts*, p. 139-148.

15. A. Pardailhé-Galabrun, *La naissance de l'intime*, p. 379.

Cadres

En toute logique, un cadre réfère à une bordure qui encadre une œuvre. Pourtant, comme le montre la répartition des cadres par décennie (tableau 3), les notaires de la Nouvelle-France utilisent de plus en plus ce mot pour désigner les objets d’art qu’ils ont sous les yeux après 1710. De fait, le cadre devient l’objet représentant, comme par métonymie, le contenant servant à désigner le contenu. Le cadre remplace ainsi l’information relative à la technique dans la syntaxe des mentions relatives aux œuvres rédigées par les notaires. Par exemple, Jacques Barbel (1670-1740) écrit, en 1730, que Louis de La Porte de Louvigny (1662-1725) possède un « cadre représentant une Vierge avec son cadre doré prise [prisé] a quinze livres cy¹⁶ ». Autrement dit, il s’agit d’un cadre... à cadre doré. Plus encore, l’utilisation du mot « cadre » pour désigner des œuvres semble tellement ancrée dans le langage que le notaire Nicolas Boisseau (1700-1771), en 1743, recense même des cadres... sans cadre : « Item trois cadres dont deux representans le roy, et un representant la reine, sans cadre, ensemble trois livres¹⁷. »

Il semble que certains « cadres » soient, en fait, des peintures sur papier. Ainsi, en 1733, on trouve « huit cadres tant grand que petits avec petites bordure [sic] de bois doré representant des pots de fleurs peint sur papier¹⁸ ». À d’autres occasions, il est simplement précisé qu’il s’agit d’œuvres peintes ou d’œuvres sur papier, comme ces « vingt-deux cadres de differents [sic] grandeurs dont quatre en tableaux et peint, le surplus en papier¹⁹ ».

Afin de se donner une idée encore plus précise de ce type d’objet, on doit noter que, dans le cas de 48 cadres sur 312, ces œuvres sont sur papier. Plus encore, 173 de ces cadres sont qualifiés de petits. Enfin, 104 sont décrits comme possédant un verre. Cet ensemble de caractéristiques évoque alors de petites gravures ou des peintures à l’aquarelle, bien protégées par un cadre vitré.

La valeur moyenne des cadres est de deux livres et un sol. D’importantes variations dans l’estimation de ces objets sont perceptibles, leur valeur prisee déclinant d’une décennie à l’autre pour se stabiliser à un peu moins d’une livre dans les années 1740.

Tableau 3
Cadres recensés entre 1710 et 1759

	NOMBRE	NOMBRE MOYEN PAR ACTE	VALEUR ESTIMÉE MOYENNE (en sols)
1710-1719	6	0,38	241,66
1720-1729	5	0,23	160
1730-1739	60	1,03	120,37
1740-1749	116	1,93	18,84
1750-1759	125	1,98	18,92
TOTAL	312	1,14	41,23

Tableau 4
Images recensées entre 1640 et 1759

	NOMBRE	NOMBRE MOYEN PAR ACTE	VALEUR ESTIMÉE MOYENNE (en sols)
1640-1649	4	4	–
1650-1659	0	0	–
1660-1669	0	0	–
1670-1679	5	1	–
1680-1689	1	0,13	–
1690-1699	16	1,6	80
1700-1709	47	1,81	2,77
1710-1719	29	1,81	19,05
1720-1729	0	0	0
1730-1739	41	0,71	8,29
1740-1749	55	0,92	6,39
1750-1759	87	1,38	7,84
TOTAL	285	1,04	8,86

Images

Le mot « image » a été utilisé par les notaires pour désigner la nature de 285 objets. Il y a donc en moyenne 1,04 image par inventaire. La répartition des images par décennie (tableau 4) démontre que celles-ci sont de plus en plus nombreuses à la fin du Régime français. Mais, en contrepartie, l’analyse de leur nombre moyen par inventaire – en mettant de côté le cas des quatre images qui ont été recensées dans un inventaire des années 1640 – révèle que c’est au début du XVIII^e siècle qu’elles sont le plus fréquentes. En effet, de 1700 à 1719, on recense près de deux images par intérieur domestique.

16. BAnQ, Centre d’archives de Québec, greffe de Jacques Barbel, inventaire des biens de Louis de La Porte (Laporte) de Louvigny [...], 28 juin 1730.
17. BAnQ, Centre d’archives de Québec, greffe de Nicolas Boisseau, inventaire des biens de madame la veuve de Sarrazin [...], 6 avril 1743.
18. BAnQ, Centre d’archives de Québec, greffe de Jacques Barbel, inventaire des biens de Philippe Peire [...], 24 mars 1733.
19. BAnQ, Centre d’archives de Québec, greffe de Claude Barolet, inventaire des biens de Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry [...], 15 mai 1756.

L'image est généralement définie comme une gravure. Dans son *Dictionnaire françois*, Pierre Richelet affirme qu'on « appelle estampe une image en papier²⁰ ». En ce sens, en 1707, nous trouvons « deux images en papier en taille dousse²¹ » accrochées au mur de la cuisine de Claude Pauperet (1662-1707).

Toutefois, il existe bien quelques rares exceptions à la règle : l'image peut également être une sculpture ou une peinture. De fait, Pierre Richelet, s'il mentionne que l'estampe est une image en papier, précise également que l'image peut être « une figure de sculpture » (1680). Par exemple, en 1675, Anne Gasnier (1614-1698) possède « un image en bosse de cuivre²² ». L'expression « en bosse » rappelle alors la définition de la sculpture rédigée par César de Rochefort (1630-1691) en 1685 : « un art de faire des figures [...] *en bosse* d'une manière que l'on voit l'image devant & derrière²³ ».

En plus de la compréhension de l'image comme forme tridimensionnelle, Antoine Furetière (1619-1688) nous en dévoile l'aspect potentiellement pictural : « se dit aussi de ces représentations artificielles que font les hommes, soit en peinture, ou sculpture²⁴ ». Nous ne relevons dans les actes notariés consultés qu'une seule mention abondant dans ce sens²⁵.

La valeur moyenne des images présentes dans les domiciles privés est de 8,86 sols. Avant 1690, aucune image n'est estimée. L'examen de la valeur prisée moyenne révèle des variations importantes, allant de quatre livres à moins de trois sols par image. À cet égard, dans les années 1690, à peine quatre images sont estimées, soit « quatre images en papier, l'un du roy, un de la reyne, un de monseigneur le dauphin et un de monsieur Colbert, garny de cadre en bois dorée estimez ensemble a seize livres²⁶ ». Il s'agit des images ayant la plus grande valeur parmi celles qui ont été recensées.

Estampes

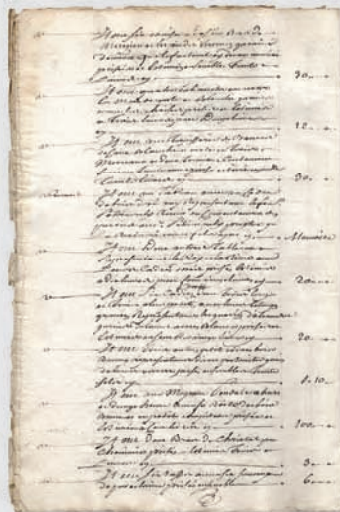
Pour nommer certaines œuvres présentes dans les intérieurs domestiques, le mot « estampe » apparaît à compter de 1706 dans les actes notariés consultés. En parcourant les différents dictionnaires, on constate que le sens du mot est demeuré le même jusqu'à nos jours, référant à l'ensemble des techniques de gravure et d'impression.

En tout, 143 œuvres gravées ont été recensées dans les actes notariés, qualifiées soit d'estampes ou de tailles-douces, principalement entre 1750 et 1759 (**tableau 5**). Bien que le nombre moyen d'estampes par inventaire soit relativement bas pour l'ensemble de l'échantillon, soit 0,52 par inventaire, ce nombre varie d'une décennie à l'autre. En réalité, ces œuvres appartiennent à une poignée de particuliers, soit 19 en tout. Par exemple, en 1706, 15 estampes ont été recensées dans la demeure du marchand Jean Sébille (1653-1706)²⁷.

Tableau 5
Estampes recensées entre 1700 et 1759

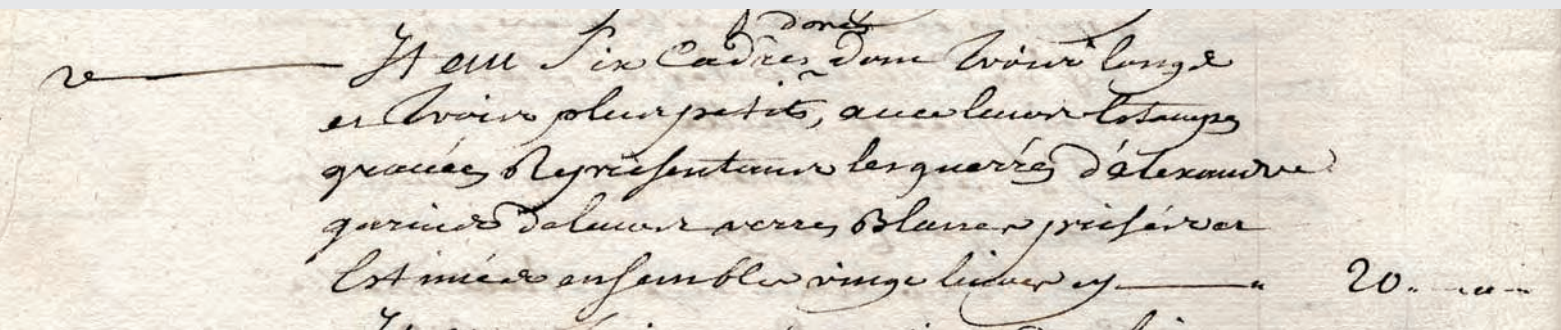
	NOMBRE	NOMBRE MOYEN PAR ACTE	VALEUR ESTIMÉE MOYENNE (en sols)
1700-1709	17	0,65	5,47
1710-1719	0	0	0
1720-1729	18	0,82	17,5
1730-1739	11	0,19	12,73
1740-1749	20	0,33	13,25
1750-1759	77	1,22	38,87
TOTAL	143	0,52	23,08

20. P. Richelet, « Image », *Dictionnaire françois*, vol. I, p. 418.
21. BAnQ, Centre d'archives de Québec, greffe de Louis Chambalon, inventaire des biens de Claude Pauperet [...], 7 avril 1707.
22. BAnQ, Centre d'archives de Montréal, greffe de Thomas Frérot de Lachesnaye, inventaire des biens appartenant à Anne Gasnier [...], 25 octobre 1675.
23. C. de Rochefort, « Sculpture », *Dictionnaire général et curieux*, p. 674.
24. A. Furetière, « Image », *Le dictionnaire universel*, vol. II.
25. BAnQ, Centre d'archives de Québec, greffe de Jacques Barbel, inventaire des biens de René Hubert [...], 1^{er} juillet 1718.
26. BAnQ, Centre d'archives de Québec, greffe de Louis Chambalon, inventaire des biens de Charles Aubert, [...], 10 mai 1695.
27. BAnQ, Centre d'archives de Québec, greffe de Florent de Lacetière, inventaire des biens de Jean Sébille [...], 13 janvier 1706.



2. Dans la grande chambre de la demeure de Jean-Étienne Jayat, sise rue Saint-Pierre, sont recensés un portrait de famille, des portraits du roi et de la reine, trois petits cadres et « six cadres dont trois longs et trois plus petits, avec leurs estampes gravées représentant les guerres d'Alexandre », estimés à 20 livres.

BAnQ, Centre d'archives de Québec, greffe de Claude Barolet, inventaire des biens de Jean-Étienne Jayat, 9 janvier 1758.



La valeur estimée moyenne des estampes est d'une livre et trois sols. Dans les années 1700, les 17 estampes recensées ne sont prisées qu'à trois, cinq et huit sols pièce. Comparativement, les œuvres présentant la plus grande valeur ont été relevées dans les années 1750 et constituent deux séries représentant les batailles d'Alexandre le Grand, trouvées chez le négociant Jean-Étienne Jayat²⁸ (ill. 2) et le procureur général du roi, Louis-Guillaume Verrier (1690-1758)²⁹.

Christs

Entre 1700 et 1759, 73 christs ont été recensés dans les intérieurs domestiques de la Nouvelle-France. Il y a donc en moyenne 0,27 christ par inventaire pour l'ensemble de l'échantillon. Le christ, en comparaison du crucifix, ne réfère qu'à la figure de Jésus-Christ sur la croix, c'est-à-dire au *corpus*.

La répartition du nombre de christs par décennie (tableau 6) permet de constater une augmentation importante au cours du XVIII^e siècle. En effet, les *corpus*, que l'on trouve dans une seule maison sur 25 dans les années 1700 à 1709, font ensuite partie intégrante du décor de près d'un espace domestique sur deux dans les années 1750 à 1759. Contrairement à bien d'autres types d'œuvres, les propriétaires se limitent généralement à la possession d'un seul christ.

Les matériaux utilisés pour la confection du *corpus* sont mentionnés à 25 occasions. Ainsi, 21 christs répertoriés entre 1722 et 1757 ont été sculptés dans l'ivoire. La valeur moyenne de ceux-ci est de neuf livres et huit sols³⁰. Notons que l'un de ces objets a atteint une valeur prisée exceptionnelle de 40 livres en 1748³¹, alors qu'un « petit christe en hivoire monté sur bois noir³² » a été estimé à peine à 10 sols en 1738. Ensuite, entre 1746 et 1757, on recense cinq *corpus* réalisés en os. Ils atteignent

28. BAnQ, Centre d'archives de Québec, greffe de Claude Barolet, inventaire des biens de Jean-Étienne Jayat [...], 9 janvier 1758.

29. BAnQ, Centre d'archives de Québec, greffe de Jean-Baptiste Decharnay, inventaire des biens de [Louis-] Guillaume Verrier [...], 10 janvier 1759.

30. Telle qu'établie à partir des 17 œuvres estimées.

31. BAnQ, Centre d'archives de Montréal, greffe de Louis-Claude Danré de Blanzay, inventaire des biens de Pierre Guy [...], 25 avril 1748.

32. BAnQ, Centre d'archives de Québec, greffe de Claude Barolet, inventaire des biens de Louis Chambalon [...], 16 octobre 1738.

Tableau 6
Christs recensés entre 1700 et 1759

	NOMBRE	NOMBRE MOYEN PAR ACTE	VALEUR ESTIMÉE MOYENNE (en sols)
1700-1709	1	0,04	300
1710-1719	0	0	–
1720-1729	7	0,33	203,33
1730-1739	20	0,34	222,06
1740-1749	16	0,27	253,08
1750-1759	28	0,44	249,5
TOTAL	72	0,27	238,16

Tableau 7
Crucifix recensés entre 1660 et 1759

	NOMBRE	NOMBRE MOYEN PAR ACTE	VALEUR ESTIMÉE MOYENNE (en sols)
1660-1669	1	0,25	300
1670-1679	5	1	90
1680-1689	2	0,25	80
1690-1699	3	0,3	220
1700-1709	13	0,5	164,83
1710-1719	7	0,44	86,67
1720-1729	8	0,36	141,67
1730-1739	7	0,12	83,33
1740-1749	11	0,18	211
1750-1759	3	0,05	82,33
TOTAL	60	0,22	142,73

une valeur moyenne de 11 livres³³. Deux *corpus* en os ont été estimés à 15 livres alors que la plus basse prisee, dévolue à un « petit christ d’os avec un cadre doré et fond de paume noire³⁴ », a tout de même été établie à six livres. Enfin, un seul christ est dit « en papier³⁵ », dont la valeur demeure indéterminée. En ce qui concerne l’ensemble des œuvres nommées christs, on constate finalement que leur valeur moyenne s’élève à 11 livres et 18 sols.

La grande majorité des christs (80,8 %, soit 59 sur 73) sont encadrés. À deux occasions, il est mentionné que le bois sur lequel est disposé le christ a simplement été noirci. Autrement, cette planche de bois a été recouverte de velours (24) ou de panne (17) de couleur noire. Notons que les christs encadrés ont une valeur moyenne de 12 livres et 11 sols et, sans cadre, de sept livres et 13 sols. Ces derniers sont alors mis sur une planche de bois ou, comme dans le cas d’un christ d’ivoire appartenant à Marie-Madeleine Gauvreau (1711-1758), placés sur un pied³⁶.

Crucifix

Entre 1660 et 1759, 60 crucifix ont été recensés dans les intérieurs domestiques de la Nouvelle-France, soit une moyenne de 0,22 crucifix par acte notarié pour l’ensemble de l’échantillon. Le crucifix, comme le définit Antoine Furetière, consiste en une « croix où un corps de christ est attaché en figure³⁷ ». Notons que les crucifix et les christs demeurent des œuvres très similaires, voire des objets interchangeables. De fait, la seule différence entre le crucifix et le christ réside en la présence ou non de la croix. On peut d’ailleurs se demander à quel point les notaires ont été rigoureux dans la distinction et la désignation de ces objets.

La répartition du nombre de crucifix par décennie (tableau 7) permet de percevoir un déclin important du nombre moyen de ceux-ci. Ainsi, dans les années 1670, il y a un crucifix par domicile. Puis, dans les années 1750, il n’y en a plus qu’un pour 20 foyers.

33. La moyenne est calculée à partir des quatre œuvres estimées.
34. BAnQ, Centre d’archives de Montréal, greffe de Louis-Claude Danré de Blanz, inventaire des biens de Jean-François Malhiot [...], 3 juin 1756.
35. BAnQ, Centre d’archives de Québec, greffe de Claude Barolet, inventaire des biens de Simon Frichet [...], 26 mai 1747.
36. BAnQ, Centre d’archives de Québec, greffe de Claude Barolet, inventaire des biens de Marie-Madeleine Gauvreau [...], 21 février 1758.
37. A. Furetière, « Crucifix », *Le dictionnaire universel*, vol. I.

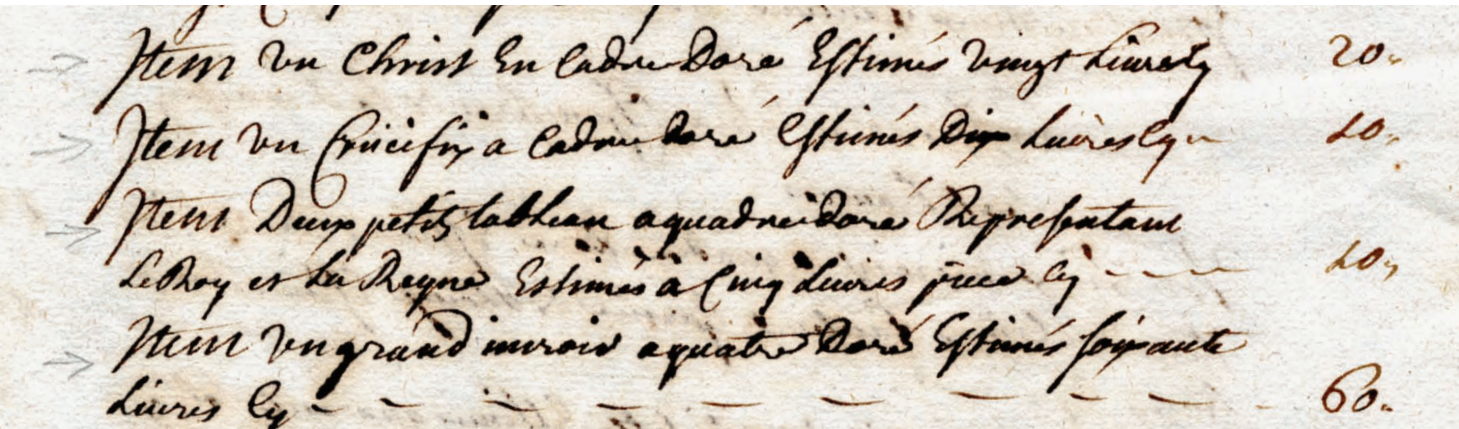
Le matériau de 40 crucifix nous est connu. Dans 18 cas, datés entre 1669 et 1728, il est précisé que le *corpus* est en ivoire. Les *corpus* en cuivre des crucifix sont ensuite mentionnés à six occasions entre 1700 et 1740. Deux mentions nous révèlent également deux couleurs distinctes du cuivre, soit jaune ou rouge. Chose étonnante, les crucifix en os, dont on a parfois affirmé qu'ils ont été « importés en masse au Québec sous le Régime français³⁸ », ne représentent que cinq œuvres dans notre échantillon, recensées entre 1706 et 1755. Parmi les autres matériaux utilisés pour la réalisation des *corpus* des crucifix, le bois est spécifié à trois occurrences entre 1686 et 1717. Deux essences sont alors signalées, soit l'ébène et le buis, confirmant qu'il s'agit d'œuvres européennes. Deux autres mentions, en 1721 et en 1732, nous révèlent ensuite la présence de crucifix dont le christ est en plâtre. Enfin, un crucifix en bronze est trouvé dans la maison de Nicolas Boisseau en 1744³⁹.

À côté de ces 36 œuvres qui constituent indubitablement des sculptures, on recense ensuite quatre crucifix sur papier ou sur rouleau. De fait, en accord avec la définition rédigée par Richelet, rappelons qu'à l'occasion, le mot « crucifix » peut aussi servir à désigner une « taille douce qui représente J. Christ en croix⁴⁰ ». Ainsi, en 1670, Louis Rouer de Villeray (1629-1700) possède « un crucifix sur du papier⁴¹ ».

La valeur moyenne des 60 objets recensés dans les intérieurs domestiques est de sept livres et trois sols. Cependant, à l'évidence, c'est avant tout le matériau de l'œuvre qui joue un rôle important dans l'estimation. Ainsi, signalons qu'un crucifix en bronze est estimé à 35 livres⁴². Les crucifix en ivoire, matériau luxueux

3. En 1731, Pierre de Rivon de Budemont (1671-1741) possède un christ et un crucifix, tous deux encadrés d'une bordure dorée.

BAnQ, Centre d'archives de Montréal, greffe d'Antoine Adhémar dit Saint-Martin, inventaire des biens de la communauté de Pierre de Rivon de Budemont, 15 décembre 1731 [détail du document reproduit à la page 100].



dont la blancheur et les veinures se prêtent bien au sujet représenté, ont une valeur prisee moyenne de neuf livres et 15 sols⁴³. La valeur moyenne des œuvres en os, un matériau alternatif à l'ivoire, s'élève à une livre et 18 sols.

Le mode de présentation des crucifix sculptés doit aussi être souligné. À trois occasions, les notaires précisent que l'objet est muni d'un pied afin, sans doute, d'être placé sur un meuble. Ensuite, 28 de ces objets, répertoriés entre 1694 et 1756, sont fixés sur une étoffe de couleur noire et encadrés. L'importance de ce mode de présentation est telle qu'à partir des années 1690, plus de la moitié des crucifix recensés (53,8 %, soit 28 sur 52) sont montés dans des cadres (ill. 3).

38. M. Paradis, *Les ivoires*, p. 27.

39. BAnQ, Centre d'archives de Québec, greffe de Jacques-Nicolas Pinguet de Vaucourt, inventaire des biens de Nicolas Boisseau [...], 15 septembre 1744.

40. P. Richelet, « Crucifix », *Dictionnaire françois*, vol. II, p. 203.

41. BAnQ, Centre d'archives de Québec, greffe de Romain Becquet, inventaire des biens de Louis Rouer de Villeray [...], 28 mars 1670.

42. BAnQ, Centre d'archives de Québec, greffe de Jacques-Nicolas Pinguet de Vaucourt, inventaire des biens de la communauté de Nicolas Boisseau [...], 15 septembre 1744.

43. Puisque cinq œuvres n'ont pas été prisesées, la moyenne a été calculée à partir d'un ensemble de 13 crucifix d'ivoire.

Sculptures

Aucun inventaire consulté ne comporte le mot « sculpture » pour qualifier des œuvres. De fait, la nature tridimensionnelle des objets d'art est rarement explicite, à l'exception de trois cas où il est fait mention d'images en « statues » ou « en bosse ». Autrement, l'aspect sculptural de ces œuvres se laisse deviner tant par leur matériau que par la désignation d'un dispositif précis de présentation. À partir de ces indices, nous sommes parvenus à répertorier 84 sculptures dans les intérieurs domestiques. En examinant la répartition des œuvres sculptées par décennie (**tableau 8**), on constate que ces dernières ont surtout été trouvées dans des inventaires rédigés au cours des deux dernières décennies du Régime français.

Le matériau de 58 sculptures est le plâtre. Cinq sont en cire, quatre en marbre, deux en bois, deux en argent, une en cuivre et une autre en étain. Le matériau de 11 sculptures nous est inconnu.

Le mode de présentation de plusieurs œuvres sculptées est révélé dans les pièces notariées. Pour commencer, entre 1721 et 1749, sept sculptures sont conservées dans des niches. Selon Richelet, la niche est alors définie comme une cavité pratiquée dans l'épaisseur d'un mur pour y placer une statue⁴⁴. En Nouvelle-France, la « niche » sert également à désigner un meuble dans lequel est déposé l'objet sculpté. C'est, du moins, ce que l'examen de la mention suivante laisse soupçonner : « une niche de bois de noyer du país avec la figurine de l'enfant Jesus en cire, habillé d'une petite étoffe de soye⁴⁵ ».

	NOMBRE	NOMBRE MOYEN PAR ACTE	VALEUR ESTIMÉE MOYENNE (en sols)
1670-1679	2	0,4	-
1680-1689	2	0,25	-
1690-1699	0	0	-
1700-1709	1	0,04	70
1710-1719	1	0,06	200
1720-1729	4	0,18	173,33
1730-1739	3	0,05	153,33
1740-1749	44	0,73	10,23
1750-1759	27	0,43	89,09
TOTAL	84	0,31	61,13

Tableau 8
Sculptures recensées
entre 1670 et 1759

Outre les niches, des grottes servent également à exposer certaines sculptures. Entre 1746 et 1758, sept objets sont présentés dans une grotte. Par exemple, en 1758, « un petit christ enchassé en une grotte⁴⁶ » est recensé dans la grande chambre de la maison de Jean-Étienne Jayat. Puisqu'en Nouvelle-France ces compositions sont disposées dans des chambres, il faut croire qu'il s'agit d'objets miniatures qui imitent les grottes naturelles, faits de pierres et de coquillages, dans lesquels on place une statuette comme dans un écrin.

44. P. Richelet, « Niche », *Dictionnaire françois*, vol. II, p. 69.
45. BAnQ, Centre d'archives de Montréal, greffe de Michel Lepailleur de la Ferté, inventaire des biens de Jeanne Dumouchel [...], 2 juillet 1721.
46. BAnQ, Centre d'archives de Québec, greffe de Claude Barolet, inventaire des biens de Jean-Étienne Jayat [...], 9 janvier 1758.

Enfin, parmi les autres modes de présentation, on note « une magdelaine de cire dans une petite creche⁴⁷ », trouvée dans la maison de la veuve de François Demers, dit Monfort (1694-1742). À une occasion, dans la maison de Simon Soupiran (1704-1764), il est aussi précisé que la sculpture est simplement enfermée « dans un flacon de verre⁴⁸ ». Enfin, en 1758, au décès du marchand bourgeois Joseph-François Roussel (1699-1758), c'est en tout 14 sculptures qui sont disposées sur deux corniches de cheminée de sa demeure⁴⁹.



Les méthodes statistique et quantitative utilisées dans cette étude ont permis la présentation d'un premier portrait général du corpus. Rappelons, par exemple, qu'environ un quart des documents étudiés présentaient des œuvres d'art. Certes, différentes coupes seraient encore à entreprendre et à présenter à partir d'un tel échantillon. Par exemple, quelles iconographies et quels genres ont été répertoriés ? Dans quelles pièces du domicile se trouvaient majoritairement les œuvres ? Et que dire, encore, de l'analyse possible des pratiques et des usages associés à ces objets ? Les possibilités d'études sont multiples, nous en convenons. Cela dit, nous avons tenu à effectuer, ici, une première découpe qui permet d'avoir, enfin, un portrait d'ensemble des œuvres d'art présentes dans diverses couches de la société laïque sous le Régime français. Nous écrivons « enfin », car les rares études qui abordent la question des œuvres dans les intérieurs domestiques se sont cantonnées à des énumérations ; bien qu'intéressants, les exemples tirés des archives ne permettent pas de cerner de manière globale la présence des objets d'art⁵⁰. Puis, à l'occasion, notons que les données compilées par nos précurseurs demeuraient inutilisables pour l'historien de l'art. Par exemple, l'historien Yvon Desloges réunit les portraits, les encadrements, les images, les cartes, les horloges, les tableaux de saints ou de personnages bibliques, les crucifix et les bénitiers sous le terme général « cadre⁵¹ », créant une véritable confusion au moment d'interpréter les résultats de ses compilations. On rencontre le même problème dans l'ouvrage récent de l'historien Jean-Pierre Hardy qui traite parfois, et sans distinction, des éléments décoratifs comme des encadrements, des portraits et des miroirs.

Par exemple, dans son panorama général relatif aux objets d'art, Hardy mentionne que dans la première partie du XVIII^e siècle, parmi les cadres accrochés aux murs des domiciles, « il y a plus de véritables œuvres peintes que de simples gravures produites en séries⁵² ». Cette affirmation est intéressante à analyser au regard de notre corpus. Évidemment, d'un point de vue quantitatif, le nombre de tableaux augmente à presque toutes les décennies (**voir le tableau 2**). Cependant, leur nombre moyen par inventaire est loin de montrer une augmentation similaire : les résultats laissent entrevoir des variations en dents de scie. Par exemple, dans les années 1730 à 1739, on compte à peine 2,62 tableaux par acte notarié. Comparativement, à la dernière décennie du XVII^e siècle, il y a en moyenne 6,4 tableaux par inventaire. De plus, contrairement à ce que propose l'historien, nos données montrent que ce sont davantage les œuvres de moindre valeur et souvent sur papier, comme les estampes, les images et les cadres, qui s'imposent et diversifient la nature des décors des demeures en Nouvelle-France au XVIII^e siècle. Mises ensemble, elles représentent en moyenne 3,18 œuvres par inventaire dans les années 1740-1749, puis 4,58 œuvres par inventaire en 1750-1759, alors que le nombre moyen de tableaux passe de 5,33 à 3,68 au cours de ces mêmes périodes. Ainsi, on voit plutôt poindre un goût pour

47. BAnQ, Centre d'archives de Montréal, greffe de Louis-Claude Danré de Blanz, inventaire des biens de Catherine Thuvé [...], 20 décembre 1742.

48. BAnQ, Centre d'archives de Québec, greffe de Jean-Claude Panet, inventaire des biens de Marie Anne La Groix [...], 11 novembre 1750.

49. BAnQ, Centre d'archives de Québec, greffe de Claude Barolet, inventaire des biens de Marie-Madeleine Gauvreau [...], 21 février 1758.

50. A. Roy, *Les lettres, les sciences et les arts* et « Le coût et le goût des meubles au Canada sous le régime français », *Les Cahiers des dix*, p. 227-239 ; É.-Z. Massicotte, « Tableaux, portraits et images d'autrefois », *Bulletin des recherches historiques*, p. 117-120 ; D. Martin, « L'estampe importée en Nouvelle-France », thèse de doctorat. Mentionnons aussi la précieuse étude de L. Vermette, « Le décor mural dans les intérieurs montréalais entre 1740 et 1760 », dans R. Bouchard (dir.), *La vie quotidienne au Québec*, p. 233-245, qui limite toutefois son échantillon à Montréal et aux années 1740 à 1760.

51. Y. Desloges, *Une ville de locataires*, p. 159-162.

52. J.-P. Hardy, *Chercher fortune en Nouvelle-France*, p. 54.

les œuvres de plus petites dimensions et d'un matériau moins noble que la peinture au milieu du siècle. Un goût, par ailleurs, qui correspond à celui des Français à la même époque⁵³.

À cette similarité culturelle s'ajoute un fait tout aussi fascinant. Il y a de cela bien des années, en 1930, Antoine Roy (1905-1997) écrivait avec lucidité qu'il ne fallait pas « s'imaginer [que les Canadiens d'autrefois] ne savaient pas ce que c'était que des tableaux⁵⁴ ». La chose paraît maintenant évidente. Toutefois, qui aurait pu prévoir qu'avec une moyenne globale de 7,99 œuvres par inventaire (**voir le tableau 1**), les propriétaires laïques d'œuvres d'art de la Nouvelle-France seraient comparables à leurs compatriotes parisiens ? C'est pourtant le cas, les résidents de la métropole française possédant en moyenne de sept à huit œuvres à la même époque⁵⁵ !

Sources

FONDS D'ARCHIVES DE BAŊQ

Centre d'archives de Montréal, fonds Cour supérieure, district judiciaire de Montréal, greffes de notaires (CN601, séries 2, 3, 17, 86, 89, 95, 108, 139, 158, 162, 259, 260, 280, 308, 329, 339, 340, 360 et 372).

Centre d'archives de Québec, fonds Cour supérieure, district judiciaire de Québec, greffes de notaires (CN301, séries 10, 11, 13, 32, 36, 58, 79, 87, 91, 95, 101, 114, 135, 146, 151, 164, 189, 190, 207, 223, 226, 237, 238, 240 et 248).

Centre d'archives de Trois-Rivières, fonds Cour supérieure, district judiciaire de Trois-Rivières, greffes de notaires (CN401, séries 59, 78 et 90).

AUTRES SOURCES CONSULTÉES

Archives

« Procès-verbal de la vente des meubles et effets de Claude-Thomas Dupuy », 9 octobre 1730 et 27 juin 1731. Archives nationales d'outre-mer [Aix-en-Provence], fonds des colonies (COL C11A 55/fol. 118-158v^o et 312-348v^o).

Imprimés

BONFAIT, Olivier, « Les collections des parlementaires parisiens du XVIII^e siècle », *Revue de l'art*, n^o 73, 1986, p. 28-42.

DESLOGES, Yvon, *Une ville de locataires – Québec au XVIII^e siècle*, Ottawa, Lieux historiques nationaux, Service des parcs, Environnement Canada, coll. « Études en archéologie, architecture et histoire », 1991, 313 p.

DIDEROT, Denis et Jean LE ROND D'ALEMBERT (dir.), *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, fac-similé de l'édition originale de 1751-1780, Stuttgart-Bad Cannstatt, Frommann, 1966-1967, 35 vol.

FURETIÈRE, Antoine, *Le dictionnaire universel*, fac-similé de l'édition originale de 1690, Paris, SNL-Le Robert, 1978, 3 vol.

HARDY, Jean-Pierre, *Chercher fortune en Nouvelle-France*, illustrations de Gilles Archambault, Montréal, Libre Expression, 2007, 208 p.

KAREL, David, *Peinture et société au Québec – 1603-1948*, Québec, Éditions de l'IQRC, coll. « Explorer la culture », 2005, vol. I.

MARTIN, Denis, « L'estampe importée en Nouvelle-France », thèse de doctorat, Québec, Université Laval, Département d'histoire, 1990, 873 p., 2 vol.

MASSICOTTE, Édouard-Zotique, « Tableaux, portraits et images d'autrefois », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 40, n^o 2, février 1934, p. 117-120.

OUELLET, Pierre-Olivier, « La constitution du marché de l'art et le goût au XVIII^e siècle en Nouvelle-France », dans MIGLIOLI, Nathalie et Pierre-Olivier OUELLET (dir.), *Mélanges sur l'art au Québec historique (XVII^e-XIX^e siècles)*, Montréal, CRILCQ, coll. « Interlignes », 2009, p. 117-144, www.crilcq.org/publications/melanges.pdf (consulté le 1^{er} septembre 2010).

PARADIS, Michel, *Les ivoires – Présence des ivoires religieux dans les collections québécoises*, Joliette, Musée d'art de Joliette, 1990, 230 p.

PARDAILHÉ-GALABRUN, Annick, *La naissance de l'intime – 3000 foyers parisiens, XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Travaux du Centre de recherches sur la civilisation de l'Europe moderne », 1988, 523 p.

RICHELET, Pierre, *Dictionnaire français, contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue française [...]*, fac-similé de l'édition originale de 1680, Genève, Slatkine Reprints, 1970, 2 vol.

ROCHEFORT, César de, *Dictionnaire général et curieux contenant les principaux mots et les plus usitez en la langue françoise*, fac-similé de l'édition originale de 1685, Genève, Slatkine Reprints, 1972, xiv-872 p.

ROY, Antoine, « Le coût et le goût des meubles au Canada sous le Régime français », *Les Cahiers des dix*, n^o 18, 1953, p. 227-239.

ROY, Antoine, *Les lettres, les sciences et les arts au Canada sous le Régime français – Essai de contribution à l'histoire de la civilisation canadienne*, Paris, Jouve, 1930, xvi, 5-292 p.

SCHNAPPER, Antoine, *Curieux du Grand Siècle – Collections et collectionneurs dans la France du XVII^e siècle. 2- Œuvres d'art*, Paris, Flammarion, coll. « Art, histoire, société », 1994, 575 p.

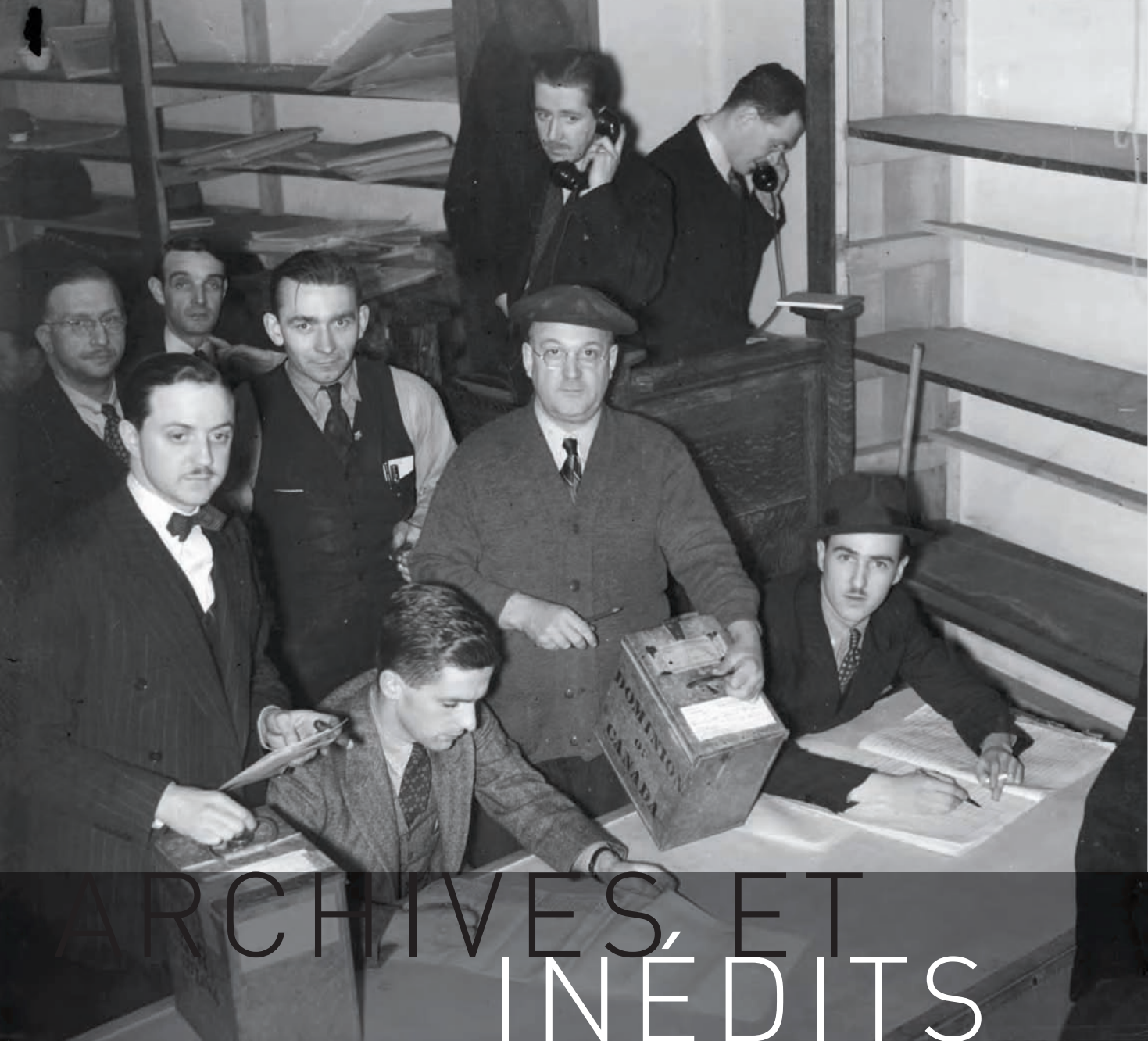
VERMETTE, Luce, « Le décor mural dans les intérieurs montréalais entre 1740 et 1760 », dans BOUCHARD, René (dir.), *La vie quotidienne au Québec, histoire, métiers, techniques et traditions – Mélanges à la mémoire de Robert-Lionel Séguin*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1983, p. 233-245.

WILDENSTEIN, Georges, « Le goût pour la peinture, dans le cercle de la bourgeoisie parisienne, autour de 1700 », *Gazette des beaux-arts*, vol. 48, septembre 1956, p. 113-194.

53. O. Bonfait, « Les collections des parlementaires parisiens du XVIII^e siècle », *Revue de l'art*, p. 33.

54. A. Roy, *Les lettres, les sciences et les arts*, p. 241.

55. A. Pardailhé-Galabrun, *La naissance de l'intime*, p. 377.



ARCHIVES ET INÉDITS

Le tribunal déclare illégale et nulle l'élection
de l'intime Ricard Lucas comme commissaire
d'écoles de la municipalité scolaire de Montebello
comté de Laval, élection faite le 7 juillet 1952
et annule ladite élection à toutes fins de
droit, de tout avec défens, contre l'intime
(Voir notes des juges)

Montréal le 7 Avril 1953

J. H. Marchand J.C.
Ct. v. c. a.

De haut en bas :

News – Elections in St. Henri – Counting the Votes, 17 janvier 1938 (détail).
BAnQ, Centre d'archives de Montréal,
fonds Conrad Poirier (P48, S1, P2656).
Photo : Conrad Poirier.

Jugement manuscrit sur le dos de
l'enveloppe du dossier Viateur Lacroix
contre Gérard Locas, dossier n° 558
de 1952. BAnQ, Centre d'archives
de Montréal, fonds Cour de magistrat
pour le district de Montréal
(TL196, S12, SS1) [contenant
n° 2007-01-002/112].

Les « élections contestées » dans les archives des tribunaux judiciaires (1874-1966)

Evelyn Kolish

Direction du Centre d'archives de Montréal et des archives privées, judiciaires et civiles
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Les premiers efforts sérieux de réforme des mœurs électorales au Québec sont à la source d'une sous-série fascinante des archives de la Cour supérieure : la juridiction des « élections contestées ». Depuis l'adoption des premières lois provinciales et fédérales sur les élections contestées entre 1872 et 1875¹, les juges de la Cour supérieure tranchent les cas où des candidats ou des partis politiques demandent un recomptage ou l'annulation des résultats d'un scrutin à cause d'irrégularités ou de pratiques frauduleuses. Achat de votes, intimidation, partialité des membres du personnel électoral, tripotage des listes électorales, sermons

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC possède plus de 61 kilomètres linéaires d'archives d'origine privée, gouvernementale, judiciaire et civile. Cette rubrique met en évidence des pièces qui ont une valeur documentaire significative ou qui présentent un intérêt pour les recherches sur le Québec.

en chaire contre les ténors du Parti libéral, régala des électeurs dans des soirées partisans bien arrosées : tous les moyens étaient bons et toutes les plaintes sont apparues dans les plaidoyers des requérants et dans les répliques des intimés. Six des neuf centres d'archives de BAnQ conservent des séries distinctes produites à la suite des élections fédérales et provinciales de 1874 jusqu'à la fin des années 1930, lorsque la plupart des greffiers ont commencé à intégrer ces causes parmi celles de la juridiction des matières civiles en général. Pour ceux qui s'intéressent aux aspects plus modestes de la vie démocratique, le Centre d'archives de Montréal conserve aussi une série de causes *ex parte*² devant la Cour de circuit, les cours de magistrat et la Cour provinciale, ancêtres de la Cour du Québec, Chambre civile, offrant une source d'information peu connue sur les contestations d'élections municipales et scolaires et même sur les contestations de décisions des commissions scolaires³.

1. Les premières lois attribuant l'évaluation des élections contestées à l'appareil judiciaire (l'Acte des élections contestées, L.Q. 1872, c. 5, et l'Acte des élections contestées, L.C. 1873, c. 28) ont été suivies de plusieurs modifications en 1874 et 1875 et dans les décennies suivantes. Les registres de la Cour supérieure se réfèrent aux lois en vigueur au moment de la rédaction des registres.

2. L'expression latine *ex parte* désigne simplement des causes qui démarrent par une requête et qui sont par conséquent « sans parties ».

3. Par exemple, les contribuables qui s'insurgent contre l'emplacement ou la construction d'une nouvelle école.

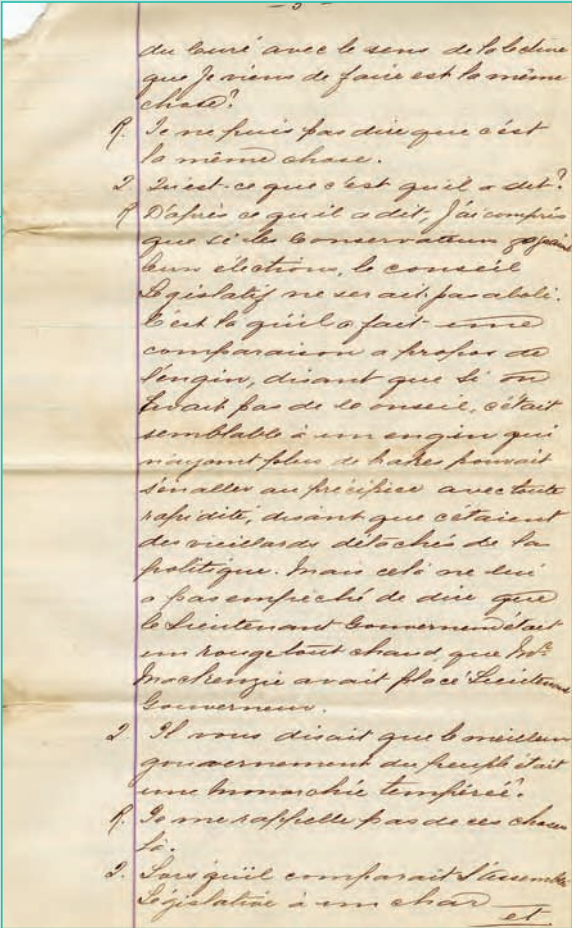
Au premier plan, deux registres de procès-verbaux d'audiences des élections contestées de 1875 à 1884 (Assemblée législative) et de 1891 à 1926 (Chambre des communes), BAnQ, Centre d'archives de Montréal, fonds Cour supérieure (TP11, S2, SS14, SSS11) [contenants n° 1987-05-007/6181 et n° 2004-05-001/464]. À l'arrière-plan, un plumitif des appels, des évocations et des causes municipales de 1905 à 1919, BAnQ, Centre d'archives de Montréal, fonds Cour de circuit du district de Montréal (TL38, S12, SS7) [contenant n° 2009-03-001/565].

1 Deux registres de procès-verbaux d'audiences de la « Cour des élections » (trois juges de la Cour supérieure siégeant en vertu des actes fédéral et provincial sur les élections contestées) et un plumitif de la Cour de circuit du district de Montréal pour les appels, les évocations et les causes municipales. Les registres contiennent souvent une liste des requérants et des intimés, avec le nom de leur circonscription électorale, l'année, le numéro de la cause et le numéro de la page où se trouvent les entrées. Les entrées pour chaque cause sont classées par ordre chronologique d'audiences, mentionnent les étapes de procédure ainsi que les noms des juges, des procureurs et des témoins et consignent aussi les jugements rendus. Le plumitif, plus succinct, est en ordre numérique des causes avec un index intégré organisé selon les noms des requérants.



Témoignage de Sigefroi Lavallée, 27 avril 1880, dans Pierre Massé et autres contre Joseph Robillard, dossier n° 2 de 1880, vol. 3 de 3. BAnQ, Centre d'archives de Montréal, fonds Cour supérieure (TP11, S2, SS14, SSS1) [contenant n° 1987-05-007/1598].

2 Folio n° 5 du témoignage d'un cultivateur de 47 ans, Sigefroi Lavallée, électeur dans la paroisse de Berthier lors des élections provinciales de 1878. Cette page contient une métaphore colorée utilisée par le curé de la paroisse, en chaire, pendant la campagne électorale, critiquant le Parti libéral et son projet d'abolition du Conseil législatif. Selon Lavallée, le révérend Champeau aurait exhorté ses ouailles à voter conservateur, car « si on n'avait pas de Conseil, c'était [l'Assemblée législative] semblable à un engin qui, n'ayant plus de *brakes*, pouvait s'en aller au précipice avec toute rapidité » (voir le milieu de la page ci-contre).



Déposition des particularités par le requérant, « cédule A », p. 1, dans Zénon Hardy Lesage contre Charles Auguste Bertrand, dossier n° 435 de 1937. BANQ, Centre d'archives de Montréal, fonds Cour supérieure (TP11, S2, SS14, SSS1).

3 Première page de la « cédule A » de la déposition des particularités par le requérant, Zénon Hardy Lesage, candidat lors de l'élection dans Montréal-Laurier en 1936. Ce document fait partie des preuves à l'appui des accusations portées contre le candidat élu, Charles Auguste Bertrand. Cette page concernant le bureau de scrutin n° 1 consigne les noms, prénoms et professions d'électeurs qui, selon le requérant, ont été personifiés par une équipe de « télégraphes » à l'emploi de son adversaire. Cette équipe aurait, sous protection policière, voté à la place de 1200 électeurs dans une cinquantaine de bureaux de scrutin. La consonance des noms sur cette liste illustre bien la composition ethnique de la circonscription de Montréal-Laurier à l'époque.

CEDULE "A"
Foli No 1

Alper Eddy	clerk
Birch Morton	machinist
Bernstein Hersh	teacher
Bernstein Joe	designer
Bassler Louis	clerk
Cassant Louis	cutler
Charlap Gregory	avocat
Delinsky Phil	operator
Evelson Morris	
Finch Ephrem	tailor
Finer Elie	tailor
Feldman Isaac	cutler
Fisher Rubin	student
Fisher Victor	traveler
Gutman Max	clerk
Greenberg William	clerk
Goldberg Ben	ins agent
Goldblatt Aaron	cutler
Grossman Geo	clerk
Golden Jack	trimmer
Gordon William	knitter
Hymovitch A	seamster
Hittag Sam	merchant
Harris Bernard	seaman
Koch Israel	merchant
Kraviss Abe	mfg
Kornfeld Hersh	distiller
Krupp Isidore	merchant
Krupp Philip	merchant
Lesser Sam	traveler
Linn Saul	traveler
Mosel Harry	traveler
Mayoff Ben	seaman
Melamed Israel	gentleman
Margolis Gerald	jeweler
Mendelsohn F.	barrier
Ostrofsky Saul	student
Overman Harry	manager
Overman Benj.	tailor
Pierce Joe	manager
Ryan Sam	clerk
Rubinstein Marcus	merchant
Rubin Elven	gentleman
Salomon Sam	tailor
Steinberg Myer	retired
Shair Michael	seamster
Schneider Rob.	millman
Sabbath Isid.	jeweler
Saltzman Isra.	merchant
Titelman Louis	gentleman
Wienbach Nathan	clerk
Widel Abraham	presser
Widel Charlie	tailor
Welther Alex.	chemist.

- 2 -

timé comme commissaire d'écoles de ladite municipalité scolaire, assemblée et élection tenue le 7 juillet 1952, payé toutes ses contributions scolaires et qu'il avait droit de voter à ladite élection et d'être candidat, ayant accompli toutes les formalités;

49. Que la Municipalité Scolaire de Montrougeau, comté de Laval, était le 7 juillet courant et auparavant composée de cinq commissaires dont un président, tous contribuables de la municipalité scolaire ci-dessus mentionnée;

50. Que le terme d'office de deux des membres de ladite commission scolaire expirait le 7 juillet courant et qu'il était nécessaire en vertu des dispositions de la Loi de l'Instruction Publique de la Province de Québec de procéder à pareille date à l'élection de deux nouveaux commissaires;

60. Que conformément à la Loi de l'Instruction Publique, une élection a été tenue le 7 juillet dernier pour l'élection des deux nouveaux commissaires à ladite municipalité scolaire;

70. Que le Président d'élection, conformément à la loi, était M. Paul-Émile Durocher aviculteur du même endroit;

80. Que le poll a été tenu à vote ouvert; le président d'élection ayant montré beaucoup de partialité à ladite élection, comptait au fur et à mesure les votes donnés en faveur de chacun des candidats, allant même jusqu'à permettre que deux ou trois électeurs habiles à voter, et sur le point de voter, soient admis dans le poll nonobstant le fait que les candidats y avaient des représentants;

90. Qu'à la fin du scrutin, soit vers cinq heures moins dix minutes de l'après-midi, alors qu'il y avait trois électeurs dans le poll, désirant voter et ayant exprimé leur désir à cet effet, le président d'élection, sciemment et dans le but de créer une injustice au requérant, retardait indûment et sans raison l'enregistrement des votes pour rechercher l'identification d'un M. Jacques Turcotte contribuable habile à voter à ladite élection;

100. Qu'au moment où il recherchait l'identification du contribuable Jacques Turcotte, un M. Henri Riopel s'est présenté pour voter et le président d'élection lui ayant demandé de vive voix pour qui il votait, M. Henri Riopel déclara voter en faveur du requérant Viateur Lacroix;

110. Que sur la votation exprimée par ledit contribuable habile à voter Henri Riopel, le Président d'élection refusa d'enregistrer son vote, prétextant qu'il devait en finir au préalable avec les recherches d'identification du contribuable Jacques Turcotte;

120. Que durant les recherches d'identification du nommé Jacques Turcotte, il a refusé aussi d'enregistrer le vote de deux autres contribuables présents dans le poll et ayant exprimé leur désir de voter et que, contrairement à toute justice et équité et dans un but de partialité avoué, il a mis fin à la votation, sachant parfaitement par la computation des votes, l'égalité des voix à laquelle

Déposition de Viateur Lacroix, p. 2, dans Viateur Lacroix contre Gérard Locas, dossier n° 558 de 1952. BANQ, Centre d'archives de Montréal, fonds Cour de magistrat pour le district de Montréal (TL196, S12, SS1) [contenant n° 2007-01-002/112].

4 Deuxième page de la requête de Viateur Lacroix, candidat défait aux élections scolaires de la Commission scolaire de Montrougeau, dans la ville de Sainte-Rose, déposée le 10 juillet 1952. Dans ce document, M. Lacroix expose au juge comment le président de l'élection, Paul-Émile Durocher, aurait agi avec partialité dans la conduite du scrutin. Il aurait empêché certains électeurs de voter et, profitant du scrutin à vive voix pour constater l'égalité du nombre de voix, aurait lui-même déclaré le vote prépondérant pour le candidat Gérard Locas. Un jugement rendu le 7 avril 1953 a par la suite annulé l'élection de Gérard Locas (voir p. 114, illustration du bas).

Résumés français des articles

Du journal à l'œuvre : « Écrire, mon secret, ma captivité, ma vie », Yves Navarre

Sylvie Lannegrand

Le journal d'Yves Navarre, rédigé de 1971 à 1990, permet d'apprécier le travail du diariste comme celui de l'écrivain. Outre un intérêt esthétique et documentaire certain, il présente également une valeur littéraire indéniable et demeure jusqu'à présent inexploité. Les 43 cahiers qui composent ce journal personnel abondamment illustré recèlent en effet quantité de réflexions, de lettres, d'articles, de tapuscrits et de notes sur les textes en cours ou publiés, ce qui en fait à la fois un objet fascinant et une ressource précieuse pour le critique et le généticien. L'étude proposée se penche sur les liens dialectiques qui s'établissent entre le journal et l'œuvre publiée, en particulier l'ouvrage intitulé *Biographie* (1981), texte autobiographique à la composition originale et au contrat paradoxal. La réflexion s'élargit ensuite pour saisir la pratique et les enjeux de l'écriture chez un auteur dont tous les ouvrages, par-delà les différences génériques, sont marqués au sceau de l'écriture de soi.

Genèse du cycle de « La batèche » de Gaston Miron : de la noirceur aux rives de l'aube nouvelle

Karine Villeneuve

Inspirée de la critique génétique, cette étude lève partiellement le voile sur les origines de « La batèche », l'une des plus importantes suites poétiques de *L'homme rapaillé* de Gaston Miron. Les transformations visibles dans la genèse de ce cycle ont été grandement influencées par le premier séjour du poète en France, moment décisif au cours duquel il prend la pleine mesure de ses racines et de la condition canadienne-française. Resté inachevé, le cycle de « La batèche » se compose uniquement de deux poèmes, mais il regroupe un nombre impressionnant de témoins génétiques en raison de toutes les modifications apportées aux textes. L'analyse de ces transformations porte sur les différents états publiés des poèmes, de même que sur l'ensemble des témoins génétiques associés à cette suite inachevée : les notes personnelles de l'auteur, sa correspondance, ses entretiens, les fragments de poèmes ou les brouillons déposés à BAnQ. Le mouvement inscrit dans le cycle s'appuie sur une relation entre la pénombre et la lumière. Ces deux pôles constitutifs de « La batèche », illustrés dans les poèmes par l'aliénation et par son dépassement grâce à la revendication, se construisent dans une optique d'affirmation de soi qui débouche sur un projet de libération collective.

Regard sur les autres, regard sur soi : les journaux-lettres d'Anne-Marie Palardy (1907-1923)

Catherine Bertho Lavenir

Anne-Marie Palardy et son époux, l'industriel du Saguenay J.-É.-A. Dubuc, se rendent en Europe à sept reprises entre 1907 et 1923. Les journaux-lettres rédigés par Anne-Marie et adressés à Chicoutimi afin d'être lus à haute voix dans le cercle familial illustrent la diversité des fonctions symboliques de ce qui est à la fois un journal et une correspondance. Permettant de maintenir le lien entre mère et enfants, la correspondance est un moyen de construire symboliquement la famille, en assignant des places précises à chacun de ses membres. Par ailleurs, ces textes assurent l'une des fonctions du journal, c'est-à-dire la réflexion sur soi-même : Anne-Marie Palardy négocie la représentation de la « bonne » mère, écartelée entre l'autonomie du couple amoureux, qui appartient à la modernité, et le maintien d'une conception traditionnelle de la famille élargie, qui demeure une ressource sur le plan de l'assistance psychologique ou matérielle. Ces textes ont aussi une fonction éducative. Ils montrent aux enfants quels sont les usages du monde et les règles de l'interaction dans une société cosmopolite. On voit comment la haute bourgeoisie industrielle francophone s'insère aux marges de la société coloniale des dominions tout en affirmant des spécificités qui lui semblent mériter d'être défendues.

Des Insolences au ministère de l'Éducation québécois... L'exil suisse de Frère Untel au miroir de sa correspondance

Claude Hauser

Si un livre demeure emblématique du déclenchement de la Révolution tranquille au Québec, c'est bien celui de Jean-Paul Desbiens, publié en 1960 sous le titre *Les insolences du frère Untel*. On connaît bien sa genèse, son contenu et ses répercussions retentissantes dans la société québécoise, mais on connaît moins bien le destin mouvementé de son auteur, exilé à Rome puis à Fribourg par sa hiérarchie avant de revenir au Québec à l'été 1964, avec une charge au ministère de l'Éducation. Cet article se focalise sur le séjour de Jean-Paul Desbiens à Fribourg, en Suisse, de septembre 1962 à juillet 1964, durant lequel il va principalement se consacrer à la rédaction d'une thèse sur l'œuvre de Jean Piaget. Quelle valeur prend ce séjour helvétique dans le parcours intellectuel de Jean-Paul Desbiens ? Comment vit-il cette expérience d'exil au quotidien ? S'intègre-t-il à son milieu de vie ? Quels sont ses réseaux de contact et d'amitié personnels ? Met-il en rapport ce qu'il observe de la vie helvétique avec l'évolution politique et sociale du Québec, qu'il suit à distance ? Cet article tente de répondre à ces questions, principalement à partir de l'abondante correspondance échangée entre Martin Blais et Jean-Paul Desbiens durant cette période fribourgeoise.

L'alimentation moderne pour la famille traditionnelle : les discours sur l'alimentation au Québec (1914-1945)

Caroline Durand

Cet article explore comment, entre 1914 et 1945, les médecins, les gouvernements provincial et fédéral et les compagnies de transformation alimentaire ont combiné des valeurs traditionnelles et modernes pour diffuser certaines conceptions des rôles féminins, de la famille, de l'individu et du corps. Nous y décrivons les relations entre tradition et modernité dans deux types de discours argumentatifs et normatifs sur l'alimentation et la nutrition parus au Québec, soit les publications gouvernementales et les publicités parues dans *La Revue moderne*. Nous estimons que la technologie, la science et la rationalité ont modernisé certaines pratiques alimentaires et perceptions du corps et de la personne mais qu'une continuité a été assurée par l'usage d'images traditionnelles de la femme, de la famille et de la nation. En préservant des conceptions traditionnelles de la féminité et en s'inscrivant dans le discours nationaliste, les textes et les images sur l'alimentation ont facilité la diffusion d'idéaux rationalistes, matérialistes et productivistes. Cela a contribué à la construction sociale du corps et de l'individu modernes et participé à la diffusion de valeurs individualistes et libérales, sans menacer les fondements de la famille patriarcale et de la nation canadienne-française.

Les deux éditions du *Rituel du diocèse de Québec* de M^{sr} de Saint-Vallier, datées de 1703 : de l'édition janséniste à l'édition revue et corrigée par la Compagnie de Jésus

Claude La Charité

M^{sr} de Saint-Vallier, deuxième évêque de Québec, publia, à l'usage des prêtres, des curés et des missionnaires de son diocèse, un *Rituel* qui connut deux éditions successives à quelques années d'intervalle, bien qu'elles soient toutes deux datées de 1703. Ce *Rituel* bilingue donne d'une part des instructions en français à l'usage des ecclésiastiques sur la manière d'administrer les sacrements et de célébrer la messe, tout en précisant d'autre part les formules, les prières et les bénédictions que les prêtres devaient prononcer en latin. Les deux éditions imprimées à Paris par Simon Langlois présentent des variantes substantielles. Alors qu'elles sont de format identique (in-8°), elles comptent respectivement 604 et 671 pages. La première édition fut vraisemblablement détruite à la demande de l'évêque de Québec, parce qu'elle témoignait trop clairement de l'influence marquée, non pas simplement du rigorisme, mais bien du jansénisme sur M^{sr} de Saint-Vallier, comme en témoigne la reprise du rituel d'Alet condamné par le pape Clément IX. La seconde édition, publiée sans doute vers 1713, bien qu'elle soit datée de 1703, était destinée à remplacer la première comme si celle-ci n'avait jamais existé, au moment où le pouvoir pontifical condamna le jansénisme.

L'art dans les territoires de la petite histoire : les monographies paroissiales (1854-1926) et la représentation d'un legs culturel

Nathalie Miglioli

Cet article traite de la présence de discours sur les objets d'art (principalement le décor peint et le décor sculpté de l'église) dans les monographies paroissiales publiées entre 1854 et 1926. De prime abord, il explore la manière dont les auteurs articulent les sources qui fondent l'histoire de la paroisse, c'est-à-dire comment les auteurs – des prêtres historiens pour la plupart – accordent le document d'archives, le souvenir des anciens et les observations qui leur sont propres afin d'écrire le récit historique. Ce texte explique ensuite comment l'approche particulière des auteurs en ce qui concerne ces sources crée une énonciation à plusieurs temporalités où l'objet d'art cristallise le rapport de la communauté à son histoire. Ce rapport, que met en évidence le discours sur le tableau d'un maître-autel ou sur l'avènement de nouvelles formes architecturales, relève peut-être d'un projet où le discours sur les œuvres d'art serait essentiel : la transmission, au moyen de l'écriture, d'un legs culturel.

Nature des œuvres d'art dans les intérieurs domestiques en Nouvelle-France : étude quantitative et statistique

Pierre-Olivier Ouellet

L'auteur dresse un inventaire détaillé des œuvres d'art recensées chez les propriétaires laïques de la Nouvelle-France. À partir d'une méthodologie de recherche basée non pas sur l'objet tangible conservé mais sur la trace écrite dans les actes notariés qui témoigne de la présence des œuvres à cette époque, il propose un portrait d'ensemble à la fois quantitatif et statistique des œuvres d'art trouvées chez les fonctionnaires et les commerçants, qui constituent les principaux propriétaires. Cette étude met au jour un corpus de 2180 objets d'art recensés dans 273 pièces notariées rédigées entre 1642 et 1759, soit une moyenne globale de 7,99 œuvres par inventaire. Les particularités des objets sont examinées en fonction de la terminologie employée par les notaires du régime français : les « tableaux », les « cadres », les « images », les « estampes », les « christs », les « crucifix » puis, à la lumière des descriptions, les sculptures. Il est alors possible de faire ressortir les caractéristiques de ces œuvres, leurs matériaux, leur valeur estimée et la fréquence de leur présence dans les pièces notariées par décennie.

Résumés anglais des articles

From Diary to Published Works: “Écrire, mon secret, ma captivité, ma vie”, Yves Navarre

Sylvie Lannegrand

Yves Navarre’s diary, written between 1971 and 1990, provides an insight into the work of both the diarist and the writer. In addition to its aesthetic and documentary interest, it also has an undeniable literary value that has been neglected to date. The 43 notebooks that make up this abundantly illustrated personal diary contain, in fact, a large number of personal thoughts, letters, articles, typescripts and notes on works both in progress and published, which makes it a fascinating object as well as a valuable resource for literary and genetic critics alike. This article concentrates on the dialectic links that are established between the writer’s diary and his published works, in particular *Biographie* (1981), an autobiographical work with an original structure and paradoxical reading contract. This line of investigation is pursued further to define the practice and issues of writing in the case of an author whose entire corpus, despite generic differences, is marked by self-expression.

Genesis of Gaston Miron’s “La Batèche” Cycle: From the Darkness to the Shores of the New Dawn

Karine Villeneuve

Inspired by genetic criticism, this study partially lifts the veil from the origins of “La batèche”, one of the most important poetic suites in *L’homme rapaillé* (translated into English as *The March to Love*) by Gaston Miron. The visible transformations in the genesis of this cycle were strongly influenced by the poet’s first sojourn in France, a decisive moment during which he took full measure of his French-Canadian roots and condition. The “La batèche” cycle, which was never completed, includes only two poems, but provides an impressive number of genetic markers as a result of all the modifications made to the texts. The analysis of these transformations focuses on the various published versions of the poems, as well as on all of the genetic markers associated with this incomplete suite: the author’s personal notes, his correspondence, his discussions, fragments of poems or drafts held by BAnQ. The movement in this cycle is based on a relationship between shadow and light. These two poles, which form “La batèche” and are illustrated in the poems by means of alienation and its transcendence through protest, are developed through self-affirmation that results in a project of collective liberation.

A Look at Others, a Look at Oneself: the Diary Letters of Anne-Marie Palardy (1907-1923)

Catherine Bertho Lavenir

Anne-Marie Palardy and her husband, Saguenay industrialist J.-É.-A. Dubuc, traveled to Europe seven times between 1907 and 1923. The diary letters written by Anne-Marie and sent back to Chicoutimi to be read out loud in the family circle illustrate the diversity of the symbolical functions of what is both a diary and correspondence. Serving to maintain the link between mother and children, correspondence is a means for symbolically constructing the family, by assigning specific places to each of its members. Moreover, these texts also assume one of the functions of the diary, namely self-reflection: Anne-Marie Palardy debates the representation of the “good” mother, torn between the autonomy of the couple in love, which belongs to modernity, and maintaining a traditional view of the extended family, which continued to be a resource in terms of psychological or material assistance. These texts also have an educational function. They show the children various customs of the world and the rules for interacting in a cosmopolitan society. We see how the French-speaking industrial upper middle class found a place at the fringes of the colonial society of the dominions while maintaining characteristics that they considered worthy of defense.

From *Les Insolences* to Québec’s Ministère de l’Éducation... Swiss exile Frère Untel through the Mirror of his Correspondence

Claude Hauser

If one work still stands as the emblem of the starting point for the Quiet Revolution in Québec, it is the book published by Jean-Paul Desbiens in 1960 under the title *Les insolences du frère Untel*. Its genesis, its content and the resounding impact it has had on Québec society are well-known, but we know less about the eventful life of its author, who was exiled to Rome and later Fribourg (Switzerland) by his superiors before returning to Québec in the summer of 1964, to take up a position with the Ministère de l’Éducation. This article focuses on the time Jean-Paul Desbiens spent in Fribourg, from September 1962 to July 1964, during which he concentrated on writing a thesis on the work of Jean Piaget. What impact did this time in Switzerland have on Jean-Paul Desbiens’ intellectual journey? How did he experience this exile on a daily basis? Did he fit into his living environment? What networks and personnel friendships did he develop? Did he relate his observations of Swiss life with the political and social changes in Québec, which he followed from a distance? This article attempts to answer these questions, primarily based on the abundant correspondence exchanged between Martin Blais and Jean-Paul Desbiens during this Fribourg period.

Modern Diet for the Traditional Family: Discourse on Diet in Québec (1914-1945)

Caroline Durand

This article explores the manner in which physicians, the provincial and federal governments, and the food processing companies combined traditional and modern values to disseminate certain concepts of feminine roles, the individual and the body, between 1914 and 1945. We describe the relationships between tradition and modernity in two types of argumentative and normative discourse on diet and nutrition published in Québec, namely government publications and the advertisements that appeared in *La Revue moderne*. We believe that technology, science and rationality modernized certain dietary practices as well as the perceptions of the body and the individual, but that continuity was ensured by the use of traditional images of women, family, and nation. By preserving traditional notions of femininity and adopting the nationalistic discourse, texts and images concerning diet facilitated the dissemination of rationalistic, materialistic and productivistic ideas. This contributed to the social construct of the modern body and individual, and played a role in the dissemination of individualistic and liberal values, without threatening the foundations of the patriarchal family and the French-Canadian nation.

The Two Editions of M^{re} de Saint-Vallier's *Rituel du diocèse de Québec*, dated 1703: from the Jansenist Version to the Edition Revised and Corrected by the Society of Jesus

Claude La Charité

M^{re} de Saint-Vallier, the second bishop of Québec, published a *Rituel* for the priests and missionaries of his diocese; two successive editions were published, a few years apart, although they were both dated 1703. This bilingual *Rituel* provides instructions for the clergy in French with respect to administering the sacraments and celebrating mass, while also specifying the expressions, prayers and blessings that the priests had to utter in Latin. The two editions printed in Paris by Simon Langlois contain significant variations. Although the formats of the two editions are identical (8vo), they contain 604 and 671 pages, respectively. The first edition was in all likelihood destroyed at the request of the bishop of Québec, since it clearly revealed that not only rigorism but also Jansenism had had a marked influence on M^{re} de Saint-Vallier, as evidenced by the resumption of the ritual of Alet which had been condemned by Pope Clement IX. The second edition, no doubt published circa 1713 although it was dated 1703, was intended to replace the first as if it had never existed, at a time when the papal authority condemned Jansenism.

Art through the Eyes of Anecdotal History: Parish Monographs (1854-1926) and the Representation of a Cultural Heritage

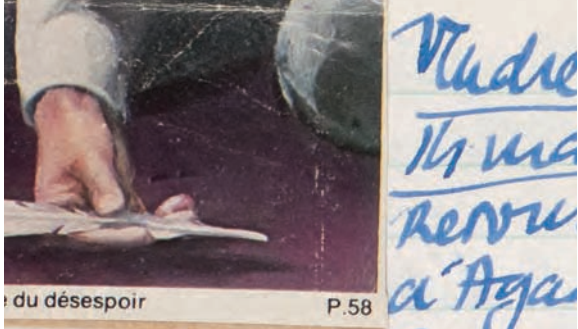
Nathalie Miglioli

This article addresses the presence of discourse concerning art objects (primarily painted and sculpted church décor) in parish monographs published between 1854 and 1926. First of all, it explores the manner in which the authors link the sources that form parish history, namely how the authors – for the most part clerical historians – reconcile the archive document, the memories of elders, and their own observations when writing historical accounts. This study then explains how the particular approach of the authors with respect to these sources creates a statement with several time-frames in which the art object crystallizes the community's connection with its history. This report, which highlights the discourse about the painting for the high altar or the advent of new architectural forms may possibly be part of a project in which discourse concerning works of art would be essential: the transmission, by means of written documents, of a cultural heritage.

Nature of the Works of Art in Homes in New France: Quantitative and Statistical Study

Pierre-Olivier Ouellet

The author provides a detailed inventory of the works of art registered with lay owners in New France. Using a research method based not on the tangible object held, but rather the written record provided in the notarized documents that provide evidence of the presence of works during this period, he proposes an overall portrait that is both quantitative and statistical of the works of art located in the homes of civil servants and merchants, who were the principal owners. This study brings to light a corpus of 2180 works of art listed in 273 notarized documents drafted between 1642 and 1759, namely an overall average of 7.99 works per inventory. The specific features of the objects are examined in terms of the terminology used by the notaries of the French régime: the paintings, the frames, the images, the engravings, the Christs, the crucifixes and, based on the descriptions, the sculptures. It is then possible to highlight the characteristics of these works, their materials, their estimated value, and the frequency with which they are listed in notarized documents per decade.



étude
 Ils me
 revu
 à Agas
 ouje. C'est tout. Que
 ce pure. J'ai sans es
 cun, profondément
 plus, ici, le uil qu
 u couvrir abou de
 dant. Obscène par
 cette ligne du minist
 la Défense m'invita
 un voyage de 2 jours
 la compagne de la o
 tridans pour un
 comprendre ce qui c
 la force de distuan
 ai fait la ject



Notices biographiques des auteurs

Catherine Bertho Lavenir

Catherine Bertho Lavenir, professeure d'histoire contemporaine à l'Université Sorbonne Nouvelle (Université Sorbonne Paris Cité), a publié *La roue et le stylo – Comment nous sommes devenus touristes* (1999), de même que de nombreux articles sur l'histoire du tourisme et des voyages. Spécialiste des rapports entre changement technique et changement culturel, elle a dirigé plusieurs numéros des *Cahiers de médiologie*. Titulaire, en 2006, de la Chaire d'étude de la France contemporaine à l'Université de Montréal, Catherine Bertho Lavenir a bénéficié, en 2010, d'une bourse du Programme de soutien à la recherche de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ). Elle est actuellement chercheuse invitée à l'Institut de recherche sur la culture et les médias de l'Université du Bauhaus à Weimar.

Caroline Durand

Caroline Durand est doctorante en histoire à l'Université McGill. Pour réaliser sa thèse, elle a obtenu une bourse du Programme de soutien à la recherche de BANQ ainsi qu'une bourse d'études supérieures du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH). Elle a récemment publié un article dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française* sur la chanson populaire et l'identité québécoise dans les années 1960 et 1970. Elle prépare actuellement un texte en anglais sur les livres de cuisine et d'économie domestique au Québec, à paraître dans une collection dirigée par Franca Iacovetta, Valerie J. Korinek et Marlene Epp.

Claude Hauser

Claude Hauser, né en 1965 dans le Jura suisse, est professeur ordinaire en histoire contemporaine à l'Université de Fribourg. Il s'est spécialisé dans les domaines de l'histoire des relations culturelles internationales, de la Deuxième Guerre mondiale et des milieux intellectuels en Suisse. Ses recherches les plus récentes portent sur l'histoire de la Francophonie et des transferts culturels entre le Québec et la Suisse romande. Claude Hauser est membre fondateur du Groupe de recherche en histoire intellectuelle contemporaine (GRHIC). Il a été boursier du Programme de soutien à la recherche de BANQ dans le cadre du concours 2007-2008.

Evelyn Kolish

Evelyn Kolish est responsable des archives judiciaires et civiles au Centre d'archives de Montréal de BANQ. Elle est titulaire d'un doctorat en histoire de l'Université de Montréal (1980). Spécialiste de l'histoire du droit au Bas-Canada, elle a enseigné l'histoire au niveau universitaire avant de se joindre aux Archives nationales du Québec en 1990. Auteure de *Nationalismes et conflits de droits – Le débat sur le droit privé au Québec, 1760-1840*, publié chez Hurtubise HMH en 1994, et de plusieurs articles dans des revues d'histoire et d'archivistique, elle a aussi rédigé, en 1991, le *Guide des archives judiciaires*, disponible sur le portail Web de BANQ.

Claude La Charité

Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en histoire littéraire, Claude La Charité est professeur au Département des lettres et humanités de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). Avec le soutien de BANQ, il participe au projet d'inventaire des imprimés anciens conservés au Québec et se consacre, avec son équipe, à inventorier la collection patrimoniale de livres du Grand Séminaire de Rimouski, conservée au Centre Joseph-Charles Taché de l'UQAR. Il est l'auteur, entre autres, d'une série d'articles consacrés à Toussaint Cartier, l'ermite qui vécut sur l'île Saint-Barnabé, au large de Rimouski, de 1728 à 1767.

Sylvie Lannegrand

Sylvie Lannegrand enseigne à l'Université de Galway, en Irlande. Ses principales publications comptent une monographie, *Personne et personnage – Le malaise identitaire chez Yves Navarre* (Peter Lang, 2000), et plusieurs articles, dont « Réflexions sur l'écriture de soi chez Leiris, Navarre et Juliet » (Norbert Col, dir., *Écritures de soi*, L'Harmattan, 2007) et « S'écrire, se créer : recherche formelle et quête identitaire chez Yves Navarre » (De Nooy, Hardwick et Hanna, dir., *Soi-disant – Life-Writing in French*, University of Delaware Press, 2005). Sylvie Lannegrand a obtenu une bourse du Programme de soutien à la recherche de BANQ dans le cadre du concours 2009-2010.

Nathalie Miglioli

Nathalie Miglioli est étudiante au doctorat interuniversitaire en histoire de l'art à l'Université Laval. Sous la direction de Didier Prioul, elle étudie l'historiographie de l'histoire de l'art au Québec de la fin du XIX^e siècle à la Révolution tranquille. Le CRSH soutient ses travaux. Elle a publié plusieurs articles dont les plus récents sont parus dans *Patrimoine et sacralisation* et *Mélanges sur l'art au Québec historique (XVII^e-XIX^e siècles)* en 2009. Elle prépare, en collaboration avec Étienne Berthold, un ouvrage collectif sur les relations entre l'historiographie et le patrimoine artistique du Québec francophone (à paraître en 2011).

Pierre-Olivier Ouellet

Historien de l'art et muséologue, Pierre-Olivier Ouellet est spécialisé dans l'étude de l'art au Québec et dans le collectionnisme. Il enseigne l'histoire de l'art à l'UQAM et à l'UQAC. En 2004, il a été commissaire de l'exposition *Art et dévotion – Les reliquaires à paperoles*, présentée au Musée des hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Parmi ses publications, signalons l'essai intitulé « François Baillairgé : le détail académique », paru en 2008 dans le catalogue *Québec, une ville et ses artistes*. Il prépare une thèse de doctorat sur les œuvres recensées dans les domiciles des laïcs en Nouvelle-France.

Karine Villeneuve

Professeure de littérature au collégial depuis 1996, Karine Villeneuve enseigne présentement au Département de français du cégep de Sainte-Foy. Son mémoire de maîtrise, déposé à l'Université Laval en 2009 et intitulé « Genèse du cycle de "La batèche" de Gaston Miron », s'inspire de la critique génétique et retrace l'histoire d'une suite poétique inachevée incluse dans le recueil *L'homme rapaillé*. En 2001, elle a aussi publié une étude du roman *Thérèse Raquin* d'Émile Zola dans la collection « Parcours d'une œuvre » aux Éditions Beauchemin.

REMERCIEMENTS

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) remercie les auteurs des articles de ce numéro pour leur aimable collaboration. Nous tenons également à remercier Alain Pratte, qui nous a permis de reproduire une de ses photographies, ainsi que Marie-Andrée Beaudet, Luc Desilets, Ronald Desmarais, Emmanuelle Miron et Jean Perrenoud, qui ont autorisé la reproduction d'œuvres dont ils sont titulaires des droits d'auteur.

BAnQ souhaite en outre exprimer sa gratitude à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg, aux Éditions de l'Homme ainsi qu'à Claude La Charité, qui ont permis la publication de reproductions de documents leur appartenant.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

À moins d'une indication contraire, les documents reproduits dans ce numéro proviennent des fonds d'archives et des collections de BAnQ. L'abréviation *Num.* à la fin d'une référence bibliographique indique qu'un fichier numérisé est disponible sur le site Internet de l'institution mentionnée dans la référence.

Pages 1, 6, 7, 9, 10, 13, 15, 16, 20, 21, 25, 26, 27, 30, 49, 50, 52, 55 (illustration de gauche), 56, 60, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 74, 76, 77 (illustration du bas), 78 (illustration du haut), 79, 82, 84, 86 (illustration du bas), 89 (illustration du haut), 91, 96, 116 (illustration du haut), 122

Photos : Marie-Andrée Boivin © Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011

Pages 3 (illustration de gauche) et 48 (illustration du haut)

Photos : Pierre Perrault © Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011

Tous les efforts ont été faits par BAnQ pour retrouver les détenteurs de droits des œuvres reproduites dans la revue. Les personnes possédant d'autres renseignements à ce propos sont priées de communiquer avec les Services juridiques de BAnQ.

Illustrations de la couverture, de la page 1 et de la page 122

Les illustrations de la couverture sont des détails des documents reproduits, selon l'ordre habituel, aux pages 63, 1, 92, 25 et 42.

L'illustration de la quatrième de couverture est un détail de l'illustration de la page 116 (en haut).

Le document reproduit à la page 1 est un détail du document reproduit à la page 13 (illustration du haut).

L'illustration de la page 122 est un détail de l'illustration reproduite à la page 16.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec et sa vocation scientifique

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) est la plus grande institution culturelle du Québec, tant par sa taille que par la diversité de ses missions et par sa présence régionale. En complément de ses activités bibliothéconomiques et archivistiques, BAnQ s'est dotée d'une mission scientifique qui vise notamment à stimuler et à diffuser des recherches sur le patrimoine documentaire québécois ou sur des sujets liés aux missions de l'institution.

Pour encourager de tels travaux d'érudition, BAnQ a créé le Programme de soutien à la recherche, un programme annuel de bourses destinées aux étudiants du Québec et aux chercheurs de l'extérieur du Québec. Elle travaille aussi en étroite collaboration avec la communauté universitaire québécoise et internationale pour concevoir et réaliser des projets scientifiques – publications, colloques, journées d'étude, expositions, conférences, ateliers et autres – et contribue à des activités menées par des groupes de recherche.

Les travaux scientifiques réalisés par BAnQ, de même que ceux qu'elle soutient par l'entremise de ses bourses, de sa revue savante et des projets de coopération auxquels elle participe, portent sur les fonds d'archives de l'institution – archives privées, civiles, judiciaires et gouvernementales –, sur ses collections patrimoniales de monographies, de journaux et de périodiques, d'enregistrements sonores, de partitions musicales, de livres anciens, d'affiches, de programmes de spectacles, d'estampes, de livres d'artistes, de cartes postales, de documents cartographiques, de plans d'architecture, de publications gouvernementales et de photographies ainsi que sur la collection du Centre québécois de ressources en littérature pour la jeunesse.

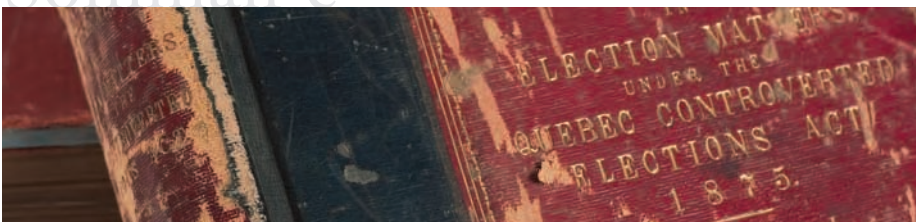
En plus de ces travaux visant à faire avancer les connaissances sur ses fonds et collections, BAnQ encourage des recherches traitant de l'histoire de l'institution et de ses fonds et collections ; de l'histoire du livre, de l'imprimé et de l'édition au Québec ; de l'histoire et de la sociologie de la lecture au Québec ; de l'histoire et de la sociologie des bibliothèques au Québec ; de l'histoire et de la sociologie des archives au Québec ; de l'histoire des relations entre les pays de la Francophonie et le Québec ainsi que du patrimoine documentaire autochtone du Québec.

Au sujet de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Plus grande institution culturelle du Québec et pilier essentiel de la société du savoir, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) a pour mission d'offrir un accès démocratique à la culture et à la connaissance. Elle rassemble, conserve et diffuse le patrimoine documentaire et archivistique québécois ou relatif au Québec. Elle offre aussi les services d'une bibliothèque publique d'envergure. BAnQ regroupe la Grande Bibliothèque, le Centre de conservation et neuf centres d'archives à Montréal, Québec, Gatineau, Rimouski, Rouyn-Noranda, Saguenay, Sept-Îles, Sherbrooke et Trois-Rivières, de même qu'un point de service à Gaspé.

Sommaire

2011
N°
3



LITTÉRATURE

Du journal à l'œuvre : « Écrire, mon secret, ma captivité, ma vie », Yves Navarre

Sylvie Lannegrand

Genèse du cycle de « La batèche » de Gaston Miron : de la noirceur aux rives de l'aube nouvelle

Karine Villeneuve

HISTOIRE CULTURELLE ET SOCIALE

Regard sur les autres, regard sur soi : les journaux-lettres d'Anne-Marie Palardy (1907-1923)

Catherine Bertho Lavenir

Des *Insolences* au ministère de l'Éducation québécois... L'exil suisse de Frère Untel au miroir de sa correspondance

Claude Hauser

L'alimentation moderne pour la famille traditionnelle : les discours sur l'alimentation au Québec (1914-1945)

Caroline Durand

HISTOIRE DU LIVRE, DE L'IMPRIMÉ ET DE L'ÉDITION

Les deux éditions du *Rituel du diocèse de Québec* de M^{sr} de Saint-Vallier, datées de 1703 : de l'édition janséniste à l'édition revue et corrigée par la Compagnie de Jésus

Claude La Charité

HISTOIRE DE L'ART

L'art dans les territoires de la petite histoire : les monographies paroissiales (1854-1926) et la représentation d'un legs culturel

Nathalie Miglioli

Nature des œuvres d'art dans les intérieurs domestiques en Nouvelle-France : étude quantitative et statistique

Pierre-Olivier Ouellet

ARCHIVES ET INÉDITS

Les « élections contestées » dans les archives des tribunaux judiciaires (1874-1966)

Evelyn Kolish